



STUDIA UNIVERSITATIS

BABEȘ-BOLYAI



EUROPAEA

1/2022

STUDIA
UNIVERSITATIS BABEŞ-BOLYAI
STUDIA EUROPAEA

1 / 2022

July

EDITORS-IN-CHIEF:

Prof. Dr. habil. Sergiu MIȘCOIU (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: miscoiu@yahoo.com
Conf. Dr. Laura HERȚA (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: laura.herta@ubbcluj.ro
Conf. Dr. Adrian CORPĂDEAN (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: adrian.corpadean@ubbcluj.ro

EXECUTIVE EDITORS:

Lect. Dr. Ovidiu VAIDA (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: ovidiuvida@yahoo.com
Lect. Dr. Șerban VĂETIȘI (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: vaetisis@yahoo.com
Lect. Dr. Monica MERUȚIU (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: monica.merutiu@ubbcluj.ro
Lect. Dr. Ana PANTEA (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
E-mail: ana.pantea@ubbcluj.ro
Lect. dr. Raluca MOLDOVAN (Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania)
Email: moldovan.raluca@ubbcluj.ro

EDITORIAL BOARD:

Prof. Dr. Dr.h.c. Reinhard MEYERS, WWU Münster
Prof. Dr. Albert van GOUDOEVER, Utrecht
Prof. Dr. Alfredo CANAVERO, Univ. degli Studi di Milano
Prof. Dr. Chantal DELSOL, Académie des Sciences Morales et Politiques, Paris
Prof. Dr. Michael O'NEILL, Nottingham Trent University
Prof. Dr. Philippe CLARET, Université Bordeaux IV, Montesquieu
Assoc. Prof. Dr. Sandy AFRICA, University of Pretoria
Lect. Dr. Karen SCHLUETTER, Otto von Guericke University, Magdeburg
Dr. Hygin KAKAÍ, Université Abomey-Calavi, Benin
Conf. Dr. Adrian BASARABA, West University, Timișoara
Assoc. Prof. Dr. Suzanne GRAHAM, University of Johannesburg
Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université Bulgare, Sofia
Dr. Sergiu GHERGHINA, Goethe University, Frankfurt-am-Main
Prof. Dr. Roberto Di QUIRICO, University of Cagliari
Conf. Dr. Michael IANCU, Institut Maimonide, Montpellier
Prof. Dr. Dr.h.c. Basarab NICOLESCU, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris
Prof. Dr. Ovidiu PECICAN, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Prof. Dr. Nicolae PĂUN, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Georgiana CICEO, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Alina ANDREICA, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Mircea MANIU, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Carmen LAZĂR, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Nicoleta RACOLȚA-PAINA, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Conf. Dr. Valentin NAUMESCU, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Lect. Dr. Miruna BALOSIN, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Lect. Dr. Ciprian BOGDAN, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Lect. Dr. Christian SCHUSTER, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania
Lect. Dr. Delia POP-FLANJA, Babeș-Bolyai University Cluj-Napoca, Romania

YEAR
MONTH
ISSUE

(LXVII) 2022
JULY
1

PUBLISHED ONLINE: 2022-06-30
PUBLISHED PRINT: 2022-06-30
ISSUE DOI: 10.24193/subbeuropaea.2022.1

STUDIA

UNIVERSITATIS BABEŞ-BOLYAI STUDIA EUROPAEA

1

SUMAR – CONTENTS – SOMMAIRE – INHALT

CONFLICT AND COOPERATION ACROSS THE WORLD. INTERDISCIPLINARY PERSPECTIVES

MAMADOU BOUNA TIMÉRA

La représentation cartographique des ethnies à l'école : à la croisée
du récit national multi-situé et des approches scientifiques? 1

GODFROY-LUTHER GONDJE-DJANAYANG

La mauvaise redistribution de la richesse en Afrique, vecteur des crises
militaro-politiques..... 23

VALÉRY IRAGI NTWALI

Opposition politique et lutte pour la conquête du pouvoir d'état en
république démocratique du Congo. Diagnostic d'un tigre en papier
de la démocratie congolaise 41

ALINA IORGA

Un passé qu'il faut dépasser. « Guerres des mémoires » et « traumas
culturels » de la transition roumaine..... 89

ESSODINA BAMAZE N'GANI

L'obligation vaccinale contre la Covid-19 : l'apport d'une réflexion
philosophique 119

VLADIMIR MITEV

- The Influence of European Intellectual Ideas upon Iranian Prose
and Non-Fiction in the 60s and 70s..... 153

FORUM

COSTEL GABRIEL MUNTEANU

- The Ethnicization of Peace Building Instruments in Bosnia and
Herzegovina 173

AZIRILOU NDAM NSANGOU

- Emergence des mouvements ambazonien et de la Brigade Anti
Sardinards (B.A.S) : entre quête de souveraineté anglophone et
lutte pour le changement socio-politique au Cameroun 185

JUNIOR MISI MUNGALA

- L'intégration africaine face au régionalisme : état des lieux, défis
et perspectives 215

DOMINIQUE KENGE MUKINAYI

- Tentatives de résolution du conflit congolais accords, accalmie et
rebondissements..... 241

MAHMOOD KHERALDEEN

- Factors involved in outbreak of civil war in Syria – in March 2011..... 269

VARIA

ADNANE ALAOUI, NATALIA SULIKASHVILI

- Does Word-Of-Mouth's Effect on Products/Brands Differ between
Countries? A Comparative Study of England and Russia 283

BOOK REVIEWS

ROXANA MATEȘ

- Richard Haass, *The World: A Brief Introduction*, București: Nemira
Publishing House, 2021, pp. 474..... 315

DIANA CRISTINA COSMA

- Sergiu Mișcoiu (ed.), *Democratic Consolidation and Europeanization in
Romania*, London: Cambridge Scholar Publishing, 2021, pp. 169 321

RĂZVAN-SAMIR AVRAM

- David Runciman, *How Democracy Ends*, Basic Books, 2018, pp. 256..... 331

LA REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DES ETHNIES À L'ÉCOLE : À LA CROISÉE DU RÉCIT NATIONAL MULTI-SITUÉ ET DES APPROCHES SCIENTIFIQUES?

THE CARTOGRAPHIC REPRESENTATION OF ETHNIC GROUPS AT SCHOOL: A CROSS-STUDY OF MULTI- SITED NATIONAL NARRATIVE AND SCIENTIFIC APPROACHES

Mamadou Bouna Timéra*

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2022.1.01

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

This article highlights the cartographic methods of ethnic group at school. The study uses the corpus of school geography (texts, maps, iconographic documents) analyzed on the basis of school practices and reference knowledges. The study shows school as an enunciating pole of the nation like scientific and political circles. In fact, School as an institution stands out from political and administrative fields, for ethnic group is built like a social body with a meaning. Moreover, even if school reproduces the essentialist logic the ethnic groups of Senegalese scholars, school shows with cartography some modes of representation that submit the analysis of the ethnic fact to learning objectives which deal with discovery, specification and description.

Key-words: cartography, ethnic group, nation, education, geography.

INTRODUCTION

L'ethnie reste en Afrique une réalité qui détermine entre autres la construction des identités collectives, environ soixante ans après les indépendances. Elle marque la vie sociopolitique à travers des solidarités ou

* Enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. Email : Mamadou.timera@ucad.edu.sn

préférences réelles ou supposées¹, des revendications souterraines ou ouvertes pour sa reconnaissance, au point qu'elle apparaît comme une menace pour l'intégrité des États africains. Pourtant, des choix politiques et des postures scientifiques laissent penser qu'elle ne devait pas jouer un rôle majeur dans les sociétés africaines².

Au plan politique, Léopold Sedar Senghor, le premier président du Sénégal a pensé une nation homogène où l'histoire, l'héritage colonial (la langue française) et le vivre-ensemble sont les seules références. C'est pourquoi il définit la nation comme « une âme », une aspiration et des « *gloires communes* » qui se sont forgées sur les « vestiges ethniques ». Ce rapport à la nation, perçue comme un « dépassement », est largement partagé par Senghor, Mamadou Dia mais aussi d'autres hommes politiques à l'image de Cheikh Anta Diop et Christian Valentin. Ce dernier définissait la nation hors du champ ethnique : « plus que la géographie sans doute, mais avec elle, la résistance militaire à la pénétration, le développement de la poussée politique, l'affirmation de la personnalité sénégalaise face à la domination coloniale, ont forgé la nation en caractérisant son caractère fait de *-mùn*, de *kerse* et de *diom*³ ». Dans le même registre, l'option politique a été et reste selon Samb⁴ « *la dépersonnalisation, la destruction des individualités dans ce qu'elles sont de plus vivant : leur langue, leurs mœurs, leur culture, etc.* » et pour Dieng⁵, la primauté de l'État jacobin et centralisateur. Les hommes politiques d'hier comme ceux d'aujourd'hui sont dans leur majorité davantage tentés par le récit jacobin du processus de construction nationale et font de sorte que le concept d'ethnie « *disparaisse dans le vocabulaire administratif et judiciaire*⁶ ».

¹ Les propos en langue peul de l'actuel président de la république du Sénégal, Macky Sall lors d'un meeting en pleine campagne électorale présidentielle : *needo ko bandam* (littéralement « nous sommes de la même appartenance »), ont fait l'objet d'une vive polémique. Certains les ont interprétés comme une invite à un vote ethnique.

² Au plan scientifique les travaux ont montré que les ethnies en Afrique ne sont pas des structures anthropologiques inhérentes aux sociétés africaines mais des catégories historiques inventées par le colonisateur. V. Sergiu Mișcoiu, « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021

³ Littéralement la patience, la retenue, l'honneur. Christian Valentin, « La formation de la nation sénégalaise », *Revue française des études politiques africaines*, 13e année, janvier, 1978, p 9-14.

⁴ Amadou Tom Samb, « La construction de l'Etat ». In Biondi J.P. (dir.), *Senghor et la tentation de l'universel, l'aventure coloniale de la France*, 1993, Paris, Denoël.

⁵ Amady Aly Dieng, « Question nationale et ethnies en Afrique noire: le cas du Sénégal », *Africa Development / Afrique et Développement* Vol. 20, No. 3, 1995, pp. 129-155.

⁶ Moustapha Tamba, « Contribution à l'étude de la population ethnique du Sénégal », *Revue sénégalaise de sociologie*, n°4-5, 2001, pp329-368.

Dans la pratique, ce déni de l'ethnie dans le champ politique n'est qu'une façade. Les élections présidentielles et législatives sont toujours des occasions où la référence directe ou indirecte à l'ethnie est fréquente. Aux dernières élections de 2012 et 2019, certains hommes politiques ont été accusés à tort ou à raison d'actionner la fibre ethnique⁷. C'est d'ailleurs en réaction à un supposé comportement ethniciste d'un de ses *challengers* que le Président Wade avertissait que la filiation ethnique ne pouvait guère conduire au pouvoir au Sénégal: « ... Il ne faut pas se contenter d'exciter l'égo, en suscitant l'ethnicisme. Le Sénégal est un seul peuple. Nous sommes un seul peuple. Il ne faut pas détruire cette unité. La personne qui soutient cette thèse n'arrivera jamais au pouvoir⁸ ».

Dans le champ des travaux scientifiques, les discours sur l'ethnie ont été souvent détournés de sorte que l'ethnie n'est pas toujours envisagée comme un objet autonome. Dieng⁹ a noté que les intellectuels sénégalais répugnent à parler de l'existence des ethnies tandis que pour Diédhiou¹⁰, les travaux sur l'ethnie mettent l'accent soit sur la définition de la nation soit sur leurs rapports à l'État. Mais qu'elle soit un objet direct ou indirect, l'ethnie fait l'objet d'un tableau discursif que cet auteur schématise en deux perspectives opposées. Selon lui, celle qui est l'œuvre de la plupart des chercheurs sénégalais véhicule une conception primordialiste et biologique de l'ethnie alors que la question du brassage et de l'évolution des groupes ethniques n'est abordée que par une minorité de chercheurs.

Si les discours scientifiques postulent un processus d'uniformisation en cours malgré les pratiques d'auto-identification ethnique¹¹, l'ethnie est absente dans les sources et références administratives. Ainsi, quoi que dénombrée à chaque recensement général de la population et de l'habitat, l'ethnie reste une

⁷ Mamadou Bouna Timéra, Momar Diongue et Ousmane Thiam, « L'élection présidentielle de février 2019 au Sénégal », *EchoGéo* [En ligne], 2019, Sur le Vif, URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/18183>.

⁸ [http://archives.aps.sn/article/93282?lightbox\[width\]=75p&lightbox\[height\]=90p](http://archives.aps.sn/article/93282?lightbox[width]=75p&lightbox[height]=90p).

⁹ Amady Aly Dieng, « Question nationale et ethnies en Afrique noire: le cas du Sénégal », *Africa Development / Afrique et Développement* Vol. 20, No. 3, 1995, pp. 129-155.

¹⁰ Paul Diédhiou, « Les intellectuels sénégalais et la question des identités ethniques au Sénégal », *REFSICOM* [en ligne], L'identité dans tous ses états : 2. Catégories symboliques et enjeux sociaux, 2017, consulté le mercredi 27 janvier 2021. URL: <http://www.refsicom.org/295>.

¹¹ Priscilla Duboz, Lamine Gueye, Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani, « La notion d'ethnie à Dakar : autodéclaration, force de l'identification et validité en anthropologie démographique. » *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Springer Verlag, 2012, 24 (3-4), pp.190-198. (10.1007/s13219-012-0058-2). (halshs-00682610).

catégorie administrative et juridique insignifiante voire mineure. Dans la Constitution sénégalaise, aucun statut n'est conféré à l'ethnie en tant que groupe social et elle ne doit pas constituer un ressort de la vie sociale et politique. Malgré cette position anethnique¹² de l'administration, il existe paradoxalement des discours d'appartenance et d'identification ethnique dans le champ social. Comme déjà indiqué, ces discours se sont ravivés avec la résurgence du débat ethnique dans des contextes électoraux, la mobilisation de la fibre ethnoculturelle pour des positionnements politiques, ce qui interroge la question autour de l'effritement de la construction nationale.

Dans ce tableau composite de la représentation ethnique, la place de l'école comme lieu d'énonciation du fait ethnique n'est pas moins intéressante. En effet, les ethnies sont enseignées dans les écoles du Sénégal comme des catégories de peuplement constitutives du corps social, ce qui dénote leur prégnance sociale. La thématique est d'ailleurs récurrente dans l'enseignement scolaire de la géographie puisque qu'il apparaît, soit sous forme de sous-thème abordé dans les problématiques démographiques qui sont transversales à tous les niveaux d'enseignement, soit comme un thème spécifique dans les programmes d'enseignement. Le thème se dévoile par exemple sous le vocable de « composition ethnique » dans le programme de géographie de la 6^e en vigueur. Dans le primaire, « découvrir les caractéristiques de la population » est un objectif spécifique du palier 4 qui permet d'aborder comme contenus la répartition et la composition ethniques.

Le traitement discursif des ethnies dans les manuels s'accompagne souvent d'une cartographie qui les naturalise. Ce qui placerait le discours scolaire dans le prolongement du discours scientifique sénégalais majoritairement essentialiste, des représentations sociales à l'œuvre, tout en restant antipodique aux options politiques prescrites. D'où l'intérêt de l'étude des modalités et des usages de la cartographie sur l'ethnie en milieu scolaire. Comment analyser donc ces modalités et usages cartographiques à l'école à la lumière de la politique assimilatrice de l'État, des connaissances scientifiques acquises ? Autrement dit, comment le discours scolaire sur l'ethnie s'emboîte-t-il ou se déboîte-t-il par rapport aux différents discours scientifiques, politiques et sociaux sur l'ethnie? L'hypothèse est que le discours scolaire; tout en se construisant à l'insu des discours politiques de négation de l'ethnie et au regard

¹² Le terme est de Breton Rogers (1998)

de l'approche essentialiste des intellectuels, reste un discours particulier, une sorte d'entre d'eux qu'inscrit son récit dans la culture scolaire où le repérage, l'inventaire, la nomenclature, la description et la typologie sont les marques. Sans être dans une logique de promotion de la pluralité culturelle, la géographie scolaire propose, à travers la carte, un récit d'inventaire, d'ailleurs incomplet, qu'on peut retracer à travers ses corpus textuels, iconographiques et cartographiques.

Cadre théorique et méthodologique

L'étude de la cartographie scolaire de l'ethnie se situe à la croisée de plusieurs ressources théoriques que nous pouvons mobiliser comme ressort de discussion des résultats. La première porte sur l'analyse de la carte et des pratiques cartographiques en lien avec les finalités éducatives dans l'enseignement. A ce niveau on peut se référer aux travaux de Benimmas¹³ selon lesquels l'usage de la carte à l'école se limite très souvent à des objectifs de faible niveau : le coloriage et la localisation. Son objet étant la mémorisation et la connaissance des règles du langage cartographique, la carte scolaire reste un simple médium, un canal qui devient un outil approprié pour classer, énumérer et répertorier les objets.

Par rapport aux contenus véhiculés, Ernult, Le Roux et Themines¹⁴ notent que la carte est « une banque de données localisées » qui apparaît comme l'illustration et la preuve d'une situation établie. Dans ce sens; sa fonction est essentiellement la mémorisation, la restitution et l'inventaire. Pour ces auteurs; la carte scolaire fonctionne à la lumière de la discipline scolaire d'Audigier¹⁵ puisqu'elle est présentée comme la représentation d'un monde accepté de tous, un monde qui va de soi, qui assigne des places aux catégories et crée des vocations. Dans ce sens; la cartographie scolaire est une cartographie sans débat et donc par rapport à ce statut, les questions comme le rapport au politique, la place des ethnies et leur intégration nationale restent en suspens. Pourtant; il

¹³ Aicha Benimmas, « Le statut de la carte géographique dans la pratique enseignante à l'école francophone en milieu minoritaire. McGill Journal of Education » / *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 50(2-3), 269-291, 2015. <https://doi.org/10.7202/1036433a>.

¹⁴ Boris Ernult, Anne Le Roux & Jean-François Thémimes, « Un modèle référentiel pour analyser les pratiques cartographiques dans l'enseignement et la formation ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(120), 1999, 473-493. <https://doi.org/10.7202/022851ar>.

¹⁵ François Audigier, *Enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'éducation civique, citoyenneté et transmission de valeurs*. Texte rédigé à l'intention de la Commission Delors. Paris : INRP, 1995.

ressort qu'à la différence du texte qui peut envelopper la réalité dans des figures et des métaphores, la carte donne selon Holzinger¹⁶ une image plus radicale, plus abrupte et moins équivoque. Les décisions cartographiques : localiser, démarquer, échelonner, etc., sont sans demi-mesures et peuvent en ce sens conforter ou s'opposer à des positions ou certitudes politiques. Dans un autre registre, elle note que la carte est aussi un puissant instrument de différenciation spatiale. Sous ce rapport et malgré les modalités qui portent sur les mouvements et les dynamiques, les cartes figent territorialement les ethnies en les confinant dans des frontières artificielles erronées, en gommant les espaces de transit et de cohabitation.

La deuxième ressource théorique est relative à l'ethnie, sa construction et son rapport à l'école. A ce niveau, notre étude s'inscrit dans la perspective des travaux de Barth¹⁷ et Amselle¹⁸ selon laquelle, contrairement aux approches primordialistes et culturalistes, les groupes ethniques n'existent pas en tant qu'entités substantielles mais plutôt en tant que résultats de nos interactions sociales. Socialement produits et organisés, les ethnies doivent donc être pensées dans leur relativité et dans leur détermination en fonction du temps et de l'espace. Dans cette perspective, il est clair que les identités ethniques ne sont pas figées, elles sont dynamiques et se recomposent en fonction des changements. Pour Streiff-Fenart¹⁹, l'ethnie n'est pas une catégorie donnée; au contraire, elle résulte d'une attribution, d'une revendication et ou d'une assignation. Elle traduit la manière dont nous sommes organisés et dont nous organisons notre rapport à autrui. C'est pourquoi elle s'accommode mal de la territorialisation, pratique scolaire courante, puisque celle-ci les inscrit dans une logique d'autonomisation, de différenciation et d'enfermement dans « des univers clos alors que les groupes ne peuvent être appréhendés que dans leurs interrelations et chevauchements²⁰ ».

¹⁶ Flavie Holzinger, la carte : outil d'analyse et de manipulation? Compte rendu de débat. Les Cafés géographiques, 2006. la-carte-outil-analyse.pdf (cafe-geo.net).

¹⁷ Fredrick Barth, « les groupes ethniques et leurs frontières » dans Poutignat, P. et Steiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1969, pp 203-249.

¹⁸ Jean-Loup Amselle, « De la déconstruction de l'ethnie au branchement des cultures : un itinéraire intellectuel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/5 (n° 185), p. 96-113.

DOI : 10.3917/arss.185.0096. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-5-page-96.htm>.

¹⁹ Jocelyne Streiff-Fénart, *Frontières et catégorisations ethniques : Fredrik Barth et le LP. L'école et le défi ethnique*, 2003. Ffhalshs-01110456.

²⁰ Jean-Loup Amselle, op.cit.; p.100.

En réalité, les pratiques et les représentations scolaires de l'ethnie ne peuvent être dissociées des pratiques et représentations sociales ambiantes. En illustrant le cas de la France, Bonnéry²¹ (2006) note à cet égard que l'école à travers ses dispositifs et ses relations pédagogiques participent de la construction d'un rapport d'ethnicité en écho avec les rapports sociaux extra-scolaires. Autrement dit, les rapports d'ethnicisation de la société sont des acquis qui vont peser dans les relations pédagogiques et dans les relations avec l'institution. Dans ce sens, le savoir scolaire sur l'ethnie ainsi que la cartographie scolaire des ethnies ne peuvent être neutres ou strictement endogènes. Au contraire, ils reproduisent plus ou moins les logiques identitaires à l'œuvre dans les milieux sociaux.

Or dans la société sénégalaise, la question ethnique est bien une question prégnante. Non seulement personne ne fait mystère de son appartenance ethnique²² mais une situation de concurrence semble se jouer entre les différents groupes ethniques, au point que Sarr et Thiaw²³ parlent de wolofisation de la nation ou encore de « pulaar power » utilisé en opposition à l'hégémonie du modèle islamo-wolof. Ces derniers ont noté que trois types de rapports à l'ethnie sont mobilisés dans l'énonciation du récit national et donc dans les représentations sociales. Un premier qu'ils appellent le nationalisme officiel repose sur l'érection d'une nation ancrée dans les valeurs du panafricanisme, de la négritude et du socialisme africain et épurée des identités ethniques et régionales. Le deuxième nommé nationalisme vernaculaire est considéré comme un mouvement spontané de développement et de diffusion du modèle islamo-wolof. Ce mouvement par le bas qui avait jadis comme ressort les chemins de fer, l'urbanisation et l'économie arachidière est aujourd'hui entretenu par des prometteurs, y compris l'Etat, qui militent directement ou indirectement pour la promotion de la langue wolof et de son enseignement dans l'école de la République. Un troisième modèle que l'on trouve dans les travaux est constitué d'une dualité, voire d'une opposition entre le groupe wolof et les minorités. Mais cette opposition ainsi que

²¹ Bonnéry Stéphane, « La question de « l'ethnicité » dans l'École : essai de reconstruction du problème », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°1 | Printemps 2006, mis en ligne le 23 octobre 2006, consulté le 27 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/109>.

²² Priscilla Duboz, Lamine Gueye, Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani, op.cit.; p.191.

²³ Ibrahima Sarr et Ibrahima Thiaw, « Cultures, médias et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation, Revue électronique internationale de sciences du langage, SUDLANGUES, n 18, 2012, <http://www.sudlangues.sn>.

la crise casamançaise ont donné naissance à des formes de solidarité entre les ethnies de la périphérie. Ce modèle vulgarisé par Sambou²⁴ renvoie à des pactes de paix perpétuelle, à une revalorisation des ethnicités mais à la réaction face à ce qui s'apparente aux yeux des minorités à des tentatives d'invisibilisation sociale²⁵. Dans cette perspective, l'organisation d'activités culturelles, sous forme de festivals, de rencontres culturelles, est illustrative d'une volonté de reconnaissance des identités culturelles, autres que les groupes statistiquement les plus dominants. Loin d'être anecdotiques, ces manifestations culturelles sont le témoin d'une nation multiethnique, dont la cohésion est entretenue par le récit des « petites patries²⁶ », d'alliances historiques interethniques.

La méthodologie adoptée repose sur l'analyse des modalités de représentation utilisées dans les cartes tirées des manuels et atlas scolaires au regard des discours scientifiques et politiques sur la question ethnique. A cet égard, le corpus d'étude est formé des contenus des manuels scolaires et plus précisément des contenus des cartes qui représentent les ethnies.

Ces corpus font l'objet d'une analyse didactique et épistémologique du fait ethnique en termes de choix de contenus, de modes d'exposition du savoir à travers des modalités textuelles et cartographiques. En ce qui concerne la carte qui est plus fréquemment utilisée, la grille de lecture est construite autour du modèle d'analyse des pratiques cartographiques en géographie scolaire de Fontanabona²⁷ et de Choppin²⁸ cité par Reverdy²⁹, qui se structure en trois plans d'analyse indiqué dans le tableau suivant :

²⁴ Saliou Sambou, *Aguène et Diambone*, Dakar, Niamagne Édition, 2005.

²⁵ Étienne Smith, « La nation « par le côté » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 2006, 184 | URL : http://journals.openedition.org/etudes_africaines/15423 ; DOI : 10.4000/etudesafrcaines.15423.

²⁶ Étienne Smith, op.cit., p.921.

²⁷ Jacky Fontanabona, « Cartes et modèles graphiques, analyse de pratique de classe de géographie », sous la direction de, INRP, 2000.

²⁸ Alain Choppin, « Le manuel scolaire : un objet commun, des approches plurielles ». In Lebrun Monique (dir.). *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 109-116.

²⁹ Catherine Reverdy, « Du programme vers la classe : des ressources pour enseigner ». *Dossier de l'IFE*, 2014 n° 96, 32 p. <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/96-novembre-2014.pdf>.

Tableau 1: Modèle d'analyse des pratiques cartographiques

Rapport connaissance géographique / action humaine,	Sous ce rapport, l'utilité de la science est interrogée en tant que savoir autonome ou utilitaire.
Carte et cognition.	Ce plan est axé sur le rapport entre le langage spatial et le langage verbal dans l'usage de la carte.
L'explication en géographie	Deux axes identifiés : le « rapport sens commun/explication scientifique » et le « statut de la généralisation ».

Source : Fontanabona³⁰

Le premier plan d'analyse renvoie aux finalités de la carte, qu'elles soient intellectuelles, civiques et/ou pratiques en termes d'utilité sociale de la carte et/ou dans le cadre d'une vocation exclusivement scolaire. De ces finalités découlent les types de contenus et de savoir produits. Avec le second plan d'analyse, le rapport entre carte et cognition est interrogé en termes de production de savoirs géographiques, de mobilisation du langage spatial et/ou langage verbal. Le troisième axe fait écho à l'explication géographique, du rapport au sens commun et/ou à l'explication scientifique du fait ethnique.

Les articles scientifiques et de presse sont exploités sous forme d'état des lieux pour permettre, d'une part, de mettre en contexte le récit national sur l'ethnie, et d'autre part, de situer les savoirs scolaires sur l'ethnie par rapport à des discours de référence. Cette filiation aux discours de référence repose sur l'idée que la question ethnique se tient dans le cadre d'un récit national multi-situé avec des modalités discursives qui renvoient à une approche différenciée du rapport à l'ethnie et permet de mieux apprécier les ressorts pédagogiques de la représentation cartographique des ethnies à l'école.

RÉSULTATS

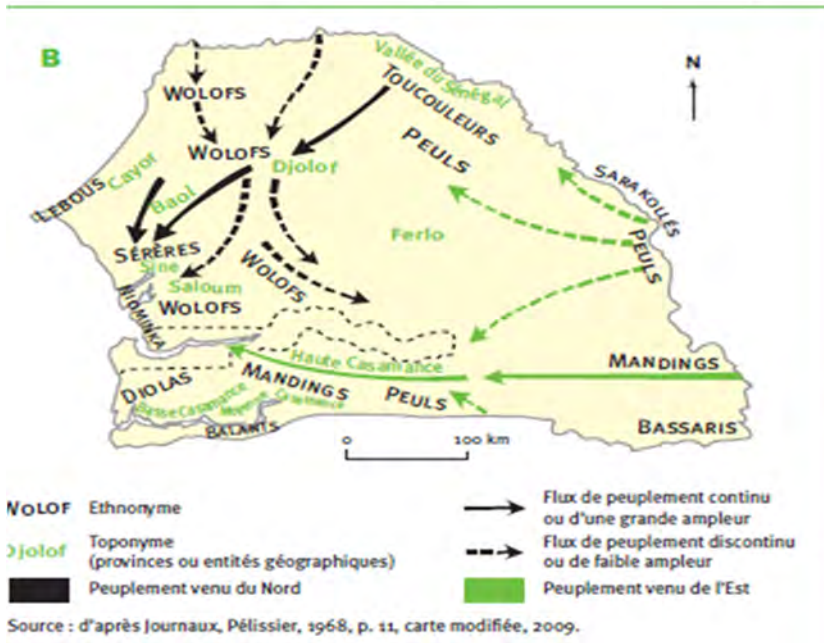
La cartographie scolaire de l'ethnie est une pratique pédagogique courante dans l'école sénégalaise. Elle se traduit par une double logique didactique à la fois de simplification de la substance sociale et de mise en rapport des élèves avec le réel en classe. Les modalités cartographiques du fait ethnique mobilisent des traits sémantiques figuratifs en termes de mouvements, de dissolution et d'assemblage.

³⁰ Jacky Fontanabona, op.cit.

La carte ethnique et le paradoxe du mouvement

L'objet « ethnies » en tant que catégorie non spatiale est déclinée en langage verbal symbolique inscrite dans la légende. Sur le support cartographique extrait « *d'après journaux, Pélissier, 1968, p.11; modifiée en 2009* », les groupes ethniques sont présentés sous formes de flux qui traduisent des dynamiques spatiales qui s'inscrivent dans des temporalités et des formes multiples (cf. Carte 1).

Carte 1 : Les mouvements et la répartition des ethnies au Sénégal



Source : Timéra³¹

En mobilisant des variables visuelles comme la couleur et l'orientation, l'auteur privilégie les propriétés "sélective et associative" (Metz. Christian, 1971 :756) qui permettent de distinguer les ethnies d'une part, mais aussi de les associer plus facilement à des aires géographiques. Aussi, de par leur dimension illustrative, les couleurs et l'orientation (flux) permettent d'identifier dix groupes ethniques associés à des espaces d'origine.

³¹ Mamadou Bouna Timéra, « L'identité sénégalaise à travers la géographie scolaire, de l'indépendance aux années 1990 », *L'Espace géographique*, 2009/3 (Vol. 38), 2009, p. 233-250. DOI : 10.3917/eg.383.0233. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2009-3-page-233.htm>.

Cette association des ethnies à des entités géographiques qui, pour l'essentiel sont des dénominations de royaumes historiques, fait sens. Pour Lam et Lam³², les royaumes sont l'une des « *identités territoriales les plus fortes au Sénégal* » (p.31), lesquelles sont bâties sur les « *identités de sang et de culture* ». Le sentiment d'appartenance à ces entités étant encore prégnant, sa mobilisation dans le discours scolaire par le prisme de la carte (1968 quelques années après les indépendances) peut participer à l'atteinte de finalités civiques et culturelles définies dans les lois d'orientation de 1971 et 1991. Lesquelles se traduisent par l'invitation faite aux différentes disciplines « *d'ancrer les enfants dans les valeurs culturelles et morales dans lesquelles la nation trouve le fondement de son identité* ». C'est fort de cela que le projet de provincialisation avait été agité par le gouvernement au début des années 2000, l'objectif étant de ressusciter les provinces historiques et les faire coïncider avec les collectivités locales actuelles, le tout dans une logique d'enracinement.

Les ethnies nominées sont malgré tout vaguement localisées. Elles se diffusent dans des aires définies autour des zones d'influence des royaumes susmentionnés. Cependant, la carte de par sa supposée objectivité, capable de restituer le réel dans la classe, est en soi un support pertinent pour rendre compte de ces réalités mouvantes.

Les flux matérialisés par des flèches sur la ressource cartographique illustrent aussi un brassage culturel et le caractère diffus des entités ethno-territoriales. La question du « brassage » représente, de l'avis de Timéra,³³ « *un thème central dans la représentation scolaire* ». Le manuel d'enseignement du cours moyen de l'enseignement primaire fait écho à cette idée en ces termes : « *venue de diverses directions et se déplaçant sans cesse dans le pays, les ethnies se mêlent de plus en plus, leurs différences diminuent*³⁴ ». Par ailleurs, à l'intérieur d'un même groupe ethnique des variances sont effectuées entre « Sérère » et « Niominka »; entre « Wolof » et « Lébou ».

³² Aboubacry Moussa Lam et Djibril Moussa Lam, « Provincialisation, décentralisation et développement local. Quels liens et pertinence dans le contexte actuel du Sénégal ». In Diagne Mayacine (Dir.), *la relance du développement local au Sénégal*, Dakar, Harmattan-Sénégal, 2011, p. 23-39.

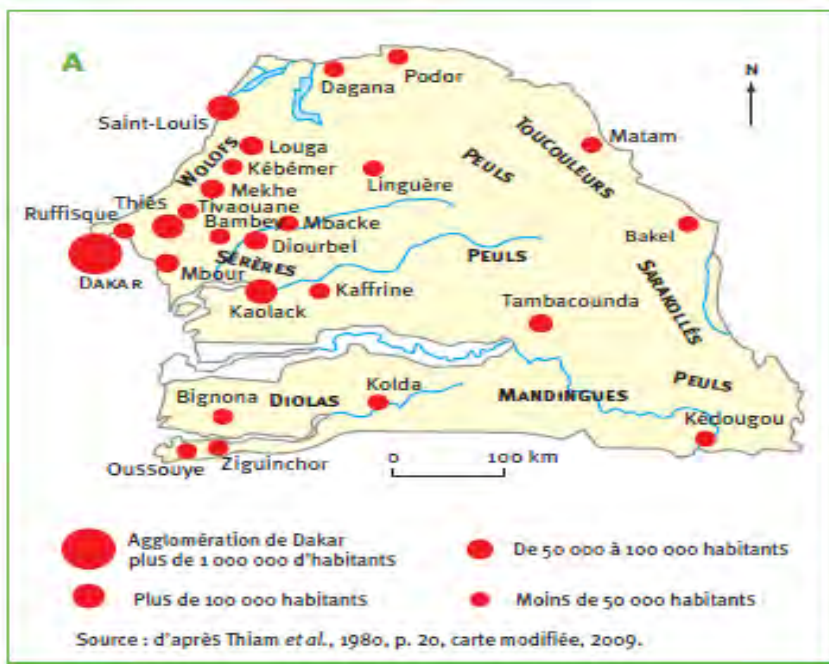
³³ Mamadou Bouna Timéra, « Invention de la géographie scolaire au Sénégal (de la période coloniale à nos jours) ». Paris: université Paris Diderot-Paris7, thèse de doctorat en géographie, 2004, 360p.

³⁴ Mamadou Bouna Timéra, op.cit., p.80.

Fait urbain et logique de dissolution du fait ethnique

Dans l'approche du fait urbain, la représentation ethnique est associée à des localités urbaines. Sans matérialiser les découpages administratifs, la représentation ponctuelle a été choisie pour associer le fait ethnique à la question urbaine. Les variables (taille et couleur) sont présentes sur la carte comme éléments de discrétisation (cf. carte 2). Dans les consignes formulées, l'approche pédagogique fait ressortir un rapport particulier entre carte et connaissances autour de la ville.

Carte 2 : Villes au Sénégal



Source : Timéra³⁵

Consigne :

Observer : villes et groupes ethniques

- lisons la légende
- Interprétons la carte à l'aide de la légende
- Quelles sont les zones de concentration urbaine?
- Comment expliquer cette concentration ?

³⁵ Mamadou Bouna Timéra, (2009), op.cit.

Dans l'approche pédagogique, la production de savoir géographique est axée sur la lecture de la légende en faisant ressortir la thématique urbaine par les élèves. Concernant la question ethnique, le langage verbal et non figuratif est mobilisé pour désigner les sept groupes nommés mais vaguement localisés. Le texte indique pourtant une vingtaine d'ethnies, ce qui conforte l'idée que la carte a pour fonction de simplifier, d'indiquer ce qui semble être un repère pour l'apprenant. C'est d'ailleurs dans cette logique que le fait ethnique est associé au fait urbain. La ville serait implicitement utilisée comme le lieu de dissolution de l'ethnie. Un discours scolaire qui colle avec les politiques de décentralisation qui reposent sur un découpage territorial faisant fi des considérations identitaires et sociales dans une perspective de construction de l'État Nation. En définitive, cette ressource pédagogique met en lumière un rapport bivalent par rapport au fait ethnique. En l'associant à la fois à des entités territoriales historiques et à la ville, le fait ethnique renverrait à une réalité enracinante mais qui ne devrait pas s'opposer à la construction nationale. Ce mélange de genres est d'autant plus curieux que le fait urbain est analysé sans aucune référence à l'ethnie. Le fait ethnique n'apparaît ni dans la légende, ni dans les consignes et questions d'exploitations de la carte. L'association ville/ethnie renverrait à « un moulage des ethnies dans des catégories sociales plus neutres », autour d'« espaces interdépendants : les villes et les campagnes³⁶ ». En montrant les ethnies sans les avoir comme objet d'étude, la carte est mobilisée au service d'un parti pris qui met les villes au-devant de la scène et considère les ethnies comme cadre, éléments de décor et simples repères sociaux-spatiaux.

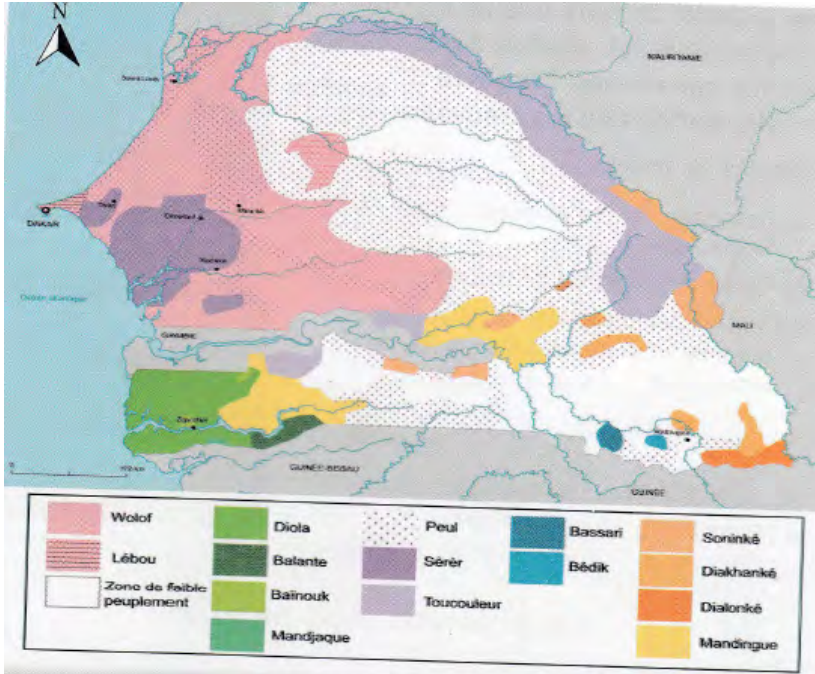
Zonage ethnoculturel et perspective d'assemblage

La cartographie de la répartition des groupes ethniques met en scène le fait ethnique dans une perspective d'assemblage (cf. Carte 3). Elle identifie des aires culturelles et les différencie des autres grâce à la variable couleur, alliant ainsi à la fois une spatialité (distance vue en termes de proximité et/ou d'éloignement) et une substance (ethnie) au sens de Fontanabona³⁷, "*ensembles des relations que la distance établit entre les différentes réalités*".

Carte 3 : La répartition des groupes ethniques au Sénégal

³⁶ Mamadou Bouna Timéra (2004), op.cit. p.80.

³⁷ Jacky Fontanabona, op.cit., p.61.

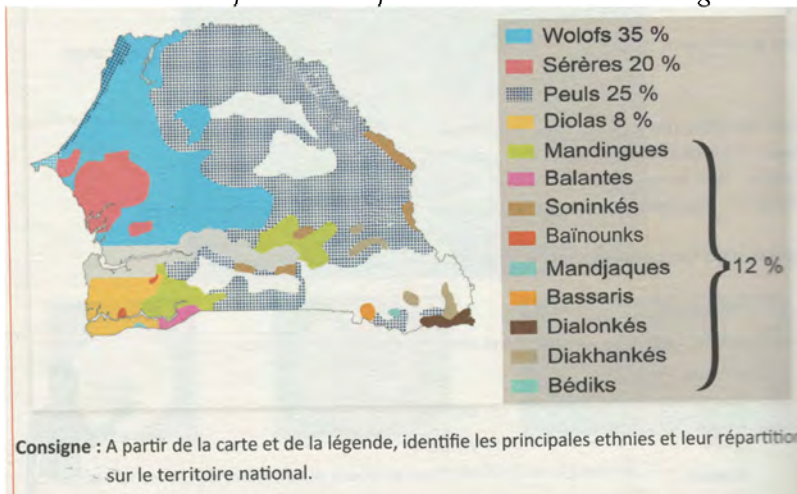


Source : Mari, Madi et le Monde, Éducation à la science et à la vie sociale, 3e étape, CM², EENAS, 2015

Ce support cartographique se distingue des autres par la manière dont l'information ethnique est présentée. Un langage figuratif est mobilisé pour restituer des emprises territoriales des ethnies assez vagues, transcendant toutes circonscriptions administratives. Il permet d'identifier quinze aires à dominante ethnique présentées à travers une représentation polychrome. Cette démarche qui tend à l'exhaustivité est complétée par une classification avec un regroupement des ethnies en cinq grands ensembles sur la base d'une parenté supposée mais non explicitée. Par exemple, avec un dégradé de couleurs, les Sérères, les Peuls et les Toucouleurs, malgré l'éloignement physique matérialisé par des espaces socio-culturels distincts, sont présentés comme appartenant à une même famille ethnoculturelle. Il en est de même pour les Wolofs et les Lebous. Les groupes ethniques du Sud-Est (Soninké, Diakhanké, Dialonké et Mandingue) sont regroupés dans une même trame visuelle tandis que les ethnies du Sud (Diola, Bainouk, Balante, Mandiaque) sont regroupés à partir d'un même fond de couleurs.

En réalité, la carte qui territorialise les groupes ethniques a été inspirée de celle sur les ethnies de l'atlas du Sénégal, nouvelle édition.³⁸ Réalisée par des universitaires sénégalais, elle semble décalée de la variante scolaire qui présente les ethnies sous une forme énumérative, hiérarchique et statistique sans aucune suggestion de parenté (cf. carte 4).

Carte 4 : Composition et répartition des ethnies au Sénégal



Source : Manuel, Découverte du Monde, CM2

Dans l'une comme dans l'autre, on note une tentative de localisation de l'ethnie. Et, si pour Kagame,³⁹ cité par Samb⁴⁰, la caractérisation d'une aire de civilisation en tant que « zone spécialisée, de province fortement individualisée » est consubstantielle à la définition de la culture, cela s'explique, du point de vue didactique, par un besoin d'inventaire et de localisation. Des habilités faibles mais, qui dans une perspective de valorisation-visualisation de l'information spatialisée, participent aussi à l'atteinte de finalités culturelles, c'est à dire « l'apprentissage de repères partagés⁴¹ ». Dans cette même logique, l'enseignement cartographique en classe de géographie, pour des soucis d'efficacité pédagogique, valorise l'opération de schématisation. En choisissant le support cartographique pour évoquer la question ethnique, l'école prend le parti de figer une information qui rend compte de réalités mouvantes et diffuses.

³⁸ Mouhamadou Moustapha Sall, (dir.); Atlas du Sénégal. Paris : Éditions J.A., coll. « Les Atlas de l'Afrique », 2000, 84 p. [nouvelle édition].

³⁹ Alexis Kagame, La philosophie bantu comparée. « Présence Africaine », Paris, 1976, — 234 pages.

⁴⁰ Djibril Samb, le vocabulaire des philosophes africains, Harmattan, Paris, 2010, p. 49.

⁴¹ Jacky Fontanabona, op.cit.

Les ressources textuelles qui accompagnent ces cartes procèdent de la même modalité d'intégration même si elles restent énumératives. Ainsi, dans la partie récapitulative intitulée « le sais-tu? », après avoir rappelé la vingtaine d'ethnies que compose le Sénégal, l'auteur avance : «... le wolof est parlé par trois quarts des Sénégalais. L'islam est pratiqué par environ 94% ». Dans le même registre, l'élève est appelé à ne retenir que « six grands groupes ethniques représentés au Sénégal » : les Wolofs (36%), les Sérères (16%), les Toucouleurs (9%), Les Peuls (9%), les Diolas (9%) et les Mandingues (7%) (p.19). Les autres groupes ethniques comme les Sarakollés, les Manjacques, les Balantes, les Bassaris, et les Lébous sont mentionnés comme des « communautés périphériques » (Diouf⁴², cité par Smith⁴³). Cette classification du paysage ethnique sénégalais repose sur une base numérique et fait écho à la caractérisation faite par Makhtar Diouf⁴⁴ à partir de deux critères : la langue et la culture.

Par contre, des éléments de différenciations des groupes ethniques sont suggérés dans les consignes aux élèves. Des associations sont faites entre « groupe ethnique » et « localisation géographique », « groupe ethnique » et « activité économique », « des castes » et des « métiers artisanaux », avec des caractérisations linguistiques et religieuses. Dans le manuel de CM2 (2016), il est suggéré un déterminisme entre l'activité économique et le groupe ethnique : « certaines ethnies ou sous-groupes, compte tenu des caractéristiques de leur milieu de vie, semblent se spécialiser dans les activités bien définies : les Peul (élevage, dans la zone sylvo-pastorale, les Lébous (pêche, le long de la côte) ». Cette démarche pédagogique consiste à repérer les catégories ethniques comme « l'origine, l'héritage, la culture, la langue, la tradition, et souvent le territoire pour se distinguer d'autres groupes ... »

CONCLUSION-DISCUSSION

Cette étude montre que l'école est un pôle d'énonciation de l'ethnie au même titre que les milieux scientifiques sociaux et politiques. Loin de la nier, le récit scolaire territorialise et essentialise l'ethnie. Ainsi, sans totalement le reproduire, le discours scolaire sur l'ethnie se situe dans le prolongement du discours scientifique même s'il est vrai que l'école ne se fait pas l'écho ni des différents modèles d'ethnicité ni de toutes les tensions qui sont en arrière-plan des modèles décrits par les chercheurs sénégalais.

⁴² Mamadou Diouf, *Histoire du Sénégal. Le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

⁴³ Etienne Smith, op.cit.

⁴⁴ Makhtar Diouf, *Sénégal, les ethnies et la nation*, Dakar, NEAS, 1998.

C'est que du point de vue didactique, l'usage du langage cartographique s'inscrit bien dans la tradition disciplinaire de la géographie scolaire qui repose sur une épistémologie réaliste et apolitique des savoirs enseignés⁴⁵. Mais cela ne signifie pas que la représentation cartographique comme du reste le discours scolaire, lui-même, sont politiquement et socialement neutres. Il est clair que les techniques de mise en mouvement des groupes ethniques, celles de dissolution dans d'autres catégories (urbaines) et d'assemblage feraient écho à la propension socio-politique de gommer les différences ethniques. De plus, de manuel en manuel, de carte en carte, les ethnies changent et leur nombre augmente ou diminue même si certains groupes sont présents dans les cartes avec une grande récurrence et une forte stabilité. Ce qui signifie que le récit scolaire véhicule en même temps « des silences » ou des « oublis »⁴⁶ émanant directement ou indirectement des représentations sociales sur les ethnies. L'enseignement étant uniforme au niveau du territoire national, les effets pédagogiques de ces oublis et omissions ne seraient-ils pas une source de marginalité et de frustration pour les minorités qui ne figurent pas dans l'inventaire d'un manuel ?

Les pratiques et finalités scolaires impriment à la carte scolaire de l'ethnie une marque qui en fait un discours particulier. Selon Fontanabona,⁴⁷ la carte est un outil de communication qui produit des formes et des structures qui servent de lignes repères permettant à l'élève de situer et de se situer pour une meilleure compréhension des phénomènes géographiques. C'est sous ce rapport que la cartographie scolaire de l'ethnie fige paradoxalement le mouvement (ethnique) dans des repères spatiaux et historiques (villes et provinces) et territorialise les assemblages et la dissolution à travers des aires régionales stables et récurrentes. A ce niveau, il ressort une contradiction entre l'inscription spatiale des ethnies en communautés identitaires du récit scolaire et le processus d'hybridation et de métissage qui fait que l'identification ethnique est de moins en moins prégnante dans les espaces urbains où l'ethnie est sujette à dissolution et chez les jeunes qui font face à de multiples repères⁴⁸.

⁴⁵ Pascal Clerc, *La culture scolaire du lycée en géographie*, IUFM, académie d'Aix-Marseille, 1999.

⁴⁶ Pascal Clerc, *La culture scolaire en géographie. Le monde dans la classe*. Presses universitaires de Rennes Espace Et Territoires, Sciences humaines & sociales, 2000.

⁴⁷ Jacky Fontanabona, Langage cartographique et connaissances géographiques, Texte inédit, dans le cadre des réflexions menées pour la recherche « Cartes et modèles graphiques. Analyse de pratiques en classe de géographie », Paris, INRP, 1999-2002. <http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-apprendre/langage-cartographique/langagecartographique-fontanabona-pdf.pdf>.

⁴⁸ Priscilla Duboz, Lamine Gueye, Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani, op.cit.; p.196.

Par ailleurs, cette modalité cartographique ne renvoie qu'aux objectifs mineurs d'apprentissage qui tournent principalement autour de la découverte, de la spécification, de la description et confirme l'idée selon laquelle le potentiel didactique de la carte reste inexploité et ignoré dans les écoles⁴⁹. Ainsi, contrairement aux autres types, c'est un récit de la composition, de l'énumération, de la nomination et de la sélection. Une autre spécificité du discours scolaire sur l'ethnie réside dans l'usage systématique de la carte.

La cartographie de l'ethnie est en somme un récit quasi exclusivement scolaire en ce sens que ce mode d'expression est spécifique par rapport autres sources de savoir. Il reste à savoir comment les élèves, notamment ceux des espaces urbaines et de minorités, s'approprient le récit ethnique proposé à l'école si l'on sait que ce récit est à la fois sélectif, orienté et essentialiste.

BIBLIOGRAPHIE

1. Amselle Jean-Loup, (2010), « De la déconstruction de l'ethnie au branchement des cultures : un itinéraire intellectuel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/5 (n° 185), p. 96-113. DOI : 10.3917/arss.185.0096. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-5-page-96.htm>.
2. Audigier, François, (1995). Enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'éducation civique, citoyenneté et transmission de valeurs. Texte rédigé à l'intention de la Commission Delors. Paris: INRP. Barth Fredrick, (1969), « les groupes ethniques et leurs frontières » dans Poutignat, P. et Steiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp 203-249.
3. Benimmas Aicha (2015), « Le statut de la carte géographique dans la pratique enseignante à l'école francophone en milieu minoritaire. *McGill Journal of Education* » / *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 50(2-3), 269–291. <https://doi.org/10.7202/1036433a>.
4. Benimmas Aicha (1999) « Apprendre à lire la carte thématique au secondaire ou développer le raisonnement géographique chez l'élève ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(120), 539–558. <https://doi.org/10.7202/022854ar>.

⁴⁹ Aicha Benimmas « Apprendre à lire la carte thématique au secondaire ou développer le raisonnement géographique chez l'élève ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(120), 1999, 539–558. <https://doi.org/10.7202/022854ar>.

5. Bonnéry Stéphane (2006), « La question de « l'ethnicité » dans l'École : essai de reconstruction du problème », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°1 | Printemps 2006, mis en ligne le 23 octobre 2006, consulté le 27 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/109>.
6. Bréton Rogers, (1998), *Peuples et Etats, l'impossible équation*, Dominos, Flammarion.
7. Clerc Pascal, (2002), *La culture scolaire en géographie. Le monde dans la classe*. Presses universitaires de Rennes Espace Et Territoires, Sciences humaines & sociales.
8. Clerc Pascal, (1999), *La culture scolaire du lycée en géographie*, 1999, IUFM, académie d'Aix-Marseille.
9. Choppin Alain (2007). « Le manuel scolaire : un objet commun, des approches plurielles ». In Lebrun Monique (dir.). *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 109-116.
10. Dieng Amady Aly (1995), « Question nationale et ethnies en Afrique noire: le cas du Sénégal », *Africa Development / Afrique et Développement* Vol. 20, No. 3, pp. 129-155.
11. Diédhiou Paul (2017) « Les intellectuels sénégalais et la question des identités ethniques au Sénégal », *REFSICOM* [en ligne], L'identité dans tous ses états : 2. Catégories symboliques et enjeux sociaux, mis en ligne le 13 novembre 2017, consulté le mercredi 27 janvier 2021. URL: <http://www.refsicom.org/295>.
12. Diouf Makhtar (1998) *Sénégal, les ethnies et la nation*, Dakar, NEAS.
13. Diouf Mamadou (2001), *Histoire du Sénégal. Le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Paris, Maisonneuve & Larose.
14. Duboz Priscilla, Gueye Lamine, Boëtsch Gilles, Chapuis-Lucciani Nicole (2012), « La notion d'ethnie à Dakar : autodéclaration, force de l'identification et validité en anthropologie démographique. » *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Springer Verlag, 2012, 24 (3-4), pp.190-198. (10.1007/s13219-012-0058-2). (halshs-00682610)
15. Glasman Joël (2004), « Le Sénégal imaginé. Evolution d'une classification ethnique de 1816 aux années 1920 », Verdier | *Afrique & histoire* 2004/1 vol. 2 | pages 111 à 139.
16. Ernult Boris., Le Roux Anne & Thémines Jean-François, (1999) « Un modèle référentiel pour analyser les pratiques cartographiques dans l'enseignement et la formation ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(120), 473-493. <https://doi.org/10.7202/022851ar>.

17. Fontanabona Jacky, (2000), « Cartes et modèles graphiques, analyse de pratique de classe de géographie », sous la direction de, INRP.
18. Fontanabona Jacky (1999-2002), Langage cartographique et connaissances géographiques, Texte inédit, dans le cadre des réflexions menées pour la recherche « Cartes et modèles graphiques. Analyse de pratiques en classe de géographie », Paris, INRP. [http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-apprendre/langage cartographique/langagecartographique-fontanabona-pdf.pdf](http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-apprendre/langage-cartographique/langagecartographique-fontanabona-pdf.pdf).
19. Holzinger Flavie, (2006), La carte : outil d'analyse et de manipulation? Compte rendu de débat. Les Cafés géographiques. [la-carte-outil-analyse.pdf](http://www.cafe-geo.net/la-carte-outil-analyse.pdf) (cafe-geo.net).
20. Kagame Alexis (1976), *La philosophie bantu comparée*. « Présence Africaine », Paris, — 234 pages.
21. Lam Aboubacry Moussa et Lam Djibril Moussa (2001); « Provincialisation, décentralisation et développement local. Quels liens et pertinence dans le contexte actuel du Sénégal ? » In Diagne Mayacine (Dir.), *la relance du développement local au Sénégal*, Dakar, Harmattan-Sénégal, 2011, p. 23-39.
22. Metz Christian (1971), « Réflexions sur la "Sémiologie graphique" de Jacques Bertin », *Annales*, 1971 26-3-4 pp. 741-767
23. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
24. Reverdy Catherine (2014), « Du programme vers la classe : des ressources pour enseigner ». *Dossier de l'IFE*, n° 96, 32 p. <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/96-novembre-2014.pdf>.
25. Sall Mouhamadou Moustapha, (dir.)(2000); *Atlas du Sénégal*. Paris : Éditions J.A., coll. « Les Atlas de l'Afrique », 84 p. [nouvelle édition].
26. Samb Amadou Tom (1993), « La construction de l'Etat ». In Biondi J.P. (dir.), *Senghor et la tentation de l'universel, l'aventure coloniale de la France*, 1993, Paris, Denoël.
27. Samb Djibril (2010), *Le vocabulaire des philosophes africains*, Harmattan, Paris, 2010, p. 49.
28. Sambou Saliou (2005), *Aguène et Diambone*, Dakar, Niamagne Édition
29. Sarr Ibrahima et Thiaw Ibrahima (2012), « Cultures, médias et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation, Revue électronique internationale de sciences du langage, SUDLANGUES, n 18, [http :www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn).

30. Smith Étienne (2006), « La nation « par le côté » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 2006, 184 | URL : http://journals.openedition.org/etudes_africaines/15423 ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.15423.
31. Streiff-Fénart Jocelyne (2003), Frontières et catégorisations ethniques : Fredrik Barth et le LP. *L'école et le défi ethnique*, 2003. Ffhalshs-01110456.
32. Tamba Moustapha, (2001), « Contribution à l'étude de la population ethnique du Sénégal », *Revue sénégalaise de sociologie*, n°4-5 pp329-368.
33. Timéra Mamadou Bouna (2009), « L'identité sénégalaise à travers la géographie scolaire, de l'indépendance aux années 1990 », *L'Espace géographique*, 2009/3 (Vol. 38), p. 233-250. DOI : 10.3917/eg.383.0233. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2009-3-page-233.htm>.
34. Timéra Mamadou Bouna (2004), « Invention de la géographie scolaire au Sénégal (de la période coloniale à nos jours) ». Paris: université Paris Diderot-Paris7, thèse de doctorat en géographie, 2004, 360p.
35. Timéra Mamadou Bouna, Diongue Momar et Thiam Ousmane, (2019) « L'élection présidentielle de février 2019 au Sénégal », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/18183>.
36. Valentin Christian (1978), « La formation de la nation sénégalaise », *Revue française des études politiques africaines*, 13e année, janvier, 1978, p 9-14.

CORPUS SCOLAIRES

1. *Découverte du monde*, CM², Cours moyen, Etape3, Niveau2, Histoire, Géographie, IST, Didactikos, 2016.
2. *Éducation civique, morale et sanitaire*, cours moyen, Nouvelles Éditions Africaines, Dakar, 1978.
3. *Le manuel de Géographie du Sénégal*, Nouvelles Éditions Africaines, Dakar 1989.
4. *Le Sénégal, l'Afrique, le Monde*, Collection notre Milieu, 1968.
5. *Géographie du Sénégal*, Cours Moyen, EDICEF, 1980.
6. *Mari, Madi et le Monde, Education à la science et à la vie sociale*, 3^e étape, CM², EENAS, 2015.

LA MAUVAISE REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE EN AFRIQUE, VECTEUR DES CRISES MILITARO- POLITIQUES

THE POOR REDISTRIBUTION OF WEALTH IN AFRICA, VECTOR OF MILITARY-POLITICAL CRISIS

Godfroy-Luther Gondje-Djanayang*

DOI: 10.24194/subbeuropaea.2022.1.02

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

For decades the African continent has been exposed to a socio-political deterioration which is explained by inequalities and social fracture. It is due to that, the elite class is carrying out a policy of predation in the almost all this continent's wealth, consequently that cause obviously the social poverty. The assessment of social precarity, the unemployment, the lack of education, the policy of exclusion, social injustices, mass crimes, violations of the constitution, betrayal, terrorism, the increase of a military bureaucracy jeopardize the principles of the social contract. And yet, Africa has the wealths that wasted by the complicity of African actors. The societal awkwardness is deep that we must move more quickly towards the split of wealth between the population otherwise, Africa will risk being disfigured by the fear of arms and the seisme of popular protest. Therefore, it is necessary that "the African cultural genius base on the dogma of sharing".

Keywords: lack of redistribution of wealth, social inequalities, popular protest, military-political crises.

* Godfroy-Luther GONDJE- DJAYANAYANG is a teacher-researcher at the University of Toulouse 1 Capitole, France. He works also as an expert in international security and defense.
Contact : ggondje@yahoo.fr

INTRODUCTION

Par essence, la puissance publique doit lutter contre les formes d'inégalités sociales¹. À ce titre, la régularité constitutionnelle définit un cadre normatif permettant aux États de tirer leur légitimité tout en assurant leur mission d'intérêt général à l'égard de leur citoyen. Par ailleurs, l'État de droit repose traditionnellement sur le principe de sacerdoce institutionnel qui a subi au cours de dernières décennies une diversification croissante².

En effet, le droit moderne donnera la mission de la protection des droits de l'homme en plaçant l'individu sous la régulation des normes juridiques. Cependant, force est de constater que les conflits militaro-politiques en Afrique subsaharienne, sont à l'origine de l'État de droit qui a perdu aujourd'hui son importance. Il faut donc, dans ce cas, faire place aux différents niveaux de régulation, que l'État doit officialiser ou auxquels il doit incorporer des règles, dont l'application reste problématique, rendant illusoire l'importance de ces droits.

Si la démocratie libérale a triomphé sous l'impulsion d'une mondialisation politique et idéologique imposant, non seulement le modèle démocratique se heurte à une crise de représentativité³. L'ingénierie des sciences sociales se distingue de ce que l'on appelle une crise de gouvernance.

La revendication du corps social affirme l'autonomie absolue de la protection et des garanties que nous offre l'arsenal juridique⁴.

D'après Tocqueville « la démocratie est un système politique qui donne accès à l'égalité des conditions, en d'autres termes, c'est un ensemble des droits qui peuvent s'exercer sans aucune inégalité manifeste dans un État de droit »⁵.

Il en résulte que, en Afrique, l'exercice des droits fondamentaux, même élémentaires, est généralement incertain. Les États africains ne disposent pas des moyens nécessaires pour mettre en œuvre la jouissance de ces droits indéniables à ses citoyens⁶.

¹ Mireille Elbaum, "La lutte contre les inégalités sociales : Après la mise entre parenthèses, une nouvelle exigence", in *Esprit*, no 217, 1995, pp. 65-96.

² Jacques Chevallier, *L'État post-moderne*, Paris : LGDJ, 2008.

³ Jacques Chevallier, *L'État post-moderne*, Paris : LGDJ, 2008.

⁴ Pierre Bourdieu, "La force du droit", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 64, 1986, pp. 3-19.

⁵ Alexis Clérel Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris : Flammarion, 2004.

⁶ Sergiu Mișcoiu, « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, 2015, pp. 9-18.

La réalité courante des inégalités sociales tente de marginaliser cruellement la classe populaire, pourtant, le principe de l'égalité est grandement écrit dans les différents textes juridiques.

L'assertion du principe de droit à l'information, de la gestion de la chose publique s'inscrit dans un mouvement qui marque la pureté de la règle de la transparence.

En effet, le choix rationnel de la gestion de la chose publique met en lumière la procédure et la diversification d'information qui détermine les rapports entre les gouvernants et gouvernés débouchant sur la transparence des intérêts collectifs.

Certes, la mise en œuvre de la problématique de ces pratiques est fondée sur le caractère collectif mettant en relief la moralisation de la vie publique.

C'est pour cette raison que Callon détermine « l'ensemble de ce processus de la transparence publique comme la règle de la démocratie technique »⁷. Cependant, la question de la transparence s'apparente à un brassage de la mobilisation institutionnelle et sociale qui renforce la notoriété démocratique et de ses principes fondamentaux⁸.

Par ailleurs, le terme générique de la gestion de la chose publique regroupe à la fois la moralisation de la vie publique qui vise la meilleure performance permettant de pouvoir règlementer la gestion transparente.

Il en résulte que l'objet de ce moyen d'action consiste à obtenir le changement de la vie socio-économique en vue d'entériner l'effectivité de l'intérêt commun⁹.

La crise socio-politique qui frappe depuis longtemps le continent africain nécessite la mise en place d'un mécanisme permettant de diagnostiquer les problèmes¹⁰.

De ce fait, le niveau de la souffrance du peuple permet d'évaluer les conséquences désastreuses de cette crise à savoir, le cortège de morts, la rébellion, les coups d'Etat, la destruction des édifices publics, les sans-abris, les

⁷ Pierre Lascoumes, "La scène publique, nouveau passage obligé des décisions ? ", in *Annales des Mines*, 1998, pp. 51-62.

⁸ Max Querrien, "Tourant dans la pratique de la concertation : le TGV-Méditerranée", in *Annales des Ponts et Chaussées*, no 81, 1997, pp. 16-23.

⁹ Stéphane Saussier et Jean Tirole, "Renforcer l'efficacité de la commande publique", in *Notes du conseil d'analyse économique*, no 3, 2015, pp. 1-12.

¹⁰ Sergiu Mișcoiu, « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 3-9

élections mal organisées, la dépravation des mœurs et l'aggravation du taux de chômage, les injustices sociales, etc.

Le principe de l'État-nation, en tant que garant des institutions politiques ne parvient pas à mettre un terme aux privilèges inégalitaires et au phénomène de favoritisme. Dominique Schnapper relève que « la nation démocratique est généralement affaiblie.

En d'autres termes, la souveraineté de l'État est contestée du fait que le processus d'intégration sociale se déploie dans un contexte de travail et de redistribution de façon inégalitaire de la richesse »¹¹. Ce qui laisse entrevoir que le déclin de la justice sociale serait à l'origine des crises récurrentes.

Si David Miller¹² et Yael Tamir¹³ s'engagent à défendre la thèse d'un possible libéralisme, c'est à bon droit qu'ils contestent cette pensée selon laquelle le libéralisme politique ne se résume pas à l'individualisme.

Dans cette dimension de réflexion, le libéralisme politique et républicain paraît sans doute comme une action légitime qui justifie le caractère régalien de l'État. Pour ce faire, le concept d'égalité réelle des droits équitables doit contrer toute forfaiture injustifiée en matière de la redistribution de la richesse.

La dégradation de la situation socio-politique et l'insécurité galopante en Afrique s'expliquent parfois par une fracture sociale. Les mécanismes de la solidarité institutionnelle n'existent aucunement. Cependant, la classe des élites effectue une politique de main mise sur la quasi-totalité de la richesse de ce continent, ce qui entraîne la pauvreté sociale.

Entre temps, les lobbies nationaux et internationaux se lancent dans une course d'enrichissement illicite pendant que le secteur de la mine permet à la fois de participer au financement des différentes rebellions¹⁴.

Dans ces conditions, la paix sociale est hypothéquée par l'absence d'une bonne politique en matière de redistribution de la richesse entre les citoyens. Alors, il est temps que les gouvernants Africains pensent au partage collectif de la richesse du continent en inscrivant le peuple souverain au cœur de leur préoccupation.

¹¹ Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens*, Paris : Gallimard, 1994.

¹² David Miller, *On Nationality*, Oxford: Clarendon Press, 1999.

¹³ Yael Tamir, *Liberal Nationalism*, Princeton: Princeton University Press, 1993.

¹⁴ Nathanaël Ponticelli, "La France a-t-elle encore un rôle à jouer en République centrafricaine ? ", in *Revue internationale et stratégique*, no 4, 2018, pp. 20-31.

Par ailleurs, la consolidation de la paix sociale peut être effective si les institutions publiques Africaines font du droit à l'éducation la pierre fondatrice du pouvoir de l'État.

Dans le cas contraire, le retentissement perpétuel des armes et les injustices sociales gouverneront la cité. Alors, l'hypothèse envisagée serait de mettre un coup de projecteur en élaborant le diagnostic des crises militaro-politiques en Afrique (I) tout en identifiant les causes réelles de ces conflits et par la suite, envisager des pistes de solutions (II).

I. Diagnostic des crises militaro-politiques en Afrique et ses conséquences

L'avènement de la théorie de la Justice de John Rawls en 1971 a permis de consolider les différentes réflexions sur la doctrine de la justice sociale¹⁵. Dès lors, les problèmes d'exploitation de l'homme et des inégalités en termes de droit, après l'avènement de la démocratie, seront au cœur des débats publics.

Comme l'affirme Rawls, la justice doit être la première vertu des institutions sociales. A ce titre, les citoyens d'une société libre ne pourraient en aucun cas obéir à un ordre manifestement injuste.

Il est donné de constater que le continent Africain a connu un passage très effrayant notamment, avec l'implication politique des militaires sur le processus de la consolidation des règles démocratiques. Le respect du principe du jeu démocratique en Afrique subsaharienne reste très aléatoire. L'expérience politique se décortique par l'absence du pluralisme des idées. L'armée semble mettre en déroute les acquis démocratiques c'est pourquoi, les institutions publiques sont frappées d'une instabilité récurrente.

En effet, la démocratie est sous l'emprise de la falsification de ses règles et ses principes. La philosophie africaine de la démocratie continue d'être ironisée par la théorie complotiste des coups d'États et celle de la représentativité des régimes claniques, oligarchiques, ou encore autoritaires.

C'est ainsi que la démocratie et le multipartisme sont considérés en Afrique comme par la « dictature du développement » conçue sur la base du mythe de l'État-nation¹⁶.

¹⁵ Jean-Fabien Spitz, "John Rawls et la question de la justice sociale", in *Études*, no 1, pp. 55-65.

¹⁶ Gérard Conac, *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, PUF, Paris, 1990. V. également Sergiu Mișcoiu, Louis-Marie Kakdeu, „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon", in *Acta Politica*, 2021, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>

Les dispositions constitutionnelles empêchant de faire obstacle à un éventuel retour des militaires au sein des organes de décision politique se heurtent à la résistance opérée par les coups d'État fomentés par les corps habilités ou bien par les régimes qui s'opposent systématiquement à la culture de l'alternance démocratique.

La répartition des pouvoirs et les mécanismes de contrôle du pouvoir sont parfois affaiblis par la terreur des armes.

On remarquera que l'abondance des mesures élaborées par les constituants africains pour le passage à la transition démocratique excluant le retour des militaires au pouvoir n'offre pas des garanties suffisantes pour la préservation des libertés et du pluralisme politique¹⁷.

Cependant, il ne faut pas négliger le fort attachement des classes dirigeantes qui, depuis plusieurs années, refusent délibérément d'accepter de se soumettre aux règles de la démocratie.

Il est clairement établi que les armées africaines ont évolué¹⁸, mais les institutions militaires continuent d'influencer négativement la société africaine, ce qui rend plus complexe l'adhésion totale au processus de la transition démocratique du pouvoir en Afrique¹⁹. Cela ouvre par conséquent, la voie vers la crise de gouvernance (A) qui se manifeste par un présidentielisme étouffant (B).

A – La crise de gouvernance

Dans les Etats démocratiques, le pouvoir public tire sa légitimité dans le jeu démocratique.

Ce qui démontre que la légitimité s'acquiert par l'autorisation du peuple souverain. Il est aisément compréhensible d'affirmer que le pouvoir découle du peuple.

C'est pourquoi, la légitimité politique est garantie par celui qui le soustrait.

Il en résulte, que le pouvoir politique dans son fonctionnement dispose de l'exclusivité de la violence institutionnalisée.

¹⁷ André Cabanis et Michel Louis Martin, "Armée et pouvoir dans les nouvelles Constitutions d'Afrique francophone", in *Revue juridique et politique : indépendance et coopération*, no 3, 1998, pp. 276-287.

¹⁸ André Cabanis et Michel Louis Martin, "Armée et pouvoir dans les nouvelles Constitutions d'Afrique francophone", in *Revue juridique et politique : indépendance et coopération*, no 3, 1998, pp. 276-287.

¹⁹ Céline Thiriot, "La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation", in *Revue internationale de politique comparée*, no 1, 2008, pp. 15-34.

En revanche, le dogmatisme institutionnel imposé par des régimes non démocratiques peut contribuer facilement à l'écroulement des règles démocratiques. Dans un régime dit démocratique, le pouvoir public doit encadrer le principe du pluralisme des idées tout en évitant de prendre en otage les règles de la démocratie.

En effet, le diagnostic de la situation sociopolitique et démocratique en Afrique démontre avec consternation que la légitimité politico-juridique est plongée dans une crise sans précédent.

Le pouvoir politique se trouve en pleine confrontation avec le droit de résistance et d'oppression. Il en résulte que le continent africain a été longtemps le théâtre de plusieurs conflits militaro-politiques.

Pour ce faire, la réaction des institutions africaines a apporté plusieurs tentatives de solutions notamment, d'ordre juridique, militaire et pacifique qui sont souvent restées lettres mortes, suite à la non-éradication du problème.

Le passage de l'OUA à l'Union Africaine en 2002 était marqué par la volonté des institutions africaines de renoncer avec la mauvaise culture des coups d'États. L'UA, en 2003, renforcera son dispositif normatif en matière du maintien de la paix et la stabilité des institutions africaines²⁰. Beaucoup d'acteurs pensaient que l'Union Africaine était l'espoir de stabilité.

En outre, malgré des difficultés considérables, l'Union Africaine a enregistré quelques avancées significatives. Cependant, la conspiration des coups d'États tant militaires ou constitutionnels continue de mettre en déroute la consolidation des règles démocratiques.

B – Le présidentielisme étouffant face à la nouvelle Société civile africaine

La plupart des régimes politiques africains sont caractérisés par le présidentielisme²¹ où le pouvoir gravite autour du président de la République. Les propos avancés par Gérard Conac illustrent bien cette réalité « Le Chef de l'État était la clé de voûte des institutions politiques »²².

²⁰ Delmas Tsafack, "La charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance", in *Annuaire Français de Droit International*, no 54, 1998, pp. 515-528.

²¹ Ismaila Madior Fall, "Le renforcement de l'encadrement du Président de la République dans les régimes politiques africains", *Revue du Conseil constitutionnel*, no 4, 2014, pp. 257-288.

²² Ismaila Madior Fall, "Le renforcement de l'encadrement du Président de la République dans les régimes politiques africains", *Revue du Conseil constitutionnel*, no 4, 2014, pp. 257-288.

Le Chef de l'État dirige l'État et le personnalise à l'extérieur comme à l'intérieur »²³. La consécration du pouvoir de l'État avec un présidentielisme étouffant bascule plus rapidement vers l'autocratie. Les coups opérés au niveau des normes constitutionnelles viennent mettre en dérégulation l'application des textes constitutionnels.

Dans cette hypothèse, le fonctionnement institutionnel se transforme plus rapidement en anarchie. Pour lutter contre le pouvoir autoritaire, les organisations africaines telles que l'UA et la CEEAC, la CEDEAO, etc. vont faire de la promotion et la consolidation de la démocratie leur cheval de bataille. Il appartient dans ce cas, de valoriser la souveraineté nationale qui s'exprime par la dévolution du pouvoir démocratique²⁴.

Mais l'histoire controversée du troisième mandat et les tentatives de modifications de certaines Constitutions africaines se sont soldées par l'échec. Malgré l'engagement de la société civile notamment, en Tunisie, en Algérie, au Burkina-Faso, au Sénégal, en République centrafricaine ou encore en République Démocratique du Congo, le processus démocratique prouve qu'il existe un fossé entre les réalités politiques et la théorie politique.

Au-delà de l'interdiction faite du coup d'État comme moyen légitime d'acquisition du pouvoir, à titre d'exemple, la République centrafricaine fait partie des pays africains les plus dévastés par ce phénomène.

Le cycle permanent des coups d'État sera expulsé du système africain lorsque « la moralité constitutionnelle » s'imposera comme le seul moyen d'acquisition du pouvoir de l'État. Pour éviter la pérennité des régimes en Afrique, la limitation de la durée du mandat présidentiel doit être définie sans ambiguïté.

II. L'identification des causes réelles de ces crises dévastatrices et les pistes de solutions

Le processus d'identification des crises nécessite souvent l'usage de la stratégie pouvant permettre de résoudre les problèmes socio-politiques. A l'origine, le génie du pragmatisme découle de l'idée de la redistribution des prérogatives et des responsabilités entre l'État, la société politique et la société civile²⁵.

²³ Ismaila Madior Fall, "Le renforcement de l'encadrement du Président de la République dans les régimes politiques africains", *Revue du Conseil constitutionnel*, no 4, 2014, pp. 257-288.

²⁴ Blaise Tchikaya, "La charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance", in *Annuaire Français de Droit International*, no 54, 2008, pp. 515-528.

²⁵ Valery Ridde et Slim Haddad, "Pragmatisme et réalisme pour l'évaluation des interventions de santé publique", in *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 2013, p. 95-106.

Il s'ouvre à un moment le conformisme qui s'impose dans la société contemporaine. Pour ce faire, la société du risque²⁶ et de la démocratie technique²⁷ font partie désormais de la composante des enjeux publics, alors l'expertise scientifique, l'ingénierie technique, la représentation politique ainsi que le rôle de la société civile favorisent l'émergence d'une doctrine opérationnelle et stratégique à pouvoir résoudre tous ensemble des problèmes de la cité.

En effet, en raison des crises socio-politiques, de la défaillance de l'État providentiel, des conflits, de la guerre, des maladies, de l'environnement dévasté, une société qui vit de plus en plus dans la crainte renvoie à réfléchir autour de ses sujets.

L'impulsion innovatrice et collective de la prise des décisions s'apparente à un cadre consensuel de la légitimation des décisions qui en découlent.

Même si l'État apparaît toujours comme le seul détenteur légal de la puissance publique, la nouvelle société exige stratégiquement, aujourd'hui, la participation de toutes les couches sociales, c'est pourquoi, le peuple souverain participe implicitement à un niveau de degré variable dans le processus des décisions.

Les lieux d'ancrage de décisions publiques doivent tenir compte des revendications du peuple pour en faire une expression générale. La tradition stratégique et pragmatique n'est pas l'apanage des irréalités socio-politiques.

Cependant, la perspective de la stratégie extérieure domine encore sur le pragmatisme des activités intérieures, raison pour laquelle l'expérimentation et les innovations qui sont importées d'ailleurs sont en contradiction parfois avec le postulat du réalisme africain.

Dans ce contexte, il serait utile de mettre en œuvre une stratégie pragmatique et préventive plus orientée permettant d'évaluer le postulat de ces crises (A) tout en s'orientant vers les pistes de solutions (B).

A – Les conflits en Afrique : un postulat commun

L'avènement de l'État de droit en Afrique subsaharienne est marqué par la volonté des États Africains de pouvoir combattre l'arbitraire et de faire de la bonne gouvernance l'un des piliers du système de gouvernement en Afrique.

²⁶ Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain*, Paris : Seuil, 2014.

²⁷ Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain*, Paris : Seuil, 2014.

Dans les démocraties libérales, l'aménagement du pouvoir vise à instituer un État de droit, la transparence, la probité morale qui s'exerce par ses gouvernants.

Outre, la proclamation des droits et liberté qui constituent le fondement de la garantie constitutionnelle, l'État de droit exige que le pouvoir ne puisse exercer que par le droit. L'encadrement juridique met en exergue le caractère moral et institutionnel du pouvoir.

Par ailleurs, le détournement des moyens de l'État débouche sur la forme de corruption qui scandalise les services publics et administratifs.

Les politiques d'ajustement des bureaucraties parallèles, les favoritismes développés par certains États en vue de faire asseoir leur système de gouvernance ont littéralement affaibli le fonctionnement institutionnel.

L'usage des moyens de l'État à des fins personnelles ou dans l'optique de satisfaire un système politique frauduleux, met en perdition, la règle d'éthique qui caractérise la gestion de la chose publique.

La démocratie fonctionnelle se heurte à des difficultés, lorsque la dilapidation financière, le détournement des moyens de l'État s'érigent en mode de gouvernance étatique en Afrique.

En effet, l'actualité politique et institutionnelle de ce continent Africain a donné une illustration saisissante, face aux différentes instabilités institutionnelles et politiques, incitant ainsi à s'interroger sur les rapports institutionnels et les conflits militaro-politiques en Afrique.

L'histoire politique de l'Afrique est jalonnée par des soubresauts politiques entraînant une instabilité institutionnelle et conjoncturelle défavorables au développement du citoyen²⁸.

Aujourd'hui, l'Afrique affiche le visage d'un pays politiquement instable, économiquement impuissant et dans lequel le niveau d'insécurité reste une source de préoccupation majeure.

De ce point de vue, la situation conflictuelle qui perdure sur ce continent depuis des années relève d'un paradoxe étonnant et trouve ses causes plutôt dans une situation socio-économique difficile²⁹. Les causes et les facteurs de conflit en Afrique sont divers et variés. Parmi les plus importants figurent:

- La mauvaise assimilation de la Constitution;
- La fragilité des institutions étatiques;
- L'échec des efforts de démocratisation;

²⁸ Irénée, [http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html], 05 mai 2022.

²⁹ Ecoasso, [<http://www.ecoasso.org>], 10 mai 2022.

- Le manque de dialogue et de coopération entre le pouvoir et l'opposition;
- La prolifération de groupes armés et des armes légères;
- La pauvreté sociale et la misère;
- Les arriérés de salaires et/ou le non-paiement des salaires à terme échu;
- La fragilité du système éducatif;
- L'absence des infrastructures des soins;
- La gabegie financière;
- Les conflits communautaires;
- La rébellion;
- Les coups d'État;
- L'inefficacité du mode des résolutions de conflits;

Il convient de noter que, même pris isolément, chacun de ces facteurs constitue en soi une source indiscutable de conflit, mais leur combinaison totale ou partielle est rendue davantage explosive.

L'accumulation excessive des arriérés de salaires et le non-paiement régulier des salaires courants ont contribué au dénuement des fonctionnaires et autres agents de l'État et, par voie de conséquence, à la paupérisation d'une grande partie de la population, dans la mesure où, les fonctionnaires de l'État constituent les seuls soutiens de leurs familles respectives prises dans leur sens le plus large.

La pauvreté sociale est donc considérée comme l'une des causes principales de la crise en Afrique, mais aussi l'une des raisons fondamentales de sa perpétuation³⁰.

L'harmonisation de la vie publique et sociale est une marque de confiance qui s'obtient à travers la mise en place d'un pacte social. La déréglementation et la privatisation de l'exercice des libertés publiques débouchent parfois sur une collusion d'ordre juridique et sociale.

Le mythe de la gouvernance politisé et instauré dans le champ du système de management public s'explique par un climat de méfiance qui affecte les règles de fonctionnement de la démocratie³¹.

L'approche des solutions et la nature des problèmes ont consacré les mécanismes de négociation établis sur l'importance du contrat social en vue de résoudre les problèmes de la société. Souvent, les négociations ont conduit le

³⁰ Irénée, [http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html], 04 décembre 2021.

³¹ Bruno Jobert, *Le mythe de la gouvernance dépolitisé*, Presses de sciences politiques : Paris, 2003.

gouvernement à prendre lui-même des mesures surréalistes aux problèmes d'une part et d'autre part, les partis en négociation exigent d'obtenir plus de satisfactions. Ce processus illustre bien la difficulté de la mise en application du pacte social³².

La question d'application du droit et celle du respect des intérêts collectifs en Afrique semblent être en danger. C'est pour cette raison que la crise de gouvernance en Afrique est réellement en état de contestation³³

Le malaise sociétal est tellement profond que les valeurs qui sont celles d'un État de droit sont perpétuellement en contradiction³⁴.

A titre d'illustration, en République centrafricaine, les conflits politiques et militaires, les rébellions, les changements de régimes anticonstitutionnels sont les conséquences des actes de criminalités économiques orchestrées la plupart du temps par la classe dirigeante et les élites de ce pays.

Comme le dit la conférence épiscopale de l'Église catholique en RCA, que les fonctionnaires et agents de l'État exercent leur métier toute impunité tout en foulant la règle d'éthique, la déontologie et la conscience professionnelle qui devraient les guider³⁵.

On fustige le travail bien fait, la compétence, le courage et le talent deviennent quelquefois un scandale et une faiblesse. Les évêques estiment que « cette mentalité fait perdre au pays sa crédibilité en face du monde » et ne permet pas à la RCA de s'épanouir.

« La corruption et le détournement sont devenus le propre de notre société ; les valeurs telles que l'honnêteté, la vérité, le sens du bien commun, la solidarité considérée autrefois comme sacrées sont inversées », de sorte qu'il n'y a plus de talent d'excellence, a déploré la conférence épiscopale.

Au contraire, on admire les voleurs qui réussissent, les détournateurs de deniers publics et les malicieux qui constituent, au grand étonnement de tout le monde, les nouveaux bourgeois³⁶.

³² Etienne Arcq, "Du pacte social au plan global", in *Courrier hebdomadaire du crisp*, no 35, 1993, pp. 1-61.

³³ Frédéric Joël Aïvo, "Les constitutionnalistes et le pouvoir politique en Afrique", in *Revue française de droit constitutionnel*, no 25, 2015, pp. 1-89.

³⁴ Charles Tatchum tuekam, "les chartes de transition dans l'ordre constitutionnel des états d'Afrique noire francophone: étude à partir des exemples du Burkina-Faso et de la république centrafricaine ", in *Sciences Juridiques et Politiques*, no 1, 2016, pp. 26-50

³⁵<https://reseaudesjournalistesca.wordpress.com/2012/02/18/bangui-leglise-catholique-decrie-les-formes-deviolation-des-droits-de-lhomme-en-rca/> [consulté le 02 juin 2022]

³⁶ Idem.

Par principe, le détournement des moyens de l'État est constitutif d'infraction et condamnable au regard de la loi, mais dans le cas centrafricain cela constitue un moyen d'enrichissement illicite non punissable. Les abus des moyens de l'État ne peuvent faciliter des dysfonctionnements dans la gestion de la chose publique.

Le déchainement incessant des actes de violences en Afrique a conduit à la manipulation du pacte social. La flexibilité du droit endosse également une grande responsabilité sur la pérennité de cette crise.

Primo, le pouvoir qui contrôle l'organisation de la vie en société et la planification dans la gestion de la chose publique est littéralement rendu comptable des dysfonctionnements constatés.

Secundo, en cas d'inefficacité ou par manque de consensus relevant parfois sur le plan institutionnel, ceux qui représentent l'action syndicale ou la société civile sont tenus d'intervenir afin de défendre les intérêts collectifs.

B – Les relations humaines effondrées par la crise de confiance

Le constat de la gestion de relations humaines reste difficile, autrement dit la conciliation existante est souvent en difficulté dans le système relationnel³⁷.

Face aux mutations de la société et aux exigences d'ordre politique, économique, social et culturel, un sentiment de perte de confiance est généralement établi par l'inapplication des principes qui sont assortis dans les clauses exécutoires mentionnées dans le pacte social³⁸.

La régulation de ces relations est devenue, à notre sens, une coquille vide. Le constat de la précarité sociale, la politique d'exclusion, les injustices sociales, passant par des crises récurrentes mettent en péril les principes consacrés.

Il convient de dire que le désagrément des actions collectives tente de rendre inopportun, le sens d'intérêt collectif qui est diamétralement opposé à la culture de la prédation parfois institutionnalisée en Afrique³⁹.

Les pistes de solutions envisageables pour sortir l'Afrique de ce cycle infernal, je mets à contributions les solutions suivantes :

- Garantir l'existence de l'État de droit;
- Mettre en place des institutions publiques plus démocratisées;

³⁷ Michel, Molitor, Michel Capron, et Jean-Marie Leonard, "Les renouveaux de l'action collective", in *La Revue nouvelle*, no 2, 2006, pp. 18.

³⁸ Victor Goldschmidt, "État de nature et pacte de soumission chez Hegel", in *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, no 154, 1964, pp. 45-65.

³⁹ Oscar Leaba, "La crise centrafricaine de l'été 2001", in *Politique africaine*, no 4, 2001, pp. 163-175.

- Faire participer le citoyen dans la prise des décisions collectives afin d'éviter toutes formes de contestations sociales;
- Dépolitiser les institutions judiciaires;
- Lutter contre l'insécurité tout en mettant une Force d'interposition réactive à l'Africaine;
- Lutter contre le fléau de la rébellion;
- Rendre obligatoire l'instruction ;
- Lutter contre la mauvaise gouvernance;
- Garantir la sécurité et la liberté de circulation des biens et des personnes sur l'espace Africain;
- Promouvoir les droits de l'homme;
- Appuyer le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des groupes armés;
- Organiser des élections libres et transparentes;
- Appuyer les institutions policières, judiciaires et pénitentiaires afin de restaurer le système de la chaîne pénale dans les États africains;
- Lutter contre le trafic d'armes et de munitions et la gestion des stocks;
- Rendre la diplomatie Africaine plus agissante;
- Renforcer la capacité des institutions Africaines tout en facilitant le redressement socio-économique;
- Mettre en place des cellules d'écoute tout en revalorisant le pouvoir des chefs coutumiers et religieux qui représentent des acteurs majeurs dans le système du vivre ensemble.

CONCLUSION

Au vu des réalités sociopolitiques et juridiques en Afrique, il paraît clairement que les multiples déboires institutionnels ont drainé le pouvoir public africain vers l'autocratie⁴⁰. Par voie de conséquence, la défaillance des institutions publiques a permis de développer la doctrine de la fracture sociale.

Par ailleurs, les impunités, les crises post électorales récurrentes, le détournement des fonds publics, les élections mal organisées, le chômage, la gabegie financière, la pauvreté sociale, la corruption, l'inexistence des infrastructures sanitaires, l'appropriation de la culture des coups d'État, la dégringolade du secteur éducatif, le terrorisme, l'insécurité galopante

⁴⁰ V. Sergiu Mișcoiu, Simona Jișa et Buata B. Malela, *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf, 2018.

constituent les maux qui désacralisent le fonctionnement des institutions africaines.

Dans la mesure où l'ensemble du corps social constate que le pouvoir public en Afrique se sert de la légitimité pour détourner le peuple souverain, une crise de confiance s'installera entre les gouvernants et les gouvernés. L'autorité de l'État sera non seulement contestée mais restera également impuissant.

Si par hypothèse, la crise de partage des richesses en Afrique présente plusieurs facteurs, ce qui n'exclut pas l'incursion des indicateurs géopolitiques et géostratégiques ont donné une autre dimension à l'ensemble de ses crises.

La question de convoitise de la richesse africaine et la bataille géopolitique et géostratégique ont rendu plus complexe l'interprétation de ses problèmes. Les USA, la Russie, la France et la Chine et les lobbies extérieurs se lancent dans un conflit d'occupation stratégique sur le continent africain, ce qui démontre à quel point que l'absence de partage des richesses en Afrique peut avoir plusieurs explications.

Il en résulte que l'harmonisation de la vie publique et sociale est une marque de confiance qui se vérifie par la mise en application des clauses du pacte social.

L'inexécution des principes du pacte social peut conduire manifestement à la collusion d'ordre juridique et sociale. Le mythe de la gouvernance politisé et instauré dans le champ du système de management public pourra également renforcer le climat de méfiance qui affecte les relations humaines.

L'absence du progrès social en Afrique s'explique par les injustices. Par principe, le développement social exige l'intégration des facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et même écologiques dans sa matrice. La construction de cette approche nécessite la moralisation de la vie publique et une prise de conscience intergénérationnelle.

En effet, le progrès social qui est perçu comme l'élément de la valorisation des conditions humaines est aujourd'hui à l'origine de plusieurs contestations sociales. L'encadrement parfois arbitraire du libéralisme a entraîné une fracture au niveau des classes sociales.

De ce fait, la mauvaise redistribution de la richesse en Afrique doit être combattu et vider de toute sa substance, ce qui permettra de promouvoir la doctrine culturelle et sociologique du génie africain qui repose sur le partage.

BIBLIOGRAPHIE :

1. Arcq, Etienne (1993), « Du pacte social au plan global », *Courrier hebdomadaire du crisp*, n° 35, p. 1-61.
2. Aïvo, Frédéric Joël (2015), « Les constitutionnalistes et le pouvoir politique en Afrique », *Revue française de droit constitutionnel*, 2015, n° 4, p. 771-800.
3. Alexis Clérel Tocqueville (2013), *De la démocratie en Amérique*, Paris : Flammarion 2004.
4. Barthe, Yannick, Callon, Michel, et Lascoumes, Pierre (2014), « *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* » Média Diffusion.
5. Bourdieu, Pierre (1986), « La force du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64, n° 1, pp. 3-19.
6. Cabanis, André et Martin, Michel, Louis (1998), « Armée et pouvoir dans les nouvelles Constitutions d'Afrique francophone » *Revue juridique et politique: indépendance et coopération*, vol. 52, no 3, p. 276-287.
7. Guglielmi, Gilles, (2008), « Penser la Science administrative dans la post modernité » LGDJ, Coll. Droit et société, 3e éd, 2008.
8. Elbaum, Mireille, « La lutte contre les inégalités sociales: Après la mise entre parenthèses, une nouvelle exigence », *Esprit (1940)*, 1995, p. 65-96.
9. Fall, Ismaila, Madior (2014), « Le renforcement de l'encadrement du Président de la République dans les régimes politiques africains, *Revue du Conseil constitutionnel*, vol. 4, p. 257.
10. Fourniau, Jean, Michel, (1997), « la portée des contestations du tgv méditerranée », dans : *écologie et politique*, vol.21, pp. 61-75.
11. Goldschmidt, Victor, « Etat de nature et pacte de soumission chez hegel », dans : *revue philosophique de la france et de l'étranger*, vo 154, 1964, pp. 45-65.
12. Jobert, Bruno (2003), « Chapitre 14 le mythe de la gouvernance dépolitisée », *Être gouverné, Études en l'honneur de Jean Leca*, Presses de Sciences Po, p. 273-285.
13. Lascoumes, Pierre (1998), « La scène publique, nouveau passage obligé des décisions ? », In : *Annales des Mines*, vol.10, p. 51-62.
14. Leaba, Oscar (2001), « La crise centrafricaine de l'été 2001 » *Politique africaine*, n° 4, p. 163-175.*
15. Miller, David (1995), « *On nationality* », Clarendon Press.
16. Mișcoiu, Sergiu, (2015), « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakai et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo présidentielisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, pp. 9-18.

17. Mișcoiu, Sergiu ; Jișa, Simona et Malela, Buata B. (2018), *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf
18. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
19. Mișcoiu, Sergiu; Kakdeu, Louis-Marie (2021), „Authoritarian clientelism: the case of the president’s ‘creatures’ in Cameroon“, in *Acta Politica*, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>
20. Molitor, Michel, Capron, Michel, Leonard, Jean-Marie, et Reman, Pierre (2006), « Les renouveaux de l’action collective », *La Revue nouvelle*, vol. 6.
21. Ponticelli, Nathanaël (2018), « la France a-t-elle encore un rôle à jouer en République centrafricaine ? » *Revue internationale et stratégique*, no 4, p. 20-31.
22. Querrien, Max (1997), « Un tournant dans la pratique de la concertation: le TGV-Méditerranée », In : *Annales des ponts et chaussées*, n° 81, p. 16-23.
23. Ridde, Valery et Haddad, Slim (2013), « Pragmatisme et réalisme pour l’évaluation des interventions de santé publique », dans : *revue d’épidémiologie et de santé publique*, vol. 61, pp. 95-106.
24. Saussier, Stéphane et Tirole, Jean (2015), « Renforcer l’efficacité de la commande publique », dans : *notes du conseil d’analyse économique*, no 3, p. 1-12.
25. Spitz, Jean-Fabien (2011), « John Rawls et la question de la justice sociale », dans : *étude*, vol. 414, n° 1, p. 55-65.
26. Somer, Murat (2007), « Defensive and liberal nationalisms, the Kurdish question and modernization/democratization » *Remaking Turkey: Globalization, alternative modernities, and democracy*, p. 103-135.
27. Tchikaya, Blaise (2008), « La charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance », dans : *annuaire français de droit international*, vol. 54, n° 1, p. 515-528.
28. Thiriot, Céline (2008), « La place des militaires dans les régimes post-transition d’Afrique subsaharienne: la difficile resectorisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, no 1, p. 15-34.
29. Tsafack, Delmas (2016), « L’Union Africaine et le maintien de la paix en Afrique: Bilan d’une décennie d’intervention » *Polis: Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 20, p. 1-2.

Site internet

http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html, [consulté le 05 mai 2022]

<http://www.ecoasso.org>, [consulté le 10 mai 2022]

<https://reseaudesjournalistesrca.wordpress.com> [consulté le 02 juin 2022]

**OPPOSITION POLITIQUE ET LUTTE POUR LA
CONQUÊTE DU POUVOIR D'ÉTAT EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO. DIAGNOSTIC D'UN
TIGRE EN PAPIER DE LA DÉMOCRATIE CONGOLAISE**

**POLITICAL OPPOSITION AND THE FIGHT FOR
POWER IN THE REPUBLIC STATE DEMOCRATIC
CONGO. DIAGNOSIS OF A CONGOLESE
DEMOCRACY'S PAPER TIGER**

Valéry Iragi Ntwali*

DOI: 10.24195/subbeuropaea.2022.1.03

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

The political opposition in Democratic Republic of Congo remains less studied in studies on the dynamics of democratic transition in this country for two reasons. It is about the omission of this component in the constitutionalist process after independence and the long duration of military government come to power by coup or armed insurrection. Consequently, this article proposes to operate three variables to study congolese political opposition. Institutional determinants (related to the party system, methods of voting systems), the legal expression of the opposition and finally, the nature and charisma of congolese opposition leaders. Anyway, the congolese political opposition has its origins in an intra-party struggle to evolve into an inter-party opposition in its fight for the conquest of state power. It remains true that on the three democratic experiences relating to the

* Valéry Iragi Ntwali is PhD student in political science at the Paris-Est University (France).

Juriste et Politiste, chercheur attaché au Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt (UR 7373 LIPHA) des Universités Paris-XII Val de Marne et Gustave Eiffel, France.
Courriel/E-mail : valerynt.iragi-ntwali@u-pec.fr

presidential elections, the congolese political, by forming electoral coalitions, managed to beat the ruling party once in the presidential elections. Nevertheless, the strategies of this opposition remain limited in terms of effectiveness because of the nature of the parties that compose it, political transhumance, the ego between its leaders in a political system combining victory in the presidential and legislative elections to govern without alchemy of cohabitation.

Keywords : opposition, struggle, conquest, power, DR Congo

INTRODUCTION

La démocratie qui a été définie jadis par l'ancien président américain comme étant « *le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple* »¹, a été vue par les participants au séminaire parlementaire de Libreville comme étant « *un droit fondamental du citoyen, qui doit être exercé dans des conditions de liberté, d'égalité, de transparence et de responsabilité, dans le respect de la pluralité des opinions et dans l'intérêt commun. Elle est fondée sur le droit de chacun de participer à la gestion des affaires publiques* »². La pluralité est mise en avant et supposerait logiquement l'existence d'une opposition politique dans un régime démocratique et dont le rôle participe à la consolidation de la démocratie³. Ce qui fait que toute étude de la « *démocratie et de ses mécanismes se trouve donc intrinsèquement liée à l'étude de l'opposition* »⁴. Si on va plus loin en reprenant les termes de Zellentin, « *l'opposition se trouve sous une forme ou une autre dans toute communauté politique et une communauté politique n'existe que dans la mesure où l'opposition est présente sous une*

¹ Abraham Lincoln cité par André Mbata Betukumesu Mangu, « Suprématie de la constitution, indépendance du pouvoir judiciaire et gouvernance démocratique en République démocratique du Congo », IDGPA, pp. 2-3, disponible sur <http://www.idgpa.org/downloads/IDGPA-French%203-Suprematie%20de%20la%20Constitution.pdf>. Consulté le 07/02/2021.

² Inter Parliamentary Union, « Statut-type de l'opposition au parlement », *Acte adopté à l'unanimité par les participants au séminaire sur les relations entre partis majoritaires et minoritaires dans les parlements africains*, Libreville, Gabon, 17-19 mai 1999, pp. 1-4, disponible sur <http://archive.ipu.org/dem-f/opposition.pdf>. Consulté le 07/02/2021.

³ Nathalie Brack et Sharo Weinblum, « Pour une approche renouvelée de l'opposition politique », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 18, n° 2, 2011, pp. 13-27, disponible sur <https://www.caim.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2011-2-page-13.htm>. Consulté le 07/02/2021.

⁴ Robert Dahl, *Polyarchies : Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press, 1971. Voir aussi Sylvie GIULJ, « Confrontation or Conciliation : the Status of the Opposition in Europe », *Government and Opposition*, vol. 16, n°4, 1981, p. 493.

forme ou une autre »⁵. De cette conception de Zellentin, l'on peut ainsi affirmer que même dans des sociétés sans ouverture démocratique, il peut y avoir une opposition.

D'ailleurs comme le relève si justement Issaka Souaré, « *durant les années de dictature des juntes militaires et des régimes à parti unique sur le continent africain, ce sont des organisations de la société civile et des associations professionnelles qui ont assuré* » le relais entre le monopartisme et le multipartisme dans la plupart des pays africains à partir de la seconde moitié des années 1980 »⁶. Parler donc d'une opposition politique va au-delà de la conception normative que cet article aborde dans les lignes qui suivent en ce qui concerne le cas particulier de la République démocratique du Congo⁷. Relevons que c'est avec raison malgré une vision limitée de l'opposition politique que l'union interparlementaire note que⁸ :

celle-ci a pour fonction principale de constituer une alternative crédible à la majorité en place. Par ailleurs, en participant au contrôle et à la critique de l'action du gouvernement, elle concourt à assurer la transparence, l'intégrité et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques et à prévenir des abus de la part des autorités publiques et des individus, assurant ainsi la défense du bien public. En effet, elle peut jouer un rôle particulièrement important dans la promotion et la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales et contribuer ainsi au bon fonctionnement de la démocratie.

Force est donc de mentionner que la vision précitée n'appréhende l'opposition politique que dans le cadre parlementaire oubliant toute autre forme variée d'opposition politique, les autres cadres d'exercice de l'opposition politique et les activités de celle-ci. L'on peut alors se poser la question de savoir si la conception normative de l'opposition politique saisie sous l'angle contemporain, exclurait nécessairement les autres formes variées de l'opposition politique ? En outre, est-ce que mener une analyse strictement politiste de l'opposition politique n'est pas un risque face à une composante de la démocratie largement saisie par le droit constitutionnel ou du moins le droit positif ? Il n'est

⁵ Gerda Zellentin, « Form and Function of the Opposition in the European Communities », *Government and Opposition*, vol. 2, n°3, 1967, p. 416-435.

⁶ Issaka Souaré, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique. La quête du pouvoir*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2017, p. 12. V. aussi : Sergiu Mişcoiu et Louis-Marie Kakdeu, „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 2021, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>.

⁷ Valéry Ntwali, *Le rôle de l'opposition politique dans une démocratie représentative. Le système multipartiste congolais*, Berlin, Ed. Universitaires Européennes, 2015, pp. 1-3.

⁸ Inter Parliamentary Union, *op.cit.*, p. 2.

pas aussi sans objet de penser qu'une opposition politique vue uniquement sous la conception normative aurait quelques limites surtout par rapport à la théorie contemporaine sur l'opposition politique et la spécificité du droit constitutionnel inhérent à chaque État.

Face à ce constat dominé par la conception normative dans les études classiques et même contemporaines sur l'opposition politique, Nathalie Brack et Sharon Weinblum font la critique selon laquelle « *les travaux portant sur ce sujet ont généralement induit une vision normative et étroite de l'opposition politique* »⁹. Ils estiment que la littérature classique et même contemporaine sur l'opposition politique ne l'ont analysé et conçue uniquement que comme une opposition parlementaire et constitutionnelle, se résumant dans une relation d'opposition Majorité/Minorité à l'intérieur du parlement¹⁰. Rejetant tout regard sur l'existence et la pertinence d'une opposition « antisystème », ou du moins extra-parlementaire considérée comme une forme déviante de l'opposition¹¹. Le présent article porte sur l'opposition politique et lutte pour la conquête du pouvoir d'État en RDC. Diagnostic d'un tigre en papier de la démocratie congolaise. Il se donne comme mission de faire comprendre la naissance et la nature de l'opposition politique dans l'histoire politique de la RDC, le rôle joué par celle-ci dans l'avènement de la démocratie dans le pays précité, sa consolidation et la lutte menée par cette opposition pour l'alternance démocratique et la conquête du pouvoir d'État.

La théorie de l'opposition politique en République démocratique du Congo

La RDC depuis son « *accession à l'indépendance en 1960 a traversé plusieurs crises politiques qui ont mis à mal la cohésion nationale et les libertés publiques, l'acceptation réciproque du pouvoir et de l'opposition a souvent fait défaut pour assurer la démocratie apaisée* »¹². Juste après l'indépendance en 1960, on a assisté à des farouches oppositions entre leaders politiques (animateurs des institutions) sur

⁹ Nathalie Brack et Sharo Weinblum, *op.cit*, p. 4.

¹⁰ *Ibid.* V. aussi : Sergiu Mișcoiu, « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 3-9.

¹¹ Philippe Norton, « Making Sense of Opposition », *The Journal of Legislative Studies*, vol. 14, n°1, 2008, p. 236-250. V. également : Sergiu Mișcoiu, « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, 2015, pp. 9-18.

¹² Valéry Ntwali, *op.cit*, p. 1.

la forme de l'État, certains ayant un penchant nationaliste avec priorisation d'un État unitaire (Lumumba et consorts) et d'autres voulaient plus d'autonomies avec le pouvoir central, c'est-à-dire un État fédéral (Kasavubu et consorts)¹³. Bien que l'on puisse parler ici d'une opposition entre leaders politiques sur la forme de l'État voulue, il est difficile pour nous de parler dans ce sens d'une vraie opposition politique, même si nous sommes dans une opposition intra-système car tous ces leaders occupaient des fonctions au sein du gouvernement, malgré le fait d'avoir une vision divisée sur la forme de l'État¹⁴.

Mobutu à travers son coup d'État intervenu en 1965 est venu apporté une sorte de stabilité institutionnelle en mettant de côté la lutte d'égo entre différents acteurs politiques indépendantistes. Il a accordé aussi une place à l'opposition parlementaire à travers le bipartisme introduit dans la constitution de 1967¹⁵ mais, celle-ci, ne tarda pas à être révisée pour instaurer un régime dictatorial à parti-État sous la houlette du mouvement populaire de la révolution (MPR). La naissance de l'opposition politique proprement dite en RDC et au Zaïre de jadis, a été le fait d'une opposition intra-parti menée par treize parlementaires, à l'intérieur même du MPR, ce qui donna naissance à l'Union pour la Démocratie et le progrès social (UDPS)¹⁶. Certains de ces treize parlementaires étaient d'ailleurs membres fondateurs du MPR¹⁷.

¹³ Isidore Ndaywel è Nziem, « Conscience africaine dans les choix subséquents de la postcolonie congolaise », Dans Nathalie Toussignant (dir), *Le manifeste conscience africaine (1956). Élités congolaises et société coloniale, regards croisés*, Presses de l'Université de Saint-Louis, Bruxelles, 2009, pp. 207-228, disponible sur <https://books.openedition.org/pusl/10415?lang=fr>. Consulté le 09/02/2021.

¹⁴ Gabi Hesselbein, « Essor et déclin de l'Etat congolais. Un récit analytique de la construction de l'Etat », *Crisis states research centre, Working papers*, 2007, pp. 1-90, disponible sur <http://www.lse.ac.uk/international-development/Assets/Documents/PDFs/csrc-working-papers-phase-two/wp21.2f-essor-et-declin-de-letat-congolais.pdf>. Consulté le 09/02/2021. Il faut d'ailleurs dire aussi qu'au niveau normatif (constitutionnel), la loi fondamentale de 1960 ne contenait aucune disposition relative à l'opposition politique, à ses missions et à ses droits, lire à ce sujet Valéry Ntwali, *op.cit*, p. 20. Voir aussi Lanotte Olivier, « Chronologie de la République démocratique du Congo/Zaïre (1960-1997) », *Violence de masse et Résistance*, Sciences Po-Paris, <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-de-la-republique-democratique-du-congo-zaire-1960-1997.html>. Consulté le 09/02/2021.

¹⁵ Art. 4 al. 1 et 2 de la Constitution de 1967 prévoyait ce qui suit : « les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Il ne peut être créé plus de deux partis dans la République ».

¹⁶ L'UDPS a été créée le 15 février 1982.

¹⁷ Voir François Lusanga Ngiele, « Vérité UDPS », documents pdf, disponible en ligne sur <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5969/3221.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Consulté le 23/02/2021. François Lusanga Ngiele est l'un de treize parlementaires qui avaient quitté le MPR et créé l'UDPS.

Il s'agissait donc d'une sorte d'opposition parlementaire car menée par treize parlementaires du parti-État au pouvoir qui s'étaient opposés à la manière de gouverner du MPR, manière qui était selon eux, contraire au manifeste de la Nselé (texte fondateur du MPR)¹⁸. L'analyse de l'opposition politique congolaise dans sa formation et le début de son existence devra à tout prix s'écarter de la conception classique à travers laquelle, la majeure partie de la littérature conçoit l'opposition comme l'acteur composé des partis représentés au parlement et ayant échoué à intégrer le gouvernement¹⁹. Bien sûr car le règne de Mobutu était dominé par un monopartisme reposant sur un parti-État. La relation majorité/minorité étant à écarter à cette époque.

En revanche, la naissance de l'opposition politique en RDC concorde bien avec la conception construite par Andeweg et Norton s'inspirant des typologies de Kings. Pour ces deux auteurs précités, il existe différents modes d'opposition parmi lesquels²⁰:

le *mode opposition*, où la minorité s'oppose à la majorité ; le *mode intra-parti* qui inclut, à l'intérieur d'un parti, une opposition à l'encontre d'une politique ; le *mode non-partisan*, qui implique différents acteurs s'unissant indépendamment de leur appartenance politique contre une politique du gouvernement ; et enfin le *mode inter-parti*, où les partis politiques en opposition atteignent un consensus sur certaines politiques spécifiques.

Cette conception a donc l'avantage d'englober toutes les formes d'oppositions politiques et le cas congolais n'y échappe pas, étant donné qu'avant sa constitutionnalisation (opposition parlementaire et extraparlamentaire)²¹, elle s'est d'abord développée au sein du parti MPR, « une opposition intra-parti ». Et dans son évolution après sa constitutionnalisation et sa lutte pour l'alternance, elle a opté pour le mode inter-parti pour parvenir à l'alternance et à

¹⁸ Selon les treize parlementaires prenant argument sur le discours de Mobutu de 1977, le MPR n'était pas un parti dictatorial mais plutôt un parti démocratique. La tendance de gouvernance dictatoriale et de restriction des libertés était donc contraire aux idéaux du parti, pour aller plus loin lire à ce sujet Mirabeau, « Lettre ouverte au citoyen président-fondateur du mouvement populaire de la révolution, président de la République par un groupe de parlementaires », document pdf, Kinshasa, novembre 1980, p. 3, disponible en ligne sur https://www.radiookapi.net/sites/default/files/2017-02/lettre_des_13_parlementaires.pdf. Consulté le 23/02/2021.

¹⁹ Yves Surel, « Le chef de l'opposition », *Pouvoirs*, Vol. 108, n°1, 2004, p. 63.

²⁰ Rudy Andeweg, « Executive-Legislative Relations in the Netherlands : Consecutive and Coexisting Patterns », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 17, n°2, 1992, p. 161-182. Voir aussi Philippe Norton, *op.cit.*, 2008, pp. 244-246.

²¹ Voir l'article 8 de la Constitution congolaise de 2006.

la conquête du pouvoir contre le régime de Joseph Kabila. Cela s'est matérialisé aussi bien par les alliances Union pour la nation congolaise (UNC) de Kamerhe et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Tshisekedi Félix après le fiasco de Genève, que par la création de la coalition LAMUKA²² dans la même lutte pour l'alternance aux élections présidentielles et législatives de 2018, sans oublier la lutte d'ensemble de ces partis d'opposition congolaise contre le troisième mandat de Joseph Kabila en 2015 et 2016. Notre ambition dans cette recherche est de proposer un cadre d'analyse de l'opposition politique congolaise qui reste moins abordée par la doctrine politique congolaise. Comprendre l'échec du processus de démocratisation en RDC, revient à questionner au-delà des régimes politiques au pouvoir, l'opposition politique, pour savoir quelle lutte celle-ci a menée ou devrait mener pour la démocratisation de la RDC ? Quels impacts ses actions ont eu sur l'alternance démocratique en RDC après l'ouverture du pays au multipartisme ? Et de quels maux souffre cette opposition politique pour arriver à des véritables alternatives de gouvernance et de consolidation du processus de démocratisation entamé théoriquement après la chute de Mobutu et le régime de transition de 1+4 ?

Pour apporter des réponses à ces questions, nous relèverons d'abord que la lutte de l'opposition intra-parti soutenue par d'autres facteurs économiques et internationaux liés à la chute du mur de Berlin et les actions des acteurs de la société civile ont participé à l'avènement de la démocratie en RD Congo. En second lieu, force sera de démontrer que le manque de réflexe, l'égo et des stratégies participent à l'échec des actions de l'opposition politique en RDC et prive de ce pays d'une véritable composante pour une réelle consolidation de sa démocratie.

MÉTHODOLOGIE

Ce travail a commencé par une phase exploratoire du sujet et la compréhension de la théorie sur le sujet pour donner la lumière à la problématique que suscite l'étude de l'opposition politique congolaise. Cela étant, différentes sources ont été mobilisées pour mener à bon port cette recherche. Nous ne nous sommes pas empêchés de faire recours à certains

²² Après les retraits des signatures du président de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) et celui de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), les autres leaders de l'opposition sont restés dans la coalition LAMUKA (Ensemble pour le changement de Katumbi, Congo na Biso de Matungulu, Mouvement de libération du Congo (MLC) de Bemba et Ecidé de Martin Fayulu etc) et ont soutenu la candidature de Martin Fayulu l'un de leurs, aux élections de décembre 2018.

travaux généraux et spécifiques publiés par différents auteurs sur la conception théorique de l'opposition politique et de manière plus particulière sur l'opposition politique congolaise. Parmi ces auteurs, nous avons recouru entre autres aux travaux de : N. Brack et Sh. Weinblum, « Pour une approche renouvelée de l'opposition politique, *RPIC*, 2011 ; P. Norton, « Making Sense of Opposition », *The Journal of Legislative Studies*, vol. 14, n°1, 2008 ; R.A. Dahl, *Polyarchies : Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press, 1971 ; R. Andeweg, « Executive-Legislative Relations in the Netherlands : Consecutive and Coexisting Patterns », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 17, n°2, 1992 ; Y. Surel, « Le chef de l'opposition », *Pouvoirs*, Vol. 108, n°1, 2004 ; Issaka Souare, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique. La quête du pouvoir*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2017 ; V. Ntwali, *Le rôle de l'opposition politique dans une démocratie représentative. Le système multipartiste congolais*, Ed. Universitaires Européennes, Berlin, 2015 ; Ph. Biyoya et R. Mukendi, « Alliances et coalitions des partis politiques en RDC. Causes et conséquences », *JAE*, 2013 ; E. Boshab, *La République démocratique du Congo : entre les colombes et les faucons. Où vont les partis politiques ?* PUC, Kinshasa, 2001.

Outre ces auteurs et leurs écrits, nous avons fait des entretiens semi-directs avec des acteurs de l'opposition politique congolaise, certains chercheurs et quelques acteurs de la société civile pour cerner avec la réalité de terrain, les difficultés que connaît l'opposition politique congolaise dans ses luttes pour l'alternance, la conquête du pouvoir et la consolidation de la démocratie en RDC. Pour traiter cette question, nous avons donc adopté une approche basée sur l'analyse de l'opposition intra-parti, inter-parti, parlementaire et extraparlémentaire. Cette démarche nous paraît adaptée car elle semble saisir l'opposition politique congolaise dans sa naissance, ses actions pour l'alternance démocratique et ses échecs dans la consolidation de la démocratie en RDC. Nous ne nous sommes pas empêchés également de chaque fois confronter les faits à la théorie existante pour éclairer nos conclusions, les expliquer et aboutir à des pistes de solution ou des préconisations susceptibles d'orienter l'opposition congolaise dans sa lutte imminente pour l'alternance, la quête du pouvoir d'État, l'État de droit et la consolidation de la démocratie en RDC.

De l'opposition intra-parti à la lutte pour la démocratie en RDC

Rappelons avant toute chose qu'une forme d'opposition politique en mode inter-parti qui suppose que les partis politiques atteignent un consensus et

forment opposition contre certaines politiques spécifiques d'un gouvernement²³ s'est formée dans les années 1960 en RDC. À ce sujet il est important d'évoquer le cas du mouvement national congolais (MNC) de Lumumba et le parti lumumbiste unifié (PALU) qui, après l'assassinat de Lumumba ont mené une farouche opposition non seulement au niveau de la chambre des représentants, mais aussi, ils ont entrepris et soutenu des mouvements rebelles à l'Est et au Centre du pays. Notons en outre qu'après cet assassinat de Lumumba, les Lumumbistes furent écartés de la commission de l'élaboration de la constitution de 1964²⁴. Ils créèrent ainsi le conseil national de libération le 03 octobre 1963 avec pour mission de s'opposer à la décision du président et renverser le gouvernement de Cyrille Adoula.

Ce conseil commença la rébellion muleliste si bien qu'en 1964, il occupait presque le 2/3 du pays. Il faut donc noter que cette opposition s'était construite par le fait des circonstances liées à l'assassinat de Lumumba, elle n'était pas parlementaire et sa lutte s'est transformée très rapidement en plusieurs mouvements armés et groupes rebelles. D'ailleurs, il sied de préciser que dans son évolution, l'opposition congolaise connaît des partis politiques qui jadis étaient des mouvements rebelles et qui se sont transformés à travers les accords de paix dont l'accord global et inclusif de Sun city de 2002-2003²⁵, les accords de Goma de 2008-2009 et les accords d'Addis-Abeba²⁶. Cette configuration de l'espace politique congolais constitue aussi la vraie raison qui fragilise non seulement l'efficacité de l'opposition politique congolaise par manque de stratégie et de culture démocratique mais aussi, l'échec du processus de démocratisation qui fait état d'un retour régulier à la guerre²⁷.

Disons d'entrée de jeu que le mécanisme mis en place par la constitution de 1967 à travers l'instauration d'un bipartisme qui a limité les partis politiques

²³ Rudy Andeweg, *op.cit*, p. 162.

²⁴ V. Ntwali, *op.cit*, p. 40.

²⁵ Par cet accord, les mouvements rebelles comme le Mouvement de libération du Congo (MLC), le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), le Rassemblement congolais pour la démocratie/Kisangani (RCD/KML), le Rassemblement congolais pour la démocratie-nationale (RCD/N) etc. sont devenus des partis politiques et d'ailleurs certains font parties de l'opposition congolaise actuelle.

²⁶ Par ces accords aussi, les mouvements rebelles comme le CNDP et le M23 se sont transformés en partis politiques.

²⁷ Valéry Ntwali et Pascal Burume, « Lois d'amnistie et retour à la paix dans la région des Grands Lacs africains : analyse d'une approche limitée à l'Est de la RDC », Dans Sergiu Miscoiu et Delia Pop-Flanja (dir), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cartii de Stiinta, 2021, p. 33.

à deux et la reconnaissance de la souveraineté populaire sont des signes qui montraient le souci de Mobutu de pouvoir réorganiser les institutions et de s'inscrire dans une perspective démocratique après son coup d'État de 1965. Malheureusement, ces acquis de la constitution de 1967 seront révisés un à un jusqu'à l'instauration d'un parti unique dont les institutions avaient prééminence à celles de l'État zaïrois de l'époque. Ce tripatouillage constitutionnel s'est réalisé à la suite de 17 révisions constitutionnelles à partir des années 1970²⁸. C'est d'ailleurs face à cette dérive dictatoriale du régime du mouvement populaire de la révolution (MPR) que treize parlementaires s'étaient opposés au sein du même parti MPR à travers une lettre adressée au président fondateur Mobutu²⁹. Une opposition au sein du MPR s'est donc constituée et a donné naissance à la création de l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). La lutte de ce parti, ensemble avec d'autres forces vives de la nation a poussé Mobutu au retour vers le multipartisme et à la démocratie³⁰. Il devient alors important de savoir si l'opposition sous le guide de l'UDPS a pu profiter de cet affaiblissement du dictateur ?

Un retour au multipartisme et non pas un retour à la démocratie tribulaire d'une opposition sans reflexe

Le processus du retour au multipartisme en RDC a été déclenché en date du « 24 avril 1990 en République du Zaïre, lorsque le président Mobutu Sese Seko a annoncé une série de réformes. Cette annonce a marqué la fin du régime de parti unique, l'ouverture au multipartisme à trois, la séparation des pouvoirs, le pluralisme syndical, la fixation d'une période de transition, etc. »³¹ Dans ce cadre, le président accepta³² :

l'initiative de l'opposition de convoquer le 15 juillet 1991 la conférence nationale souveraine (CNS). Celle-ci, a regroupé plus de 2000 délégués des partis politiques, d'organisations de la société civile et de divers groupements socio-professionnels. L'acte portant dispositions constitutionnelles relatives à la période de transition, adopté par la CNS le 4 août 1992, fut le premier texte de

²⁸ Valéry Ntwali, *Limitation des mandats présidentiels en Afrique. Genèse, évolution et défis dans la Région des Grands Lacs Africains*, Paris, Connaissances et savoirs, 2021, p. 46.

²⁹ Papin N'zouluni et Valéry Ntwali, *Droit ou faveur ! République démocratique du Congo, État philanthropique où le peuple vit des dons*, Paris, Edilivre, 2021, p. 240.

³⁰ Voir l'ensemble d'actions, pressions ayant poussé à la convocation de la Conférence nationale souveraine de 1991 au Zaïre de Mobutu, pour aller plus loin, lire à ce sujet, Papin N'zouluni et Valéry Ntwali, *op.cit*, p.242.

³¹ Mutamba Makombo, « message du président Mobutu à la nation, le 24 avril 1990 », Dans *L'histoire du Congo par les textes*, Tome III : 1956-2003, Kinshasa, Ed. Universitaires Africaines, pp.447-452.

³² Valéry Ntwali, *op.cit*, p. 24.

l'histoire constitutionnelle du Congo à avoir fait l'objet d'une large discussion et d'un débat auquel ont participé des personnes de divers horizons du pays.

La pression de l'opposition et des forces vives de la nation a donc payé pour ce retour au multipartisme. Ajouté à cela, le contexte international dominé par la chute du mur de Berlin et le discours de la baule. Mais en réalité, cette opposition politique n'a pas si réellement abouti à l'affaiblissement total du dictateur Mobutu. D'autant plus qu'en date du 24 avril 1990, Mobutu annonçait qu'il prenait congé de son MPR, la conséquence au regard de la constitution qui était en vigueur est qu'il avait automatiquement quitté le pouvoir sur le plan constitutionnel étant donné que « *le président du MPR, était de droit président de la République* »³³, quitter le MPR, impliquait directement la perte de la présidence de la République. Malheureusement, l'opposition avait manqué de réflexe stratégique pour sauter sur l'occasion et implanter directement une réelle démocratie, étant donné que le peuple avait déjà désavoué totalement Mobutu et son régime. La Constitution qui fut adoptée par la conférence nationale souveraine n'aura pas également grand succès.

Conséquence, les résolutions de la CNS ont maintenu Mobutu président jusqu'à l'installation du nouveau président élu³⁴, avec un premier ministre de l'opposition élu par la CNS et, un haut conseil parlement de transition mis en place par la CNS³⁵. Usant de³⁶ :

tout comme stratégie pour faire échouer la pression aussi bien de l'opposition que de la société civile, Mobutu a nommé Faustin Birindwa comme premier ministre, en lieu et place de Tshisekedi de l'opposition issue des élections de la CNS et refusa de promulguer l'acte constitutionnel de la transition adopté par la CNS. Dans son conclave, il élaborait plutôt l'acte constitutionnel harmonisé qu'il promulgua le 2 avril 1993. Le pays s'est ainsi trouvé dans une confusion totale avec deux Constitutions, deux gouvernements et deux parlements.

C'est dans cette situation d'échec du retour de la démocratie et à l'ordre constitutionnel, que Laurent Désiré Kabila prendra le pouvoir par les armes sous

³³ D'après l'article 9 de la loi constitutionnelle n°74-020 du 15 août 1974, « le Président du MPR devient de droit Président de la République et détient la « plénitude du pouvoir » : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ».

³⁴ Cette formule sera reprise par la Cour constitutionnelle congolaise en 2016 pour permettre à Joseph Kabila de rester au pouvoir deux ans au-delà de son mandat.

³⁵ « Économie générale des textes constitutionnels de la RD Congo », document pdf, p. 10, disponible sur http://lcweb5.loc.gov/glin/jurisdictions/Democratic_Republic_of_the_Congo/pdfs/221325-226885.pdf. Consulté le 26/04/2020.

³⁶ Valéry Ntwali, *op.cit.*, p. 44.

le guide de l'alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Cette prise de pouvoir par Kabila ne donnera pas également des opportunités à l'opposition politique et à ses activités car Laurent désiré Kabila va également s'inscrire dans une posture dictatoriale au même titre que son prédécesseur Mobutu. La constitutionnalisation véritable de l'opposition politique n'interviendra qu'à travers la transition de 2003 et sa formalisation par la constitution du 18 février 2006 à travers un référendum de 2005.

La constitutionnalisation de l'opposition politique en RDC et le boycott de l'UDPS. La compétition électorale abandonnée aux anciens rebelles

Le dialogue intercongolais qui a facilité le retour à la paix en RDC a produit plusieurs conséquences aussi bien sur le plan politico-institutionnel que juridico-constitutionnel³⁷. Ce moment reste particulier et unique dans l'histoire politique et constitutionnelle de la RDC. Au niveau politique et institutionnel, ce dialogue a donné lieu à un gouvernement unique au monde bien qu'étant de la nature des gouvernements de largement union nationale et de consensus dans la théorie politique³⁸. Le Congo a donc connu un président avec quatre vice-présidents. Parmi ces quatre vice-présidents deux étaient issus des mouvements rebelles (Jean-Pierre Bemba du MLC et Azarias Ruberwa du RCD), un issu de l'ancien gouvernement de Joseph Kabila à savoir hérodia Abdoulay Ndombasi et un autre venant de l'opposition non-armée, en la personne d'Arthur Zahidi Ngoma. Il est à noter que la vraie opposition conduite par Étienne Tshisekedi et son UDPS a boycotté ce processus de transition et n'a donc pas participé à ce gouvernement de large union nationale communément appelé gouvernement de 1+4 issu de l'accord global et inclusif de 2002-2003, arguant que ce gouvernement était un gouvernement des rebelles³⁹.

Au niveau constitutionnel, l'opposition politique a obtenu une reconnaissance de son existence et celle de ses activités. Le constituant de transition de 2003 a même donné un caractère sacré à l'existence de l'opposition

³⁷ Voir l'accord global et inclusif sur la transition en RDC, point 3 (les principes de la transition).

³⁸ Il s'agit d'une « coexistence au sein d'un gouvernement des ministres issus du parti au pouvoir et d'autres provenant de l'opposition politique ou armée », pour aller plus loin, lire à ce sujet Henry-Marcellin Dzouma-Nguelet, « Réflexions sur une forme particulière de gouvernement : les gouvernements d'union nationale », *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, 2010, 11(3), pp. 52-79. <http://www.annalesumng.org/index.php/sjp/article/viewFile/163/146>. Consulté le 05/12/2021. Voir aussi, Th. Holo, « Les défis de l'alternance démocratique en Afrique », *Actes de la Conférence internationale*, Cotonou, 23 au 25 février 2009, pp. 38-39.

³⁹ Valéry Ntwali, *op.cit.*, p. 44.

politique⁴⁰. Mais il est aussi important de mentionner que l'exercice des missions de l'opposition politique dans pareil environnement était très difficilement concevable étant donné que ce gouvernement de transition était issu d'un consensus et non d'une élection. Presque tous les partis politiques, mouvements sociaux, groupes rebelles étant associés à la gestion du pays à tous les niveaux du pouvoir.

Cette transition avait entre autres objectifs de mettre fin à la guerre, de doter la RDC d'une constitution votée par référendum et d'aboutir à l'organisation des élections libres et transparentes à tous les niveaux. Bien qu'elle ait connu un rallongement de délai par rapport au délai initial, celle-ci, est aboutie à l'adoption de la constitution du 18 février 2006 après le référendum de 2005⁴¹ et à l'organisation des élections démocratiques (l'élection présidentielle, les législatives nationales et provinciales)⁴². Toutefois, les élections locales n'ont pas été organisées et cela jusqu'à ce jour. Ce qui fait que la décentralisation posée par la Constitution de 2006 connaît des sérieux problèmes dans sa mise en œuvre. Les autorités locales sont toujours nommées et n'ont pas de légitimité démocratique⁴³.

La constitutionnalisation véritable de l'opposition politique a été réalisée par la constitution de 2006 en ces termes : « *l'opposition politique est reconnue en République Démocratique du Congo. Les droits liés à son existence, à ses activités et à sa lutte pour la conquête démocratique du pouvoir sont sacrés. Ils ne peuvent subir de limites que celles imposées à tous les partis et activités politiques par la Constitution et la loi* »⁴⁴. L'intérêt porté à l'opposition par le constituant de 2006 se manifeste par le caractère sacré de ses droits. Il écarte toute limitation non justifiée de l'existence des droits et missions de l'opposition politique en RDC. La limitation ne pouvant intervenir que si elle concernerait tous les partis et activités politiques. Cette sacralité offerte aux droits de l'opposition, entraîne une sorte de rigidité dans leur révision. La même constitution de 2006 renvoie à une loi organique qui puisse déterminer de manière claire et détaillée les droits, les activités et l'organisation

⁴⁰ Voir l'article 11 de la Constitution congolaise de transition du 04 avril 2003.

⁴¹ Nous devons rappeler que l'UDPS à travers son leader Étienne Tshisekedi avait appelé également au boycott de ce référendum constitutionnel de 2005.

⁴² Voir accord global et inclusif (les objectifs de la transition point 4), disponible sur https://www.justiceinfo.net/media/k2/attachments/RDC/Accord_global_transition_rdc_2003.pdf. Consulté le 02/05/2021.

⁴³ Valéry Ntwali et Charlene Maneno, *Les défis de la décentralisation en République démocratique du Congo*, Edilivre, Paris, 2022, en cours de publication, p. 3.

⁴⁴ Voir les prescrits de l'article 8 de la Constitution congolaise du 18 février 2006.

de l'opposition politique en RDC⁴⁵. Au niveau de la compétition électorale de 2006 particulièrement l'élection présidentielle, celle-ci, a eu la particularité d'être abandonnée aux anciens rebelles malgré la participation d'autres acteurs mineurs de la société civile et de l'opposition.

Le boycott du processus électoral par l'UDPS en 2006 : une erreur stratégique de l'opposition congolaise

L'opposition congolaise n'a pas saisi l'occasion historique des premières élections démocratiques et transparentes organisées après la chute du régime Mobutu à travers la guerre de l'AFDL et la deuxième guerre menée par les anciens alliés de Laurent désiré Kabila⁴⁶. Non seulement l'UDPS qui était le principal parti d'opposition a appelé au boycott du référendum pour le vote de la Constitution de 2006, mais aussi, elle a boycotté les élections qui sont venues mettre fin au processus de transition déclenché en 2003⁴⁷. Il est alors important de voir si cette stratégie avait de raison d'être actionnée à cette époque décisive de l'histoire démocratique de la RDC ? Mais également déjà savoir son efficacité dans un processus électoral ? Le boycott de l'UDPS a eu comme effet, d'abandonner l'espace politique et institutionnel issu de ces élections de 2006 aux anciens mouvements rebelles transformés de manière opportuniste en partis et regroupements politiques.

Bratton (1998)⁴⁸ considère le boycottage des élections comme étant « *l'une des stratégies à laquelle ont généralement recours les partis d'opposition en Afrique, tout comme ailleurs dans les pays en voie de démocratisation* »⁴⁹. Il est vrai comme le note l'auteur précité que le boycott est une stratégie des partis d'opposition, mais il est important de comprendre la nature et l'environnement politique qui pousse ces partis d'opposition à faire recours au boycott qu'aux autres stratégies pour du moins conquérir le pouvoir d'État. Avant de ressortir quelques éléments susceptibles d'expliquer pareil environnement politique, il est primordial de

⁴⁵ Il s'agit de la loi portant statut de l'opposition politique qui a été adoptée en respect à cette disposition constitutionnelle en 2007. Mais il est malheureusement déplorable de constater que les acquis et avantages de cette loi, n'ont toujours pas bénéficié à l'opposition politique congolaise en raison aussi bien des crises en son sein que des stratégies concoctées par le régime au pouvoir.

⁴⁶ Dominique Kenge Mukinayi et Sergiu Miscoiu, « Rétroactes du conflit congolais et regard sur ses causes », *Studia UBB, Europaea*, LXV, 2, 2020, p. 106.

⁴⁷ Valéry Ntwali, *op.cit.*, p. 44.

⁴⁸ Michel Bratton, « Second elections in Africa », *Journal of Democracy*, Vol. 9, n° 3, 1998, pp. 51-66.

⁴⁹ Michel Bratton (1998) cité par Issaka Souré, *op.cit.*, p. 157.

préciser que (Linberg, 2006)⁵⁰ « fournit des données d'après lesquelles au moins un principal parti d'opposition a boycotté les élections. Ces données chiffrées vont respectivement entre 34 et 29% des élections présidentielles et législatives en Afrique entre 1989 et juin 2003 »⁵¹. Bien que ces données ne contiennent pas la réalité congolaise par rapport au boycottage des élections présidentielles et législatives, elles ont l'avantage de montrer l'existence de ce phénomène en Afrique et l'intérêt qu'ont certains grands partis d'opposition à y faire recours comme stratégie politique en période électorale.

Il reste alors important de donner le sens et le contenu de ce que peut être le boycottage électoral, avant de ressortir ses éléments précurseurs en termes de raisons ou motifs qui poussent l'opposition politique à y faire recours. De ce fait, Jean-aimé Ddjock perçoit le boycottage électoral comme « une forme d'abstention volontaire, collective et publiquement concertée »⁵². Pour Beaulieu cité par Issaka Souaré, « il y'a boycottage électoral lorsqu'un ou plusieurs partis d'opposition refusent publiquement de participer à une élection en guise de protestation »⁵³. Dans cette dernière définition donnée par Beaulieu, l'idée de contestation est clairement ressortie. Ce qui veut dire que certains éléments préjudiciables à des élections et qui sont relatifs à la préparation du fichier électoral, à la préparation de la fraude électorale par le parti au pouvoir, au truquage, le découpage des circonscriptions électorales, au contrôle des organismes d'organisation et gestion des élections en l'occurrence les commissions électorales nationales indépendantes, l'utilisation abusive des services de sécurité et des médias publics au service de la propagande et de la campagne électorale du parti au pouvoir, l'inféodation des cours constitutionnelles etc.⁵⁴ Tous ces éléments mis ensemble, poussent une opposition politique qui constate que ses chances de l'emporter sont tristement réduites, à faire recours à la stratégie de boycott électoral. Cela était-il alors le cas pour l'UDPS en 2006 ?

⁵⁰ Steffan Lindberg, « Tragic protect : why do opposition parties boycott elections ? », Dans Andreas Schedler (dir), *Electoral authoritarianism : the dynamics of unfree competition*, Boulder et Londres, Lynne Rienner, 2006, pp.149-163.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Jean-Aimé Ndjock, *Le boycott électoral en Afrique subsaharienne*, Mémoire de DEA, Institut d'études politiques de Lyon, 1999, p. 8.

⁵³ Emily Ann Beaulieu, *Protesting the contest : election boycott around the world, 1992-2002*, Thèse de doctorat en Science politique, Université de Californie, San Diego, 2006, cité par Issaka Souaré, *op.cit.*, p. 158.

⁵⁴ Valéry Ntwali, « L'application du droit électoral par le juge constitutionnel. Un rendez-vous manqué pour l'État de droit en Afrique centrale », *Studia Europaea*, Vol. 64, n°2, 2019, pp. 327-358. <https://search.proquest.com/openview/ae09f743ebe569f10293d2b2e9732477/1.pdf?pq-origsite=gscholar&cbl=40136>. Consulté le 04/05/2021.

L'inefficacité de cette stratégie relativement à ses effets sur la consolidation de la démocratie et l'alternance au pouvoir reste moindre à tel enseigne que certains auteurs la considèrent comme étant « *une ruse qu'emploient les partis d'opposition pour masquer leur faiblesse et sauver la face sachant qu'ils perdront la course de toutes les façons. Ces propos peuvent être nuancés dans la mesure où le boycottage est dû à beaucoup d'éléments d'imperfection dans la conduite du jeu électoral* »⁵⁵. Pour le cas de l'UDPS en 2006, il serait difficile d'adhérer à cette thèse du boycott comme stratégie de la ruse étant donné qu'au pouvoir il y'avait pas à cette époque, un parti politique ou un groupement politique solide relativement à l'encrage sociologique, régional et national. Il s'agissait d'un gouvernement de transition dominé par plusieurs partis aux intérêts divergents et qui n'étaient pas en coalition. D'ailleurs à ce moment l'UDPS était le seul parti politique qui pouvait jouir des avantages liés à l'encrage sociologique, son ancienneté mais aussi sa nature et son expérience démocratique, étant le seul grand parti d'opposition qui n'était pas à cette époque issu d'une métamorphose d'un mouvement rebelle à l'instar du MLC, du RCD, RCD/KML⁵⁶ etc., et le PPRD⁵⁷ du président Joseph Kabila créé pour lui donner une assise partisane par plusieurs anciens de l'AFDL et compagnons de son père Laurent désiré Kabila, après sa démobilisation.

Ce boycott de l'UDPS et son mot d'ordre donné à l'endroit de ses partisans et à l'ensemble du peuple congolais pour le rejet du référendum de 2005 étaient à notre avis des graves erreurs stratégiques de l'opposition congolaise incarnée par ce grand parti politique au regard des résultats flous auxquels devrait aboutir cette démarche. Le processus de transition était à la fin et son aboutissement devait se solder par le vote d'une nouvelle constitution et l'organisation pour la première fois des élections démocratiques et transparentes

⁵⁵ Beaulieu et Lidberg cités par Issaka Souare, *op.cit*, p. 158.

⁵⁶ Ces partis qui s'étaient créés à la suite de la métamorphose des groupes rebelles n'avaient d'ailleurs pas le soutien des populations de territoires et provinces qu'ils occupaient tant que mouvement rebelles, ceux-ci s'étant illustrés dans des graves violations des droits de l'homme et les pillages systématiques des biens de la population et de l'État. Le résultat des élections de 2006 l'a d'ailleurs démontré. Ces partis politiques n'ont pas vraiment été votés dans les régions qu'ils occupaient à l'exception de certains qui ont joué sur la fibre ethnique tel que le RCD/KML de Mbusa Nyamwisi. Le RCD par exemple qui occupait une grande partie du territoire, n'a pas fait grand succès à ces élections.

⁵⁷ Pamphile Mabilia Mantuba-Ngoma, *Les élections dans l'histoire politique de la République démocratique du Congo (1957-2011)*, Kinshasa, Édition du Konrad Adenauer Stiftung, 2013, pp. 63-65.

https://www.kas.de/documents/275840/5293160/KAS_Les+%C3%A9lections+dans+1%27histoire+politique+de+la+RDC+1957-2011.pdf/1090662f-ac51-4d1c-ebc3-81f6af3be17a?t=1568495025033. Consulté le 07/05/2021.

en RDC, et à l'appui de ce rejet et boycott, l'UDPS n'avait rien proposé⁵⁸. Cette stratégie de l'UDPS ne pouvait non seulement empêcher la fin de cette transition encore que sa continuité ne l'arrangeait à rien, n'y étant pas partie prenante mais aussi et surtout, l'UDPS s'est écartée logiquement pendant toute la législature des institutions de la République donnant ainsi l'occasion aux anciens partis rebelles d'occuper la place de l'opposition parlementaire sans aucune expérience démocratique après les élections de 2006⁵⁹.

Il est aussi important de dire que l'UDPS ne semble pas avoir tenu compte de la position de la communauté internationale qui était déterminée à accompagner la RDC dans sa sortie de crise et parvenir à la réunification du pays et l'installation d'un véritable régime démocratique⁶⁰. La prise en compte de cet enjeu international pouvait au moins permettre à l'UDPS de ne pas s'écarter de cette opportunité historique de la construction de la démocratie en RDC. À ce titre, la mission d'observation électorale de l'Union Européenne en RDC avait noté que :

l'UDPS s'est appuyée sur une critique des dispositions du projet de Constitution perçues comme préjudiciables à la souveraineté nationale pour formuler une critique radicale du processus électoral. Mobilisée contre la première prolongation de la transition, elle a tenté de faire la preuve du rejet populaire de la transition en appelant au boycott de l'enregistrement des électeurs. La Constitution, même acceptée par référendum, aurait ainsi manqué de l'assise populaire nécessaire à sa crédibilité, rendant indispensable selon l'UDPS, une renégociation et une éventuelle réintégration du parti d'Étienne Tshisekedi dans les institutions de transition⁶¹.

L'on se rend donc compte qu'après l'échec du rejet de la Constitution par l'UDPS, celle-ci a même sollicité sa réintégration dans les institutions de transition évoquant le dépassement du délai de la transition. Ce qui lui a été

⁵⁸ Voir Mission d'observation électorale de l'UE en RDC, Rapport final de 2006, p. 14. http://www.eods.eu/library/FR%20DR%20CONGO%202006_fr.pdf. Consulté le 07/05/2021.

⁵⁹ Cette opposition parlementaire était plus dominée par le Mouvement de Libération du Congo (MLC) ancien mouvement rebelle de Jean-Pierre Bemba qui était jadis soutenu par l'Ouganda.

⁶⁰ Disons que les élections de 2006 et la transition de 2003 étaient très bien soutenues par la Communauté internationale dont l'UE, l'ONU et plusieurs autres partenaires de la RDC. Ce soutien a été mis en œuvre à travers le « Projet d'Appui au processus électoral au Congo(APEC) géré par le PNUD avec l'aide de la division électorale de la MONUC », pour aller plus loin voir Mission d'Observation électorale de l'UE en RDC, Rapport final de 2006, p. 7.

http://www.eods.eu/library/FR%20DR%20CONGO%202006_fr.pdf. Consulté le 07/05/2021.

⁶¹ Voir Rapport de la Mission d'observation électorale de l'UE en RDC, *op.cit*, p. 14.

refusé avec raison bien sûr car, ça viendrait mettre à mal les équilibres politiques déjà constitués depuis l'accord global et inclusif que ce même grand parti de l'opposition avait boycotté. C'est donc ce double raté stratégique qui va pousser l'UDPS au boycott des élections présidentielles et législatives de 2006. Il faut donc noter qu'après ces élections le parti a connu un sérieux problème dans sa capacité de mobilisation de la rue pour pouvoir faire poids au pouvoir de la Majorité présidentielle de Joseph Kabila qui a gagné ces élections.

L'option d'une opposition extraparlementaire sans impact sur le jeu politique national et le débauchage de l'opposition parlementaire inexpérimentée

Le boycott des élections de 2006 par l'UDPS l'a poussé directement vers la voie d'une opposition extraparlementaire, l'un de cadres d'expression et d'exercice de l'opposition politique d'après le droit positif congolais. Revenant à ce cadre juridique applicable à l'opposition politique en RDC, il est à noter que la loi de 2007 portant statut de l'opposition politique en RDC prévoit deux cadres d'exercice de l'opposition politique⁶². Un cadre parlementaire, c'est-à-dire une opposition qui participe dans les institutions en l'occurrence les chambres parlementaires au niveau national, provincial, ou local⁶³. Et le cadre extraparlementaire qui fait référence à une opposition politique qui se refuse de participer dans les institutions ou de faire son opposition au sein des chambres parlementaires. À ce sujet, deux possibilités peuvent pousser à l'existence d'une opposition extraparlementaire. Le boycott électoral et l'échec total pour les partis politiques de l'opposition de faire élire des parlementaires au sein des chambres législatives⁶⁴.

⁶² Voir l'article 2 al. 1 de la loi de 2007 portant statut de l'opposition politique en RDC. D'après les prescrits de l'article 2 de la loi précitée, « il faut entendre par opposition politique le parti ou le regroupement des partis politiques qui ne participent pas à l'exécutif et/ou ne soutiennent pas son programme d'action au niveau national, provincial, urbain, municipal ou local. L'opposition politique est parlementaire ou extraparlementaire selon qu'elle exerce au sein ou en dehors d'une assemblée délibérante ». Pour plus de détails, voir <http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20Public/Divers/loi.07.008.04.12.07.htm>. Consulté le 08/05/2021.

⁶³ Il est toutefois important de noter que dans le régionalisme constitutionnel congolais, un parti ou regroupement politique peut se trouver dans certaines provinces à l'opposition et dans d'autres provinces, constituer la majorité, selon qu'il parvient à avoir la majorité dans une assemblée provinciale, assemblée qui peut élire un gouverneur issu de ce parti et ou regroupement politique. Les mêmes prescrits de l'article 2 précité restent d'application dans la mesure où ce parti en question constituera la majorité et fera face à une opposition parlementaire ou extraparlementaire au sein de la province concernée.

⁶⁴ Nathalie Brack et Sharo Weinblum, *op.cit*, p. 20.

Chacun de ces deux cadres d'exercice de l'opposition politique a ses avantages et ses inconvénients par rapport à l'influence de l'opposition politique sur le jeu démocratique et l'efficacité de ses actions sur les politiques du gouvernement en place. Le législateur et le constituant congolais ont levé une option sérieuse en sacralisant les droits de l'opposition dont toute révision dans le sens d'en restreindre l'étendue et l'efficacité constituerait une régression démocratique et une violation de la constitution⁶⁵. C'est donc à juste titre que l'exposé de motifs de la loi de 2007 portant statut de l'opposition politique en RDC pose un certain équilibre entre les droits et devoirs de la majorité au pouvoir et ceux de l'opposition. Il est ainsi indiqué que « *les droits et devoirs de l'opposition sont codifiés suivant un équilibre qui reconnaît d'une part à la majorité le droit constitutionnel de gouverner dans un climat apaisé, et à l'opposition politique, d'autre part, le droit de critiquer l'action gouvernementale et de contribuer ainsi à l'amélioration de la conduite des affaires de l'État* »⁶⁶. L'opposition peut donc être parlementaire ou extraparlementaire.

Par rapport au débauchage des cadres de l'opposition, force est de relever que les élections de 2006 gagnées par la coalition de Joseph Kabila venue en tête au deuxième tour devant le MLC de Jean-Pierre Bemba ont donné une configuration de l'espace politique congolais dont le MLC de Bemba était la grande force de l'opposition parlementaire, l'UDPS la grande force de l'opposition extraparlementaire et la coalition au pouvoir dominée par le PPRD de Joseph Kabila et alliés. Pour s'assurer une stabilité dans la gouvernance et un contrôle presque total des chambres parlementaires, la Majorité présidentielle sous Joseph Kabila a procédé à un débauchage systématique et stratégique des cadres de l'opposition parlementaire (MLC) et certains cadres de l'opposition extraparlementaire (UDPS) frustrés par la stratégie de boycott d'Étienne Tshisekedi⁶⁷. Trois raisons peuvent expliquer la facilité dont a eu la majorité

⁶⁵ Lecture combinée de l'article 8 de la Constitution congolaise et l'article 6 de la loi de 2007 portant statut de l'opposition politique en RDC.

⁶⁶ Voir l'exposé des motifs de la loi n° 07/008 du 4 décembre 2007 portant statut de l'opposition, J.O, RDC, 48^{ème} année, numéro spécial du 10 décembre 2007. <http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20Public/Divers/loi.07.008.04.12.07.htm>. Consulté le 08/05/2021. Voir aussi Valéry Ntwali, *op.cit.*, p. 49.

⁶⁷ L'on doit préciser que certains de ces cadres de l'opposition débauchés ont été nommés à des postes politiques comme ministres, personnels diplomatiques, personnels politiques de cabinets politiques ou encore attachés à la présidence de la République. Le MLC de Jean-Pierre Bemba en a payé le grand prix. Ce parti pourtant leader de l'opposition parlementaire après les élections de 2006 a été vidé presque de toute sa crème, allant de Théophile Mbemba, Yves Kisombe etc à Olivier Kamitatu. L'UDPS incarnant l'opposition extraparlementaire a été aussi fortement touchée à travers le débauchage de ses frustrés qui ont aussi adhéré à la mouvance présidentielle. Cette attitude politique fait concrètement allusion à ce que le Professeur Jacques Djoli appelle la transhumance politique,

présidentielle sous Joseph Kabila dans sa stratégie de débauchage des cadres de l'opposition congolaise toute tendance confondue. D'abord, l'arrestation, le transfèrement et la condamnation⁶⁸ réussie de Jean-Pierre Bemba leader de l'opposition parlementaire à la CPI. En second lieu, les avantages à recevoir après être débauché⁶⁹ et enfin, la frustration liée au boycott des élections de 2006 après plus de 30 ans de lutte dans une opposition extraparlamentaire en ce qui concerne les cadres de l'UDPS.

Une pratique de la transhumance politique a donc été normalisée par la majorité au pouvoir sous Joseph Kabila. Cela a donc constitué l'une des raisons de l'affaiblissement de l'opposition politique congolaise, qui déjà dans la configuration des élections de 2006 était constituée des partis politiques inexpérimentés sur le plan de la culture démocratique et parlementaire en ce qui concerne l'opposition parlementaire. Des partis politiques métamorphoses des mouvements rebelles devenus plaques tournantes de l'opposition parlementaire congolaise. Parlant des effets de la transhumance politique concrétisée par le débauchage sous Joseph Kabila (MP) et aujourd'hui sous Félix Tshisekedi (Union sacrée), Benjamin Boumakani note que celle-ci est :

un fléau pour la démocratie en Afrique, en ce qu'elle instrumentalise les élus en quête de quelques avantages matériels et de promotion politique, affaiblit les oppositions dont les élus sont à la merci des majorités au pouvoir, fragilise les équilibres et les contrepoids nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie, cultive et entretient l'immoralisme en politique⁷⁰.

Sur le plan constitutionnel comme le relève d'ailleurs l'auteur précité, plusieurs constituants africains dont celui de la RDC, ont essayé d'apporter des réponses à cette pratique de la transhumance politique des parlementaires en sanctionnant tout changement ou démission du parti dont il a reçu l'investiture en cours de législature pour un autre parti par une déchéance et la perte du siège

qualifiée également de nomadisme politique, pour aller plus loin, lire à ce sujet, Benjamin Boumakani, « La prohibition de la transhumance politique des parlementaires. Étude de cas africains », *Revue française de droit constitutionnel*, 2008/3(n°75), pp. 499-512.

⁶⁸ Condamnation de Jean-Pierre Bemba à 18 ans d'emprisonnement en première instance par la CPI le 21 mars 2016. Pour aller plus loin, lire à ce sujet Ghislain Mabanga, « Affaire Bemba : la CPI fixe les critères d'appréciation de la responsabilité pénale du chef militaire et du supérieur hiérarchique », *La Revue des droits de l'homme*, 2016, pp.1-20. <http://journals.openedition.org/revdh/2072>. Consulté le 19/12/2021.

⁶⁹ Les débauchés étaient nommés à des postes politiques (ministères ou dans des cabinets politiques) ou encore au sein des missions diplomatiques.

⁷⁰ Benjamin Boumakani, *op.cit.*, p. 500.

de député concerné et son remplacement par son suppléant⁷¹. Cette solution du constituant ne semble pas toutefois, encadrer et limiter toutes les formes de transhumances politiques dans la mesure où, la sanction relative à la perte de siège ne marche pas ou ne peut même pas marcher pour les politiques membres de l'opposition extraparlamentaire qui eux, n'ont pas de siège à perdre. En plus, pour ce qui est de la RDC, la stratégie de dédoublement des partis politiques est venue neutraliser cette sanction liée à la perte du siège⁷². Il faut dire que jusqu'aujourd'hui, aucune solution légale n'est prévue dans le droit positif congolais pour mettre fin à cette pratique non orthodoxe de dédoublement de partis politiques. Il y'a donc un véritable besoin de bien réglementer le domaine des partis politiques pour y introduire des véritables notions d'éthique politique susceptibles de mettre fin à cette transhumance politique qui peut d'ailleurs toucher aussi bien une opposition parlementaire comme celle extraparlamentaire. Il en est de même pour le débauchage qui est la stratégie de pêcher des gros poissons de l'opposition aussi bien parlementaire qu'extraparlamentaire pour les amener à intégrer le parti au pouvoir et paricochet le gouvernement en pleine législature.

Avantages et désavantages d'une opposition parlementaire et ou extraparlamentaire

Nous l'avons relevé précédemment, l'opposition surtout dans la conception normativité et positiviste peut être parlementaire ou extraparlamentaire selon les possibilités qui lui sont accordées par le législateur pour l'exercice de ses missions. Pour le cas de la RD Congo, le législateur a opté pour les deux cadres. Ceci constitue un encadrement juridique adéquat car le législateur évite

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Le régime de Joseph Kabila a recouru à cette pratique de dédoublement des partis politiques pour contourner la sanction de perte de siège et matérialiser le débauchage dans la consolidation de sa majorité au pouvoir. On se rappellera les épisodes AFDC-Nené Nkulu et AFDC-Lukwebo, MSR-Rubota (Majorité) et MSR-Pierre Lumbi (Opposition) etc. plus récemment, dans la constitution illégale en pleine législature de la Majorité Union sacrée sous Félix Tshisekedi, celui-ci aussi a recouru à cette stratégie de dédoublement des partis politiques. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui des groupes parlementaires FCC-Opposition (partis restés fidèles à Joseph Kabila) et FCC-Union sacrée qui sont du côté de Félix Tshisekedi, alors que ces députés ont été élus sous les couleurs des partis politiques FCC de Joseph Kabila. La particularité dans la pratique politique congolaise est que les erreurs du pouvoir passé ou du régime précédent sont généralement répétées par le régime suivant. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir l'attitude dictatoriale adoptée par Laurent désiré Kabila après la chute du régime dictatoriale de Mobutu. La transhumance et débauchage pratiqués au quotidien par le régime de Joseph Kabila et repris aujourd'hui dans leur intégralité et sans commune mesure par le régime de Félix Tshisekedi.

alors ici, le mauvais préjugé qui pourrait peser sur une opposition extraparlamentaire qui refuserait d'intégrer les institutions parlementaires (le cadre parlementaire). Il donne donc le choix à l'opposition de choisir selon elle, le cadre qui lui semble plus approprié pour pouvoir arriver efficacement à l'exercice de ses missions dans une démocratie. Il est dès lors impossible pour un parti politique et ou pour une opposition politique, d'utiliser à la fois le cadre parlementaire et extraparlamentaire. La clarté du législateur congolais et son besoin d'encadrement des activités et missions de l'opposition obligent cette dernière à faire obligatoirement un choix de l'un des cadres prévus pour l'exercice de ses droits et de ses missions. Il sied alors de ressortir en des termes précis, les mérites et les inconvénients d'une opposition qui est parlementaire ou extraparlamentaire dans le jeu démocratique.

Le choix de participer dans les institutions : opposition parlementaire

Le système représentatif matérialise la délégation de pouvoir à travers laquelle, le peuple se fait représenter par ses élus qui sont censés agir dans ses intérêts bien que n'ayant pas un mandat impératif⁷³. Ainsi, une opposition qui accepte de participer aux élections dans ce système représentatif et qui parvient à obtenir quelques sièges, incarne directement l'opposition parlementaire et s'inscrit dans une logique d'une opposition présente au sein des institutions (chambres législatives) que certains qualifient d'opposition républicaine. Étant présente au parlement, cette opposition a l'avantage de jouir de tout le travail parlementaire. À savoir, la mission législative à travers les initiatives de propositions de lois venant des députés de l'opposition et qui peuvent amènent l'exécutif à améliorer les conditions de vie de la population etc.⁷⁴ La participation

⁷³ Patrick Pharo, « Naturalisation de la politique et vertus démocratiques », Dans Yves Charles Zarka (dir), *Repenser la démocratie*, Paris, Armand colin, 2010, pp. 39-42. V. aussi Sergiu Mișcoiu, Louis-Marie Kakdeu, „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 2021, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>.

⁷⁴ Rappelons ici que la force de l'opposition parlementaire congolaise a permis le rejet en 2015 du projet de loi qui soumettait l'organisation des élections présidentielles et législatives de décembre 2016 à un recensement préalable de la population congolaise. Une stratégie légale que les kabilistes avaient initié pour retarder les élections et continuer à gérer le pays au-delà du deuxième mandat présidentiel de Joseph Kabila. Pour aller plus loin, lire à ce sujet, Valéry Ntwali, *Limitation des mandats présidentiels...op.cit*, p. 135. En réalité la seule stratégie de manifestation ne pouvait pas réussir à faire échec à cette stratégie des kabilistes. Un autre exemple qui peut renforcer cet avantage d'une opposition parlementaire en RDC, est lié à l'affaire dite de Commune de Minembwe. Après l'installation frauduleuse de la Commune dite de Minembwe dans le Sud-Kivu, c'est un député de l'opposition qui s'est saisi de l'affaire dans une procédure de contrôle parlementaire contre le ministre

au contrôle parlementaire, contrôle qui peut mener à l'adoption des motions de censure ou de défiance selon le cas (contre le gouvernement ou l'un de ses membres) et ou à l'adoption des recommandations susceptibles d'améliorer la gestion de la chose publique par le gouvernement⁷⁵. Toutefois, la règle de la majorité décisionnelle (vote) majoritaire au parlement reste puissante dans ce système à démocratie représentative⁷⁶. Le parti au pouvoir ayant la majorité au parlement, ses députés ont tendance surtout dans les pays comme la RD Congo, à voter dans l'intérêt de leur gouvernement dans une logique de discipline de vote propre au parti. Ce qui bloque généralement les initiatives louables de l'opposition politique aussi bien dans le contrôle parlementaire que dans la fonction législative. Ces députés de l'opposition restent toutefois intacts en ce qui concerne la fonction de représentation souveraine à travers leurs participations au débat dans les assemblées parlementaires et leur possibilité de faire des critiques à l'action du gouvernement⁷⁷.

L'autre désavantage de ce cadre parlementaire pour l'opposition politique est le partage d'une législature avec un pouvoir, un régime qui a échoué dans le relèvement du pays. La conséquence est qu'au moment des compétitions électorales, les électeurs ont tendance à sanctionner les députés de l'opposition au même titre que ceux de la majorité au pouvoir, arguant qu'eux aussi ont géré ensemble et ils n'ont abouti à aucun résultat⁷⁸. Il reste vrai aussi que le cadre parlementaire et son appropriation par l'opposition permet à celle-ci, ou du moins, à ses parlementaires de bénéficier des émoluments de la même manière que les parlementaires de la majorité au pouvoir⁷⁹. Conséquence, au moment de la campagne électorale, s'ils sont candidats, ils auront les moyens financiers de faire leur campagne électorale, surtout dans un pays continent comme la RD Congo, qui exige beaucoup de moyens pour couvrir les dépenses de campagnes électorales. Et en plus, la campagne électorale dans ce pays,

de la Décentralisation. Cette initiative de ce député a fait échouer ce projet largement contesté par les autres populations autochtones de Minembwe. Une opposition extraparlamentaire ne peut en aucun cas participer et ou initier une mission de contrôle parlementaire.

⁷⁵ Jocelyn Saint-Pierre, « Représentation et démocratie parlementaire », *Cap-aux-Diamants*, (94), 2008, pp. 42-49. <https://www.erudit.org/fr/revues/cd/2008-n94-cd1044215/6879ac.pdf>. Consulté le 11/01/2022. Voir aussi G. Gohler, « La représentation politique dans la démocratie », *Trivium*, (16), 2014, pp.1-15. <https://journals.openedition.org/trivium/4803>. Consulté le 11/01/2022.

⁷⁶ Valéry Ntwali, *op.cit*, p. 33.

⁷⁷ *Ibid*, p. 59.

⁷⁸ *Ibid*.

⁷⁹ *Ibid*.

s'accommode à la pratique des dons ou la philanthropie électoraliste⁸⁰. Il serait donc difficile de faire poids sur terrain aux candidats de la majorité sortante, si les candidats aux législatives de l'opposition n'ont pas des moyens financiers suffisants⁸¹. Enfin, en cas de frustration, de discrimination dans la répartition de parole au sein des chambres parlementaires, l'opposition parlementaire a la possibilité de faire entendre sa voix via la rue à travers des manifestations. Elle peut donc sans perdre son statut d'opposition parlementaire user facilement des moyens d'expression de l'opposition extraparlamentaire, ce qui est loin d'être le cas pour l'opposition extraparlamentaire.

L'opposition extraparlamentaire ou le choix de la rue comme cadre d'expression

Le choix du cadre extraparlamentaire fait référence à une situation dans laquelle, la conjoncture politique, le boycott électoral, ou l'échec total aux législatives et aux élections présidentielles poussent certains partis politiques de l'opposition à choisir la rue comme voie d'expression de leurs droits. Le législateur congolais ayant pris conscience des pratiques dictatoriales des régimes Mobutu, celui de Laurent désiré Kabila et une longue période des conflits armés a soigneusement consacré ce cadre extraparlamentaire qui permet à l'opposition qui se refuse de participer dans les institutions de pouvoir exister et jouir convenablement de ses droits⁸². Il faut alors préciser que cette opposition ne peut en aucun cas participer aux débats parlementaires, au travail législatif encore moins, aux missions de contrôle de l'exécutif. Il s'agit-là, des désavantages de ce cadre extraparlamentaire. Une telle opposition aura également du mal à couvrir les besoins de ses députés au moment de la campagne électorale sauf dans la mesure où, le financement légal des partis politiques est assuré par le gouvernement⁸³. Elle se trouvera alors dans une

⁸⁰ Valéry Ntwali, « Gouvernance philanthropique et conservation du pouvoir en Afrique : une clé pour comprendre le néo-paternalisme politique en RDC », dans Joël Baraka Akilimali et Trésor Makunya (dir), *L'État africain et la crise postcoloniale. Repenser 60 ans d'alternance institutionnelle et idéologique sans alternative socioéconomique*, Paris, L'harmattan, 2021, p. 186.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Voir art. 2 al. 2 de la loi de 2007 portant statut de l'opposition en RDC.

⁸³ Bien que cette possibilité pour les partis politiques toutes tendances confondues d'être financés par le gouvernement existe dans le cadre légal congolais, il reste vrai que cela reste inefficace dans la pratique. Ce qui expose les partis politiques à une forte précarité, les poussant même à s'orienter vers les financements illégaux. Pour aller plus loin et comprendre les modes de financement des partis politiques en RDC, voir la loi de 2004 sur les partis politiques en RDC.

situation de fragilité financière⁸⁴, surtout en RD Congo, pays dans lequel le financement légal des partis politiques n'est pas effectif bien que consacré par la loi⁸⁵. Visiblement, en choisissant le cadre extraparlamentaire, l'opposition politique a moins de droits et avantages que si elle optait pour le cadre parlementaire.

Toutefois, ce cadre extraparlamentaire présente aussi plusieurs avantages surtout dans un espace politique dominé de plus en plus par des discours populistes⁸⁶. Une opposition extraparlamentaire aura la facilité du discours de se présenter devant les électeurs comme étant la meilleure alternative de gouvernance contrairement à ceux qui avaient le pouvoir (majorité au pouvoir) et ceux qui ont accepté de siéger dans les institutions (opposition parlementaire) et qui ont brillé par l'échec dans la gestion du pays⁸⁷. Cette opposition extraparlamentaire va alors jouir des méandres du régime démocratique qui assujettissent la représentation au « *principe de redevabilité et ou l'obligation pour les représentants de rendre compte à l'égard des représentés à la fin de leur mandat. Ceux-ci, c'est-à-dire les représentés ont alors l'occasion de congédier les représentants si leur performance au pouvoir n'est pas jugée satisfaisante* »⁸⁸. Cet état de choses va alors constituer un espace propice à l'émergence des populistes, et des discours populistes qui seront bien sûr utilisés aussi bien par l'opposition extraparlamentaire que par d'autres acteurs novices s'invitant sur la scène politique. Quid de droits et devoirs de l'opposition en RDC ?

Les droits et devoirs reconnus à l'opposition politique en RDC

⁸⁴ Il suffit juste de rappeler les difficultés qu'a rencontré Étienne Tshisekedi en 2011 pour pouvoir faire campagne sur l'ensemble du territoire national de la RDC. Ce candidat de l'opposition extraparlamentaire n'a fait campagne que dans quelques chefs-lieux de certaines provinces du pays à cause de manque des moyens financiers pour financer sa campagne électorale. On se rappellera d'ailleurs qu'à l'Est du pays, il n'a pas réussi à couvrir toutes les villes. Les candidats UDPS aux législatives avaient également connu le même problème financier contrairement à ceux de la majorité au pouvoir sous Joseph Kabila qui avaient assez de moyens en raison non seulement de leurs émoluments mais aussi, le financement reçu par chaque candidat auprès de son parti politique respectif.

⁸⁵ Valéry Ntwali, *op.cit.*, p.38.

⁸⁶ Sergiu Miscoiu, *Au pouvoir par le peuple. Le populisme saisi par la théorie du discours*, Paris, L'harmattan, 2012, p.38.

⁸⁷ Gerhard Göhler, *op.cit.*, p. 2. Voir aussi Michel Koebel, « La démocratie représentative en question », *Alternative Économique*, (259), juin 2007, p.1. <https://koebel.pagesperso-orange.fr/pdf/AEMK.pdf>. Consulté le 12/01/2022.

⁸⁸ Hélène Landemore, « La démocratie représentative est-elle réellement démocratique », *La vie des idées.fr*, Avril 2007, pp. 1-21. https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080307_landemore.pdf. Consulté le 12/01/2022.

El Hadj Mbodj note à juste titre que « *l'efficacité du statut de l'opposition dépend largement de la finalité qu'on lui assigne dans le régime politique du pays. La minorité et la majorité constituent le système politique. Elles sont chacune au service de la démocratie et de l'État de droit afin d'enraciner dans la durée le système démocratique à la construction duquel participent l'opposition et le pouvoir* »⁸⁹. Cela revient à dire qu'instituer un statut juridique en faveur de l'opposition politique implique à lui reconnaître des droits et devoirs qui s'inscrivent dans l'objectif de pérenniser la démocratie et de constituer des vraies alternatives de gouvernance. Pour ce qui concerne les droits et devoirs de l'opposition, le législateur congolais pose un principe très important évoqué précédemment, selon lequel, « *les droits et devoirs de l'opposition sont codifiés suivant un équilibre qui reconnaît d'une part à la majorité le droit constitutionnel de gouverner dans un climat apaisé, et à l'opposition politique, d'autre part, le droit de critiquer l'action gouvernementale et de contribuer ainsi, à l'amélioration de la conduite des affaires de l'État* »⁹⁰. De ce principe, le législateur congolais de 2007 donne déjà l'orientation que ces deux composantes du système politique doivent suivre dans la jouissance et l'exercice de leurs droits mais aussi, il clarifie l'objectif qui doit être atteint par l'exercice des droits de chacune de ces composantes précitées.

Parlant des droits de l'opposition politique en RD Congo, le législateur a inscrit aux articles 8, 7, 13 et 15 de la loi de 2007 portant statut de l'opposition des droits spécifiques outre celui relatif à la lutte pour la conquête du pouvoir inhérent à chaque parti politique dont bien sûr ceux de l'opposition aussi. De ce fait, d'après la lecture combinée des articles précités :

l'opposition politique a droit d'être informé de l'action de l'exécutif, de la critiquer et, le cas échéant, de formuler des contrepropositions dans le strict respect de la loi, l'ordre public et les bonnes mœurs. Elle a le droit de participer au travail parlementaire dans sa globalité allant du contrôle parlementaire à la fonction législative. Elle doit bénéficier aussi de l'égal accès aux médias publics et à la couverture par ces derniers de ses manifestations et activités au même titre que celles des partis au pouvoir, même en période de

⁸⁹ El Hadj Mbodj, « Les garanties et éventuels statuts de l'opposition en Afrique », Dans *Mandats, rôles et fonctions des pouvoirs constitués dans le nouveau système politique de la République Démocratique du Congo*, Module de formation du PNUD, Kinshasa, 2007, p. 17.

⁹⁰ Exposé des motifs de la loi n° 07/008 du 04 décembre 2007 portant statut de l'opposition, J.O, RDC, 48^{ème} année, numéro spécial du 10 décembre 2007.

campagne électorale. La liberté d'expression et d'opinions sont également garanties à l'opposition⁹¹.

Il reste vrai que dans la pratique en RDC, la jouissance de l'ensemble des droits précités par l'opposition reste ineffective au regard de l'instrumentalisation des services de sécurité par les partis au pouvoir, le contrôle des médias publics⁹² par les partis au pouvoir et les restrictions intempestives des droits et libertés politiques. C'est d'ailleurs en réponse à ces anomalies que par exemple dans le secteur des médias, on assiste aujourd'hui à une certaine prolifération des médias créés par les hommes politiques, y compris largement ceux de l'opposition pour avoir un espace de liberté et d'expression susceptible de leur permettre d'exercer leur liberté d'expression, d'opinion et la couverture de leurs activités et manifestations politiques⁹³. Le pouvoir étant dans une logique hégémonique, la haute autorité des médias est inféodée et contrôlée par celui-ci. La reconnaissance du statut à l'opposition politique dans une démocratie ne s'accompagne pas seulement des droits mais aussi, des obligations et devoirs. Ainsi, dans la jouissance de ses droits légaux et constitutionnels garantis, l'opposition politique est soumise à certains devoirs. Les devoirs de l'opposition politique en RD Congo sont prévus par l'article 16 de la loi portant statut de l'opposition et l'article 6 de la Constitution congolaise. Ces devoirs et obligations vont :

du respect de la constitution et des lois du pays à l'amour de la patrie pour la défense de son intérêt supérieur. Le non-recours à la violence et privilégier le dialogue, la promotion du pluralisme politique et la reconnaissance du droit qu'a la majorité de gouverner. La promotion de la culture démocratique par la tolérance, soutenir le principe d'alternance dans le cadre de la lutte politique spécifique. Concourir par la libre expression à la formation de l'opinion. Former et informer ses militants sur les questions touchant à la vie nationale⁹⁴.

⁹¹ Voir les articles 8, 7, 13 et 15 de la loi n° 07/008 du 04 décembre 2007 portant statut de l'opposition, *J.O, RDC*, 48^{ème} année, numéro spécial du 10 décembre 2007.

⁹² On peut évoquer les cas de fermetures des médias de certains leaders de l'opposition lors des campagnes électorales (Cctv de Bemba en 2006, Canal-futur de Kamerhe en 2011 etc.).

⁹³ Valéry Ntwali, « La liberté de la presse face à la succession des régimes politiques dans la Région des Grands Lacs Africains. L'impossible développement du journalisme d'investigation au Rwanda, Burundi et RDC », *Dans Médias et démocratie. Quel avenir pour le journalisme d'investigation en Afrique*, colloque organisé par l'université de Toulouse, le CESTAF de l'UBB et le CIVIPOL de l'ULB, le 18/01/2022.

⁹⁴ Lecture combinée des articles 16 de la loi n° 07/008 du 04 décembre 2007 portant statut de l'opposition et 6 de la Constitution congolaise du 18 février 2006.

Malgré la consécration de ces droits et devoirs précités en faveur de l'opposition congolaise, celle-ci, n'arrive pas à bénéficier de l'ensemble des avantages prévus par la constitution congolaise de 2006 et la loi de 2007 relative à son statut. De ce fait, elle a du mal à se choisir un porte-parole.

L'impossible choix du porte-parole au sein de l'opposition congolaise

L'opposition politique congolaise malgré l'adoption de la loi de 2007 définissant son statut, ses droits et ses devoirs n'a pas réussi à se choisir un porte-parole susceptible d'incarner le leadership de cette composante importante de la démocratie congolaise. Comme le prévoit l'article 19 de la loi précitée, « sans qu'il ne soit nécessairement parlementaire, le porte-parole de l'opposition politique est désigné par consensus, à défaut, par vote au scrutin majoritaire à deux tours, dans le mois qui suit l'investiture du gouvernement, par les députés nationaux et les sénateurs membres de l'opposition politique ». Cette disposition capitale dans l'organisation du leadership politique de l'opposition congolaise contient plusieurs faiblesses et contredit d'autres dispositions de la même loi et même certaines dispositions constitutionnelles.

Par rapport aux faiblesses de cette modalité de désignation du porte-parole de l'opposition, il sied de préciser et comme l'a d'ailleurs démontré la pratique au sein de l'opposition congolaise, qu'il est difficile de trouver un consensus sur un individu au sein d'un système politique multipartisan où, il y'a prolifération des partis politiques sans doctrines ni idéologies politiques, ou carrément se réclamant de telle doctrine et idéologie politique sans en comprendre les contenus et contours dans le fonctionnement quotidien des partis⁹⁵. Le système partisan congolais est un vrai cas d'école dans le sens où, les partis sociaux-démocrates sont en perpétuelle opposition, certains se trouvant au pouvoir et d'autres à l'opposition et se réclamant de même idéologie et doctrine tout en s'opposant les uns aux autres⁹⁶. Ces partis politiques congolais dans leur globalité ne fonctionnent qu'au rythme, à la volonté et aux désirs de leurs autorités-morales présidents fondateurs, financiers principaux et décideurs principaux⁹⁷. La culture démocratique et celle institutionnelle sont absentes dans le milieu partisan congolais⁹⁸. En cas de décès de l'autorité morale, soit il meurt avec son parti politique ou, il s'opère une transmission

⁹⁵ Evariste Boshab, *République démocratique du Congo. Entre les colombes et les faucons : où vont les partis politiques*, Kinshasa, Presses universitaires du Congo, 2001, p. 45.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Papin N'zouluni et Valéry Ntwali, *op.cit.*, p. 78.

⁹⁸ *Ibid.*

biologique du parti de père à fils et où, les mères, oncles et tantes décident sur la vie du parti excluant et foulant aux pieds toute clause statutaire du parti⁹⁹. L'expérience a prouvé relativement à la pratique congolaise qu'il est difficile de trouver un consensus entre partis politiques sur un individu soit pour une élection présidentielle ou pour le cas spécifique du porte-parole de l'opposition politique. Il y'a et persiste un problème d'égo au sein des principaux leaders politiques de l'opposition congolaise. Personne ne veut laisser place à l'autre et vice-versa, du coup, ils se neutralisent mutuellement au sein de l'opposition et jouent consciemment ou inconsciemment la stratégie et le jeu des partis au pouvoir. Conséquence, 14 ans après l'adoption de la loi portant statut de l'opposition et deux législatures passées (élections de 2011 et celles de 2018), l'opposition politique congolaise n'est pas parvenue à désigner ou carrément à voter son porte-parole. Alors que selon l'esprit de la loi précitée à son article 19, on serait logiquement à un deuxième mandat du porte-parole de l'opposition congolaise¹⁰⁰.

La deuxième faiblesse de cette loi, est qu'elle réserve la désignation du porte-parole de l'opposition aux seuls députés et sénateurs de l'opposition. Il s'agit bien ici, des députés et sénateurs de l'opposition parlementaire¹⁰¹. De ce fait, le législateur exclut sans aucun motif, l'opposition extraparlamentaire du mécanisme de désignation ou de vote du porte-parole de l'opposition malgré la petite nuance qui précise qu'il peut venir de l'opposition extraparlamentaire. Il serait même difficile quand bien même certains membres de l'opposition extraparlamentaire pouvaient déposer leurs candidatures, que ceux-ci puissent gagner les voix des membres de l'opposition parlementaire qui auront d'ailleurs

⁹⁹ Les crises de leadership et les conflits de successions observés au sein du parti lumumbiste unifié (PALU) et au sein de l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) après le décès de leurs leaders (Antoine Gizenga pour le PALU et Étienne Tshisekedi pour l'UDPS) sont liées au fait que ça soient les héritiers biologiques qui ont pris la commande de ces deux grands partis politiques congolais.

¹⁰⁰ Le premier porte-parole de l'opposition congolaise devait être désigné ou voté juste après l'installation du gouvernement (Gouvernement Matata sous Joseph Kabila) issu des élections présidentielles et législatives de 2011 et y égard à la non-organisation des élections en 2016 par le régime Kabila, le deuxième porte-parole devait être désigné ou voté en 2019 juste après les élections de décembre 2018 et l'installation du gouvernement y relatif (Gouvernement Ilunkamba sous Félix Tshisekedi).

¹⁰¹ Les partis politiques de l'opposition extraparlamentaire n'ayant pas des députés et sénateurs se trouvent donc totalement exclus de ce droit de vote du porte-parole de l'opposition alors qu'ils font parties de l'opposition politique congolaise.

aussi leurs candidats issus de l'opposition parlementaire¹⁰². Cette modalité entretient une vraie discrimination à l'égard des membres de l'opposition extraparlamentaire qui se verraient obliger d'avoir un porte-parole dont ils n'ont pas été électeurs. On voit également les difficultés à fédérer les troupes qu'aurait un membre de l'opposition extraparlamentaire quand bien même il serait élu porte-parole de l'opposition par les députés et sénateurs de l'opposition parlementaire¹⁰³.

Pour l'autre modalité relative à la désignation du porte-parole de l'opposition par consensus, le législateur congolais ne semble pas être clair et exhaustif. Ainsi, l'article 19 précité prévoit simplement que « *le porte-parole de l'opposition politique est désigné par consensus* »¹⁰⁴. Le législateur ne précise pas, il s'agirait d'un consensus entre qui, s'agit-il d'un consensus entre les deux oppositions politiques (parlementaire et extraparlamentaire) ? Ou d'un consensus au sein de l'opposition parlementaire, ou alors au sein de l'opposition extraparlamentaire ? Difficile à savoir au regard du silence du législateur à ce sujet. Ce silence ne peut qu'entretenir le flou et favoriser un manque de consensus au sein de l'opposition congolaise. Toutefois, des solutions aux faiblesses précitées sont possibles.

Solution alternative pour le choix du porte-parole au sein de l'opposition congolaise

Le système partisan congolais étant marqué par un foisonnement et cloisonnement des partis politiques, les modalités de désignation du porte-parole de l'opposition prévues par le législateur congolais de 2007 sont inadaptées et méritent d'être repensées. Les modèles canadien et guinéen de désignation du leader de l'opposition politique peuvent inspirer le cas congolais en ce sens que ces pays ont presque le même paysage partisan que celui de la RDC. Pour le cas du Canada, « *l'opposition politique est incarnée par le parti politique qui a obtenu le plus grand nombre de sièges parlementaires après le parti*

¹⁰² L'élection du porte-parole étant ouverte, les membres de l'opposition parlementaire qui ont déjà le monopole d'être seuls électeurs, ont également la possibilité de présenter leur candidat. Ils ont d'ailleurs plus de chances de se faire élire, les électeurs étant de leurs camps, de l'opposition parlementaire et se connaissant très bien.

¹⁰³ Son leadership se heurterait généralement à un devoir presque de soumission et d'aliénation qu'il aurait vis-à-vis de ses seuls électeurs députés et sénateurs membres de l'opposition parlementaire.

¹⁰⁴ Voir article 19 de la loi de 2007 portant statut de l'opposition politique en RDC.

majoritaire »¹⁰⁵. L'avantage de cette modalité est qu'elle permet au peuple souverain d'exercer une influence directe sur le choix du leader de l'opposition politique. Ce qui donne un caractère démocratique au statut de l'opposition et l'épargne des tractations des états-majors des partis d'opposition. Ce mode canadien donne prééminence au parti de l'opposition qui est parvenu à faire élire un grand nombre des parlementaires après les partis majoritaires au pouvoir. Ce type de modalité s'adapte donc bien à la nature du régime parlementaire canadien et peut s'appliquer logiquement dans d'autres régimes parlementaires dans le monde.

En Guinée, c'est le candidat arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle qui incarne le statut de leader de l'opposition politique¹⁰⁶. L'on se rend compte que la modalité guinéenne s'adapte aussi à la nature du régime présidentiel et ou semi-présidentiel en vogue dans les pays de l'Afrique francophone. La spécificité de ce régime en Afrique est la possibilité de voir des candidats indépendants postuler à l'élection présidentielle aux côtés d'autres candidats qui eux, sont affiliés à des partis politiques. Ce qui n'exclut pas la possibilité qu'un candidat indépendant ou autre, soit élu président de la République ou carrément arriver en deuxième position et par conséquent, porter la casquette du porte-parole de l'opposition. À notre avis, les deux mécanismes précités peuvent répondre un tant soit peu, à la paralysie de la désignation du porte-parole au sein de l'opposition congolaise mais la nature semi-présidentielle du régime politique congolais fait que le modèle guinéen soit le plus adapté.

Toutefois, dans des régimes de résilience et ou en transition démocratique¹⁰⁷, ce statut peut fragiliser l'opposition politique et faciliter son contrôle par le parti au pouvoir. Étant donné que le porte-parole doit dépendre financièrement de l'exécutif par rapport à son salaire, ses bureaux de travail et autres allocations. Le pouvoir peut utiliser des moyens financiers pour le neutraliser, le fragiliser et rendre vide le leadership au sein de l'opposition. Cependant, cette modalité peut également encourager les grands partis d'opposition à aller aux élections et à ne pas recourir au boycott, avec

¹⁰⁵ El Hadj Mbodj, *op.cit.*, p. 51.

¹⁰⁶ Benjamin Roger, « Afrique francophone : chef de l'opposition, un statut à double tranchant », *Dans Jeune Afrique*, article du 26 février 2015.

¹⁰⁷ Mamoudou Gazibo et Jane Jenson, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, deuxième édition revue et mise à jour, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, pp. 156-157.

l'avantage de bénéficier de ce statut politique et institutionnel de leader et porte-parole de l'opposition. Au-delà de cette paralysie sur le choix du porte-parole de l'opposition congolaise, cette dernière connaît également un chemin difficile dans sa lutte pour l'alternance et la conquête du pouvoir d'État.

La route difficile de l'opposition congolaise pour l'alternance et la conquête du pouvoir d'État

Comme l'indique Bernard Chantebout, « *quelle que soit la stature d'un homme, il est néfaste pour la démocratie qu'il reste au pouvoir trop longtemps et qu'il finisse par s'identifier à l'État aux yeux des citoyens* »¹⁰⁸. C'est d'ailleurs en réponse à ce risque d'éternité au pouvoir que le constituant africain et spécifiquement congolais a inscrit la limitation des mandats présidentiels en disposition intangible¹⁰⁹. Cette limitation permet non seulement la réalisation de l'alternance au pouvoir mais aussi, c'est une occasion en or pour une opposition forte et l'ensemble de ses partis de conquérir le pouvoir d'État. S'agissant de l'alternance, notons qu'il en existe plusieurs, mais celle définie par Quermonne nous intéresse, ayant l'avantage d'inclure l'opposition dans le changement d'acteurs politiques et des forces politiques au sommet de l'État, et pas seulement un changement d'acteurs politiques et individus issus de mêmes forces politiques au sommet de l'État. Ainsi, Quermonne la définit comme étant « *un changement de rôle entre les forces politiques situées dans l'opposition, qu'une élection au suffrage universel fait accéder au pouvoir et d'autres forces politiques qui renoncent provisoirement au pouvoir pour entrer dans l'opposition* »¹¹⁰. Par ce principe démocratique d'alternance au pouvoir, l'opposition a donc l'occasion bénéficiant du respect de la limitation des mandats de conquérir le pouvoir et de montrer en quoi, elle constitue une alternative de gouvernance¹¹¹. Deux moments forts du cycle électoral congolais permettent de se faire clairement une idée sur les faiblesses de l'opposition congolaise à saisir les opportunités qu'offre la démocratie constitutionnelle. Il s'agit des élections de 2011 et celles de 2018.

¹⁰⁸ Bernard Chantebout, *Droit constitutionnel et science politique*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 167.

¹⁰⁹ Valéry Ntwali, *Limitation des mandats présidentiels en Afrique*, *op.cit.*, p. 19. Voir aussi l'article 220 de la Constitution de la RDC du 18 février 2006.

¹¹⁰ Jean-Louis Quermonne, *L'alternance au pouvoir*, Paris, PUF, 1988, p. 4. Voir aussi Issaka Souaré, *op.cit.*, p. 28.

¹¹¹ Valéry Ntwali, *Le rôle de l'opposition politique dans une démocratie représentative*, *op.cit.*, p. 45.

Les élections de 2011 face à une opposition congolaise rongée par la crise d'égo
Comme le note bien Issaka Souaré¹¹² :

les études qui portent sur les partis politiques sont souvent consacrées aux partis au pouvoir, leurs caractéristiques, leurs manières de gouverner, la conservation du pouvoir et leur chute. Rares sont les études sur les partis politiques de l'opposition sur le continent africain, rarissimes sont celles portant sur les stratégies mises en œuvre par ces derniers pour conquérir le pouvoir suprême.

Ce constat fait par Issaka Souaré reste vrai aussi pour le cas spécifique de la RD Congo où, les aspects relatifs à l'opposition politique et à ses stratégies de conquête du pouvoir d'État ne sont pas largement traités¹¹³. Cela étant, les lignes précédentes ayant déjà examiné la naissance de l'opposition politique congolaise, sa constitutionnalisation suivie de la reconnaissance de ses droits, il nous revient ici, l'occasion de questionner ses stratégies pour la conquête du pouvoir. Outre le fait qu'il peut y avoir des spécificités par rapport à la nature du régime politique ou d'un mode de gouvernement en place, il reste vrai que dans un système multipartisan, la formation des coalitions électorales soit la principale stratégie qu'emploient les partis d'opposition pour conquérir le pouvoir. Cela est d'autant vrai dans la mesure où, en Afrique et dans d'autres coins du monde où, la démocratie n'est pas totalement encore affirmée, les partis au pouvoir usent généralement ou presque généralement de la fraude électorale et d'autres stratégies de conservation du pouvoir en marge des règles constitutionnelles et ou des codes électoraux¹¹⁴.

Il faut toutefois noter que face à un adversaire très malin et très équipé qui est ou qui sont les partis au pouvoir, les stratégies de partis d'opposition doivent être adaptées aux stratégies qu'emploient les partis au pouvoir pour les contourner. Ce qui suppose qu'il faut tenir compte de deux facteurs selon le cas, pour adapter les stratégies. Ainsi, Maurice Duverger soutient que « *l'alternance suppose le dualisme, c'est-à-dire qu'il faut un système bipartisan pour qu'un parti de l'opposition puisse parvenir à conquérir le pouvoir* »¹¹⁵. D'autres auteurs ont « *identifié le système bipolarisé, c'est-à-dire une coalition de partis d'opposition contre le parti au pouvoir, comme un substitut au système bipartisan afin d'effectuer l'alternance* »¹¹⁶. Ces deux facteurs ressortent le cadre institutionnel de la compétition politique et vont

¹¹² Issaka Souaré, *op.cit.*, p. 30.

¹¹³ Valéry Ntwali, *Le rôle de l'opposition politique dans une démocratie représentative...*, *op.cit.*, p.4.

¹¹⁴ Valéry Ntwali, « L'application du droit électoral par le juge constitutionnel... », *op.cit.*, p. 335.

¹¹⁵ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1964, p.334.

¹¹⁶ Issaka Souaré, *op.cit.*, p. 34.

donc exercer une influence considérable sur les stratégies des acteurs aussi bien de l'opposition que ceux de la majorité au pouvoir. Il est donc important pour une opposition politique qui veut réellement conquérir le pouvoir de tenir compte de cet environnement institutionnel sans laisser de côté les règles gouvernant le jeu électoral. Dans le cas contraire, les stratégies adoptées risqueraient d'être totalement inadaptées aux réalités présentes et auraient du mal à contourner ou du moins à contrecarrer celles du parti au pouvoir.

Joseph Kabila en prélude des élections de 2011 a entrepris une révision constitutionnelle de la constitution de 2006, ramenant le scrutin majoritaire à deux tours, à un seul tour¹¹⁷. Cette révision était loin d'être anodine comme beaucoup pourraient le penser. Plusieurs raisons peuvent justifier sa stratégie. En effet, se sentant en difficulté et presque diminuer dans sa popularité et ses alliances de 2006, après le départ vers l'opposition de Vital Kamerhe, son ancien bras droit et vrai artisan de sa victoire en 2006, ajouté à cela, les incertitudes créées par le départ de l'Union des Démocrates Mobutistes (UDEMO) de la coalition au pouvoir, et la participation affirmée de l'UDPS aux élections de 2011, Kabila n'avait pas d'autres choix dans son désir acharné d'éternité au pouvoir¹¹⁸. Il ne faut pas surtout ignorer aussi la conjoncture internationale marquée par le divorce presque consommé entre le régime de Joseph Kabila et les occidentaux, véritables parrains des élections de 2006¹¹⁹ à la suite de la signature du contrat chinois par le gouvernement de Kinshasa. Joseph Kabila n'avait pas cherché d'autres voies que de recourir aux stratégies politico-juridiques de conservation du pouvoir pour ne pas perdre les élections de 2011.

Une révision constitutionnelle instaurant un scrutin majoritaire à un seul tour permet au parti au pouvoir, d'anticiper une éventuelle coalition au second tour de l'opposition politique divisée au premier tour par la crise d'égo entre ses leaders¹²⁰. Cela facilite les partis au pouvoir ayant la main mise sur toutes les institutions impliquées dans l'organisation des élections, à savoir les

¹¹⁷ L'article 71 de cette loi constitutionnelle prévoit que « le Président de la République est élu à la majorité simple des suffrages exprimés », Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution du 18 février, 2006, in *J.O/RDC*, 52^{ème}, numéro spécial du 1^{er} février 2011.

¹¹⁸ International Crisis Group, Congo : le dilemme électoral, Rapport Afrique n° 175-5 mai, 2011, p. 11. <https://www.refworld.org/pdfid/4dc77f1a2.pdf>. Consulté le 09/03/2022.

¹¹⁹ *Ibid*, p. 6.

¹²⁰ Christophe Rigaud, « Tshisekedi-Kamerhe : duel pour le leadership de l'opposition », *Afrikarabia*, 5/05, 2011. <https://blog.courrierinternational.com/afrikarabia/2011/08/05/tshisekedi-kamerhe-duel-pour-le-leadership-de-lopposition/>. Consulté le 09/03/2022.

commissions électorales et les cours et tribunaux, de pouvoir frauder facilement et de s'accorder un pourcentage supérieur au score de l'opposition, qui sera sans doute validé par la Cour constitutionnelle selon le cas, en ce qui concerne les élections présidentielles¹²¹. Et c'est bien ce que Joseph Kabila a fait en 2011¹²². La majorité présidentielle (MP) de Joseph Kabila ne s'est pas arrêtée à la révision constitutionnelle, elle ira loin et jusqu'au bout, pour toucher aussi la loi électorale. L'objectif poursuivi était d'accaparer aussi de la majorité parlementaire pour bien gouverner dans un régime semi-présidentiel comme celui de la RD Congo¹²³. Ainsi, ladite loi électorale a fait passer les élections législatives d'un scrutin proportionnel à un scrutin majoritaire de liste. Ce type de scrutin donne la possibilité à un parti politique de remporter tous les sièges dans une circonscription électorale avec plus de 51% des suffrages¹²⁴.

Face à ces stratégies bien pensées par le régime de Joseph Kabila en 2011, l'opposition congolaise incarnée en grande partie par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi, le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba et l'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe n'est pas parvenue à un consensus pouvant l'amener à la formation d'une coalition électorale matérialisée par la désignation d'un candidat unique de l'opposition et la coordination de leurs forces aux législatives pour contrer la majorité au pouvoir de Joseph Kabila¹²⁵. Comme l'a si bien indiqué l'International Crisis Group, « *les vellétés d'union de l'opposition se heurtaient en 2011 à des luttes de leadership, des dissensions internes et des géographies électorales concurrentes. Lors de la visite des trois dirigeants de l'opposition auprès du Mission de l'organisation des nations unies pour la stabilisation (MONUSCO) en RDC le 18 janvier 2011, Vital Kamerhe déclarait que la révision constitutionnelle avait donné*

¹²¹ Valéry Ntwali, *L'application du droit électoral par le juge constitutionnel gabonais et congolais*, *op.cit*, p. 334.

¹²² *Ibid.*

¹²³ Jacques Djoli, *Droit constitutionnel. L'expérience Congolaise (RDC)*, Paris, L'harmattan, 2013, p. 49. Voir aussi, Jean-Louis Esambo Kangashe, *Traité de droit constitutionnel congolais*, Paris, L'harmattan, 2017, p. 204.

¹²⁴ L'article 122 de cette loi électorale révisée prévoyait que « pour le scrutin de listes, tout parti politique ou tout regroupement politique légalement constitué présente une liste des candidats. Sous peine d'irrecevabilité, le nombre de candidats par liste est inférieur ou égal au nombre des sièges à pourvoir de la circonscription », Loi n° 11/003 du 25 juin 2011 modifiant la loi n° 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, in *J.O/RDC*, numéro 3, 52^{ème}, numéro spécial du 25 juin 2011.

¹²⁵ Mamoudou Gazibo et Jane Jensen, *op.cit*, p. 177.

l'occasion à l'opposition de se réunifier »¹²⁶. Visiblement, le leader de l'UNC était favorable à une coalition pour une candidature unique de l'opposition. Mais contre toute attente, « *quelques jours plus tard, Étienne Tshisekedi se déclarait comme le candidat naturel de l'opposition derrière lequel les autres prétendants devaient se rangés* »¹²⁷. Cette prise de position de Tshisekedi a non seulement fragilisé toute initiative d'une coalition électorale mais aussi, elle est venue jouer le jeu du pouvoir.

Conséquence, l'opposition congolaise est partie en ordre dispersé aux élections de 2011. Le résultat est connu, elle a non seulement perdu les présidentielles mais aussi les législatives¹²⁸. À la suite de la stratégie de révision constitutionnelle réalisée par le pouvoir, l'opposition congolaise devait comprendre que « *le scrutin majoritaire à un tour instaure la mise en place d'un système bipartisan, et de gouvernements majoritaires* »¹²⁹. Le regroupement des partis de l'opposition dans une coalition électorale avec un candidat unique, allait aboutir nécessairement à une compétition électorale avec un environnement bipartisan, opposant spécifiquement le candidat de la coalition opposition au candidat de la coalition des partis au pouvoir. Ce qui rendrait la tâche très difficile à Joseph Kabila et sa majorité présidentielle. Cette union des forces au niveau des présidentielles aurait également des incidences positives pour l'opposition dans sa stratégie de contrer le scrutin majoritaire de liste instauré par la loi électorale de 2011 pour les législatives. L'UDPS, l'UNC, le MLC et d'autres partis d'opposition tous réunis, allaient objectivement se construire aussi une majorité parlementaire au niveau des élections législatives de 2011. Force est alors de savoir si l'opposition congolaise a tenu compte de cette erreur historique et stratégique dans la compétition électorale de 2018 ?

¹²⁶ International Crisis Group, *op.cit.*, p.12. Sur ces velléités géographiques, s'ajoutent celles ethno-tribales et communautaristes dans lesquelles s'embourbent également les leaders politiques de l'Afrique subsaharienne, les poussant généralement à l'accaparement égoïste des ressources de l'État au profit de leurs propres familles et leurs ethnies considérées comme premiers bastions électoraux. Pour aller plus loin et comprendre ce phénomène, voir Essodina Bamaze N'gani, « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques*, 45(2), 2018, p. 426.

¹²⁷ Mamoudou Gazibo et Jane Jenson, *op.cit.*, p. 177.

¹²⁸ « Les résultats de l'élection présidentielle à laquelle s'étaient présentés onze candidats ont été proclamés le 06 décembre 2011. Joseph Kabila l'emportait avec 48,95% des voix contre 32,33% pour Étienne Tshisekedi, 7,77% pour Vital Kamerhe et 4,95% pour Léon Kengo Wa Dondo », pour aller plus loin, lire à ce sujet, Roland Pourtier, « Les élections de 2011 en RDC, entre cafouillage et tripatouillage », *EchoGéo*, en ligne sur Vif, 02 juillet 2012, p.7. <https://journals.openedition.org/echogeo/13119>. Consulté le 10/03/2022.

¹²⁹ Mamoudou Gazibo et Jane Jenson, *op.cit.*, p. 177.

Le deuxième raté de 2018 : entre volonté d'unir les forces de l'opposition et hypocrisie cynique

Dans sa lutte pour la conquête électorale de 2018, l'opposition politique congolaise a pensé à la stratégie de coalition dans l'objectif d'unir ses forces et de faire face de manière victorieuse à la majorité présidentielle et à son candidat aux présidentielles de décembre 2018. Pour cela, les leaders de l'opposition congolaise se sont réunis en Afrique du Sud en date du 25 octobre 2018 et ils s'étaient engagés à désigner un candidat unique de l'opposition jusqu'à la date du 15 novembre 2018¹³⁰. Étaient présents physiquement à cette rencontre en Afrique du Sud : Martin Fayulu, Vital Kamerhe, Freddy Matungulu et d'autres tels que Adolphe Muzito, Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba s'étaient fait représentés¹³¹. Tous sont donc restés unanimes sur le fait qu'il fallait coaliser pour éviter de perdre ces élections. Le rendez-vous avait donc été donné, et ces leaders de l'opposition se sont retrouvés à Genève 15 jours après soit le 11 novembre 2018 de la rencontre de l'Afrique du Sud, pour finaliser la désignation du candidat unique de l'opposition.

L'organisation de la cérémonie pour la désignation du candidat unique de l'opposition a été confiée à la fondation Kofi Annan sous la facilitation de son président Alan Doss un vrai connaisseur de la politique congolaise, car, ayant été de 2007 à 2010 représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RD Congo. Nous devons dire que le processus de Genève ayant abouti à la désignation de Martin Fayulu par vote comme candidat unique de l'opposition était embourbé d'hypocrisie et de cynisme dans le chef de certains de leaders de l'opposition qui étaient déjà écartés mais aussi, chez certains de ceux qui étaient encore en lice. En premier, il est important de préciser, qu'aucun critère n'a été mis en avant aussi bien par la facilitation que par les leaders déjà écartés pour faciliter une désignation du candidat de l'opposition par consensus sur pieds des critères et éléments matériels y relatifs allant du charisme du candidat, le poids politique et popularité de ce dernier, ainsi que de son parti politique, l'encrage sociologique et territorial du parti politique sur l'ensemble du territoire national à l'ancienneté du parti politique et de sa lutte dans l'opposition. Pour se rendre compte de ce cynisme, il suffit de questionner les trois modes de désignation qui

¹³⁰ BBC, « Les leaders de l'opposition congolaise se trouvent en Afrique du Sud », *Bbc*, 25 octobre 2018, Article de presse disponible sur <https://www.bbc.com/afrique/region-45974067>. Consulté le 22/03/2022.

¹³¹ *Ibid.*

ont été à l'œuvre à Genève. D'abord, il a été question de la désignation par consensus entre les quatre candidats encore en lice qui devaient désigner entre eux, l'un comme candidat unique de l'opposition. Modalité qui a échoué à cause de l'égo et du manque de critères préalablement fixés. Sans criterium, en réalité ce mode de désignation ne pouvait pas apporter un résultat positif, car il venait gonfler les petits candidats à l'instar de Martin Fayulu et Freddy Matungulu, en les mettant au même niveau que les favoris Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe.

En second lieu, le mode de tirage au sort a été proposé par Matungulu Freddy. Ce tirage suppose la désignation par le sort sans aucun criterium entre les quatre candidats encore en lice. Encore une fois, cette modalité a été rejeté par les concernés. Enfin, la facilitation a fait recours à l'élection sans critères fixés d'avance également entre les quatre candidats, eux-mêmes comme candidats et électeurs à la fois. Cette élection et les circonstances qui l'ont entouré ont fait que les deux poids mouches de l'opposition Martin Fayulu et Freddy Matungulu soient arrivés au second tour et que les favoris Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe soient éliminés au premier tour¹³². En réalité et comme on peut le constater à travers le résultat du vote, les deux poids mouches avaient une consigne de vote et les deux favoris se sont retrouvés attrapés dans un piège qu'ils n'avaient pas anticipé¹³³. Le second tour a donc opposé Martin Fayulu avec deux voix contre Freddy Matungulu ayant obtenu deux voix aussi. On ne sait alors sur base de quel critère, il a été autorisé aux trois candidats déjà écartés du scrutin présidentiel par le pouvoir de Joseph Kabila à savoir Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Adolphe Muzito à participer à l'élection du second tour du candidat unique de l'opposition sans avoir participé à celle du premier tour ? Tout compte fait, Martin Fayulu sera victorieux avec quatre voix contre trois pour Freddy Matungulu¹³⁴.

¹³² Pierre Boisselet et Trésor Kibangula, « RDC : comment l'opposition a sabordé l'accord de Genève pour un candidat commun », Dans *Jeune Afrique*, 20 novembre 2018, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/mag/665388/politique/rdc-comment-lopposition-a-saborde-laccord-de-geneve-pour-un-candidat-commun/>. Consulté le 21/03/2022.

¹³³ Alors que Freddy Matungulu votait pour Martin Fayulu, ce dernier fera aussi la même chose en votant pour Freddy Matungulu. De l'autre côté des favoris, par égo et peur de donner l'avantage à son concurrent direct, Vital Kamerhe votera pour Freddy Matungulu, alors que Félix Tshisekedi votait également pour Martin Fayulu. Les deux grands favoris se sont donc retrouvés à l'issue de ce vote avec zéro voix alors que du côté des poids mouches, chacun en comptait deux.

¹³⁴ Pierre Boisselet et Trésor Kibangula, *op.cit*, p. 2.

Une des clauses importantes bien qu'anticonstitutionnelle de l'accord de Genève ayant mis en place la coalition Lamuka permet de sonder un tant soit peu, la profondeur des stratégies et du secret qui ont émaillé la désignation du candidat unique Martin Fayulu. Un candidat sans véritable poids politique et dont son parti politique ne couvre en termes d'encrage sociologique qu'une petite portion de la capitale Kinshasa. Il s'agit du mandat de seulement deux ans que devait exercer le candidat unique de l'opposition à la tête du pays, avec comme obligation d'organiser les élections plus inclusives pouvant intégrer les autres caciques de l'opposition dans la compétition électorale. On se rend compte logiquement qu'avec leur nostalgie d'avoir été disqualifiés des élections présidentielles de 2018 par le régime de Joseph Kabila, Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Adolphe Muzito auraient tout fait pour avoir un poids mouche comme candidat unique de l'opposition, fruit de leur stratégie et qui serait facilement manipulable par eux, au point d'inclure une clause qui viole manifestement les dispositions constitutionnelles intangibles relatives à la durée et au nombre des mandats présidentiels en RD Congo¹³⁵ dans leur accord de coalition de Genève. Ramenant le mandat de cinq ans pour leur candidat s'il venait à gagner à deux ans suivis de l'organisation des nouvelles élections à tous les niveaux. On peut même se demander d'où, ce président issu de l'opposition, allait tirer les fonds pour organiser des nouvelles élections deux ans juste après son élection ? Il reste évident que les candidats favoris, à savoir Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe auraient du mal à accepter pareille clause si c'était l'un d'entre eux qui serait élu candidat unique de l'opposition.

Sous une logique pratiquement réaliste, l'accord de Genève et son processus ayant abouti à l'élection de Martin Fayulu comme candidat unique de l'opposition étaient voués à l'échec au regard non seulement de l'hypocrisie et du cynisme qui ont présidé à sa signature et aux circonstances de la désignation du candidat unique mais aussi et surtout, il serait très difficile que l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui a lutté plus de 30 ans dans l'opposition et au regard de son encrage sociologique puisse se voir imposer par des stratégies secrètes prédéfinies et intelligemment concoctées un candidat très faible à l'élection présidentielle. Il en est de même pour l'Union pour la nation congolaise deuxième force de l'opposition surtout au regard des résultats de l'élection présidentielle de 2011. Il faut ajouter à cela, le rejet des bases respectives de deux grands partis de l'opposition précités qui se sont trouvées trahies par l'accord de

¹³⁵ Voir les dispositions des articles 70 et 220 de la Constitution congolaise-RDC relatives à la limitation des mandats présidentiels et aux matières intangibles.

Genève et qui, auraient obligés leurs deux leaders : Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe à retirer leurs signatures de l'accord de Genève¹³⁶.

Pourtant, le problème de désignation du candidat unique parmi les quatre candidats restants n'était pas si difficile à résoudre si les trois leaders écartés s'étaient empêchés de jouer aux jeux d'influence et de chercher à tout prix à travers des manœuvres peu orthodoxes à faire désigner un candidat totalement dépendant d'eux. La désignation devait tout simplement tenir compte des forces politiques en présence : encrage sociologique du parti et poids politique de son leader, ancienneté dans la lutte au sein de l'opposition, la représentativité du parti du candidat sur l'ensemble du territoire national, et l'alignement par ce dernier des candidats députés nationaux, provinciaux et des sénateurs sur l'ensemble du territoire national. Au regard des critères précités, Martin Fayulu ainsi que Freddy Matungulu seraient éliminés d'office et le jeu devait logiquement se jouer entre Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe. L'historicité et l'ancienneté du parti du premier dans la lutte au sein de l'opposition allaient donc l'emporter sur le deuxième. Félix Tshisekedi était donc le candidat qui devrait être choisi par ses pairs comme candidat commun de l'opposition selon les critères objectifs précités. D'ailleurs, l'accord de Nairobi entre Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe et les résultats des élections présidentielles de 2018 avec Félix Tshisekedi comme président de la République n'ont fait que confirmé cette hypothèse. Et pour les élections de décembre 2023, l'opposition congolaise est-elle sur la bonne voie ?

La bataille de 2023 déjà presque perdue par l'opposition congolaise : les conséquences non pensées de l'amertume contre Joseph Kabila

La facilité par laquelle l'Union sacrée de la nation (USN) a embarqué l'opposition parlementaire congolaise tenue par la coalition Lamuka dans son bateau témoigne la vraie amertume qu'avait ladite coalition contre Joseph Kabila et son front commun pour le Congo (FCC) au point d'oublier presque totalement les enjeux électoraux de 2023. Cela étant, après la rupture de la coalition gouvernementale FCC-CACH (Camp pour le changement), l'opposition parlementaire sans aucun calcul stratégique mais guidée par la politique du

¹³⁶ Le Temps, « Au Congo, le parti de l'opposition refuse le candidat unique décidé à Genève », *Le Temps*, article de presse du 12 novembre 2018, disponible sur <https://www.letemps.ch/monde/congo-parti-lopposition-refuse-candidat-unique-decide-geneve>. Consulté le 21/03/2022.

ventre, a accepté d'intégrer la nouvelle majorité de l'Union Sacrée de la nation¹³⁷ au prix des quelques portefeuilles ministériels et la direction de quelques entreprises publiques. Une vraie politique du ventre et de transhumance ayant donné comme conséquence, l'affaiblissement total de l'opposition congolaise si bien qu'aujourd'hui, le gouvernement de l'Union sacrée gouverne sans aucune opposition. Disons que cette dernière est maintenant incarnée par le FCC de Joseph Kabila non aligné à l'Union sacrée et une branche très faible de la coalition Lamuka à savoir Martin Fayulu et Adolphe Muzito. On peut logiquement se poser la question de savoir, le parti de Moïse Katumbi, ses ministres et ses élus ainsi que celui de Jean-Pierre Bemba, ses ministres et ses élus soutiendront-ils aux élections présidentielles de 2023, leurs leaders respectifs ou le candidat Félix Tshisekedi de l'union sacrée de la nation avec lequel ils gouvernent ? À l'hypothèse où, par stratégie de l'autruche, l'un des leaders précités ou tous deux à savoir Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba venaient à postuler aux présidentielles de 2023, sont-ils à écarter objectivement de la gestion chaotique de l'union sacrée de Félix Tshisekedi ?¹³⁸

Il est prématuré aujourd'hui d'apporter des réponses claires et réfléchies à ces questions, mais sans être prophète de malheur, il reste évident que la tâche devient de plus en plus difficile pour l'opposition congolaise de pouvoir faire poids au candidat du parti au pouvoir pour les élections de 2023. Le front commun pour le Congo de Joseph Kabila et les quelques leaders de Lamuka restaient dans l'opposition n'ayant pas une marge de popularité considérable pouvant faire face à la fois à la machine union sacrée de la nation de Félix

¹³⁷ L'opposition parlementaire congolaise en acceptant d'intégrer l'Union sacrée a cautionné la violation des règles gouvernant le rapport entre les partis politiques et leurs élus. Au sein de l'Union sacrée on a des députés qui ont été élus sous les couleurs de tel ou tel autre parti politique et qui se trouvent dans la majorité Union sacrée alors que leurs partis sont dans l'opposition. C'est le cas d'un grand nombre de députés FCC. Les règles relatives à la qualification de la majorité et la constitution des groupes parlementaires ont été également violées. Il s'agit des articles 26 et 54 du règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée nationale. Ainsi, par le miracle de l'Union sacrée de Tshisekedi, au côté d'une opposition à bout de stratégie, une requalification de la majorité en pleine législature et la constitution des nouveaux groupes parlementaires prêtant à confusion tels que FCC-Majorité union sacrée et FCC-opposition de Joseph Kabila, sans que les élus ne quittent définitivement leurs partis et perdent leurs sièges comme les prévoient les articles précités se sont constitués. Pour aller plus loin à ce sujet, lire Aymar Nyenyezi Bisoka et Ithiel Batumike Mihigo, « République démocratique du Congo », Dans Filip Reyntjens (dir), *Chroniques politiques de l'Afrique des Grands Lacs*, Antwerp, University Press Antwerp, 2020, p. 49.

¹³⁸ Andreea Bianca Urs, Sergiu Mișcoiu, „De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC)”, in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanța (ed.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2021, pp. 11-28.

Tshisekedi et aux institutions intervenant dans l'organisation et la validation des résultats électoraux qui sont déjà presque totalement contrôlées par le pouvoir en place¹³⁹. En plus, il serait difficile voire hypocrite d'écarter Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba ainsi que leurs formations politiques de la gestion échouée de l'Union sacrée alors qu'ils avaient des ministres et plusieurs mandataires au sein du gouvernement de l'Union sacrée de Félix Tshisekedi.

CONCLUSION

L'opposition congolaise tout en étant une conséquence d'une lutte intra-parti au sein du Mouvement populaire de la révolution (MPR), son évolution dans sa lutte pour sa reconnaissance constitutionnelle, légale et sa lutte pour la conquête du pouvoir d'État ont convergé vers une opposition inter-parti, allant des luttes d'ensemble contre le troisième mandat de Joseph Kabila à la formation des coalitions pour la conquête du pouvoir. Toutefois, celle-ci reste rongée par le sentiment de méfiance entre ses leaders, la transhumance politique, l'égo et le manque des stratégies, l'empêchant de profiter convenablement des opportunités qui lui sont offertes par l'évolution positive du cadre légal et du système partisan congolais. Il y'a donc une nécessité pour l'opposition congolaise de revoir ses stratégies si elle veut vraiment relever les défis de la gouvernance politique en République démocratique du Congo et participer correctement à la consolidation du processus démocratique dans ce grand pays de l'Afrique centrale et des Grands Lacs.

BIBLIOGRAPHIE

Doctrine

1. Andeweg, Rudy (1992), « Executive-Legislative Relations in the Netherlands : Consecutive and Coexisting Patterns », *Legislative Studies Quarterly* vol. 17, n°2, 161-182.
2. Ann Beaulieu, Emily (2006), *Protesting the contest : election boycott around the world, 1992-2002*. Thèse de doctorat en Science politique, San Diego : Université de Californie.

¹³⁹ Le régime Tshisekedi a gagné les batailles pour la Commission électorale nationale indépendante et la Cour constitutionnelle. Deux institutions hyper importantes aussi bien dans l'organisation des élections que dans la vérification et la validation des résultats finaux des élections présidentielles et autres telles que les législatives nationales et provinciales.

3. Bamaze N'gani, Essodina (2018), « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques*, 45(2), 419-444.
4. Boshab, Evariste (2001), *République démocratique du Congo. Entre les colombes et les faucons : où vont les partis politiques*, Kinshasa : Presses universitaires du Congo.
5. Boumakani, Benjamin (2008), « La prohibition de la transhumance politique des parlementaires. Étude de cas africains », *Revue française de droit constitutionnel* (3), (n°75), 499-512.
6. Brack, Nathalie ; Weinblum, Sharo (2011), « Pour une approche renouvelée de l'opposition politique », *Revue internationale de politique comparée* Vol. 18, n° 2, 13-27. <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2011-2-page-13.htm>. Consulté le 07/02/2021.
7. Braton, Michel (1998), « Second elections in Africa », *Journal of Democracy* Vol. 9, n° 3, 51-66.
8. Chantebout, Bernard (1988), *Droit constitutionnel et science politique*, Paris : Armand Colin.
9. Dahl, Robert (1971), *Polyarchies : Participation and Opposition*, New Haven : Yale University Press.
10. Duverger, Maurice (1964), *Les partis politiques*, Paris : Armand colin.
11. Djoli, Jacques (2013), *Droit constitutionnel. L'expérience Congolaise (RDC)*, Paris : L'harmattan.
12. Dzouma-Nguelet, Henry-Marcellin (2010), « Réflexions sur une forme particulière de gouvernement : les gouvernements d'union nationale. » *Annales de l'Université Marien Ngouabi* 11(3), 52-79. <http://www.annalesumng.org/index.php/sjp/article/viewFile/163/146>. Consulté le 05/12/2021.
13. Esambo Kangashe, Jean-Louis (2017), *Traité de droit constitutionnel congolais*, Paris : L'harmattan.
14. Gazibo, Mamoudou ; Jenson, Jane (2015), *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, deuxième édition revue et mise à jour, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
15. Giulj, Sylvie (1981), « Confrontation or Conciliation : the Status of the Opposition in Europe », *Government and Opposition*, vol. 16, n°4, 476-494.
16. Gohler, Gerhard (2014), « La représentation politique dans la démocratie », *Trivium*, (16), 1-15. <https://journals.openedition.org/trivium/4803>. Consulté le 11/01/2022.

17. Hesselbein, Gabi (2007), « Essor et déclin de l'Etat congolais. Un récit analytique de la construction de l'Etat », *Crisis states research centre, Working papers*, 1-90. <http://www.lse.ac.uk/international-development/Assets/Documents/PDFs/csric-working-papers-phase-two/wp21.2f-essor-et-declin-de-letat-congolais.pdf>. Consulté le 09/02/2021.
18. Issaka, Souaré (2017), *Les partis politiques de l'opposition en Afrique. La quête du pouvoir*, Presses de l'Université de Montréal : Montréal.
19. Kenge Mukinayi, Dominique ; Miscoiu, Sergiu (2020), « Rétroactes du conflit congolais et regard sur ses causes », *Studia UBB, Europaea*, LXV, 2, 105-132.
20. Koebel, Michel (2007), « La démocratie représentative en question », *Alternative Economique*, (259), 68-71. <https://koebel.pagesperso-orange.fr/pdf/AEMK.pdf>. Consulté le 12/01/2022.
21. Landemore, Hélène (2007), « La démocratie représentative est-elle réellement démocratique. » *La vie des idées.fr*, 1-21. https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080307_landemore.pdf. Consulté le 12/01/2022.
22. Lindberg, Steffan (2006), « Tragic protect : why do opposition parties boycott elections ? », Dans Schedler, Andreas (dir), *Electoral authoritarianism : the dynamics of unfree competition*, Boulder et Londres : Lynne Rienner, 149-166.
23. Mabilia Mantuba-Ngoma, Pamphile (2013), *Les élections dans l'histoire politique de la République démocratique du Congo (1957-2011)*, Kinshasa : Edition du Konrad Adenauer Stiftung. https://www.kas.de/documents/275840/5293160/KAS_Les+%C3%A9lections+dans+l%27histoire+politique+de+la+RDC+1957-2011.pdf/1090662f-ac51-4d1c-ebc3-81f6af3be17a?t=1568495025033. Consulté le 07/05/2021.
24. Mabanga, Ghislain (2016), « Affaire Bemba : la CPI fixe les critères d'appréciation de la responsabilité pénale du chef militaire et du supérieur hiérarchique », *La Revue des droits de l'homme*, 25 mars : 1-9. <http://journals.openedition.org/revdh/2072>. Consulté le 19/12/2021.
25. Makombo, Mutamba (2003), *L'histoire du Congo par les textes*. Tome III : 1956-2003, Kinshasa : Ed. Universitaires Africaines.
26. Mbata Betukumesu, André (2007), « Suprématie de la constitution, indépendance du pouvoir judiciaire et gouvernance démocratique en République démocratique du Congo », Dans Bakandjeja wa Mpungu, Grégoire ; Mbata Betukumesu, André ; Kienge-Kienge, Intudi (dir), *Participation et responsabilité des acteurs dans un contexte d'émergence démocratique en RD Congo*, Actes de colloque, Faculté de Droit de l'université de Kinshasa : Kinshasa, 28-56.
27. Miscoiu, Sergiu (2012), *Au pouvoir par le peuple. Le populisme saisi par la théorie du discours*, Paris : L'Harmattan.

28. Mișcoiu, Sergiu, (2015), « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakai et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo présidentielisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, pp. 9-18.
29. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
30. Mișcoiu, Sergiu; Kakdeu, Louis-Marie (2021), „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>
31. Norton, Philippe (2008), « Making Sense of Opposition » *The Journal of Legislative Studies*, vol. 14, n°1, 236-250.
32. Ndaywel è Nziem, Isidore (2009), « Conscience africaine dans les choix subséquents de la postcolonie congolaise », Dans Tousignant, Nathalie (dir), *Le manifeste conscience africaine (1956). Elites congolaises et société coloniale, regards croisés*, Bruxelles : Presses de l'Université de Saint-Louis, 207-228.
<https://books.openedition.org/pusl/10415?lang=fr>. Consulté le 09/02/2021.
33. Ntwali, Valéry (2015), *Le rôle de l'opposition politique dans une démocratie représentative. Le système multipartiste congolais*, Berlin : Ed. Universitaires Européennes.
34. Ntwali, Valéry ; Burume, Pascal (2021), « Lois d'amnistie et retour à la paix dans la région des Grands Lacs africains : analyse d'une approche limitée à l'Est de la RDC », Dans Mișcoiu, Sergiu ; Pop-Flanja, Delia (dir), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca : Casa Cartii de Stiinta, 29-55.
35. Ntwali, Valéry (2021), *Limitation des mandats présidentiels en Afrique. Genèse, évolution et défis dans la Région des Grands Lacs Africains*, Paris : Connaissances et savoirs.
36. Ntwali, Valéry ; Maneno, Charline (2022), *Les défis de la décentralisation en République démocratique du Congo*, Paris : Edilivre.
37. Ntwali, Valéry (2019), « L'application du droit électoral par le juge constitutionnel. Un rendez-vous manqué pour l'État de droit en Afrique Centrale », *Studia Europaea*, Vol. 64, n°2, 327-358. <https://search.proquest.com/openview/ae09f743ebe569f10293d2b2e9732477/1.pdf?pq-origsite=gscholar&cbl=40136>. Consulté le 04/05/2021.

38. Ntwali, Valéry (2021), « Gouvernance philanthropique et conservation du pouvoir en Afrique : une clé pour comprendre le néo-paternalisme politique en RDC », Dans Baraka Akilimali, Joel ; Makunya, Trésor (dir), *L'État africain et la crise postcoloniale. Repenser 60 ans d'alternance institutionnelle et idéologique sans alternative socioéconomique*, Paris : L'harmattan, 185-207.
39. N'zouluni, Papin ; Ntwali, Valéry (2021), *Droit ou faveur ! République démocratique du Congo, État philanthropique où le peuple vit des dons*, Paris : Edilivre.
40. Nyenyezi Bisoka, Aymar ; Batumike Mihigo, Ithiel (2020), « République démocratique du Congo », Dans Reyntjens, Filip (dir), *Chroniques politiques de l'Afrique des Grands Lacs*, Antwerp : University Press Antwerp, 35-59.
41. Pharo, Patrick (2010), « Naturalisation de la politique et vertus démocratiques », Dans Zarka, Yves-Charles (dir), *Repenser la démocratie*, Paris : Armand colin, 38-49.
42. Quermonne, Jean-Louis (1988), *L'alternance au pouvoir*, Paris, PUF.
43. Saint-Pierre, Jocelyn (2008), « Représentation et démocratie parlementaire », *Cap-aux-Diamants*, (94), 42-49. <https://www.erudit.org/fr/revues/cd/2008-n94-cd1044215/6879ac.pdf>. Consulté le 11/01/2022.
44. Surel, yves (2004), « Le chef de l'opposition », *Pouvoirs*, Vol. 108, n°1, 63-80.
45. Zellentini, Gerda (1967), « Form and Function of the Opposition in the European Communities », *Government and Opposition*, vol. 2, n°3, 416-435.

Articles de presses, actes de conférences, rapports et autres documents

46. Boisselet, Pierre ; Kibangula, Trésor (2018), « RDC : comment l'opposition a sabordé l'accord de Genève pour un candidat commun », *Jeune Afrique*, 20 novembre 2018. <https://www.jeuneafrique.com/mag/665388/politique/rdc-comment-lopposition-a-saborde-laccord-de-geneve-pour-un-candidat-commun/>. Consulté le 21/03/2022.
47. BBC. 2018. « Les leaders de l'opposition congolaise se trouvent en Afrique du Sud », *Bbc*, 25 octobre 2018. <https://www.bbc.com/afrique/region-45974067>. Consulté le 22/03/2022.
48. Holo, Théodore (2009), « Les défis de l'alternance démocratique en Afrique », *Actes de la Conférence internationale*, Cotonou, 23 au 25 février 2009.
49. International Crisis Group (2011), Congo : le dilemme électoral, Rapport Afrique n° 175-5, mai 2011. <https://www.refworld.org/pdfid/4dc77f1a2.pdf>. Consulté le 09/03/2022.

50. Inter Parliamentary Union (1999), « Statut-type de l'opposition au parlement », *Acte adopté à l'unanimité par les participants au séminaire sur les relations entre partis majoritaires et minoritaires dans les parlements africains*, 17 au 19 mai 1999, Libreville. <http://archive.ipu.org/dem-f/opposition.pdf>. Consulté le 07/02/2021.
51. Olivier, Lanotte (2010), « Chronologie de la République démocratique du Congo/Zaïre (1960-1997) », *Violence de masse et Résistance*, Sciences Po-Paris, <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-de-la-republique-democratique-du-congo-zaire-1960-1997.html>. Consulté le 09/02/2021.
52. Le Temps (2018), « Au Congo, le parti de l'opposition refuse le candidat unique décidé à Genève », *Le Temps*, 12 novembre 2018. <https://www.letemps.ch/monde/congo-parti-lopposition-refuse-candidat-unique-decide-geneve>. Consulté le 21/03/2022.
53. Lusanga Ngiele, Francois (2004), « Vérité UDPS », documents pdf. <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5969/3221.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Consulté le 23/02/2021.
54. Mirabeau (1980), « Lettre ouverte au citoyen président-fondateur du mouvement populaire de la révolution, président de la République par un groupe de parlementaires », Document pdf, Kinshasa, novembre. https://www.radiookapi.net/sites/default/files/2017-02/lettre_des_13_parlementaires.pdf. Consulté le 23/02/2021.
55. Mission d'Observation électorale de l'UE en RDC (2006), Rapport final de 2006. http://www.eods.eu/library/FR%20DR%20CONGO%202006_fr.pdf. Consulté le 07/05/2021.
56. Mbodj, El Hadj (2007), « Les garanties et éventuels statuts de l'opposition en Afrique », Dans *Mandats, rôles et fonctions des pouvoirs constitués dans le nouveau système politique de la République Démocratique du Congo*, Module de formation du PNUD, Kinshasa.
57. Ntwali, Valéry (2022), « La liberté de la presse face à la succession des régimes politiques dans la Région des Grands Lacs Africains. L'impossible développement du journalisme d'investigation au Rwanda, Burundi et RDC », Dans *Médias et démocratie. Quel avenir pour le journalisme d'investigation en Afrique*, colloque organisé par l'université de Toulouse, le CESTAF de l'UBB et le CIVIPOL de l'ULB, le 18/01/2022.
58. Roger, Benjamin (2015), « Afrique francophone : chef de l'opposition, un statut à double tranchant », *Jeune Afrique*, 26 février 2015.

59. Rigaud, Christophe (2011), « Tshisekedi-Kamerhe : duel pour le leadership de l'opposition », *Afrikarabia*, 5/05/2011.
<https://blog.courrierinternational.com/afrikarabia/2011/08/05/tshisekedi-kamerhe-duel-pour-le-leadership-de-loppostion/>. Consulté le 09/03/2022.
60. Urs, Andreea Bianca ; Mișcoiu, Sergiu (2021), „De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC)”, in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanja (ed.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2021, pp. 11-28.

Textes de lois et accord politique

61. Constitution congolaise de 1967.
62. Constitution congolaise du 18 février 2006.
63. Constitution congolaise de transition du 04 avril 2003.
64. Loi constitutionnelle n° 74-020 du 15 août 1974.
65. Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution du 18 février, 2006, in J.O/RDC, 52^{ème}, numéro spécial du 1 février 2011.
66. Loi n° 07/008 du 04 décembre 2007 portant statut de l'opposition, *J.O*, RDC, 48^{ème} année, numéro spécial du 10 décembre 2007.
67. Loi de 2004 sur les partis politiques en RDC.
68. Loi n° 11/003 du 25 juin 2011 modifiant la loi n° 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, in J.O/RDC, numéro 3, 52^{ème}, numéro spécial du 25 juin 2011.
69. Accord global et inclusif de 2002 sur la transition en RD Congo.

UN PASSÉ QU'IL FAUT DÉPASSER.
« GUERRES DES MÉMOIRES » ET « TRAUMAS
CULTURELS » DE LA TRANSITION ROUMAINE

A PAST THAT MUST BE OVERCOME.
“WARS OF MEMORIES” AND “CULTURAL TRAUMAS”
OF THE ROMANIAN TRANSITION

Alina Iorga*

DOI: 10.24196/subbeuropaea.2022.1.04

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

In addition to social, political and economic traumas that are inherent to democratization and that are common to all postcommunist societies from Central and Eastern Europe, the Romanian society has confronted, since the 90s, the effects of some “cultural traumas” (J. C. Alexander), in particular resulting from the intellectual conflicts of memory related to the communist past. By disturbing the main cultural and historical identity “referents” that provide the basis of the “cultural identification” process (A. Mucchielli), as well as social cohesion, cultural traumas constructed by the Romanian elites after 1989 have compromised their own purposes and gave birth to a series of social, cultural and identity crises responsible for the nostalgia of the communist “golden age” and the social anomie.

Keywords: cultural trauma, cultural memory, conflicts of memory, collective identity, democratization.

*Une société ne peut être indéfiniment
en colère avec elle-même.¹*

* Alina Iorga is Professor at the « Dunărea de Jos » University, Galați, Romania. Contact: alina.crihana@ugal.ro

¹ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil, 2000, p. 651.

1. INTRODUCTION

Plus de trente ans après la Révolution de décembre 1989, la société roumaine semble encore loin d'avoir réglé ses comptes avec le passé récent. Évidemment, plus d'« un quart de siècle dans l'histoire d'une société est [...] un laps de temps relativement court »², compte tenu de l'ampleur des « défis » impliqués par la transition à la démocratie dans un contexte (post)traumatique. Cette constatation ne devrait pas, quand même, nous empêcher de réfléchir aux possibilités de confronter d'une manière adéquate (enfin) les provocations que ce passé « troublé » ne cesse d'adresser à un présent peut-être encore plus problématique. « Un passé qui ne passe pas » : l'expression d'Henry Rousso³ nous paraît tout à fait légitime pour décrire la relation ambiguë qu'entretient notre présent marqué par l'incertitude et traversé par de multiples crises avec les expériences de l'histoire récente, à savoir celle de la dictature, mais surtout celle de la transition. Le « syndrome » de « hantise »⁴ qui avait affecté notamment l'imaginaire socioculturel de la première décennie postcommuniste – celle des grands « conflits autour de la mémoire »⁵ – reste, nous semble-t-il, une des

² Philippe Claret, « Ambiguïtés et incertitudes des transitions démocratiques en Europe centrale et orientale. Éléments de réflexion », in Antoanela-Paula Mureșan, Philippe Claret (éds.), *Synergies Roumanie*, no. 12, 2017, *Les étapes de la transition en Europe centrale-orientale. La Roumanie dans le contexte régional* (pp. 161-174), p. 171.

³ Vichy. *Un passé qui ne passe pas*, Paris : Fayard, 1994. La formule s'applique, du moins en ce qui concerne le contexte de la transition, pour toutes les sociétés postcommunistes de l'Europe centrale et orientale. Le système politique antérieur aux révolutions de 1989 « constitue, sans doute, dans les pays respectifs, un long et difficile héritage idéologique, politique et psychologique, qui continue de façonner, du moins partiellement, les mentalités collectives et les pratiques individuelles. » (Philippe Claret, Călin Sinescu, « Deziluzia politică în Europa Centrală și de Est », in *Sfera Politicii*, no. 144, 2010, *Teorii ale societății civile* (pp. 77 – 89), pp. 81-82, notre trad.).

⁴ Henry Rousso, *La Hantise du passé*, Paris : Textuel, 1998.

⁵ Joël Candau, « Conflits de mémoire : pertinence d'une métaphore ? », in Véronique Bonnet, Christophe Pradeau, Françoise Simonet (éds.), *Conflits de mémoire*, Paris : Éditions Karthala (pp. 21-32), p. 28. Il s'agit des instrumentalisation de la mémoire du communisme dans le champ culturel postcommuniste, fortement divisé en groupes d'appartenance politico-idéologique pour lesquels les narrations concurrentes sur le passé constituent des vecteurs de légitimation symbolique. Cette forme de *manipulation* de la mémoire historique et culturelle semble reprendre, en dépit de l'enjeu thérapeutique invoqué, la catégorie principale d'« abus » instrumentalisé par « l'ancien régime », dont les intellectuels de la transition prétendent se délimiter. Son effet le plus grave est – outre la profonde polarisation du champ culturel – la persistance, au niveau du « monde social », de la « mémoire blessée » ou « empêchée » (Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 83 ; cf. Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 2004 [1995]).

« maladies »⁶ majeures de la Roumanie post-transition. Peut-être la plus grave, dans la mesure où, tout en continuant de modeler, à des degrés différents, la dynamique des mentalités, des attitudes et des comportements à l'intérieur de plusieurs champs socioculturels, non seulement elle rend difficile toute forme de réconciliation avec le passé récent, mais empêche, par ce fait même, la résilience face aux défis actuels.

Certes, il ne s'agit pas d'une situation particulière qui nous distinguerait parmi les sociétés postcommunistes de l'Europe centrale et orientale : ce « deuil »⁷ inachevé qui alimente une certaine « mélancolie du réel »⁸ intimement liée au « désenchantement politique » – en tant que « source de (...) "l'ostalgie" »⁹ – ne tient pas à quelque « exceptionnalisme » roumain. De fait, comme le montre Philippe Claret, il s'agit de phénomènes généralisés dans les pays de l'ancien bloc communiste : ce « désenchantement » – qui « ne remet pas en cause la démocratisation politique et l'eupéanisation des sociétés postcommunistes » – « traduit une accumulation de frustrations, dues en grande partie à une occidentalisation trop accélérée, à une différenciation sociale trop excessive et à une coupure trop prononcée entre le peuple et les élites dirigeantes »¹⁰.

Dans le contexte d'une « mutation complète, sans précédent dans leur histoire »¹¹, ces sociétés se sont brusquement confrontées au sentiment collectif de « vide », de « désillusion de la démocratie », témoignant d'une « profonde crise » culturelle-identitaire¹² liée à l'inadéquation, ou même au hiatus entre,

⁶ Notre emploi du terme vise les pathologies engendrées (ou perpétuées) – durant la transition – par les pratiques légitimatrices des acteurs du champ culturel et politique – sous le prétexte de la guérison des maladies (mémoires, politiques, culturelles, identitaires) du passé communiste. On a en vue, donc, les effets des « traumatismes culturels » *construits*, après la chute du communisme, au nom de la nécessité d'une thérapie des traumatismes communistes. Cf. Jeffrey C. Alexander, « Toward a Theory of Cultural Trauma », in Jeffrey C. Alexander et al., *Cultural Trauma and Collective Identity*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 2004, pp. 1 – 30.

⁷ Paul Ricœur, *op. cit.*, pp. 87-88. Cf. Sigmund Freud, « Deuil et Mélancolie », in *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1952 [1915], pp. 189-222, et « Remémoration, répétition et élaboration », in *De la technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953 [1914], pp. 105-115.

⁸ Patrick Michel (dir.), *Europe Centrale, la mélancolie du réel*, Paris : CERI, Sciences Po – Autrement, 2004.

⁹ Philippe Claret, *op. cit.*, p. 167.

¹⁰ *Ibidem*, p. 171.

¹¹ *Ibidem*, p. 166. Cf. Cătălin Zamfir, *O analiză critică a tranziției. Ce va fi „după”*, Jassy, Polirom, 2004 ; cf. Vladimir Pasti, *România în tranziție. Căderea în viitor*, Bucarest, Nemira, 1995, *Noul capitalism românesc*, Jassy, Polirom, 2006.

¹² Philippe Claret, Călin Sinescu, *op. cit.*, p. 82. Cf. Yvailo Znepolsky, « L'autre culture européenne », in *AGIR – Revue Générale de Stratégie*, no. 19, 2004, p. 41. Cf. Guy Hermet, *Le passage à la démocratie*, Presses de Sciences Po, 1996.

d'une part, un horizon d'attente modelé soit par une mythologie de l'Occident idéalisé soit par ladite « ostalgie » et, d'autre part, les réalités dures de la transition. Il en résulte une forte tendance vers l'anomie sociale par rapport à laquelle l'« ostalgie » apparaît comme l'effet d'une stratégie compensatoire mêlant les réminiscences de « l'oubli de fuite » et des projections utopiques¹³ intériorisées durant le communisme. L'incapacité d'assumer ce type de désengagement collectif pourrait être liée, en outre, à la persistance – au niveau des mentalités des masses – d'une « croyance » (inavouée) dans une « forme sacralisée du politique »¹⁴. L'observation est légitime, sans doute, pour ce qui est de la première étape de la transition. Mais que dire du désengagement et de l'anomie actuelles, affectant non seulement les générations marquées, d'une manière ou d'une autre, par l'expérience du communisme, mais aussi – chose grave – la jeune génération d'autant plus vulnérable aux aliénations identitaires à l'âge de l'« infoguerre » et des « infodémies » généralisées ?

Séparés du contexte communiste par une distance culturelle considérable, les jeunes d'aujourd'hui restent inévitablement connectés à ce passé « troublé » dont ils font l'expérience confuse par le truchement des narrations mémorielles souvent contradictoires, qu'il s'agisse des produits « officiels » de la mémoire historique et culturelle – dans des contextes éducationnels institutionnalisés – ou de la « post-mémoire »¹⁵ transmise à l'intérieur des « communautés émotionnelles »¹⁶, mais aussi, malheureusement, à travers les versions pseudo-historiques « contaminées » par les très prolifiques théories du complot¹⁷. Accentuée durant la transition, la « hantise du passé » s'insinue, donc, d'une manière très subtile mais d'autant plus menaçante, dans

¹³ Rappelons, avec Paul Ricoeur (*op. cit.*, p. 580), la « complicité secrète » manifestée par les acteurs sociaux des univers totalitaires vis-à-vis des détenteurs du pouvoir et révélée dans cette « obscure volonté de ne pas s'informer, de ne pas enquêter sur le mal commis par l'environnement du citoyen, bref [...] un vouloir-de-ne-pas-savoir ». Cf. Paul Connerton, *How societies remember*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 [1989], p. 14.

¹⁴ Patrick Michel, « Religion, crise et recomposition identitaires en Europe du Centre-Est », in *Culture et Sociétés de l'Est*, no. 21, p. 181. Cf. Philippe Claret, Călin Sinescu, *op. cit.*, p. 81 ; cf. Jean-Pierre Sironneau, *Sécularisation et religions politiques*, La Haye – Paris – New York : Mouton, 1982.

¹⁵ Marianne Hirsch, *Family Frames: Photography, Narrative, and Postmemory*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1997.

¹⁶ Barbara H. Rosenwein, « Worrying about Emotions in History », in *The American Historical Review*, vol. 107, no. 3, 2002 (pp. 821-845), p. 842.

¹⁷ Voir à ce sujet, par exemple, Jan Willem van Prooijen & Karen M. Douglas, « Conspiracy theories as part of history: The role of societal crisis situations », in *Memory Studies*, vol. 10 (3) / 2017, pp. 323 – 333.

les consciences de nos jeunes contemporains, tout en continuant d'alimenter les « désenchantements » et en minant, par conséquence, les fondements de notre futur.

Ce qui nous intéresse en particulier, dans le cas du postcommunisme roumain, compte tenu de sa configuration actuelle, liée à l'« ère du soupçon » instauré par les nouvelles crises engendrées en contexte pandémique, est l'endettement de cette « désillusion » constante et presque généralisée (en dépit des progrès incontestables enregistrés sur le chemin vers la démocratisation), envers une série de « traumatismes culturels »¹⁸ dont les racines sont à chercher dans l'expérience de la transition, depuis les années '90 jusqu'à la moitié de la décennie suivante. C'est parmi les ruines du communisme, préservées aux alentours des chantiers de la démocratie (un des thèmes symboliques qui reviennent d'une manière obsessionnelle dans la littérature dite « de la transition », mais aussi une réalité tout-à-fait tangible dans nos paysages urbains d'aujourd'hui), qu'il faut fouiller afin de regagner les traces jamais effacées du mélange de « deuil et mélancolie »¹⁹ qui a marqué notre séparation d'avec une histoire insuffisamment explorée, non encore comprise et difficile à assumer. Il s'agit, donc, de retourner sur ce « champ de bataille » qu'on a intériorisé jusqu'au point où il menace de se convertir en un *topos* identitaire. Et cela a affaire, bien sûr, à une reconsidération de nos « guerres des mémoires »²⁰.

2. POSTCOMMUNISME ET « GUERRES DES MÉMOIRES »

*The nation is a mnemonic community whose raison d'être derives from both remembering and forgetting, especially where the past poses a threat to the unity of the nation. Thus memory and its appropriation have become central issues in societies emerging from the erasure of public memory and the survival of counter-memories.*²¹

¹⁸ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*

¹⁹ En ce qui concerne les conséquences, parfois désastreuses, de l'incapacité d'accomplir le « travail de deuil » et de l'emprise de la « mélancolie » (dans son acception freudienne), repérables à l'intérieur des sociétés postcommunistes de l'Est européen, il serait utile de consulter, par exemple, l'analyse des conflits qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie, crayonnée par William Outhwaite et Larry Ray dans *Social Theory and Postcommunism*, Blackwell Publishing, 2005 (chap. *Modernity, Memory, and Postcommunism*, pp. 176-196).

²⁰ Enzo Traverso, « L'Europe et ses mémoires. Résurgences et conflits », *Vox-Poetica*, 2011 [<http://www.vox-poetica.org/t/articles/traverso.html>], consulté le 10 février 2021.

²¹ William Outhwaite et Larry Ray, *op. cit.*, p. 180.

Dans un livre intéressé, entre autres, aux « guerres » mémorielles qui ont marqué l'Europe du XX^e siècle (*L'Histoire comme champ de bataille*, 2011), Enzo Traverso insistait sur un thème qu'il allait reprendre plus tard, notamment dans *Left-wing melancholia: Marxism, history, and memory* (2016), intimement lié à celui des « us et abus » de la mémoire (et de l'oubli), en tant que sources redoutables de la fragmentation des consciences historiques. Il s'agit de l'omission – dans les narrations mémorielles hégémoniques, y compris celles institutionnalisées – des éléments qui auraient nui aux enjeux légitimateurs de ces reconstructions du passé. L'absence de ces traces transforme parfois l'historiographie même en un « un miroir des trous de mémoire, des zones d'ombres, des silences et des refoulements de nos sociétés », qui privilégie les narrations victimaires d'un siècle « mutilé de son horizon d'attente et de ses utopies » et révélé presque exclusivement comme un « âge de guerres, de totalitarismes et de génocides »²² :

...tout se passe comme si le souvenir des victimes ne pouvait pas coexister avec celui de leurs combats, de leurs conquêtes et de leurs défaites. [...] L'histoire se réduit ainsi à une dichotomie entre persécuteurs et victimes. [...] Cette redéfinition de la mémoire collective comme processus cathartique de victimisation nationale prend des traits apologétiques qui font obstacle à l'élaboration d'un regard critique envers le passé.²³

Quelques années plus tard, dans une interview dont le point de départ est la réflexion développée dans *Left-Wing Melancholia...*, l'historien italien signale l'effet de « paralysie » induit par cette forme d'amnésie volontaire, assumée dans le champ épistémologique et transférée sur le plan de la mémoire sociale, tout en révélant la dimension « lumineuse » de la mélancolie, liée « à la nostalgie d'une utopie qui a existé, à un espoir et à un sens de l'existence capables de changer le monde »²⁴ :

The twentieth century, that is recognized today in our historical memory as a century of wars, totalitarianisms, and genocides, was also the century of revolutions. [...] It was a century of struggles for emancipation that were lost,

²² Enzo Traverso, *op. cit.*

²³ *Ibidem*, n. s.

²⁴ Enzo Traverso, « What we're seeing now around the world is different from classic fascism ». Interview with Enzo Traverso, Modern European History professor at Cornell University, New York, *Open Democracy*, 2019 [<https://www.opendemocracy.net/en/democraciabierta/enzo-traverso-lo-que-vemos-ahora-en-el-mundo-es-algo-distinto-al-fascismo-cl%C3%A1sico-en/>], consulté le 22 janvier 2021 (notre trad.)

and we do not have a clear count of the defeats. *This absence is an element of paralysis, and an obstacle for developing and building new liberation projects.* The grieving process of the defeats is still here.²⁵

Évidemment, on a affaire à la perspective d'un intellectuel de gauche, mais cela ne préjudicie d'aucune façon son plaidoyer pour une « juste mémoire » à même d'assurer à n'importe quelle narration historique une visée tout aussi critique, que thérapeutique par rapport aux acteurs impliqués. Outre cette vision de l'équilibre nécessaire dans toute sélection de faits aspirant à se constituer en une « mise en intrigue »²⁶ des diverses formes de la mémoire, les réflexions d'Enzo Traverso ont le mérite de mettre en garde sur les « us et abus » inhérents aux conflits mémoriels, qui ne sont point l'apanage exclusif des systèmes politiques autoritaires et qui peuvent tenter, dans des contextes démocratiques, tout détenteur de capital culturel entraîné, éventuellement, dans les jeux du pouvoir. Les traumatismes survenus, lors de la transition à la démocratie, au sein des sociétés de l'ancien bloc communiste de l'Europe centrale et orientale se sont souvent associés à ces « guerres des mémoires » responsables, comme on va le voir, de la prolifération des diverses pathologies culturelles-identitaires. La société roumaine ne fait pas, certainement, exception.

2. 1. Enjeux culturels

Les transformations radicales impliquées par l'occidentalisation « standardisée » des premières années de la transition ont révélé un potentiel traumatique amplifié, dans certains pays, par les différences culturelles témoignant d'un « choc des civilisations »²⁷. Ce fut le cas de la Roumanie où, en laissant de côté nombre de mythifications concernant les époques antérieures à la dictature communiste (et en particulier l'entre-deux-guerres²⁸), on ne peut pas

²⁵ *Ibidem*, n. s.

²⁶ Paul Ricoeur, *op. cit.*, p. 307.

²⁷ Samuel P. Huntington, *Ciocrnirea civilizațiilor și refacerea ordinii mondiale [The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order]*, Bucarest, Litera, 2020 [1996].

²⁸ La mythologie de l'époque a été véhiculée, par exemple, pendant la dictature, dans les romans politiques sur « l'obsédante décennie » publiés par les représentants de la génération des années '60, où elle était associée à une fiction identitaire : celle de la « résistance par la culture ». Une version également mythifiée sera mise en discours, à partir des années '90, dans les cercles intellectuels « occidentalisants », mais, en même temps, malheureusement, dans les milieux radicaux de l'ainsi dit « anticommunisme (néo)légionnaire » (Emanuel Copilaș, « Postcomunismul românesc. O posibilă tipologie », in *Sociologie Românească*, tome XV, no. 1-2, 2017 (a) (pp. 85-111), p. 89.

parler ni de traditions démocratiques véritables²⁹, ni de l'implantation des modèles socioculturels occidentaux à l'exception de quelques « enclaves » où « l'europanisation » a été presque exclusivement l'apanage des élites. Bref, nos « dialogues » culturels³⁰ avec l'Occident, commencés au XIX^e siècle et renforcés à l'entre-deux-guerres, avec des acquis incontestables, mais limités au même segment de la culture des élites, n'ont pas été redoublés de réformations substantielles³¹ dans les domaines social, politique et économique, qui puissent conduire à une « occidentalisation » de la société roumaine dans son ensemble et, implicitement, à une « intériorisation » des modèles occidentaux par la plupart des acteurs sociaux. Avec le choc provoqué par la soviétisation de l'après-guerre dans tous les paliers de la société, ces dialogues culturels ont été brutalement interrompus, n'étant renoués que lors de la « libéralisation » des années '60, mais toujours dans les seuls milieux intellectuels.

Compte tenu de ce caractère limité (aux valeurs et modèles culturels accessibles notamment aux élites) des emprunts occidentaux antérieurs à la Révolution de 1989, on peut mieux comprendre l'ampleur des chocs sociopolitiques et économiques de la transition³² et leur impact sur une société

²⁹ « ... if in the West mirroring *democracy after democracy*, which characterizes late capitalism, was facing resistance from reminiscences of the “old democracy”, in Romania it was either too early, or too late for democracy. It was too early in the XIXth century when the “forms” were “without substance” [...] or in the first half of the XXth century when there were other historical priorities. » (Andrei Țăranu, Cristian Pîrvulescu, *Social Trust and Government Coalitions. Institutional Construction and Governance in Post-communist Romania*, 2014 [https://www.researchgate.net/publication/303470892_SOCIAL_TRUST_AND_GOVERNMENT_COALITIONS_Institutional_Construction_and_Governance_in_Post-communist_Romania], consulté le 15 janvier 2021.

³⁰ Voir à ce sujet, par exemple, Adrian Marino, *Pentru Europa. Integrarea României: aspecte ideologice și culturale*, Jassy, Polirom, 2005 [1995] et *Al treilea discurs. Cultură, ideologie și politică în România*. Adrian Marino în dialog cu Sorin Antohi, Jassy, Polirom, 2001.

³¹ Une perspective nuancée sur les réformes et les transitions (inachevées) déroulées en Roumanie durant un siècle et demi, y compris la démocratisation postcommuniste, nous est livrée par les analyses de Vladimir Pasti, incluses dans *Noul capitalism românesc* (op. cit.) et *Sociologie politică* (Bucarest, Ziua, 2004). Le sociologue souligne le rôle joué par les facteurs culturels et civilisationnels dans l'apparition des syncopes au cours de l'« occidentalisation », syncopes redevables, au XIX^e siècle, à l'entre-deux-guerres, ainsi qu'à la veille de l'intégration dans l'Union Européenne, aux « décalages entre la Roumanie et les pays développées » : ces derniers « sont si grands qu'on peut les considérer des différences de civilisation plutôt que des décalages à l'intérieur de la même civilisation. » (*Sociologie politică*, op. cit., p. 217, notre trad.) ; cf. Bogdan Murgescu, *România și Europa. Acumularea decalajelor economice (1500-2010)*, Jassy, Polirom, 2010 ; cf. Cornel Ban, *Dependență și dezvoltare. Economia politică a capitalismului românesc*, Cluj-Napoca, Tact, 2014.

³² Quant à l'impact des « réformes », reflété au niveau des mentalités, au début des années '90, voir, par exemple, l'étude d'Alina Mungiu, *România după '89. Istoria unei nemițelegeri* (Bucarest, Humanitas,

dont les principaux repères ont été formés en particulier dans les moules de la pédagogie idéologisée de l'époque précédente. Et « il n'y a aucune énigme : 60 – 70 % de la population d'un pays, née ou formée sous un certain régime, pense inévitablement dans les paramètres de cette époque-là. C'est une question fondamentale de psychologie sociale que ni les anciens détenus politiques, ni les anciens partis politiques³³ n'ont réussi, malheureusement, à appréhender. »³⁴ Dans cette perspective, on peut mieux comprendre aussi les implications des clivages culturels produits – malgré (parfois) les bonnes intentions, animées soit par les idéaux enracinés dans les vagues antérieures de modernisation, soit par les perspectives traditionnalistes – lors des conflits agitant les mêmes élites intellectuelles, fortement polarisées, notamment depuis les années '90 jusqu'à la veille de notre intégration dans l'Union Européenne.

Les origines de cette polarisation sont à trouver dans « les effets d'une modernisation maladroitement assumée tant au plan de l'expérience existentielle qu'à celui de la métaphysique », effets « contre-productifs » qui « permettent de prendre la mesure de l'aliénation des élites intellectuelles roumaines qui s'affichent après 1840 en essayant sans cesse de se définir un *Sitz im Leben* à partir d'une topologie symbolique de la patrie » : « le bovarysme géoculturel de l'occidentalisme et l'isolationnisme autochtoniste »³⁵. Après la Révolution de 1989, l'occidentalisme et l'autochtonisme continuent de diviser le

1995) : « ... on peut dire que la transition est perçue comme une souffrance. Si, en 1990, le sacrifice était, du point de vue théorique, accepté, c'était parce que la population croyait que celui-ci avait un sens. [...] Quatre années plus tard, la plupart des Roumains est convaincue que la souffrance et le sentiment du déchirement intérieur provoqués par la transition n'ont, de fait, aucun sens et aucune perspective. Les Roumains ne perçoivent plus la souffrance de la transition comme partie d'un processus d'évolution, mais comme un phénomène gratuit et, pour beaucoup d'eux, inexplicable. » (pp. 124 – 125, notre trad.)

³³ En tant que victimes des répressions violentes de l'étape stalinienne du communisme roumain, certains des représentants des deux catégories ont été convertis en figures symboliques par les anticommunistes d'après la Révolution, afin de faciliter un transfert de légitimité vers leurs propres démarches visant la construction des traumas culturels post-totalitaires. Un cas illustratif de ce transfert (abusif) opéré par les « anticommunistes (néo)légionnaires » nous est offert par le mouvement « Les Saints des Prisons ». (Emanuel Copilaş, « Postcomunismul românesc... », *op. cit.*, p. 90)

³⁴ Adrian Marino, *Al treilea discurs...*, *op. cit.*, p. 107.

³⁵ Sorin Antohi, *Imaginaire culturel et réalité politique dans la Roumanie moderne. Le stigmatisme et l'utopie. Essais*, traduit du roumain par Claude Karnooh avec la collaboration de Mona Antohi, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 276.

champ culturel, ainsi que – par transfert – le « monde social »³⁶, annexant, de plus – et toujours sous l’influence du champ politique –, une imagerie conflictuelle constituée autour de la « trahison des clercs » (et de l’impératif de réviser les hiérarchies canoniques établies sous la dictature) à laquelle on oppose la défense des valeurs nationales, sans égard aux (éventuels) compromis politiques de leurs créateurs, au nom de l’« autonomie de l’esthétique ». Dès le début, la lutte entre les deux pôles se révèle comme un miroir – plus ou moins déformé en fonction des perspectives partisans – de l’antagonisme qui morcelle la scène politique : les combats pour la légitimité symbolique (et, certes, pour les ressources économiques) se donnent notamment entre les « anticommunistes » autoproclamés *après coup*, clamant la « justice transitionnelle »³⁷, et leurs adversaires, défenseurs du *statu quo* culturel, que les premiers étiquettent parfois de « néo-communistes » (en raison de leurs positionnements, soit favorables soit plutôt neutres, vis-à-vis des politiques du nouveau régime). La manifestation la plus riche en effets, quant à l’instrumentalisation de la mémoire culturelle, de ces positionnements a été – à l’intérieur du champ littéraire, ainsi que dans les milieux académiques – le « révisionnisme est-éthique », échoué bien des fois en « une lustration humorale et stérile, où l’on peut discerner aussi une compensation tardive pour les silences des années du communisme [...] »³⁸. Mais les « batailles » concernant la mémoire culturelle ne constituent qu’un pallier de la « guerre des mémoires » qui ne cesse de façonner nos perspectives sur le passé (plus ou moins) récent et, implicitement, nos (auto)représentations identitaires, y compris celles des rapports entre « nous et les autres ». Avec

³⁶ Soulignons, avec Pierre Bourdieu, que « la production des représentations du monde social, qui est une dimension fondamentale de la lutte politique, est le quasi-monopole des intellectuels », que « les intellectuels sont, en tant que détenteurs de capital culturel, une fraction (dominée) de la classe dominante et que nombre de leurs prises de position, en matière de politique par exemple, tiennent à l’ambiguïté de leur position de dominés parmi les dominants. » (*Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 2002 [1984], p. 62, 70)

³⁷ « This role is the use of transitional justice as the vehicle for the politics of memory: new ruling elites, as well as various social groups while carrying out elite change, also try to use transitional justice for promoting their own vision of the past, naming those they would like to hold responsible for the plight of the nation, and trying to justify political transformation and potential punishment through it. » (Csilla Kiss, « Transitional Justice and the Politics of Memory in Europe: An East-West Comparative Exercise », in Barbara Törnquist-Plewa et al. (éds.), *Beyond Transition? Memory and Identity Narratives in Eastern and Central Europe*. CFE Conference Papers Series, no. 7 / 2015, Lund, Centre for European Studies at Lund University (pp. 23 – 37), p. 28.

³⁸ Paul Cernat, « Iluziile revizionismului est-etic (I) », in *Observator cultural*, no. 539 / 2010. Cf. Cosmin Borza, *Dezbaterea canonică astăzi. Cazul literaturii române postbelice*, Bucarest, Muzeul Literaturii Române, 2016.

l'engagement politique d'une partie des acteurs culturels, le champ politique « pluriel » a continué, à la même époque, de contrôler le marché des idées et de jouer un rôle capital dans l'édification des constructions mémorielles post-totalitaires : c'est ici l'effet le plus pervers d'une effervescence intellectuelle qui devrait aboutir, par contre, à un projet reconstructif, la guérison comprise.

En analysant, à l'instar d'une « sociologie des intellectuels »³⁹, la composante discursive du champ culturel « pluriel » des années '90, on serait choqué de découvrir la dimension « malade » des discours militants qui, sans égard aux diverses idéologies ou appartenances de groupe, ne cessent de faire recours – en termes de pratiques mémorielles abusives – à l'héritage « malheureux » dont la plupart des acteurs prétend de se détacher. À ce point, il nous semble utile de rappeler la distinction faite par Pierre Bourdieu entre les intellectuels « responsables » et les intellectuels « libres » :

Il y a plusieurs manières de produire la vérité qui sont en concurrence et qui ont chacune leurs biais, leurs limites. L'intellectuel « responsable », au nom de sa « responsabilité », tend à réduire sa pensée pensante à une pensée *militante*, et il peut se faire, c'est souvent le cas, que ce qui était stratégie provisoire devienne *habitus*, manière permanente d'être. L'intellectuel « libre » a une propension au *terrorisme* : il transporterait volontiers dans le champ politique les guerres à mort que sont les guerres de vérité qui ont eu lieu dans le champ intellectuel (« si j'ai raison, tu as tort »), mais qui prennent une toute autre forme lorsque ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la vie et la mort symboliques.⁴⁰

Situés sur des positions divergentes quant au sens de la modernisation exigée par la transition et, implicitement, aux perspectives de nos relations avec l'Occident, les intellectuels roumains ont assumé en même temps, à partir des années '90, les deux rôles (« libres », mais aussi « responsables »), tout en acceptant, d'une manière manifeste ou non, divers engagements par rapport à l'échiquier politique. Par-delà les clivages, leurs perspectives se rejoignent quand même, durant la première décennie de *liberté*, dans la construction d'une imagerie qui privilégie les avatars d'une « pathologie sociale » collective gravitant autour de « l'image de la pseudomorphose (cas particulier de la pathologie culturelle) » dont les premières apparitions dans l'espace intellectuel

³⁹ Cf. Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 65.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 66, n. s.

roumain sont liées à l'activité des « membres du mouvement de la Jeunesse (*Junimea*) » et de leurs « imitateurs »⁴¹. Quant aux années '90,

Paradoxalement, si le discours de la pathologie sociale tente les autochtonistes⁴², il n'en séduit pas moins les occidentalistes. Les premiers élaborent une critique de la modernisation sur la base d'une opposition illusoire entre un présent décadent et le mirage du passé tel que le dessine la vulgate ethno-mystique ; ou encore, si le présent se trouve contrôlé fermement (comme il le fut sous le régime communiste), il peut devenir l'étalon d'une normalité sublime, la préparation de lendemains glorieux que l'État-Parti (ou l'État-Église) leur garantit, leur promettant de les *protéger contre les infections* des facteurs pathogènes extérieurs, et plus précisément occidentaux. De leur côté, les occidentalisans pleurent les blessures symboliques de la nation, agitent la mince utopie d'une Roumanie immaculée de l'entre-deux-guerres et proposent comme unique solution *curative* l'importation du modèle occidental : en sa forme extrême, le discours occidentalisant définit l'ethnicité comme un stigmate, comme une maladie endémique et incurable dont le syndrome central rassemble et combine la servitude volontaire, l'apathie, l'indolence, la scélératesse, la xénophobie, la résistance au changement, la stupidité. Après décembre 1989, les occidentalisans semblent avoir sursollicité la pathologie nationale. [...] Pendant les mois et les années qui suivirent, des groupes d'intellectuels et de politiciens en conflit pour la conquête du pouvoir symbolique et politique ont continué d'abuser de métaphores pathologiques, cherchant simultanément à définir une *panacée* dont le monopole valait légitimité politique.⁴³

Rappelons que les scénarios qui « coagulent » l'imagerie pathologique susmentionnée ont en commun – par-delà l'antagonisme « nous *vs* les autres » instrumentalisé afin d'accéder au capital symbolique – la revendication d'un projet *thérapeutique* dont la mise en œuvre repose, dans les deux cas, sur une appropriation doublée d'une « idéologisation » de la mémoire (en particulier de celle du passé récent) « rendue possible par les ressources de variation qu'offre

⁴¹ « Chez Eminescu et ses disciples, la "saine barbarie" de l'utopie régressive ethno-nationale est invoquée comme antithèse de la civilisation corrompue venue d'Occident, apportée par une multitude infrahumaine de mutants rapaces et cupides, dégénérés, irrémisiblement étrangers. L'altérité ethnique, raciale, culturelle, confessionnelle est une maladie : ici, la différence est un autre mot pour la vésanie. À l'opposé, le Roumain générique de la vulgate nationaliste ne peut être qu'une incarnation de la santé la plus parfaite : comme le paradis chrétien, l'éden patriard ne connaît pas la maladie. » (Sorin Antohi, *op. cit.*, p. 285)

⁴² Voir, par exemple, les discours véhiculés dans la presse nationaliste d'extrême droite, dont le niveau le plus bas est illustré par la publication *România Mare*. Cf. Ruxandra Cesereanu, *Imaginarul violent al românilor*, Bucarest, Tracus Arte, 2016 (2^e édition).

⁴³ Sorin Antohi, *op. cit.*, pp. 285-286, n. s.

le travail de configuration narrative »⁴⁴. Or, dans le contexte des « jeux de mémoire » d'après 1989⁴⁵, l'héritage du communisme a été souvent limité à un instrument efficace de légitimation pour des groupes antagoniques bien des fois radicalisés, source de la prolifération incontrôlée de narrations concurrentes⁴⁶. On a échoué, par malheur, justement dans la réalisation du programme *curatif* inhérent à toute démarche aspirant à une « révision » de l'identité collective par la construction des « traumatismes culturels »⁴⁷.

2. 2. Enjeux identitaires

Toute analyse de l'« éternelle transition roumaine », intéressée à l'impact des changements socio-politiques survenus à partir des années '90 sur la (re)configuration de l'univers social, est à même de révéler l'aggravation de la fragmentation identitaire spécifique à l'époque précédente. De ce point de vue,

La transition dans la Roumanie postcommuniste a été et continue d'être un terrain fertile pour l'émergence du sujet scindé. [...] La fracture identitaire produite par la dislocation de l'ancien système discursif et, en vertu du pluralisme politique, l'impossibilité d'établir un discours unique qui tranche avec les hésitations identitaires ont fait que l'apparition du sujet scindé annule tout effort de construire une *demôs* politique. Ainsi, la crise de la transition peut être liée au paradoxe démocratique : la prolifération des offres politiques mène à l'émergence du sujet

⁴⁴ Paul Ricoeur, *op. cit.*, p. 103.

⁴⁵ Voir à ce sujet, entre autres, Georges Mink & Laure Neumayer (éds.), *History, Memory and Politics in Central and Eastern Europe. Memory Games*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013 ; Florin Poenaru, *Contesting Illusions. History and Intellectual Class Struggle in Post-Communist Romania*, doctoral thesis, Budapest, Central European University, 2013; Anemona Constantin, *Changement de régime et genèse d'une nouvelle histoire officielle : combats autour du passé fasciste et communiste en Roumanie après 1989*, Thèse de doctorat en Science politique, Université de Nanterre - Paris X, 2019; Vasile Ernu et al. (coord.), *Iluzia anticomunismului. Lecturi critice ale Raportului Tismăneanu*, Chişinău, Cartier, 2008 etc. Cf. Mihai Stelian Rusu, « Battling over Romanian Red Past. The Memory of Communism between Elitist Cultural Trauma and Popular Collective Nostalgia », in *The Romanian Journal of Society and Politics*, no. 10 / 2015, pp. 24-48.

⁴⁶ Ce fut le cas de la mémoire de la Révolution même : « ... rather than causing cohesion, the events of 1989 (i. e., the popular uprisings, the Ceausescu's trial and execution, and the transition of power) have led to the creation of fragmented narratives. » (John F. Ely, Cătălin Augustin Stoica « Re-Membering Romania », in Henry F. Carey (éd.), *Romania since 1989: politics, economics, and society*, Lexington Books (pp. 97 – 115), p. 97); cf. Ruxandra Cesereanu, *Decembrie '89. Deconstrucția unei revoluții*, Jassy, Polirom, 2009 (2^e édition révisée).

⁴⁷ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 22.

scindé et fissure les bases de l'action civique collective, alors que l'ordre totalitaire avait déjà produit un corps politique unitaire, dont l'identité compacte couvrait les identités individuelles, faute d'alternative.⁴⁸

C'est dire que, loin d'édifier un climat socioculturel ouvert à des solutions viables pour dépasser les aliénations des anciens « sujets totalitaires »⁴⁹, le « pluralisme » démocratique a mené – sur le fond d'une culture politique « ghettoisée »⁵⁰ et d'une politique conflictuelle⁵¹ de l'histoire – à l'amplification des « dissonances »⁵² (inhérentes, d'ailleurs, à tout changement de paradigme) menaçant de paralyser toute action significative orientée vers la résilience. Cette dernière est impensable dans l'absence d'une gestion adéquate de la mémoire, en tant que « composante temporelle de l'identité » et « matrice d'histoire, dans la mesure où elle [la mémoire, n. n.] reste la gardienne de la problématique du rapport représentatif du présent au passé »⁵³. Or, la « fracture identitaire » induite au niveau du monde social par la mise en œuvre discutable d'un « pluralisme » qui stimule les conflits plutôt que le dialogue démocratique a affaire aussi à un bouleversement de la conscience historique, alimenté – hormis l'avalanche d'histoires contrefactuelles véhiculées dans la presse⁵⁴ – par la

⁴⁸ Sergiu Mișcoiu, *Le spectre du Peuple politique, l'éternelle transition roumaine*, in Chantal Delsol, Giulio de Ligio (éds.), *La démocratie dans l'adversité. Enquête internationale*, Paris, Éditions du Cerf, 2019 (pp. 925 – 944), pp. 939 – 940.

⁴⁹ Tzvetan Todorov, *Face à l'extrême*, Paris, Seuil, 1994.

⁵⁰ Ken Jowitt, *New World Disorder: The Leninist Extinction*, Berkeley, University of California Press, 1992, p. 70.

⁵¹ Selon Eric Meyer, « Conflicts within the field of “politics of history” deal less with the facticity of historical reconstructions and the appropriateness of resulting interpretations than one might assume for discussion within the academic community. The interest lies instead in the meaningful connection between past, present, and future, which is often coupled with a reference of action. In this perspective, the question is not if the image of history communicated is scientifically truthful. Instead, the crucial factor is how and by whom, as well as through which means, with which intention, and which effect past experiences are brought up and become politically relevant. » (« Memory and Politics », in Astrid Erll et al. (éds.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin – New York, Walter de Gruyter, 2008 (pp. 173 – 180), p. 176.

⁵² Alex Mucchielli, *L'identité*, Paris, PUF (4e édition), 1999, p. 100, n. s.)

⁵³ Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 98, 106.

⁵⁴ « The European Institute for the Media concluded in 1997 that Romanian journalism was fraught with “certain flaws ... such as failure to separate between fact and opinion, news and commentary.” [...] This journalism continued into the new millennium together with the “Byzantine” journalistic style reflected in verbosity and flowery language, which “creates rumors and is opaquing communication.” [...] » (Peter Gross, « Media in the First Post-Communist Decade », in Henry F. Carey, (éd.), *op. cit.*, pp. 195 – 214, p. 209).

« guerre » des histoires « officielles » / institutionnalisées (dont le cas paradigmatique peut être considéré la célèbre polémique concernant « l'histoire, la vérité et les mythes »⁵⁵) :

Sans exagération, on considère que l'histoire politique de la Roumanie d'après 1989 peut être décrite aussi, avec assez de précision, du point de vue de la dispute sur l'héritage et sur l'interprétation du passé totalitaire de la nation roumaine. L'idée de "procès du communisme" représente la synthèse de ce (méta)thème qui a créé des factions pour et contre, a donné naissance aux affinités ou a rompu des amitiés, a engendré de forts clivages au sein de l'intellectualité, ainsi qu'à l'intérieur de la classe politique. »⁵⁶

Dans cette perspective, force est de constater que, dans le climat de la liberté et du « pluralisme », la faille entre les élites et l'ensemble de la société⁵⁷ ne cesse de s'amplifier tant au niveau de l'imaginaire socioculturel (notamment via les discours des intellectuels « anticommunistes »⁵⁸) qu'à celui des réalités sociales. C'est ainsi que l'anticommunisme postcommuniste des élites parvient à alimenter la nostalgie du communisme au sein d'une société profondément frustrée, toutes les deux modalités de se rapporter au passé récent témoignant de l'us et de l'abus d'une mémoire « tronquée ». De plus, il faut observer que les clivages les plus radicaux se déploient au sein même de la « caste »⁵⁹ responsable

⁵⁵ Cf. Ioan-Aurel Pop, *Istoria, adevărul și miturile (Note de lectură)*, Bucarest, Édition encyclopédique, 2002 ; cf. Lucian Boia, *Istorie și mit în conștiința românească*, Bucarest, Humanitas, 2005.

⁵⁶ Florin Abraham, « Raportul Comisiei Tismăneanu : analiză istoriografică », in Vasile Ernu et al. (coord.), *op. cit.* (pp. 7 – 42), p. 7, notre trad.

⁵⁷ Cette faille culturelle doit être mise en relation avec l'antagonisme traditionnel entre la sphère publique et la sphère privée, souligné par Ken Jowitt (*op. cit.*) qui signale la présence en Roumanie d'une culture politique « ghettoisée », antérieure à l'instauration du régime communiste. Cf. John F. Ely & Cătălin Augustin Stoica, *op. cit.*

⁵⁸ Précisons, sur les traces d'Emanuel Copilaș, qu'il existe quatre versions de l'anticommunisme roumain postrévolutionnaire : « l'anticommunisme (néo)légionnaire », sorte de synthèse idéologique de la droite radicale et du « national-communisme xénophobe libéré [...] de l'idéologie léniniste », « l'anticommunisme opportuniste », « l'anticommunisme progressiste » et « un anticommunisme désintéressé » (« Postcomunismul românesc... », *op. cit.*, pp. 89 – 91), subordonné à « l'idéologie quotidienne de la population » (Vladimir Pasti, « Realitatea și imaginarul marelui jaf postcomunist. O abordare sociologică », in Emanuel Copilaș (coord.), *Marele jaf postcomunist. Spectacolul mărfii și reoanșa capitalismului*, Jassy, Adenium, 2017 (b) (pp. 44-66), p. 51, notre trad.).

⁵⁹ « Les crises d'identité sont plus sensibles chez les intellectuels qui sont normalement en contact avec de multiples valeurs et chargés d'une synthèse intégrative et créatrice de valeurs adaptées aux transformations de l'environnement. Mais cette caste sociale, atteinte elle-même par la crise de confiance en soi, vacille dans la réalisation de son rôle et assume aussi quasi exclusivement son seul rôle de contestation. » (Alex Mucchielli, *op. cit.*, p. 107, n. s.)

de la sauvegarde de ces « référents » historiques et culturels⁶⁰ par rapport auxquels se construisent les « sentiments d'identité », dont la perturbation entraîne le blocage de l'« identification culturelle » en tant que pilier de la cohésion sociale. Or,

Cette identification assure l'unité symbolique du groupe. [...] L'identification culturelle peut avoir lieu à travers la participation à une idéologie, à des mythes, à des héros... *L'identité prend corps et s'affirme en référence au passé. Pour un groupe, une société, ce passé, c'est bien sûr son histoire. [...] Un groupe constitue donc son identité en assimilant son histoire. Cette transmission et remémoration du passé collectif, des épreuves, des succès et échecs du groupe, des conduites exemplaires de ses héros... participe au processus de l'identification culturelle. Le rappel de l'histoire à travers les récits, les œuvres d'art, les cérémonies et rituels, ainsi qu'à travers l'éducation des jeunes générations, contribue à façonner l'identité d'un groupe social.*⁶¹

La conséquence des « conflits autour de la mémoire » déployés sur la scène postcommuniste du pouvoir (aussi politique que *culturel*) est, donc, une « fragilisation »⁶² de l'identité collective. C'est surtout dans ce sens qu'on parle, vis-à-vis du contexte de la transition, d'un « passé qui ne passe pas » : tout en clamant la « guérison » collective, les nouveaux « us et abus de la mémoire » rappellent, eux aussi – comme on l'a déjà constaté –, les pratiques des anciens détenteurs du pouvoir, alors que la mémoire « oublieuse » de l'« âge d'or » se voit prolongée dans la mémoire « blessée » postcommuniste. Dans cette perspective, il n'y a pas de différences d'essence, quant aux effets traumatiques infligés au niveau de la mémoire collective (ou sociale) – dans ses deux hypostases : « communicative » et « culturelle »⁶³ –, entre les narrations concurrentes configurées sur ce « champ de bataille » qu'a été, à partir de la transition, notre histoire du communisme.

Partagée entre la stigmatisation en bloc d'une « histoire négative » et l'idéalisation, tout aussi problématique, de l'« âge d'or », la mémoire sociale du postcommunisme roumain, laquelle, hélas, est aussi une mémoire

⁶⁰ *Ibidem*, pp. 13-14.

⁶¹ *Ibidem*, pp. 62 – 63, n. s.

⁶² « Il faut nommer comme première cause de la fragilité de l'identité son rapport difficile au temps ; difficulté primaire qui justifie précisément le recours à la mémoire, en tant que composante temporelle de l'identité, en conjonction avec l'évaluation du présent et la projection du futur. » (Paul Ricoeur, *op. cit.*, p. 98, n. s.)

⁶³ Jan Assmann, « Communicative and Cultural Memory », in Astrid Erll et al. (éds.), *op. cit.* (pp. 109 – 118), p. 110.

« transgénérationnelle »⁶⁴, glisse « sur la pente fatale de la mélancolie, cette complaisance à la tristesse »⁶⁵ compensée, quand même (comme dans le cas de la gauche évoquée par Enzo Traverso), par le retour nostalgique aux anciens rêves utopiques. Dans ce pays divisé qu'a été et l'est encore la Roumanie postcommuniste, « le devoir de mémoire » revendiqué par les intellectuels publics après la Révolution de 1989, lequel – nous rappelle Paul Ricœur, à l'instar d'Aristote – « est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi. »⁶⁶, ne jouit pas d'une résonance significative sur le plan de la conscience historique et des représentations collectives de la mémoire. La « juste mémoire » clamée par une partie des élites pour les victimes des répressions de l'« obsédante décennie », dont les survivants fournirent, dans les années '90, toute une littérature des univers carcéraux, n'acquiert pas une signification unitaire, valable pour l'ensemble du monde social. En 1992, les sondages indiquaient déjà une propension vers la nostalgie d'une bonne partie de la population (plus d'une moitié), tandis que, « lors des investigations de 1994 les paysans, par exemple, ont déclaré explicitement qu'ils préféraient le sentiment de sécurité de l'époque Ceaușescu à "une liberté qui ne servait à rien". »⁶⁷ En effet,

Bien que la plupart ont affirmé qu'ils étaient conscients de l'existence d'un grand nombre de détenus politiques et, certains d'eux, voire qu'ils n'en parlaient sincèrement ni même en famille de peur qu'ils n'en partagent le destin, cela ne les a pas empêchés de déclarer l'époque de Gheorghiu-Dej (celle des incarcérations massives des opposants du régime) comme une période idéale. D'une manière convenable, tous les détails désagréables ont été oubliés. La clé principale pour l'interprétation du passé sont les intérêts du présent, même si le processus est inconscient. Puisqu'ils ne pouvaient pas se reprocher à eux-mêmes la grande déception d'après la Révolution, car cela aurait conduit à l'amplification de la dissonance, les gens ont totalement éliminé l'opposition politique et le monde occidental auquel s'identifiait la première, de l'échelle de comparaison où ils ont gardé, en revanche, deux éléments : le régime contemporain et celui de Ceaușescu. La frustration produite par l'incapacité du régime contemporain de respecter ses promesses s'est manifestée par l'idéalisation du régime antérieur, par l'« oubli » sélectif de ses maux. Il en résulte

⁶⁴ Astrid Erll, « Traumatic pasts, literary afterlives, and transcultural memory: new directions of literary and media memory studies », in *Journal of Aesthetics & Culture*, no. 3 / 2011.

⁶⁵ Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 645.

⁶⁶ Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁷ Alina Mungiu, *op. cit.*, p. 125, notre trad.

qu'une bonne partie de l'électorat attendait du régime d'après Ceaușescu qu'il soit meilleur que le précédent, mais *de la même nature*. [...] *La Révolution même semble avoir été un trauma pour une grande partie des Roumains*.⁶⁸

Dans le contexte post-traumatique de la transition, le rétablissement qu'aurait dû apporter le double « travail » de « souvenir » et de « deuil » marquant le dépassement des traumas du passé récent s'avère, donc, pour un segment significatif de la population, une notion dépourvue de contenu. En revanche, l'instrumentalisation par les élites susmentionnées du « devoir de mémoire » ne fait qu'engendrer, comme on l'a déjà observé, un nouveau trauma, de nature *culturelle*, mais qui compromet ses propres enjeux thérapeutiques tout en induisant le blocage du « travail de deuil » indispensable à la « réconciliation avec la perte » et en alimentant la nostalgie, sinon la « mélancolie » qui fait que « la perte [...] vitale, intrusive et persistante » soit « revisitée d'une manière continue »⁶⁹. Et cela parce que, rappelons-le, pour une grande partie des Roumains, la « perte » était – dans les années '90, ainsi que plus tard, suite à la crise économique globale de 2008⁷⁰ – l'« âge d'or ». Sans doute, cette situation paradoxale est largement tributaire aux mutations sociopolitiques et surtout économiques radicales que les « transitologues » ont identifiées dans tous les pays postcommunistes de l'Europe centrale et orientale. De ce point de vue,

... les nostalgies postcommunistes du communisme n'ont pas affaire tant à la période d'avant 1989 que, tout premièrement, aux indigences et aux inégalités du présent ; [...] les discours politiques récents fondés sur l'amplification des clivages sociaux et économiques dans des buts avec prépondérance électoraux augmentent le capital de confiance accordé par les catégories sociales défavorisées au régime communiste qui, avec tous ses défauts considérables, travaillait quand même dans la direction de la diminution des inégalités sociales, même s'il le faisait avec les moyens et les ressources qu'on connaît ou qu'il faudrait qu'on connaisse tous.⁷¹

⁶⁸ *Ibidem*, p. 126, 132, notre trad., n. s.

⁶⁹ William Outhwaite, Larry Ray, *op. cit.*, p. 188, notre trad.

⁷⁰ Voir, par exemple, au sujet de la persistance de la nostalgie du communisme après l'intégration euro-atlantique, les résultats des sondages IRES et INSCOP de 2010. Cf. Emanuel Copilaș, « Recuperări discursive ale comunismului în postcomunism », in *Polis. Revistă de științe politice*. Tome VIII, no. 3 (29) / 2020. *Comunismul în postcomunism. Nostalgii și nostalgici*, pp. 51 – 52 ; cf. Mioara Anton, « Comunismul în postcomunism. Nostalgii și nostalgici », in *Polis, op. cit.*, pp. 5 – 34 ; cf. Vasile Dâncu, *Românii și nostalgia comunismului. Însemnări la un sondaj de opinie*, 2010.

⁷¹ Emanuel Copilaș, « Recuperări discursive ale comunismului în postcomunism », *op. cit.*, p. 51.

Mais, en laissant de côté les conditionnements socio-économiques (sans négliger leur importance majeure), et en revenant aux facteurs culturels, il faut souligner, une fois de plus, que la « mélancolie » postcommuniste qui témoigne d'une « compulsion de répétition, laquelle empêche la prise de conscience de l'événement traumatique »⁷², c'est-à-dire, pour la plupart des Roumains, la rupture d'avec le... communisme, repose sur un choc culturel-identitaire et civilisationnel. C'est ici qu'il faut chercher le grand trauma culturel du postcommunisme (et, répétons-le, le cas roumain n'est pas singulier) : ce dernier secrète, paradoxalement, et à l'aide capital des élites intellectuelles anticommunistes, « un retour du refoulé ». Bref, en se proposant de « ressusciter » une culture occidentale qui avait « résisté », durant le communisme, seulement dans la mémoire d'une partie des élites, et cela par le « sacrifice fondateur » d'un passé vu presque exclusivement dans sa dimension totalitaire, donc par l'instrumentalisation d'une « amnésie historique »⁷³, la « révolution récupératrice »⁷⁴ parvient à récupérer le communisme au niveau de la mentalité des masses. Et cela parce que, dans les termes de Boris Buden,

L'amnésie historique [...] est un effet inévitable de la traduction culturelle du passé communiste par laquelle le communisme est devenu « l'Est » et c'est ainsi qu'un antagonisme politique est converti en différence culturelle. Dépossédé de toute signification politique, ce passé se transforme en un signe de l'infériorité culturelle. Et c'est justement en tant que tel qu'on ne peut plus s'en débarrasser. Et voilà comment, à peine posthument, le communisme devient un destin. Les sociétés qui l'ont vécu sont condamnées à la culture de la récupération. Rien ne l'atteste mieux que le syndrome, déjà mentionné, du mal nostalgique du passé communiste. Ce qui cherche si désespérément l'homme postcommuniste dans la culture de son passé, sa dignité humaine, s'est perdue dans son présent politique. Dans le passé, il récupère cette reconnaissance, laquelle, dans la misère de son existence récupératrice, continue de se refuser à lui. *L'amnésie historique et la mémoire culturelle ne se contredisent pas réciproquement. Au contraire, elles sont complémentaires et c'est à peine ensemble qu'elles deviennent une partie intégrante du mécanisme idéologique de la transformation postcommuniste.*⁷⁵

⁷² Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 576.

⁷³ Cf. Rastko Močnik, « Will the East's past be the West's future? », in Caroline David (coord.), *Les frontières invisibles*, Oostkamp, Stichting Kunstboek, 2009.

⁷⁴ Boris Buden, *Zonă de trecere. Despre sfârșitul postcomunismului. [Zone of Transition: The End of Post Communism]*, Cluj-Napoca, Tact, 2012 [2009], p. 67, 56. Cf. Jürgen Habermas, *Die nachholende Revolution*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1990.

⁷⁵ Boris Buden, *op. cit.*, p. 68, notre trad., n. s.

Or cette « transformation » répète, en dépit des enjeux dont elle a été investie par une partie des acteurs impliqués (de la part des élites), justement les transformations ayant comme sujets les anciens « hommes nouveaux » du grand chantier socialiste, en forçant un « éternel retour » de la société à la véritable « perte », soit-elle fondée sur une utopie et édiflée à partir de pratiques plus ou moins abusives. C'est ici, nous semble-t-il, la clef de l'« éternisation » de la transition, qui repose sur – et prouve – « l'indestructibilité du passé »⁷⁶, révélée par la mémoire « traumatique » du communisme, laquelle acquiert, comme on l'a vu, des significations divergentes en fonction de la configuration des champs socioculturels postcommunistes (modelés par les rapports entre élites et société). Et cela a affaire à la construction des traumatismes culturels.

3. (EN)JEUX DE LA MEMOIRE ET TRAUMAS CULTURELS

Il m'était impossible de comprendre comment, en un si court laps de temps, s'est-on transféré ou transformé d'une prison en un asile d'aliénés. [...] Des millions de gens semblent n'avoir rien de commun et, déconcertés, gueulent, mordent, attaquent. C'est comme si toutes ces années, où j'ai eu l'impression, voire la certitude que ces gens désiraient et rêvaient exactement la même chose que moi, m'avaient été écrasés.⁷⁷

En laissant de côté ses (en)jeux intertextuels, observons que la réflexion amère citée ci-dessus, tirée d'un roman paru vers la fin de la première décennie de la transition, donne la mesure de la complexité des « maladies », ou bien, des « transformations » esquissées dans les pages précédentes en tant qu'effets de ce qu'on a désigné par le syntagme « trauma culturel », emprunté de Jeffrey C. Alexander. Dans les termes du sociologue américain,

Cultural trauma occurs when members of a collectivity *feel they have been subjected* to a horrendous event that leaves indelible marks upon their group consciousness, marking their memories forever and changing their future identity in fundamental and irrevocable ways. As we develop it here, cultural trauma is first of all an empirical, scientific concept, suggesting new meaningful and causal relationships between previously unrelated events, structures, perceptions, and actions. But this new scientific concept also illuminates an emerging domain of social responsibility and political action. It is by *constructing* cultural traumas that social groups, national societies, and sometimes even entire civilizations not only cognitively identify the existence and source of human suffering but “take on board” some significant responsibility for it. Insofar as

⁷⁶ Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 578.

⁷⁷ Augustin Buzura, *Receivem pentru nebuni și bestii*, Bucarest, Univers, 1999, p. 9.

they identify the cause of trauma, and thereby assume such moral responsibility, members of collectivities define their solidary relationships in ways that, in principle, allow them to share the sufferings of others.⁷⁸

Notons, tout d'abord, qu'il s'y agit des *sentiments* de la collectivité vis-à-vis de ce qu'elle perçoit en tant qu'« événement terrifiant » et pas nécessairement d'une réalité terrifiante expérimentée en tant que telle par les membres de la communauté respective : « trauma is not something naturally existing; it is something *constructed* by society. »⁷⁹ Il existe bien des (méta)narrations légitimatrices où l'on a mis en intrigue des « événements traumatiques imaginés », le cas paradigmatique étant le « trauma » national fabriqué par le régime nazi à partir de « l'affirmation grotesque d'Adolphe Hitler conformément à laquelle une conspiration juive internationale avait été responsable pour la défaite traumatique de l'Allemagne dans la première guerre mondiale »⁸⁰. Et encore :

First and foremost, we maintain that *events do not, in and of themselves, create collective trauma*. Events are not inherently traumatic. *Trauma is a socially mediated attribution*. The attribution may be made in real time, as an event unfolds; it may also be made before the event occurs, as an adumbration, or after the event has concluded, as a *post-hoc reconstruction*. Sometimes, in fact, events that are deeply traumatizing may not actually have occurred at all; such imagined events, however, can be as traumatizing as events that have actually occurred. [...] Traumatic status is attributed to real or imagined phenomena, not because of their actual harmfulness or their objective abruptness, but because these phenomena are believed to have abruptly, and harmfully, affected collective identity.⁸¹

À travers l'analyse qui fournit les fondements théoriques des études réunies dans *Cultural Trauma and Collective Identity* (2004), Alexander décrit les mécanismes du processus social qu'est la construction des traumatismes culturels, tout en révélant les rôles joués par les divers « agents » (appartenant soit aux élites, soit aux groupes ou aux « classes dénigrées et marginalisées ») et contextes dans la mise en œuvre des représentations et des scénarios symboliques qui participent à ces constructions, ainsi que l'impact de ces dernières sur le plan des identités collectives. L'analyse vise, en outre, les quatre dimensions essentielles

⁷⁸ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 1, n. s.

⁷⁹ *Ibidem*, p. 2, n. s.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 9, notre trad. Voir à ce sujet l'essai d'Umberto Eco, « Protocoles fictifs » (*Six promenades dans les bois du roman et d'ailleurs*, Paris, Grasset, 1996), dénonçant l'imposture de l'ainsi dit « Protocole des Sages du Sion », un immense faux placé aux origines de la célèbre théorie du complot international juive.

⁸¹ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 8, pp. 9–10, n. s.

des représentations sur lesquelles se fonde la création du trauma culturel en tant que « New Master Narrative », soit « la nature de la douleur », « la nature des victimes », « la relation des victimes du trauma avec le public large » et « l'attribution de la responsabilité », tout en insistant sur l'importance des « arènes institutionnelles » (religieuse, esthétique, légale, scientifique, mass media, bureaucratie d'État) et des « hiérarchies stratifiées » par le truchement desquelles on a accès aux « arènes » susmentionnées. Ce qui nous intéresse en particulier, en raison de la relevance par rapport à la problématique de notre travail, c'est la section concernant la « révision de l'identité, la mémoire et la routinisation », d'où nous retenons que

“Experiencing trauma” can be understood as a sociological process that defines a painful injury to the collectivity, establishes the victim, attributes responsibility, and distributes the ideal and material consequences. Insofar as traumas are so experienced, and thus imagined and represented, the collective identity will become significantly revised. This identity revision means that there will be a searching re-remembering of the collective past, for memory is not only social and fluid but deeply connected to the contemporary sense of the self. Identities are continuously constructed and secured not only by facing the present and future but also by reconstructing the collectivity's earlier life. [...] As the heightened and powerfully affecting discourse of trauma disappears, the “lessons” of the trauma become objectified in monuments, museums, and collections of historical artifacts. [...] The new collective identity will be rooted in sacred places and structured in ritual routines. [...] The inevitability of such routinization processes by no means neutralizes the extraordinary social significance of cultural traumas. Their creation and routinization have, to the contrary, the most profound normative implications for the conduct of social life.⁸²

De retour à notre incursion au contexte où naissent les « grandes narrations » du postcommunisme roumain concernant les traumas du passé récent, on va essayer de poursuivre, d'une manière synthétique, quelques pistes de recherches suggérées par la théorie de Jeffrey C. Alexander, sans s'attarder, ici, sur des études de cas, mais en se limitant, en revanche, à la réflexion sur les processus qui lient les « guerres des mémoires » à la construction des traumas culturels.

Commençons par rappeler que les « maladies » contemporaines qu'on a mis en relation, dès le début de notre travail, avec les traumas culturels engendrés au long de la transition font écho aux « effets contre-productifs » que Sorin Antohi mettait en évidence dans son analyse de la première « vague » de

⁸² *Ibidem*, pp. 22 – 24, n. s.

modernisation en Roumanie du XIX^e siècle, soit le « bovarysme géoculturel » et l'« isolationnisme autochtoniste » des élites. Ces « pathologies » polarisant le champ intellectuel, qu'on peut décrire, avec les mots d'Antohei, comme effets d'une occidentalisation « maladroitement assumée tant au plan de l'expérience existentielle qu'à celui de la métaphysique », créent les prémisses – à travers les batailles pour le pouvoir symbolique déroulées dans les arènes publiques et institutionnelles – pour la naissance et, puis, l'aggravation de certaines « maladies » sociales. Repérables dans tous les pays postcommunistes de l'Europe centrale et orientale, ces dernières parviennent à saisir les comportements et les mentalités, dominées par la « mélancolie du réel » et l'anomie sociale. De retour aux batailles susmentionnées, précisons que leurs vecteurs symboliques sont, pour les deux pôles du champ en question, les référents historiques et culturels autour desquels s'étaient articulés – pendant le communisme – les sentiments d'identité d'une grande partie de la société. Il s'agit, soulignons-le, de référents définis par l'expérience communiste.

La perturbation – engendrée dans le champ intellectuel (culturel et politique) – de ces référents crève une fracture identitaire qui vient s'ajouter aux traumas générés par les crises économiques et politiques. La construction – dans la même arène intellectuelle – des « grandes narrations » sur les traumas du communisme, à travers les (més)usages divergents de la mémoire historique et culturelle, parvient à se heurter contre le grand trauma représenté, pour une bonne partie de la population, par la Révolution même. Bref, les narrations historiques et culturelles du passé communiste – et notamment celles bloquées dans le paradigme « dichotomique » qui situent ce passé exclusivement sous le signe de l'opposition entre « persécuteurs et victimes »⁸³ – entrent en collision avec les réalités sociales modelées par les traumas de la transition vers la démocratie.

Comme les traumas communistes font l'objet, dans le contexte des crises de la transition, d'une euphémisation – par l'oubli « sélectif » – presque généralisée au niveau du peuple, leurs représentations / dramatisations post-totalitaires ne parviennent à saisir qu'une partie limitée de la société, soit les jeunes élites en formation, et, plus précisément, ce segment éduqué dans l'esprit « occidentalisant » qui met en infériorité l'Est identifié au communisme. (N'oublions que, pour ce segment des élites, qui ne peut qu'*imaginer* la dimension répressive du système aboli, les traumas respectifs représentent d'autant plus une *construction*, pas nécessairement perçue en tant que telle.) C'est

⁸³ Enzo Traverso, « L'Europe et ses mémoires. Résurgences et conflits », *op. cit.*

ainsi que se perpétuent les clivages qui donnent naissance à la fragmentation de l'identité collective, entraînant le bouleversement du processus de *reconstruction* identitaire impliqué normalement par la construction des traumatismes culturels (dans l'acception donnée par J. C. Alexander). C'est parce que les « leçons » que devraient occasionner les « grandes narrations » sur le communisme *reproduisent* la fragmentation conservée dans le champ où agissent leurs créateurs, (auto)condamnés à rater, depuis une trentaine d'années, la « synthèse intégrative et créatrice de valeurs adaptées aux transformations de l'environnement »⁸⁴, au « profit » d'une éternelle polarisation *institutionnalisée* et transférée – via un système éducationnel de plus en plus affaibli – à l'ensemble du monde social.

Dans ces circonstances, la « routinisation » censée avoir « les implications normatives les plus profondes »⁸⁵ quant au fonctionnement des mécanismes sociaux, vaut, en Roumanie postcommuniste, une *répétition compulsive* de scénarios et de comportements divergents suivant la logique bipolaire de la distribution / appropriation des rôles qui continue d'affecter tant les rapports établis entre les factions élitaires que leurs relations avec la société. Et cela rend impossible, bien sûr, « la responsabilité sociale et l'action politique »⁸⁶ propres à la démocratie plurielle que nous continuons d'*imaginer* sans parvenir à en accomplir. Un passé qu'il faut absolument dépasser.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

*Collective memory is something – or rather many things – we do, not something – or many things – we have.*⁸⁷

Pour les jeunes nés après la Révolution de 1989, l'atmosphère d'« asile d'aliénés » venant se substituer à celle de « prison » spécifique au communisme, décrites par le protagoniste du *Requiem...* d'Augustin Buzura, n'est qu'une fiction angoissante, tout aussi que les « récits de survivance » qui avaient envahi le marché culturel-littéraire roumain dans les troublantes années '90. En laissant de côté le segment des élites en formation (étudiants et chercheurs en sciences humaines), pour ces jeunes lecteurs (disons, non-avisés), et pour ceux encore plus jeunes, il ne pourrait s'y agir que de récits de « traumatismes imaginés » (par-delà

⁸⁴ Alex Mucchielli, *op. cit.*, p. 107.

⁸⁵ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 24, notre trad.

⁸⁶ *Ibidem*, p. 1.

⁸⁷ Jeffrey K. Olick, « From Collective Memory to the Sociology of Mnemonic Practices and Products », in Astrid Erll et al. (éds.), *op. cit.* (pp. 151 – 162), p. 159.

les différences, de n'importe quelle nature, entre les textes, y compris les particularités génériques). Comme on l'a déjà observé, il existe une distance considérable – qui transcende les repères strictement temporels – entre les jeunes générations et les expériences traumatiques du passé récent, distance qu'il faut mettre en relation avec, d'une part, « les cadres sociaux de la mémoire »⁸⁸, l'accent mis sur la « post-mémoire » transmise dans des milieux familiaux, et, d'autre part, avec les versions hégémoniques de la mémoire institutionnalisée. Rappelons, en même temps, que, par-delà les clivages induits par les différences psychosociales, les rapports de la société roumaine avec son passé sont modelés par cette grande faille crevée entre, d'un côté, les formes de la mémoire sociale qui – placées entre la mémoire « oublieuse » et celle « heureuse » / nostalgique – semblent glisser vers une forme de réconciliation et, d'un autre côté, les versions divergentes de la mémoire culturelle et historique – ces « champs de bataille » où continuent de s'affronter nos élites.

De retour à nos (très) jeunes et à leurs perceptions vis-à-vis du passé récent, soulignons, une fois de plus, leur vulnérabilité culturelle-identitaire – qui est la vulnérabilité de notre futur – dans ce contexte « infodémique », où lesdites « guerres des mémoires » institutionnalisées sont de plus en plus concurrencées par la prolifération des scénarios conspirationnistes et des histoires contrefactuelles distribuées d'une manière incontrôlée par les médias. Face à cette grande provocation, il nous faudrait, peut-être, reconsidérer le blocage maladif dans le paradigme de la « redéfinition de la mémoire collective comme processus cathartique de victimisation »⁸⁹, afin de contrecarrer les effets du « déficit de critique »⁹⁰ inhérent aux mésusages de la mémoire, ainsi que de l'oubli, soient-ils l'œuvre des « professionnels ».

Cela impliquerait, évidemment, une reconsidération des « ruines » mentionnées dans notre introduction, qui, pour une partie importante des Roumains, continuent de rappeler le souvenir nostalgique des anciens « chantiers », et d'y extraire les « leçons », tout comme dans le cas des traumatismes « objectifiés » – « monuments, musées et collections d'artéfacts historiques »⁹¹ – des victimes du communisme répressif. (En cas contraire, on ne pourrait pas aspirer à une *reconstruction* authentique.) Cela vaudrait la *récupération* et

⁸⁸ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, De Gruyter Mouton, 1976 [1925].

⁸⁹ Enzo Traverso, « L'Europe et ses mémoires. Résurgences et conflits », *op. cit.*

⁹⁰ Paul Ricoeur, *op. cit.*, p. 96.

⁹¹ Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 23, notre trad.

l'intégration – à travers un « troisième discours »⁹² – de toutes les traces du passé à l'intérieur des nouveaux chantiers de nos traumatismes culturels.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

1. Abraham, Florin (2008), « Raportul Comisiei Tismăneanu : analiză istoriografică », in Ernu, Vasile et al. (coord.), *Iluzia anticomunismului. Lecturi critice ale Raportului Tismăneanu*, Chișinău : Cartier, 7 – 42
2. Alexander, Jeffrey C. (2004), « Toward a Theory of Cultural Trauma », in Alexander, Jeffrey C., Ron Eyerman, Bernhard Giesen, Neil J. Smelser & Piotr Sztompka, *Cultural Trauma and Collective Identity*, Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press, 1 – 30
3. Antohi, Sorin (1999), *Imaginaire culturel et réalité politique dans la Roumanie moderne. Le stigmat et l'utopie. Essais*, traduit du roumain par Claude Karnooh avec la collaboration de Mona Antohi, Paris : L'Harmattan
4. Antohi, Sorin & Adrian Marino (2001), *Al treilea discurs. Cultură, ideologie și politică în România. Adrian Marino în dialog cu Sorin Antohi*, Iassy : Polirom
5. Assmann, Jan (2008), « Communicative and Cultural Memory », in Erll, Astrid, Ansgar Nünning & Sara B. Young (éds.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin – New York : Walter de Gruyter, 109 – 118
6. Bourdieu, Pierre (2002 [1984]) *Questions de sociologie*, Paris : Éditions de Minuit
7. Buden, Boris (2012 [2009]), *Zonă de trecere. Despre sfârșitul postcomunismului. [Zone of Transition: The End of Post Communism]*. Cluj-Napoca : Tact
8. Candau, Joël (2004), « Conflits de mémoire : pertinence d'une métaphore ? », in Bonnet, Véronique, Christophe Pradeau, Françoise Simonet (éds.), *Conflits de mémoire*. Paris : Éditions Karthala, 21-32
9. Claret, Philippe, Călin Sinescu (2010), « Deziluzia politică în Europa Centrală și de Est », in *Sfera Politicii*, no. 144, *Teorii ale societății civile*, 77 – 89
10. Claret, Philippe (2017), « Ambiguïtés et incertitudes des transitions démocratiques en Europe centrale et orientale. Éléments de réflexion », in Mureșan, Antoanela-Paula, Philippe Claret (éds.), *Synergies Roumanie*, no. 12, *Les étapes de la transition en Europe centrale-orientale. La Roumanie dans le contexte régional*, 161-174

⁹² Sorin Antohi, Adrian Marino, *op. cit.*,

11. Cernat, Paul (2010), « Iluziile revizionismului est-etic (I, II, III) », in *Observator cultural*, no. 539, 540, 541
12. Connerton, Paul (2006 [1989]), *How societies remember*, Cambridge: Cambridge University Press
13. Copilaș, Emanuel (2017a), « Postcomunismul românesc. O posibilă tipologie », in *Sociologie Românească*, tome XV, no. 1-2, 85-111
14. Copilaș, Emanuel (2020), « Recuperări discursive ale comunismului în postcomunism », in *Polis. Revistă de științe politice*. Tome VIII, no. 3 (29), *Comunismul în postcomunism. Nostalgii și nostalgici*, 51 – 64
15. Ely, John F. & Cătălin Augustin Stoica (2004), « Re-Membering Romania », in Carey, Henry F. (éd.), *Romania since 1989 : politics, economics, and society*. Lexington Books, 97 – 115
16. Erll, Astrid (2011), « Traumatic pasts, literary afterlives, and transcultural memory: new directions of literary and media memory studies », in *Journal of Aesthetics & Culture*, no. 3
17. Gross, Peter (2004), « Media in the First Post-Communist Decade », in Carey, Henry F. (éd.), *Romania since 1989: politics, economics, and society*. Lexington Books, 195 – 214
18. Halbwachs, Maurice (1976 [1925]), *Les cadres sociaux de la mémoire*, De Gruyter Mouton
19. Hirsch, Marianne (1997), *Family Frames: Photography, Narrative, and Postmemory*, Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press
20. Huntington, Samuel P. (2020 [1996]), *Ciocnirea civilizațiilor și refacerea ordinii mondiale [The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order]*, Bucurest : Litera
21. Kiss, Csilla (2015), « Transitional Justice and the Politics of Memory in Europe: An East-West Comparative Exercise », in Törnquist-Plewa, Barbara, Niklas Bernsand & Eleonora Narvselius (éds.), *Beyond Transition? Memory and Identity Narratives in Eastern and Central Europe. CFE Conference Papers Series*, no. 7, Lund: Centre for European Studies at Lund University, 23 – 37
22. Meyer, Eric (2008), « Memory and Politics », in Erll, Astrid, Ansgar Nünning & Sara B. Young (éds.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin – New York : Walter de Gruyter, 173 – 180
23. Michel, Patrick (dir.) (2004), *Europe Centrale, la mélancolie du réel*, Paris : CERL, Sciences Po – Autrement
24. Michel, Patrick (1995), « Religion, crise et recomposition identitaires en Europe du Centre-Est », in *Culture et Sociétés de l'Est*, no. 21

25. Mișcoiu, Sergiu (2019), *Le spectre du Peuple politique, l'éternelle transition roumaine*, in Delsol, Chantal, Giulio de Ligio (éds.), *La démocratie dans l'adversité. Enquête internationale*, Paris : Éditions du Cerf, 925 – 944
26. Mucchielli, Alex (1999), *L'identité*, Paris : PUF (4^e édition)
27. Mungiu, Alina (1995), *Români după '89. Istoria unei neînțelegeri*. Bucarest : Humanitas
28. Olick, Jeffrey K. (2008), « From Collective Memory to the Sociology of Mnemonic Practices and Products », in Erll, Astrid, Ansgar Nünning & Sara B. Young (éds.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin – New York: Walter de Gruyter, 151 – 162
29. Outhwaite, William & Larry Ray (2005), *Social Theory and Postcommunism*. Blackwell Publishing
30. Pasti, Vladimir (1995), *România în tranziție. Căderea în viitor*. Bucarest : Nemira
31. Pasti, Vladimir (2004), *Sociologie politică*. Bucarest : Ziuva
32. Pasti, Vladimir (2006), *Noul capitalism românesc*, Jassy : Polirom
33. Pasti, Vladimir (2017), « Realitatea și imaginarul marelui jaf postcomunist. O abordare sociologică », in Emanuel Copilaș (coord.), *Marele jaf postcomunist. Spectacolul mărfii și revanșa capitalismului*, Jassy : Adenium, 2017 (b), 44-66
34. Ricœur, Paul (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil
35. Rousso, Henry (1994), *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Paris : Fayard
36. Rousso, Henry (1998), *La Hantise du passé*, Paris : Textuel
37. Sironneau, Jean-Pierre (1982), *Sécularisation et religions politiques*, La Haye – Paris – New York : Mouton
38. Todorov, Tzvetan (2004 [1995]), *Les abus de la mémoire*, Paris : Arléa
39. van Prooijen, Jan Willem & Karen M. Douglas (2017), « Conspiracy theories as part of history: The role of societal crisis situations », in *Memory Studies*, vol. 10 (3), 323 – 333

Sitographie

1. Dâncu, Vasile (2010), *Români și nostalgia comunismului. Însemnări la un sondaj de opinie* [<https://ires.ro/articol/93/romanii-i-nostalgia-comunismului>], consulté le 29 janvier 2021
2. Traverso, Enzo (2011), « L'Europe et ses mémoires. Résurgences et conflits », *Vox-Poetica* [<http://www.vox-poetica.org/t/articles/traverso.html>], consulté le 10 février 2021

-
3. Traverso, Enzo (2019), « What we're seeing now around the world is different from classic fascism ». Interview with Enzo Traverso, Modern European History professor at Cornell University, New York, *Open Democracy*, [<https://www.opendemocracy.net/en/democraciaabierta/enzo-traverso-lo-que-vemos-ahora-en-el-mundo-es-algo-distinto-al-fascismo-cl%C3%A1sico-en/>], consulté le 22 janvier 2021
 4. Țăranu, Andrei & Cristian Pîrvulescu (2014), *Social Trust and Government Coalitions. Institutional Construction and Governance in Post-communist Romania*, [https://www.researchgate.net/publication/303470892_SOCIAL_TRUST_AND_GOVERNMENT_COALITIONS_Institutional_Construction_and_Governance_in_Post-communist_Romania], consulté le 15 janvier 2021

L'OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA COVID-19 : L'APPORT D'UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE

THE VACCINATION OBLIGATION AGAINST COVID-19 : THE CONTRIBUTION OF A PHILOSOPHICAL REFLECTION

Essodina Bamaze N'Gani*

DOI: 10.24197/subbeuropaea.2022.1.05

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

The discovery of the mRNA vaccine against Covid-19 led to a vaccination obligation, that instituted by governments. This obligation, of a legal type has come up against vaccine resistance : that of the governed. Based on this observations, the present contribution, adopting the approach of an applied political philosophy, leads to quick concrete measures to ensure the transition from a vaccination obligation, identified here as a threat, to a perception of vaccination as moral obligation. This without, however, losing sight of the principled dimension inherent in philosophy. In this respect, the horizon of vaccination as non-domination is an illustration of this.

Keywords: Covid-19, vaccination obligation, vaccine resistance, legal obligation, moral obligation, non-domination.

INTRODUCTION

La pandémie de la Covid-19¹ qui préoccupe tant les pouvoirs publics que le corps médical et bien d'autres secteurs de l'activité humaine, est une espèce de point de convergence de toutes les réflexions vers l'interdisciplinarité.

* Essodina Bamaze N'Gani is Researcher at Paris IV University (France).

Contact: essodinabamaze@gmail.com

¹ Li Wenliang, médecin chinois, annonce l'apparition d'une nouvelle maladie respiratoire en décembre 2019. Elle prit le nom de « coronavirus » avant d'être dénommée « Covid-19 » par la communauté des chercheurs. Sa qualification de « pandémie » par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) interviendra le 11 mars 2020.

En effet, s'il est une chose que l'on ne pourrait s'empêcher de surligner depuis le début de cette pandémie, c'est la floraison d'activités scientifiques (colloques, tables rondes, numéros thématiques de revues, publication de livres, etc.) vouant pour la plupart d'entre elles un culte à l'approche interdisciplinaire². Dans cet espace, envisager la réflexion d'une discipline en *solo*, à l'instar de la philosophie, fait place à une interrogation : quel peut bien être l'apport de la philosophie à la lutte contre la Covid-19 ? Discipline d'ordinaire vouée éthérée, du moins suivant l'entendement du commun des humains, la philosophie, postulons-nous, gagne du terrain sur le chantier de la réflexion concernant l'obligation vaccinale contre la Covid-19 si l'on veuille ici rappeler la formule marxienne qui pour notre part sonne comme une vulgate : « Les philosophes ne poussent pas de terre comme des champignons, ils sont les fruits de leur époque »³. Notre époque, c'est bien évidemment celle d'une « guerre sanitaire » marquée par l'apparition d'un « ennemi invisible » dont la Covid-19 sert à désigner le nom : « Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse »⁴.

Contre cet « ennemi invisible », une des stratégies guerrières mise en place par les pouvoirs publics de plusieurs États a été la vaccination obligatoire de chaque citoyen. Mais si de par l'intentionnalité que porte un tel projet, la logique sous-tendant l'obligation vaccinale s'avère irréprochable, force nous est donnée de constater qu'il n'en va pas du tout ainsi dans le réel vécu par les citoyens qui se dressent frontalement, et ce presque à l'unisson, contre l'obligation vaccinale instituée « d'en haut ». À cet égard la réflexion ici engagée est un cœur à deux voies. La première s'attelle à appréhender les raisons pour lesquelles une réflexion sur l'obligation vaccinale contre la Covid-19 paraît philosophiquement justifiée. La seconde, qui elle-même se dédouble, vise ultimement à apporter une solution principielle ainsi qu'une solution pratique philosophiquement, toutes deux argumentées.

² Sans aucune prétention à l'exhaustivité : Pierre-Marie Chauvin et Annick Clement (dir.), *Sorbonnavirus. Regards sur la crise du coronavirus*, Paris : Sorbonne Université Presses, 2021 ; Emmanuel Hirsch (dir.), *Pandémie 2020. Éthique, société, politique*, Paris : Éditions du Cerf, 2020 ; François Mabillet (dir.), *Covid-19 : Vers la société internationale du risque*, Paris : L'Harmattan, 2020.

³ Karl Marx, *Œuvres choisies*, t.1, choix de Guterman et Henri Lefèvre, Paris : Gallimard, 1969, p. 17.

⁴ Emmanuel Macron, « Discours à la nation », 16 mars 2020.

DE L'OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA COVID-19...

« Nul n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas » : si pour Brown, Byanyima, *et al.*⁵, ce propos constitue le *mantra* qui définit l'ère Covid-19, il constitue pour nous le véritable catalyseur d'une marche accélérée vers l'obligation vaccinale en cette période de crise pandémique. En effet, dès l'annonce de la découverte d'un premier vaccin contre la Covid-19, le contexte de crise né de cette maladie ainsi que l'expression tangible de la vulnérabilité de l'humain face à cet « ennemi invisible » nommé SARS-CoV-2 accordent une audience presque méritée à la notion d'« obligation » dans le cadre vaccinal. Ainsi que le dénote l'affirmation ci-après des membres de l'Académie nationale de médecine le 25 mai 2021 : « "Obligation" n'est pas un gros mot quand il s'agit de vacciner contre la Covid-19 ». Au dire des membres de cette même Académie, cette audience du mot « obligation » s'avère indiscutable :

[L'obligation vaccinale] s'impose dans tous les cas où une vaccination efficace permet d'éliminer une maladie répandue, sévère et souvent mortelle. Avec un taux d'efficacité de 90 à 95 % contre les formes graves de la Covid-19, les vaccins actuellement homologués en France contre le SARS-Cov-19 remplissent les conditions qui permettent de recourir à l'obligation vaccinale face à une épidémie redoutable, en particulier socialement, que les mesures individuelles (gestes barrières) et collectives (couvre-feu, confinement) sont incapables de contrôler dans la durée⁶.

De plus, cette audience du mot « obligation » se trouve renforcée par l'absence d'un débat d'envergure nationale préalable à l'imposition de la vaccination anti-covid aux citoyens de la République française. En réalité, si en mars 2020, les conditions d'un débat portant sur l'opportunité du premier confinement étaient quasi-impossibles à réunir, en raison de la prise au dépourvu de l'humanité entière par cette pandémie, il n'en va pas de même pour l'édiction de l'obligation vaccinale. La raison en est qu'entre l'annonce de l'étude clinique de phase 2/3 du vaccin à ARNm, le 29 juillet 2020, et sa disponibilité effective donnant lieu au lancement d'une stratégie vaccinale par les pouvoirs publics français le 28 décembre 2020, un temps mort s'est écoulé qui aurait pu servir à organiser un débat avec toutes les composantes de la société française autour de l'opportunité d'une obligation vaccinale.

⁵ Gordon Brown, Winnie Byanyima *et al.*, « Agir pour vacciner le monde » in *Say*, 5, (3), 2021, p. 108.

⁶ <https://www.academie-medecine.fr/obligation-nest-pas-un-gros-mot-quand-il-sagit-de-vacciner-contre-la-covid-19/>, le 25 mai 2021.

Cet état des lieux impose à ce stade que la réflexion se penche sur le sens même de la notion de l'obligation. L'obligation, comme on le sait d'ordinaire, recouvre un spectre varié de domaines (droit, morale, etc.) ici doublement appréhendé : d'une part, une obligation légale, de laquelle découle l'évidence d'une contrainte prescrite et sanctionnée par la loi, c'est-à-dire celle que Mbonda⁸ commentant Kant dans sa *Métaphysique des Mœurs* (t. II) désigne par « obligation stricte » ou « obligation parfaite » ; d'autre part, une obligation morale, c'est-à-dire « un devoir qu'un sujet se donne à lui-même »⁹ en conformité avec les prescriptions de sa conscience et en adhésion aux convictions morales partagées dans sa société. Cette seconde dimension de l'obligation est celle que Mbonda à la suite de Kant désigne par « obligation large » ou « obligation imparfaite ». Sous le couvert de cette distinction, précisons avant tout que l'obligation en son sens strict ou parfait est celle qui interpelle et cristallise notre attention à ce niveau de notre réflexion.

En effet, au compte du fait que le contexte de crise sanitaire lié à l'expansion mondiale de la covid-19 sommait les pouvoirs publics d'agir dans l'urgence et quelquefois dans l'extrême urgence, la découverte de vaccins a été l'occasion d'une prise de position « verticale » de la plupart des gouvernements éveillant ainsi, c'est-à-dire à partir de leur stratégie vaccinale initiée au sommet de l'État sans concertation avec la base, le soupçon d'une « dictature sanitaire »¹⁰ dans l'esprit de plus d'un citoyen. Pour le dire autrement, l'éveil de ce soupçon est en réalité mu par un sentiment de l'imposition d'un schéma vaccinal (tracé au sommet de l'État) contre lequel tout réfractaire s'expose à de multiples sanctions. Ce schéma, revêtant la peau de l'obligation en son sens strict, est ici illustré par plusieurs mesures initiées « par le haut ».

Les premières d'entre elles prennent pour cible une frange partie de la population perçue comme étant la plus vulnérable ou la plus à même de contribuer à la propagation sans relâche du virus : les professionnels de santé. Explicitement dit, ces derniers en raison de leur contact permanent avec les

⁷ Dans chacun de ces domaines, la notion d'obligation suggère d'emblée l'idée de « coercition », de « contrainte » ou d'« astreinte ». Lire Ernest-Marie Mbonda, « L'obligation : de quel droit et pour quelle fin ? », in François Anoukaha et Alain Didier Olinga (dir.), *L'obligation*, Paris : L'Harmattan, 2018[2015], p. 1. <https://www.researchgate.net/publication/324088369>

⁸ *Idem.*

⁹ *Id.*

¹⁰ « On reproche aux médecins d'alerter et d'inquiéter, d'exercer selon certains grands esprits une dictature sanitaire... », cité par Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée. Pandémie, premier devoir d'inventaire*, Toulouse : Éditions érès, 2021, p. 157.

patients sont donc, d'un côté, les plus exposés à la contagion et, de l'autre, les plus exposés à la propagation. Ce que contient tacitement le propos sans appel de l'Académie nationale de médecine le 9 mars 2021 :

Considérant que l'hésitation vaccinale est éthiquement inacceptable chez les soignants, l'Académie nationale de médecine recommande de rendre obligatoire la vaccination contre la covid-19 pour tous les professionnels de santé exerçant dans le secteur public ou libéral, dans les établissements de santé et dans les EHPAD, ainsi que pour les auxiliaires de vie pour personnes âgées.

De fait, l'obligation vaccinale assignée par les pouvoirs publics aux personnels soignants peut être rendue manifeste à la lumière de cet appel de leur Académie. Mais en même temps, cette obligation qui leur a été assignée au premier rang s'est également servie de la valeur de l'exemplarité en vogue dans leur profession. Selon cette valeur, « [...] il est peu soutenable de prescrire à des personnes une vaccination à laquelle, à titre individuel, on serait opposé »¹¹. En ce que ce propos dénote de l'exigence d'exemplarité du personnel soignant hissée au rang d'une exigence éthique par le CNOM¹², l'obligation de se faire vacciner contre la covid-19 a été appliquée aux professionnels de santé avant de s'étendre à d'autres couches de la population puis à l'ensemble de la population.

D'autres couches de la population, comme par exemple les personnes âgées de plus de cinquante ans auxquelles l'obligation vaccinale s'est appliquée en raison de la fragilité de leur système immunitaire si l'on en croit le discours scientifique et médical de l'époque. Par la suite, le reste de la population s'est vue concernée par l'obligation vaccinale au compte de l'exigence d'une présentation sur les lieux publics d'un schéma vaccinal complet, matérialisé par la présentation d'un passe sanitaire. Le ton de cette obligation a été donné par le président de la République française, Emmanuel Macron, dans son « Adresse aux Français » en date du 12 juillet 2021 :

À partir du début du mois d'août [...] le passe sanitaire s'appliquera dans les cafés, les restaurants, les centres commerciaux, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux mais aussi dans les

¹¹ *Ibid.*, p. 116.

¹² Le 6 mars 2021, le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) consolidait cette position en réaffirmant sa solidarité à l'égard d'une disposition de l'OMS : « Alors que l'ensemble des soignants est aujourd'hui éligible à la vaccination contre la Covid-19, se faire vacciner est par conséquent une exigence éthique qui s'impose à tous [...] Cette exigence s'impose d'autant plus que les soignants, à qui les Français vouent une confiance importante, ont plus que jamais un devoir d'exemplarité qui leur incombe », cité par Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée*, *op. cit.*, p. 117-118.

avions, trains et cars pour les longs trajets. Là encore, seuls les vaccinés et les personnes testées négatives pourront accéder à ces lieux, qu'ils soient d'ailleurs clients, usagers ou salariés¹³.

Par ces mots résonne l'extension de l'obligation vaccinale à tous les résidents sur le territoire français. Cela d'autant plus que chaque citoyen, à lumière de cette déclaration du premier homme de l'Élysée, se sent au moins concerné par la fréquentation d'un des lieux nommément cité par le Chef de l'État.

L'extension de cette vaccination obligatoire à l'ensemble de tous les citoyens renforce le sentiment d'obligation tant par cette extension en elle-même que par l'exigence d'un « passeport vaccinal » consécutif. De ce point de vue, faisant suite à cette extension obligatoire de la prise de vaccin contre la Covid-19, le gouvernement en France met en place un premier « passeport vaccinal » dénommé « passe sanitaire ». Dans les termes qui le caractérisent, le « passe sanitaire », à en croire le communiqué du gouvernement de la République française, consiste en la présentation numérique ou papier d'une preuve sanitaire parmi les trois ci-après :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit : 7 jours après la 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, Astrazeneca) ; 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ; 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
2. La preuve d'un test négatif de moins de 24h [...]
3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 4 mois (6 mois aux frontières), aussi appelé "certificat de rétablissement" [...]¹⁴.

Entré en vigueur le 9 juin 2021, ce Pass qui donnait droit d'accès aux transports interrégionaux, aux centres de loisirs et de tourisme, aux terrasses de café, bars et restaurants dès l'âge de 12 ans, sera substitué par un autre « passeport vaccinal » dénommé « Pass vaccinal ». Celui-ci, c'est-à-dire le Pass vaccinal, entré en vigueur le 24 janvier 2022 est l'expression d'un schéma vaccinal complet. Cette complétude s'illustrant au travers d'une prise des trois doses de vaccination (initialement limitée à deux doses dans le cadre du Passe sanitaire). Suivant les termes du gouvernement de la République française répondant à la question « Qu'est-ce qu'un pass vaccinal valide ? » :

¹³ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/07/12/adresse-aux-français-12-juillet-2021>.

¹⁴ <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>, Mis à jour le 4 avril 2022.

Le pass vaccinal concerne les personnes âgées de 16 ans et plus. Il consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve de schéma vaccinal complet. Un certificat de rétablissement valide ou un certificat de contre-indication à la vaccination permettent aussi de valider le pass. Toutefois, la seule preuve d'un test négatif ne sera plus valable, sauf pour les mineurs âgés de 12 à 15 ans pour lesquels le pass sanitaire demeure¹⁵.

Cela dit, à l'instar du Passe sanitaire, les lieux d'accès rendus possible grâce au pass vaccinal restent inchangés. Dans ce contexte, il en a pu résulter, empruntant quelques mots à Hirsch¹⁶, une espèce d'« [...] onction républicaine que représenterait la vaccination et au viatique que devient le passe sanitaire ». De telle sorte que, démunis d'un passe sanitaire (et plus récemment un pass vaccinal), le citoyen *lambda* voit ses libertés fondamentales et ses droits les plus élémentaires réduits à néants. Comme par exemple l'impossibilité qui est celle de ne pas pouvoir se rendre dans des lieux publics (théâtre, cinéma, restaurant, etc.), l'impossibilité d'aller et venir, l'impossibilité de sentir libre de ses mouvements et dans ses mouvements. Comme quoi, plus de vie sans un « passeport vaccinal ».

Dans ce sens, il en va d'une restriction de droits et libertés fondamentales dont la mise en application renforce l'idée d'une obligation vaccinale comprise ici comme une contrainte¹⁷ vaccinale. Ainsi dans l'ensemble, qu'il s'agisse des professionnels de santé ou qu'il s'agisse des autres parties de la population, l'obligation vaccinale se trouve illustrée par l'exigence d'un « passeport vaccinal » comme condition *sine qua non* d'accès aux lieux publics et culturels, comme exigence fondamentale pour une jouissance d'une liberté fondamentale comme celle de conscience ou celle d'aller et venir. Inversement, l'absence de ce passeport se solde par la privation de tous ces droits et libertés fondamentales. Cela tout en rappelant que cette privation elle-même relève des « ordres de contrainte », pour reprendre l'expression de Kelsen¹⁸. Toutefois, si de par les

¹⁵ <http://www.economie.gouv.fr/pass-vaccinal-informations#>, Mis à jour le 8 mars 2022.

¹⁶ Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée*, op. cit., p. 303.

¹⁷ Cette assimilation de l'obligation à la contrainte, et donc de l'obligation vaccinale à la contrainte vaccinale, s'inspire du caractère légal de l'obligation telle qu'elle apparaît dans l'œuvre du philosophe autrichien, Kelsen, qui lui fonde et légitime le lien entre la contrainte et la sanction en cas de non-respect d'une obligation légale : « [...] les normes constitutives d'un ordre juridique prescrivent la contrainte. Elles déterminent les conditions auxquelles seule la contrainte physique peut, doit être employée par un Homme envers un autre. Si la société ne connaissait pas la contrainte, le règlement des actions humaines cesseraient d'être du Droit », Hans Kelsen, « La validité du droit international », in *Recueil des Cours de l'Académie de Droit international*, La Haye, 1932, p. 124.

¹⁸ Hans Kelsen, 1962. *Théorie pure du droit*, Paris : Dalloz, 1962, p. 46.

raisons sous-jacentes à cette obligation vaccinale, une remise en cause de celle-ci s'avère injustifiée, il n'en demeure pas moins qu'une telle obligation constitue dans le rang de bon nombre de citoyens une pilule amère à avaler :

En ce qu'il incarne de l'idée de liberté, d'autonomie, ainsi que des principes de justice et de non-discrimination provisoirement révoqués par l'état d'urgence sanitaire, il n'est pas surprenant que le passe sanitaire ait été le révélateur et le catalyseur d'une crise éthique qui affecte depuis des mois, de manière subreptice, le processus décisionnel gouvernemental¹⁹.

Comme nous le verrons dans le développement suivant, un tel projet draine avec lui d'énormes controverses, vectrices de multiples résistances à la vaccination contre la Covid-19.

... À LA RÉSISTANCE VACCINALE EN TEMPS DE LA COVID-19

Dès l'annonce des premières mesures dans le cadre de la lutte contre la covid-19, on a pu constater des oppositions entraînant parfois des velléités de déstabilisation du pouvoir politique surtout avec l'annonce de l'obligation vaccinale. Ainsi en date du 7 août 2021, 237000 personnes étaient réunies pour manifester contre le passe sanitaire. D'un certain point de vue : « Je ne suis pas antivaccin, je suis contre ce sérum expérimental »²⁰. D'un autre point de vue, et de façon plus explicite encore, cet appel à la « désobéissance civile » mondiale du collectif Réinfo Covid :

Amis résistants, Face à la dictature mondiale qui se met en place sur fond de crise sanitaire, entreprenons de toute urgence une Action Nationale de grande envergure [...]. Nous vous proposons de fédérer l'ensemble des Acteurs Sociaux déterminés à s'opposer aux mesures liberticides. L'heure presse car les enfants sont dans les viseurs des seringues [...]. Au vu de l'imminence de la période estivale et de l'exécution des sentences, nous avons retenu la date du 15 mai pour lancer l'Appel national à la désobéissance civile. Cet Appel propose le refus massif et permanent de l'ensemble des mesures imposées par la dictature sanitaire [...]. En désobéissant tous ensemble de manière organisée et synchronisée, nous réussirons !²¹.

¹⁹ Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée*, op. cit., p. 310.

²⁰ Un slogan fréquemment fredonné et relayé comme tel par le journal *Le Monde*. Cf www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/09/18/les-antivax-classiques-sont-ils-les-memes-que-ceux-qui-refusent-le-vaccin-contre-le-covid-19_6095101-4355770.html

²¹ Lucie Guimier, Lucie. 2021. « Les résistances françaises aux vaccinations : continuité et rupture à la lumière de la pandémie de la covid-19 » in *Hérodote*, 183, (4), 2021, p. 236.

Cet Appel à une résistance mondiale contre la vaccination et le chiffrage qui le précède dénotent significativement d'une résistance.

Significatif d'une véritable résistance vaccinale²², la réflexion philosophique qui s'attache à éclairer les « bonnes raisons » d'une pareille résistance dans ce contexte vaccinal contre la Covid-19 ne peut le faire qu'en ancrant la raison philosophique dans les faits²³. D'après cela, rompant ici avec une démarche de surplomb, une première raison nous paraît devoir être cernée à partir de l'expérience post-vaccinale d'un adolescent de 13 ans dont l'avocat Eric Lanzarone s'est fait le porte-parole le plus éloquent auprès des tribunaux français. En effet, l'affaire concerne un adolescent ayant perdu à 90 % la vue à cause du vaccin Pfizer : le lien de causalité entre la perte de l'acuité visuelle et la vaccination ayant été établi par l'AP-HP²⁴. Lieu d'une impasse profonde, cet effet indésirable, qui plus est, sur un adolescent, ouvre droit sur quelques « bonnes raisons » de résister à la vaccination contre la covid-19.

²² Nous préférons ici la notion de « résistance » à celle de « hésitation » parce que la seconde notion comme l'a définie l'OMS « [...] fait référence au report ou au refus de vaccins, en dépit de la disponibilité de services de vaccination de qualité » alors qu'avec la notion de « résistance » est mis en exergue un rapport de force, sinon une tension entre l'autorité politique et ses administrés. La notion de résistance, comme le précise d'ailleurs Lucie Guimier (*op. cit.*, p. 230), fait « [...] référence aux jeux de pouvoir permanents entre le gouvernement et ses sujets, ce qui ouvre la voie à une réflexion plus large sur les phénomènes de domination et de résistance en matière de planification politique, et en l'occurrence de politique vaccinale dans notre cas ». Ainsi donc, le champ de compréhension de la « résistance » clarifie le mieux le climat actuel autour de la vaccination contre la covid-19.

²³ Il s'agit d'une démarche *ex datis*, c'est-à-dire une démarche philosophique prenant en compte les données du monde. C'est une démarche philosophique pour laquelle Renault voue un culte savant à travers sa conceptualisation d'une « philosophie politique appliquée » visant pour l'essentiel à penser le monde à partir des faits (Alain Renault, « De l'application en philosophie politique », in André Lacroix (dir.), *Quand la philosophie doit s'appliquer*, Paris : Hermann, 2014, p. 55-77 ; Alain Renault, *L'injustifiable et l'extrême. Manifeste pour une philosophie appliquée*, Paris : Le Pommier, 2015 ; Alain Renault, Étienne Brown, et. al., *Inégalités entre globalisation et particularisation*, Paris : PUPS, 2016). L'intérêt pour nous ici d'une telle démarche est à situer dans sa capacité « [...] non pas seulement d'enregistrer les faits, mais aussi de les comprendre et de les juger, plus précisément de les rendre intelligibles pour les juger ou pour en juger », in Alain Renault & Geoffroy Lauvau, *La Confictualisation du monde au XXI^e siècle. Une approche philosophique des violences collectives*, Paris : Odile Jacob, 2020, p. 21.

²⁴ Pour d'amples détails se référer à https://www.liberation.fr/checknews/est-il-vrai-que-pfizer-beneficie-dune-clause-de-non-responsabilite-en-cas-deffets-secondaires-apres-vaccination-20220205_FHU353LMIZDFRCT2Y2GZOTFBBE/

À l'actif de ces « bonnes raisons »²⁵, et fortement influencé par le triste sort de cet adolescent, nous inscrirons en premier la méconnaissance des effets indésirables du vaccin ARNm à court ou à long terme sur la vie de chaque citoyen. L'argumentation revient ainsi à remettre sur le chantier de la réflexion la crainte des possibles effets indésirables du type de vaccin développé de manière accélérée en cette période de crise sanitaire. En réalité, si la polémique concernant les possibles effets indésirables des vaccins semble caractéristique de toutes les crises sanitaires nées des pandémies, signalons tout de même que cette polémique apparaît d'autant plus justifiée dans le contexte de la covid-19 du fait qu'elle découle d'un nouveau type de vaccin, le vaccin à ARN messager dont le savoir l'enveloppant semble demeurer un mystère aussi bien pour les scientifiques de renom que pour les citoyens ordinaires. Or, comme l'indique bien L'Heuillet²⁶ : « Le rapport au savoir signale toujours un rapport à la maîtrise ». *A contrario*, l'absence du savoir autour de ce nouveau type de vaccin porte clairement la marque d'une absence totale de maîtrise de laquelle naît une résistance vaccinale que nous jugerons en ce qui nous concerne de légitime en raison même de cette absence de maîtrise.

Dans la lignée, nous inscrirons en second lieu le choix fait par les décideurs politiques français de déconfiner (premier déconfinement) les populations à un moment donné de l'évolution du virus au cours de laquelle les connaissances scientifiques avançaient encore à tâtons. En effet, dans le cadre des stratégies de ripostes enclenchées par plusieurs États, il a été donné de constater un certain nombre de sacrifices imposés d' « en haut », notamment ceux relatifs à la liberté d'aller et venir, à la liberté de conscience, à celle de manifester dans l'espace public, etc. Pourtant, en lieu et place d'une crainte « d'infections par le virus et de vies exposées ou perdues », les décideurs politiques privilégieront l'économie. Ainsi que le soulignent Renaut et Lauvau²⁷ :

²⁵ Cette expression renvoie directement à Raymond Boudon, *Raison : Bonnes raisons*, Paris : PUF, 2003. Dans le sillage de ses travaux (*Le sens des valeurs*, Paris : PUF, 1999 ; *Le juste et le vrai : Étude sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris : Fayard, 1995) nous entendons par « bonnes raisons », les raisons qui permettent d'expliquer un phénomène (et donc ici la résistance à la vaccination contre la Covid-19) du point de vue de la « cohérence logique » et de celui de la « cohérence téléologique ». Cf Raymond Boudon, *Le sens des valeurs*, Paris : PUF, 1999, p. 149.

²⁶ Hélène L'heuillet, « La temporalité à l'épreuve du confinement », in Pierre-Marie Chauvin & Annick Clement (dir.), *Sorbonnavirus, op. cit.*, p. 89.

²⁷ Alain Renaut & Geoffroy Lauvau, *Vulnérables. Une philosophie du risque*, Paris : PUF, 2021, p. 25.

[...] pour relancer l'économie à temps, c'est-à-dire à un moment où son effondrement peut encore, on l'espère sans en être entièrement sûr, se trouver évité, il fallait déconfiner plus rapidement que les strictes considérations de santé publique auraient sans doute conduit à le souhaiter. Et pour justifier ce choix d'un déconfinement allant plus vite et plus loin que prévu, il fallait au minimum avancer que les risques ainsi assumés seraient plus limités, donc moins graves, que ceux d'un effondrement général de l'économie, y compris pour les personnes.

Et comme le précisent ces deux auteurs à la suite :

Tout autant pouvait être fait le sacrifice de la vitalité et de la stabilité économiques aux mêmes considérations sanitaires, par le choix inédit de la mise à l'arrêt de l'économie, avec tout ce qu'il impliquait en termes d'atteintes à un monde de l'entreprise, y compris moyenne ou petite, dont le fonctionnement engage les biens et bénéfices de leurs propriétaires comme les salaires versés par eux à leurs employés²⁸.

Si comme le soutiennent les deux auteurs, le sacrifice de la vitalité et de la stabilité économiques auraient tout autant pu se faire comme d'autres sacrifices, le résultant le plus probant de ce choix politique pour notre part ne peut que donner lieu à des inquiétudes profondes, aptes à mobiliser des résistances vaccinales tout à fait légitimes.

À cela s'ajoute l'évidence de calculs politiques dont « certains estiment qu'ils prévaudraient parfois sur les considérations immédiates de santé publique ». En réalité, dans ce contexte de crise sanitaire redoublé d'incertitudes et de polémiques dans les lieux doctes, l'on se serait attendu plutôt à une articulation concertée entre prise de décision politique et recommandation du Conseil scientifique Covid-19. Et pourtant, rien de cela n'a été constaté surtout à des moments de pic de la maladie où le décideur politique français fait fi des recommandations du Conseil scientifique. Il en a été ainsi lorsque le Conseil scientifique exigea des mesures et un troisième confinement pour fin janvier 2021 : « Plus de 14000 décès, près de 112000 hospitalisations, dont 28000 en réanimation, et environ 160000 cas de Covid-19 long supplémentaires, selon les calculs du *Monde* : en retardant à début avril les mesures réclamées fin janvier par les scientifiques, le gouvernement a alourdi le bilan de la pandémie en France [...] », note Herzberg²⁹. Il en a été ainsi lors des élections régionales et départementales de 2021 en France au cours desquelles les recommandations du

²⁸ Alain Renaut & Geoffroy Lauvau, *Vulnérables*, op. cit., p. 26.

²⁹ Repris par Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée*, op. cit., p. 267.

Conseil scientifique³⁰, notamment celles portant sur l'usage des moyens dématérialisés lors de la campagne, l'interdiction de rassemblements, la contre-indication de rencontres privées organisées par les candidats et leurs équipes de campagne, ont été foulées aux pieds. Tous ces exemples, parmi tant d'autres, se révèlent significatifs d'un détournement d'attention des décideurs politiques à l'endroit des recommandations du Conseil scientifique Covid-19. Ce détournement du regard de l'autorité publique à l'égard des recommandations scientifiques nous paraît tenir la roue de la radicalisation de positions hostiles à la vaccination obligatoire.

Dans le sens qu'il y aurait des « bonnes raisons » de résister au vaccin ARNm et à l'obligation vaccinale subséquente, nous pourrions inscrire l'émergence des exclusivismes nationaux ou mieux cette sorte d'« individualisme d'État » caractéristique de la pandémie actuelle : « Dans le cadre de la covid-19, la volonté de faire émerger un champion national du vaccin s'est notamment fait ressentir lorsque Sanofi a annoncé donner priorité au marché américain dans la distribution de son futur vaccin »³¹. La quête de ce « champion national du vaccin », pour reprendre l'expression de Kastler, a souvent pris la forme soit d'une course étatique à la fabrication nationale d'un vaccin ou soit d'une homologation nationale d'un ou de plusieurs vaccins sans égards aux autres États. Notre propos s'attelle ici à la seconde de ces deux alternatives. En ce sens, la gestion de la pandémie de façon générale et la réponse à l'urgence vaccinale de façon particulière ont semblé ressusciter l'exaltation des nationalismes d'État : chaque État homologuant certains vaccins à une échelle stato-centrée sans aucune tentative de fédérer les énergies autour d'une homologation transnationale des mêmes vaccins. De cela, il pourrait en résulter des angoisses et frustrations dans l'esprit des citoyens ; des angoisses et des frustrations promptes à cautionner la résistance vaccinale.

C'est l'exemple de quelques étudiants³² venus d'un pays d'Afrique de l'Ouest à Paris en septembre 2021 dans le cadre d'un séjour Campus France et à qui l'État français, par le biais de certains de ses Agents publics mandatés, leur

³⁰ Se reporter à : Conseil scientifique Covid-19, « Élections régionales et départementales : analyse des enjeux sanitaires », 29 mars 2021. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/avis-conseil-scientifique-29032021.pdf>

³¹ Florian Kastler, « La nécessité d'une coordination efficace des actions de R&D en cas de pandémie » in *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance – Maladie (JDSAM)*, 29, (2), 2021, p. 18.

³² Nous avons réalisé un entretien avec deux parmi ces étudiants le 6 septembre 2021 à Paris dans le projet d'écriture de cet article. Mais pour des raisons qui leur sont propres, ces étudiants nous ont priés de garder leur anonymat.

avoue la non reconnaissance de leur dose de vaccin Sinovac, faute d'homologation dudit vaccin par l'État français. Ces derniers, frappés d'étonnement parce que désormais livrés à eux-mêmes, n'ont aucun autre secours que l'inquiétude : doivent-ils prendre encore les doses des autres vaccins (Pfizer, Moderna, Johnson&Johnson) homologués en France ? Dans l'affirmative, quelles seraient les conséquences pouvant suivre la prise de deux doses de vaccins différents ? À ces questions, l'autorité publique en présence garde l'*omerta*. Clairement, cet individualisme des États, peu enclins à homologuer les vaccins à l'échelle intercontinentale, à l'heure où tous les défis posés à une portion de l'humanité s'imposent d'emblée comme des défis à toute l'humanité, ne peut que renforcer le sentiment réfractaire à l'endroit de l'obligation vaccinale légalement instituée.

Nous pouvons également ajouter, pour corser cette liste de « bonnes raisons » déjà pléthores, la multiplication presque exponentielle de nouvelles variantes de la covid-19 appelant ainsi l'interrogation portant sur l'efficacité des vaccins conçus bien antérieurement à ces nouvelles variantes : Sars-CoV-2, Delta, Omicron (avec ses sous-lignages tels que BA.1, BA.2 et BA.3). Ce contexte de métamorphose croissante du virus alors que la multiplication des doses vaccinales va de pair donne inmanquablement lieu à des inquiétudes aussi légitimes, de nature à cautionner les résistances des citoyens à la vaccination. En effet, à quoi bon, par exemple, de prendre le vaccin quand on ne sait pas jusqu'où ira la multiplication de nouvelles variantes et quand on est tout le moins assuré que cette vaccination n'empêche en rien de contracter une quelconque de ces nouvelles variantes ? À quoi bon de prendre le vaccin quand est toujours exposé au risque de contracter le virus, de le transmettre³³ ? À quoi bon de le prendre quand on est toujours astreint au même protocole de contrôle sanitaire que le non-vacciné ?³⁴ À quoi bon de le prendre quand on est certain qu'il ne guérit pas la maladie ? À quoi bon... ? À quoi bon... ? Autant de questions légions, signe par elles-mêmes d'un contexte sanitaire particulier.

³³ « C'est l'un des paradoxes les plus frappants de cette cinquième vague. Pour la première fois depuis le début de la pandémie, la France enregistre chaque jour plusieurs centaines de milliers de nouvelles contaminations, tandis que le taux d'incidence bat quotidiennement des records. Pourtant, plus de 90% de la population adulte a terminé son schéma de primo-vaccination, et bientôt 30 millions de français auront reçu leur dose de rappel. En cause, le variant Omicron », souligne Idèr Nabili, www.lci.fr/sante/covid-19-pourquoi-des-triples-vaccines-sont-ils-contamines-par-le-variant-omicron-2206805.html, publié le 10 janvier 2022 à 15h 58.

³⁴ À savoir : obligation d'un test PCR datant de 24h, celle de porter le masque, celle de la distanciation. Qu'est-ce qui change au final entre le vacciné et le non-vacciné dans ce cas ?

Ce contexte, déjà lourd d'angoisse et d'incertitudes, se décuple par l'approche autoritaire qui a été et qui demeure encore celle adoptée par plusieurs États. Ce disant, et suivant une approche dite « casuistique », c'est-à-dire celle procédant au cas par cas, il est ici loisible d'éluder l'approche autoritaire à l'échelle locale de certains États. De ce point de vue, le cas de l'obligation d'une carte vaccinale au Togo vient immédiatement à l'esprit. Cette obligation, avançons-nous, se révèle d'emblée être un mimétisme institutionnel de mauvais aloi. Mimétisme institutionnel, d'une part, parce que ces autorités politiques qui assignent l'obligation d'une carte vaccinale en vue d'accéder aux édifices publics agiraient ainsi certainement en référence à d'autres pays dit « puissances » où le nombre de victimes de la Covid-19 n'est en rien comparable à celui au Togo. Mauvais aloi, d'autre part, parce qu'à l'échelle stato-centrée de ce pays le taux de décès des personnes atteintes de la Covid-19 n'est en rien égalable à celui de l'hépatite B et à celui du paludisme. En exemple, depuis le 06 mars 2020 jusqu'au 26 octobre 2021³⁵, le nombre de victimes (personnes décédées) de la Covid-19 s'y élevait à 242 alors que sur l'échelle d'une année civile (celle de 2019 en l'occurrence) le nombre de personnes décédées du paludisme est porté à 202,5 pour 1000 habitants³⁶.

Cet état de fait précipite un questionnement : pourquoi alors les décideurs politiques de ce pays ne conspirent-ils jamais à imposer des mesures draconiennes contre les réfractaires aux mesures anti-paludisme et un pass vaccinal contre l'hépatite B³⁷ (ce vaccin existant bel et bien) ? Pourquoi ne conspirent-ils jamais à des mesures draconiennes dans le cadre de la lutte contre le paludisme ? Pourquoi conspirent-ils plutôt à agir drastiquement contre la Covid-19 qui se présente statistiquement moins atroce dans le pays comparativement aux autres maladies sus mentionnées ? Agiraient-elles ainsi à la faveur de certaines puissances ? En tout cas, autant de préoccupations dont la teneur, l'on nous saura gré, paraît susciter angoisse et frustrations plutôt que des réponses dans l'esprit des citoyens togolais. En cela, l'approche autoritaire se

³⁵ Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins et Organisation mondiale de la Santé, *Epidémie de COVID-19 au Togo. Rapport de situation N°593*, 26 octobre 2021.

³⁶ Programme national de lutte contre le paludisme, *Rapport annuel 2019*, mai 2020, p. 10.

³⁷ « Concernant l'hépatite virale B, les données sont rares dans ce pays et les quelques données disponibles proviennent des opérations de don de sang. Ce qui n'est pas vraiment représentatif des données nationales », assure notre Enquêté, un agent du corps médical du pays, qui a souhaité garder l'anonymat dans cette production scientifique. Même si les données concernant cette maladie virale sont rares comme le recèle le propos de cet agent de la santé, il n'est point un secret pour personne au Togo que l'hépatite fait rage ; rien qu'à s'en tenir aux nombres de victimes de ladite maladie dans le rang des parents et proches-parents.

trouve ici ciblée pour exprimer la pertinence d'une légitimation des résistances vaccinales en temps de la Covid-19. Cette idée se redouble d'attention quand on prend conscience que dans tous les États ayant adopté cette approche autoritaire la conséquence en a été la méfiance plutôt que l'obéissance de leurs citoyens. Comme le constatent Raoult et Recasens : « La France est devenue le pays au monde qui se méfie le plus de la vaccination. Actuellement la réponse adoptée par nos politiques est la voie autoritaire »³⁸. Ainsi sommes-nous les spectateurs privilégiés de multiples théâtres de résistance lesquels, à notre sens, expriment le refus de la *patria potestas*.

L'ALTERNATIVE FACE À UNE VACCINATION CONTRARIÉE

La quête d'une alternative est fille d'un constat : l'évidence claire et nette de la résistance à la vaccination contre la Covid-19 alors que le caractère pandémique de ladite maladie ne supporte aucun aveuglement. Dans ce contexte empreint d'incertitude, de tâtonnements politiques, de controverses scientifiques, le tout auréolé de méfiance et de résistance citoyenne à l'égard de l'autorité publique, se pencher sur la question d'une alternative requiert d'avoir à l'esprit cette marche forcée vers la vaccination comme hypocentre des tensions fondatrices de la résistance vaccinale. De ce point de vue, le développement précédent nous a fourni quelques « bonnes raisons » de légitimer cette résistance à laquelle nous ambitionnons d'offrir ici un antidote. Ce disant, notre propos en ce point se bifurque en deux voies : l'une nous oriente vers un nouvel horizon, celui de la vaccination comme non-domination et l'autre, nous conduisant vers des mesures concrètes à entreprendre pour une assise de la non-domination comme fondement de la vaccination contre la Covid-19.

La vaccination contre la Covid-19 comme non-domination

Dès l'abord, signalons que l'idée de « non-domination »³⁹, en soi, tire prétexte d'un contexte qui déborde largement celui induit par la question

³⁸ Didier Raoult et Olivia Recasens, *La vérité sur les vaccins. Tout ce que vous devez savoir pour faire le bon choix*, Paris : Michel Lafon, 2018, p. 5.

³⁹ L'idée de « non-domination » fait d'emblée penser à Philip Pettit, philosophe de la liberté comme non-domination. Procédant à une redéfinition de la liberté républicaine comme entièrement distincte de la « liberté positive » et de la « liberté négative », il en vient à élaborer son concept de « non-domination » pour désigner la « capacité de contrôle que possède une personne sur sa propre destinée », in Philip Pettit, *Republicanism. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris : Gallimard, 2004[1997], p. 97. Cela dit, nous n'identifierons pas forcément dans sa pensée le fondement de ce qui pour nous constitue ici l'horizon de la vaccination comme une non-domination. Nous irons chercher ce fondement dans la philosophie kantienne, bien antérieure à celle du philosophe irlandais.

vaccinale en temps de la Covid-19 pour concerner la gouvernance politique dans son ensemble. En cela, il y a, dans l'expression de l'obligation vaccinale comme une non-domination, associée à la question de la gouvernance politique, un constat bien réel : celui de la crise d'une mode de gouvernance exercée « par le haut ». Dans le sens de ce constat, ce qui s'observe n'est rien d'autre qu'une crise du pouvoir exercé « par le haut » dans le contexte de la gouvernance contemporaine. Comme l'a observé Commaille⁴⁰ dans sa tâche de redéfinition de l'État et de l'activité juridique :

Ce qui caractérise effectivement le contexte historique actuel, c'est la remise en cause d'une conception où était affirmée la primauté accordée à l'impulsion gouvernementale, à l'action de l'État et aux interventions des autorités publiques. Les principes de l'intervention publique définis "d'en haut", les grandes orientations a priori apparaissent de plus en plus inadéquates et ce qui s'impose est un modèle de "contextualisation de l'action", fonctionnant dans la contingence et dans la transversalité⁴¹.

Ce fragment du spécialiste des sciences sociales appliquées au droit, pour le moins qu'il paraît, donne le ton d'une crise de la gouvernance liée au mode de régulation traditionnelle de l'État-nation. De cette crise résulte le besoin de repenser une nouvelle forme de la gouvernance collective. Il peut être ainsi question du besoin d'un nouveau modèle de gouvernance collective caractérisé par la prise en compte et l'implication de multiples composantes de la société. En effet, dans le cadre d'une déconstruction des modes traditionnelles de régulation sociale au sein de l'État-nation initialement régi par la verticalité, une nouvelle mode de gouvernance commence par poindre à l'horizon en imposant le souci d'intégrer l'ensemble de tous les acteurs aussi bien publics que privés à la prise de décision ainsi qu'à la gestion de la collectivité. Dans ce contexte presque d'une renaissance d'une nouvelle mode de gouvernance politique, l'ensemble de ces acteurs auxquels s'ajoutent la société civile et tous les citoyens est désormais appelé à agir dans une interdépendance mutuelle au désavantage complet de la verticalité du pouvoir d'État.

C'est ce nouveau paysage de la gouvernance, en réalité annonciateur d'un échec reluisant de la *top down approach*, qui nous insuffle la « non-domination » dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19. C'est précisément cette exigence, qui caractérise intrinsèquement la sphère politique contemporaine, que la présente réflexion vise à élucider à travers la quête d'un

⁴⁰ Jacques Commaille, *A quoi nous sert le droit ?*, Paris : Gallimard, 2015, p. 204-238.

⁴¹ Jacques Commaille, *op. cit.*, p. 204.

nouveau fondement de l'agir politique du monde actuel. À bon escient la philosophie révèle toutes les promesses de son utilité : seule elle peut nous fournir un repère de type fondationniste pour l'élaboration d'une mode de gouvernance nouvelle face à la Covid-19. Ce disant, c'est dans la philosophie de Kant que nous procéderons à l'identification de ce fondement. En effet, et cela en parfaite connivence avec la pensée du philosophe de l'*Aufklärung*, la quête de ce fondement pointe ici en direction de « la bonne volonté ». Comme l'écrit Kant lui-même⁴² : « De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors du monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une BONNE VOLONTÉ ».

Dans cet esprit, l'analyse kantienne de la « bonne volonté » peut ici être approchée comme un outil servant à fonder philosophiquement la vaccination contre la Covid-19 comme non-domination. La logique qui incite Kant à inscrire « la bonne volonté » au fondement du « Passage de la connaissance rationnelle commune de la moralité à la connaissance philosophique »⁴³ réside dans ce constat d'apparence simple : l'absence de celle-ci comme vectrice d'une transformation des « choses bonnes et désirables » en des choses extrêmement mauvaises. Ainsi qu'il a su le démontrer lui-même, « l'intelligence » et « les autres *talents* de l'esprit », bien que constituant ce registre des choses bonnes et désirables par tous, « [...] peuvent devenir aussi extrêmement mauvais et funestes si la volonté qui doit en faire usage, et dont les dispositions propres s'appellent pour cela *caractère*, n'est point bonne »⁴⁴. Il en va de même, le lisant entre les lignes, pour les « dons de la fortune » au sujet desquels il précise :

Le pouvoir, la richesse, la considération, même la santé ainsi que le bien-être complet et le contentement de son état, ce qu'on nomme le *bonheur*, engendrent une confiance en soi qui souvent aussi se convertit en présomption, dès qu'il n'y a pas une bonne volonté pour redresser et tourner vers des fins universelles l'influence que ces avantages ont sur l'âme, et du même coup tout le principe de l'action⁴⁵.

Cela admis, on peut vite éclairer l'argument de la bonne volonté comme fondement de l'obligation vaccinale contre la Covid-19. Pour cela, bornons-nous à souligner qu'une vue panoramique de la bonne volonté telle que peinte sous

⁴² Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Trad. Victor Delbos, 2006[1785], p. 11. <https://classiques.uqac.ca/>

⁴³ *Ibid.*, p. 11-21.

⁴⁴ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 11.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

l'écriture du philosophe allemand constitue déjà un argument phare ; en cela même que l'absence de la « bonne volonté » du citoyen dans le cadre de la vaccination actuelle fait passer cette vaccination pour une pilule amère qu'avalent les citoyens malgré eux. Pour le redire d'une autre manière, l'absence de la bonne volonté de la plupart des citoyens, même dans le rang de ceux déjà vaccinés, déforme la vaccination contre la Covid-19 en une chose extrêmement mauvaise et funeste, si l'on use de la terminologie kantienne disponible. Le *hic* en est que quand bien même cette vaccination pourrait s'avérer utile et nécessaire à l'organisme dans le sens d'une immunité collective contre cette pandémie, du simple fait de l'absence du « vouloir » des citoyens à se faire administrer cette piqûre elle passe donc pour « un poison » dans l'esprit de nombre d'entre eux : « Je l'ai fait pour éviter de perdre mon boulot...sinon je ne l'aurais jamais fait », nous confie une infirmière à Paris le 16 septembre 2021. Solidairement à cette confiance de ce membre du corps médical⁴⁶, nous devons aussi pouvoir démontrer la place fondationniste qu'occupe la bonne volonté dans notre approche de la non-domination en inférant la nécessité de soustraire le citoyen de « l'inclination ».

L'inclination, comme l'entend Kant, se distingue de la « volonté ». Une distinction que l'on pourrait ici bâtir sur le fait que « l'inclination » renvoie à un « effet » tandis que la « volonté » désigne un « principe » duquel découle l'exigence d'un « *pur respect* » :

De même je ne peux avoir de respect pour une inclination en général [...] Il n'y a que ce qui est lié à ma volonté uniquement comme principe et jamais comme effet, ce qui ne sert pas à mon inclination, mais qui la domine, ce qui du moins empêche entièrement qu'on en tienne compte dans la décision [...] qui puisse être un objet de respect et par conséquent être un commandement. Or, si une action accomplie par devoir doit exclure complètement l'influence de l'inclination [...] il ne reste rien pour la volonté qui puisse la déterminer, si ce n'est [...] subjectivement un *pur respect* [...]⁴⁷.

À lire Kant, l'inclination peut être tenue pour un *analogon* de « la crainte ». Ceci transparaît à partir de l'occurrence de ces deux mots toujours voisins tout au long de son livre de 1785 : « [...] tous les sentiments du premier

⁴⁶ Avec lequel nous avons eu un entretien dans le cadre de cette production scientifique et qui nous a demandé de garder son anonymat.

⁴⁷ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 17.

genre, qui se rapportent à l'inclination, ou à la crainte » ; « c'est quelque chose qui n'est considéré ni comme objet d'inclination, ni comme objet de crainte »⁴⁸.

En ce sens par exemple, cette infirmière en date du 16 septembre 2021, dirons-nous dans une optique kantienne, a agi par inclination. Puisqu'elle avance fort bien un mobile extérieur comme étant à la base de son acceptation de cette dose vaccinale contre la Covid-19 : celui de l'évitement d'une perte de son emploi. C'est donc dire que sa décision de prendre ce vaccin n'est en fait pas mue par le principe de son propre « vouloir » à la manière kantienne. Clairement : elle l'a pris par inclination. Reprenant Kant sur ce point, disons simplement que cette infirmière a sans doute bien eu de « l'inclination » face à l'obligation vaccinale « [...] mais *jamais du respect*, précisément parce que c'est simplement un effet, et non l'activité d'une volonté »⁴⁹.

Ainsi donc, la pertinence de la bonne volonté et sa prééminence dans le cadre de notre formalisation de la non-domination résident dans sa disposition des citoyens au respect des lois. Rappelons ici que Kant entend par respect : « [...] la détermination immédiate de la volonté par la loi et la conscience que j'en ai [...] de telle sorte que le respect doit être considéré, non comme la cause de la loi, mais comme l'effet de la loi sur le sujet »⁵⁰. Visiblement donc, il ressort de l'argumentation instituant la bonne volonté au fondement de la non-domination que seule elle permet au citoyen de se représenter l'obligation vaccinale comme « un devoir ». Entendant par « devoir », « la nécessité d'accomplir une action par respect pour la loi »⁵¹, c'est la bonne volonté des citoyens dans ce contexte de crise sanitaire qui est en mesure de nous entraîner vers un devoir vaccinal contre la Covid-19 dans le sens où seule cette volonté pousse l'être humain à agir sans crainte et sans inclination. Sur ce point, le simple rappel du sens même de la volonté chez Kant suffit pour s'en convaincre de notre propos : « La volonté est conçue comme une faculté de se déterminer soi-même à agir conformément à la représentation de certaines lois »⁵². Envisager l'obligation vaccinale comme une non-domination sous ce format, ce n'est rien d'autre que de tourner les regards en direction de l'intérêt spécifique incarné par la bonne volonté.

⁴⁸ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 17, 18, 19.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 17.

⁵⁰ *Idem.* (note infra-page).

⁵¹ *Ibid.*, p. 17.

⁵² *Ibid.*, p. 39.

D'après cela, le propos presque conclusif de Kant sur la bonne volonté conserve un écho retentissant dans le cheminement de notre argumentation : « [...] ainsi la bonne volonté paraît constituer la condition indispensable même de ce qui nous rend dignes d'être heureux »⁵³. Si le contexte de crise sanitaire induit par la Covid-19 se révèle lourd d'angoisse existentielle, l'obligation vaccinale en surajout ne pourrait être déviée de sa trajectoire d'une détresse existentielle insurmontable à laquelle elle se prédestine que par le moyen d'un éveil de la bonne volonté de chaque citoyen. Pour cela, dans la mesure où Kant affirme l'existence de qualités favorables à cette bonne volonté et qui comme telles concourent à rendre son œuvre beaucoup plus aisée, nous pourrions en ce qui nous concerne étendre sa position à l'évidence de la bonne volonté des citoyens comme fondement de la non-domination vaccinale. Cela, tout en tâchant de préciser que cette bonne volonté des citoyens à se faire vacciner requiert des dispositions préalables, nécessaires à l'exercice de leur « vouloir ». Dès lors, il s'agit de préconiser un certain nombre de mesures promptes à engager l'exercice de la bonne volonté des citoyens dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19.

Quelques mesures pratiques

Dans la liste de mesures ici préconisées, certaines d'entre elles, de par leur teneur, méritent d'être circonscrites à l'échelle de la société-monde tandis que d'autres, de par leur teneur également, restent circonscrites à une échelle stato-centrée. Ce disant, nous préconisons comme mesure l'homologation des vaccins dans l'espace-monde. Cela d'autant plus que, l'annonce par la Chine de la découverte d'un vaccin contre la Covid-19 entraîna une ruée vers la quête d'un « champion » du vaccin contre la Covid-19. Dans ce dessein, touchant essentiellement à la quête du vaccin le plus efficace contre cette maladie, chaque État, et plus spécifiquement, chaque grande puissance se donne tous les moyens pour la découverte de son propre vaccin. Qui plus est, tout se passe comme si le degré de puissance d'une nation se rapportait à sa capacité à pouvoir découvrir le vaccin le plus efficace. Ainsi tour à tour : la Chine invente Sinovac et Sinopharm ; la Russie, Sputnik ; l'Inde, Covaxin ; la Grande-Bretagne, Astrazeneca ; les États-Unis, Johnson and Johnson ; La France, mobilisant dans

⁵³ *Ibid.*, p. 12.

cette foulée toutes ses énergies et ressources intellectuelles à la découverte d'un vaccin français⁵⁴.

D'après cela, il en résulte une sorte de résurrection des exclusivismes nationaux à une heure de l'histoire de l'humanité où les problèmes des uns deviennent la propriété collective de tous ; à une heure de cette histoire de l'humanité où le contexte de crise induite par la maladie à coronavirus déborde l'ère stato-centrée. En ce sens, la quête effrénée d'un vaccin propre à chaque grande puissance nous paraît, non seulement déboussoler l'esprit du citoyen dans ces différents mouvements intercontinentaux mais aussi et surtout saper les fondements d'une mutualisation des efforts face à des problèmes d'envergure mondiale. C'est pour y remédier que nous proposons l'homologation vaccinale transnationale comme une réponse fiable. Cette fiabilité se mesurerait à l'aune du climat de confiance que l'homologation pourrait ainsi contribuer à asseoir entre les gouvernants et les gouvernés. Il n'est que de se référer au cas, susmentionné, de ces deux étudiants venus d'un pays d'Afrique de l'Ouest à Paris dans le cadre d'un séjour doctoral pour s'en convaincre. En effet, seule une homologation transnationale des vaccins contre la Covid-19, antérieure à leur voyage, aurait pu dissiper les angoisses suscitées par l'annonce gouvernementale de la méconnaissance par l'État français du vaccin Sinovac et Sinopharm. La validation de certains vaccins étant jusqu'à présent enfermée à l'échelle de chaque État, il semble plutôt intéressant de procéder à une homologation de certains vaccins à l'échelle de la société-monde pour, d'un côté, ôter de la tête du citoyen le sentiment d'un « business »⁵⁵ des vaccins anti-covid et, de l'autre, faciliter les voyages transnationaux des citoyens.

Cette première mesure inspire une seconde, en l'occurrence celle de la place prépondérante à accorder à l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé, dans la gestion de la question vaccinale. En réalité, depuis l'avènement d'un exclusivisme national enclenché par la quête d'un vaccin spécifique à chaque

⁵⁴ Valneva est le nom du premier vaccin français contre la Covid-19 dont la disponibilité, à condition de recevoir le feu vert de l'Agence européenne du médicament est annoncée pour le mois de mai 2022. Cf <https://www.ladepeche.fr/2022/03/18/covid-19-le-premier-vaccin-francais-pourrait-etre-disponible-en-mai-10178185.php>.

⁵⁵ « on nous trompe, on nous ment, il y a des complots derrière, il y a George Soros, il y a Bill Gates », rapporté par Luc Ferry, « Il y a une composante paranoïaque dans les mouvements anti-vaccins », 23 novembre 2021. <https://www.cnews.fr/france/2021-11-23/luc-ferry-il-y-a-une-composante-paranoiaque-dans-les-mouvements-anti-vaccins-1152504>.

grande puissance, l'OMS semble complètement effacée. En exemple : alors que le groupe d'experts de l'OMS en charge de superviser les vaccins contre le coronavirus indique dans un communiqué qu' « Aucun pays ne pourra se sortir de la pandémie à coups de doses de rappel »⁵⁶, certains États (Israël, France, Togo, etc.) s'obstinent dans la multiplication des doses de rappel. Cet état de fait peut induire dans l'esprit des citoyens une résistance vaccinale tout à fait légitime en raison de cet entêtement étatique contre la première instance mondiale à charge de la santé. De ce fait, il s'impose la nécessité de renforcer la place de l'OMS dans la gestion de la question vaccinale. En clair, il s'agit pour nous de donner force et vie à la première instance mondiale en charge de la santé. Redonner force et vie à l'OMS dans le traitement de la question vaccinale contre la Covid-19, c'est vouloir signifier à la suite de Renaut et Lauvau que « Si le risque incite au repli sur soi, l'enjeu est ici de comprendre que la résilience ne passera que par une plus grande solidarité internationale et une redéfinition de la souveraineté »⁵⁷.

Nous pouvons également ajouter, comme mesure à prendre, l'impérieuse nécessité de justifier par le moyen de l'argumentation toutes les décisions politiques prises dans ce contexte de crise sanitaire. Cette mesure, pour le dire autrement, a trait à l'obligation de justifier. Repris autrement, cette mesure de l'obligation d'une justification des décisions politiques en temps de la Covid-19 correspond à l'obligation de justifier cette mesure de la justification elle-même. C'est-à-dire une obligation de justifier la justification. Pour ce faire, deux ordres de légitimité nous paraissent couronner de pertinence cette mesure. Un premier ordre se révèle théorique. D'un point de vue théorique, l'obligation de justifier tient à la compréhension du sens du « sujet de droit ». Par sujet de droit, l'on entend d'ordinaire, « toute personne *assujettie* au droit », ou, suivant une compréhension du sujet comme autonome et libre « *non simplement* comme un assujetti, mais *toujours en même temps* comme un sujet de liberté »⁵⁸. Le dire comme tel sans le moindre éclaircissement peut porter à donner raison aux politiques sanitaires verticales, se saisissant du sens premier du « sujet de droit ». En effet, dans son sens premier, l'obligation de justifier se passe elle-même de

⁵⁶ https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/12/22/covid-19-aucun-pays-ne-pourra-se-sortir-de-la-pandemie-a-coup-coups-de-doses-de-rappel-juge-l-oms_6107066_3244.html.

⁵⁷ Alain Renaut & Geoffroy Lauvau, *Vulnérables*, *op. cit.*, quatrième page de couverture.

⁵⁸ Ernest-Marie Mbonda, « L'obligation : de quel droit et pour quelle fin ? », *op. cit.*, p. 2.

justification en raison du fait qu'il s'agit d'une personne soumise aux obligations imposées par tout système, fût-il juridique ou politique. Dans ce cas, comme l'écrit Mbonda : « Il suffirait [...] que le législateur élabore des lois, en vertu d'une qualité que lui confère ou au moins que lui reconnaît la société, pour que ces lois soient considérées comme sources d'obligation légitime »⁵⁹.

Toutefois, dans le sens où le contexte législatif de plusieurs pays précède chaque texte de loi d'un discours, c'est-à-dire le préambule, dont la finalité n'est autre que celle de veiller à préparer le citoyen de manière à recevoir avec bienveillance les dispositions de loi à suivre, c'est au second sens du sujet de droit que la prééminence est alors accordée. Ce que reconnaît d'ailleurs Platon dans *Les Lois* quand il s'attache à distinguer « la loi toute pure » de ce qui la précède, c'est-à-dire « le préambule » dont la finalité se laisse découvrir à la lecture du livre *Les Lois* : « afin que la prescription, et c'est précisément ce qu'est la loi, soit reçue avec des sentiments bienveillants par celui pour lequel le législateur prononce le discours de la loi... C'est cela seulement qui s'appelle "préambule", mais qu'on n'appellerait pas à juste titre un "texte de loi" »⁶⁰.

Comme par voie de conséquence, le primat est alors accordé au sens du sujet de droit comme celui en présence duquel la qualité technique et la reconnaissance sociale du législateur ne sauraient suffire pour fonder l'obligation d'un quelconque système juridique. Autrement dit : « Le sujet de droit doit pouvoir consentir à l'obligation avant de s'y assujettir, il doit pouvoir comprendre les raisons qui justifient l'obligation avant de s'y soumettre, et idéalement adhérer à ces raisons même si elles impliquent pour lui un coût important en termes de liberté »⁶¹. D'après cela, le contexte sanitaire actuel, pour urgent qu'il apparaisse, est celui qui exige le plus la justification des décisions politiques prises dans ce contexte.

Un second ordre de légitimité se révèle factuel. D'un point de vue factuel, la mesure de l'impérieuse nécessité de justifier les choix politiques en temps de la Covid-19 tire prétexte d'une évidence : le port du masque et le maintien toujours en vie de toutes les mesures barrières bien que l'on soit vacciné. En effet, préalablement à la découverte des vaccins contre la Covid-19, l'humanité désemparée logeait son salut dans les discours messianiques de port du masque,

⁵⁹ Ernest-Marie Mbonda, *op. cit.*, p. 2.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁶¹ *Ibid.*, p. 2.

d'usage du gel hydroalcoolique, de respect de la distanciation sociale, etc. Fait remarquable : les mêmes mesures demeurent encore, et ce avec la même vigueur, même en cas de prise du vaccin par les citoyens⁶². Ceci en réalité voudrait dire que même sans vaccination, ces mesures barrières paraissent être gage d'une meilleure protection. Puisqu'autrement pourquoi s'y assujettir encore quand on est vacciné ? En cela, la logique qui sous-tend notre prise de position est ici encline à conférer plus de crédit à ces mesures barrières. À contre-courant, si notre raisonnement, tendant en ce point à conférer plus de crédit à ces mesures barrières plutôt qu'à la vaccination, se révélait inadéquat à la réalité des choses, il ne reste plus qu'à faire connaître aux citoyens les raisons d'une persistance de toutes ces mesures barrières. Car autrement : « Il serait contraire à la raison que les hommes ne connaissent pas les raisons qui justifient la contrainte des lois »⁶³.

Ainsi donc, connaître la raison justifiant les contraintes des lois durant cette crise sanitaire, pour engager le respect et non la crainte des mesures édictées par les autorités politiques, ne peut qu'au demeurant découler d'une « argumentation méta-positiviste ». D'abord, argumentation, parce que seule elle, comme le témoigne Mbonda « [...] permet justement de raisonner sans contraindre, sans renoncer à la raison au profit de l'irrationnel, de la force ou de l'indicible »⁶⁴. Pour cela, le contexte de crise sanitaire actuelle et les choix politiques induits témoignent à visage découvert d'une nécessité inéluctable de l'argumentation. Ensuite, une argumentation de type « méta-positiviste » parce que seul ce type d'argumentation parmi d'autres⁶⁵ se révèle en adéquation avec l'exigence de justifier l'obligation suivant une compréhension du sujet de droit comme cet être humain libre, porteur de dignité. En ce point, comme le souligne Mbonda : « Puisqu'il est question d'obligations s'appliquant à la conduite humaine c'est à une double cohérence qu'il convient de recourir en vue de

⁶² Comme l'a exigé l'OMS : « Des vaccins sûrs et efficaces permettent de changer la donne : toutefois, dans un avenir immédiat, nous devons continuer à porter des masques, à nous laver les mains, à assurer une bonne ventilation à l'intérieur des habitations, à respecter la distanciation physique et à éviter les rassemblements », <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/covid-19-vaccines>.

⁶³ Michel Pierre Edmond, *Le philosophe-roi*, Paris : Payot, 2006, p. 173-174.

⁶⁴ Ernest-Marie Mbonda, *op. cit.*, p. 6.

⁶⁵ À savoir l'argumentation rhétorique (Lire Ernest-Marie Mbonda, *op. cit.*, p. 6-9) et l'argumentation positiviste (*Ibid.*, p. 9 sq). S'agissant des limites de ces deux types d'argumentation nous renvoyons le lecteur à Ernest-Marie Mbonda, *Ibid.*, p. 14-16.

déterminer une argumentation juridique valide : cohérence entre les propositions qui constituent le système argumentatif, et cohérence entre ces propositions et le postulat de respect de la dignité humaine »⁶⁶.

Cette précision apporte ici un jet de lumière sur l'argumentation de type méta-positiviste comme forme d'argumentation la plus indiquée dans le cadre des choix politiques contre la Covid-19. Cela parce que, seule en elle, se retrouvent concomitamment une cohérence entre différentes propositions d'un système argumentatif et le respect de la dignité humaine. Cette doublure dans le contexte de la crise sanitaire actuelle reflète l'exigence de décisions politiques cohérentes et leur adéquation avec le respect de la dignité humaine des citoyens que rend manifeste la justification des décisions politiques. Or, comme l'ont fait remarquer Renaut et Lauvau⁶⁷ : « On peut au demeurant objecter aux politiques de ne pas avoir suffisamment assorti les décisions qu'ils prenaient des raisons qui les justifiaient [...] dans l'urgence où elles ont été prises, ont choisi les maux qu'elles engendrent plutôt que d'autres qui sont apparus pires ». De là émerge un certain rapport de verticalité à la vaccination contre la Covid-19, prêtant ainsi allégeance à cette conception du sujet de droit comme un être assujetti, dans le contexte contemporain du sein duquel l'érosion du monopole du pouvoir politique exprime plutôt le besoin exponentiel d'une conception du sujet de droit comme doué d'autonomie et de liberté.

Suivant ce constat, les conditions actuelles de la vaccination anti-covid, perçues dans la plupart des États par les citoyens comme imposées par l'État, ont entraîné « crainte » et de « inclination » plutôt qu'« obéissance »⁶⁸. Contre cet état de fait, évidemment déplorable jusque dans les États démocratiquement avancés, les propositions ici avancées visent toutes à susciter l'éveil de la « bonne volonté » (des citoyens) que l'on sait, à la lecture de Kant, être source de respect inconditionnel de la loi, c'est-à-dire « la loi telle que nous nous l'imposons à *nous-mêmes*, et cependant comme nécessaire en soi »⁶⁹. En ce sens, notre parti pris pour

⁶⁶ Ernest-Marie Mbonda, *op. cit.*, p. 16.

⁶⁷ Alain Renaut & Geoffroy Lauvau, *Vulnérables*, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁸ « L'obéissance est un besoin vital de l'âme humaine [...] Elle suppose le consentement [...] Il est nécessaire qu'il soit généralement reconnu, et avant tout par les chefs, que le consentement et non pas la crainte du châtiement ou l'appât de la récompense constitue en fait le ressort principal de l'obéissance, de manière que la soumission ne soit jamais suspecte de servilité », in Simone Weil, *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris : Les Éditions Gallimard, 2005[1949], p. 15. https://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

⁶⁹ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 69.

l'argumentation méta-positiviste ainsi que la justification de tous les choix politiques en période de la Covid-19 vise justement à amener le citoyen hostile à cette vaccination à se faire vacciner suivant les exigences de la conscience. Une telle logique de raisonnement épouse l'idée de Weil concernant la liberté au sens concret du mot : liberté comme « une possibilité de choix », « une possibilité réelle » au nom de laquelle elle suggère une ligne de conduite à tenir face au citoyen s'agissant des règles appelées à régir la vie d'une collectivité. Au sujet de ces règles, elle n'hésite pas à affirmer : « Il faut qu'elles émanent d'une autorité qui ne soit pas regardée comme étrangère ou ennemie, qui soit aimée comme appartenant à ce qu'elle dirige »⁷⁰.

De là découle dans notre esprit l'exigence de rompre avec l'approche transcendante de l'obligation vaccinale contre la Covid-19, laquelle approche finit par présenter l'État imposant cette vaccination comme l'ennemi de ses propres citoyens. À l'opposée, rompre avec cette approche transcendante de l'obligation, c'est ici exposer les décideurs politiques à l'obligation de respecter les exigences d'une argumentation méta-positiviste, de l'obligation de justifier les toutes les décisions prises en temps de crise. De là pourrait naître l'autre forme de l'obligation du côté des citoyens, celle morale entendue comme « un devoir qu'un sujet se donne à lui-même, conformément aux prescriptions de sa conscience ». Ce que Mbonda identifie à la suite de Kant comme une seconde forme de l'obligation⁷¹.

S'y ajoute à ces précédentes mesures l'exigence d'un cadre d'échange et d'une communication efficace autour de ce nouveau type de vaccin. Nous postulons à ce niveau que seule une communication efficace autour de la nature du vaccin ARNm pourrait bien aider plusieurs citoyens à s'appropriier le contenu légal de l'obligation vaccinale. En réalité, le président de la République française ne considérerait-il pas lui-même inopportun de rendre obligatoire la vaccination contre la Covid-19 dans un contexte de flou total autour du vaccin à ARNm ? « Je ne crois pas à la vaccination obligatoire pour ce vaccin parce que d'abord il faut être très honnête et très transparent : on ne sait pas tout sur ce vaccin comme on ne sait pas tout sur ce virus », disait-il le 4 décembre 2020 aux journalistes de Brut⁷². Bien davantage, et ce jusqu'à ce jour, nul ne saurait avouer sa parfaite connaissance des tenants et aboutissants de ce vaccin, encore moins de ce virus ;

⁷⁰ Simone Weil, *op. cit.*, p. 14.

⁷¹ Ernest-Marie Mbonda, *op. cit.*, p. 1.

⁷² Propos repris par Emmanuel Hirsch, *Une démocratie endeuillée*, *op. cit.*, p. 122.

les controverses scientifiques à propos faisant bon ménage avec la découverte récurrente des effets indésirables (encore inconnus) liés à la prise de ce vaccin⁷³.

C'est dans ce contexte d'incertitude, du « [...] savoir explicite de notre non-savoir » parlant comme Habermas⁷⁴, que l'exigence d'un cadre d'échange et de communication entre les gouvernants, la société civile et l'ensemble des citoyens autour de l'opportunité d'une vaccination collective obligatoire se donne à comprendre. Dialoguer, échanger, communiquer efficacement autour de ce vaccin pour, d'une part, rassurer les populations en leur apportant plus de lumière autour de la nature du vaccin ARNm et, d'autre part, favoriser l'appropriation citoyenne de l'obligation vaccinale, légale sous sa forme actuelle, comme une obligation morale. En ce sens, par « pur » respect de l'esprit démocratique des lois, la période couvrant l'annonce de la phase expérimentale 2/3 du vaccin ARNm et l'imposition de ce vaccin en France, autrement la période du 29 juillet 2020 au 28 décembre 2020, devrait plutôt servir de cadre d'échange, de dialogue entre les citoyens et leurs représentants. De ce cadre, arguons-nous, pourrait naître dans l'esprit des citoyens un sentiment collectivement partagé de l'obligation vaccinale contre la Covid-19 comme un devoir démocratique.

Prises ensemble, toutes mesures forment une palette de recommandations prompte à éclairer le citoyen. Car, tout comme l'écrivait Rousseau, « De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours »⁷⁵. Ce constat fait par Rousseau, appliqué au contexte vaccinal actuel, atteint son pic du fait de la voie autoritaire empruntée par les États vouant peu ou prou allégeance à une démarche compréhensive dans le rang des populations. Sous cet angle, l'ensemble de mesures, ici recommandées, tire sa pertinence de ce que cet ensemble pourrait baliser le chemin à la « bonne volonté » à partir du « vouloir » des citoyens à se faire vacciner. Ce qui nous permet alors de réaliser, une fois de plus que l'œuvre de Kant, pour autant qu'elle ne s'inscrive pas directement dans le contexte pandémique actuel, mérite un attrait grandissant.

⁷³ Comme par exemple, cette récente alerte de l'OMS (le 14 avril 2022) des cas de troubles auditifs survenus après une injection contre la Covid-19. Ainsi annonce-t-elle « identifié la perte auditive (y compris les cas soudains) et les acouphènes après la vaccination contre le Covid-19 comme un signal préliminaire à évaluer plus en avant ». Cf <https://www.sudouest.fr/sante/coronavirus/vaccin/acouphenes-et-vaccins-contre-le-covid-19-l-oms-surveille-des-cas-de-troubles-auditifs-10601781.php>.

⁷⁴ Jürgen Habermas, « Dans cette crise, il nous faut savoir agir dans le savoir explicite de notre non-savoir », entretien avec N. Truong, *Le Monde*, 10 avril 2020.

⁷⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, Paris : Garnier Flammarion, 1966, p. 76.

Et ce, encore plus, en un point particulier de son raisonnement : la place du « vouloir ». Ainsi qu'il le défend lui-même : « Ce qui fait que la bonne volonté est telle, ce ne sont pas ses œuvres ou ses succès, ce n'est pas son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, c'est seulement le vouloir »⁷⁶.

De cela, sans le « vouloir » du citoyen, avançons-nous, le fait d'accepter la vaccination sans chercher à contester le vaccin n'est pas forcément un signe d'adhésion ou de l'obéissance du citoyen. Il peut simplement s'agir d'un silence de type « faute de moyens » de résister. Et c'est ce dernier trait qui joue un rôle particulièrement néfaste dans un esprit démocratique des lois. En réalité, même si la nécessité de se faire vacciner s'impose (du fait qu'il s'agit d'une pandémie), mais qu'elle est malgré tout regardée comme émanant d'un ennemi, c'est-à-dire l'État, le recours à la raison dans ce contexte se trouve suppléé par l'acceptation pleine et entière d'un comportement simplement conformiste, condamnable comme tel. Ainsi par exemple : je me vaccine pour me conformer aux dispositions prévues faute de représailles ; je me vaccine parce qu'un tel s'est vacciné ; je me vaccine pour me conformer aux autres membres de ma famille et à mes amis déjà vaccinés ; je me vaccine parce que tous mes proches vaccinés n'en sont pas morts, etc. Un tel conformisme rend obsolète l'exigence démocratique de l'argumentation et de la justification.

En outre, même si, en toutes circonstances, il s'avère toujours difficile voire impossible de convaincre ceux originellement rangés dans le groupe des « antivax »⁷⁷, ce n'est pas une raison suffisante pour surfer sur ces deux exigences démocratiques que sont l'argumentation méta-positiviste et la justification. De nos jours, cette double exigence s'impose, particulièrement aux États-nations, dès lors que la mode de régulation traditionnelle des sociétés « par le haut » a été défaite. Ainsi serait-ce un échec cuisant de la démocratie si la politique vaccinale en temps de la Covid-19 élimine à tous égards la capacité des citoyens à se représenter la vaccination comme une loi autonome. Manière kantienne, l'autonomie de la loi reflète la posture d'un sujet se donnant à lui-même ses propres lois. En langage un peu déteint de l'autorité kantienne, il s'agit de citoyens se réappropriant la question vaccinale comme émanation de leur for intérieur. En ces termes, la question du consentement, qui plus est, éclairé, s'impose pour résister à

⁷⁶ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁷ Pour une connaissance des « antivax » classiques et même modernes, se référer à Françoise Salvadori et Laurent-Henri Vignaud, *Antivax : La résistance aux vaccins du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris : Vendémiaire, 2019.

l'enfermement égocentriste qui se sert dans le contexte présent de la démarche verticale adoptée par les États pour s'enraciner davantage. Cette démarche initiée au sommet de l'État, dès l'annonce de la découverte des premiers vaccins, est bien responsable du décentrement de ces derniers, dans un contexte d'incertitude fondée par l'efficacité non entière du vaccin. Il est donc primordial de reconnaître le rôle de la démystification de cette peur initiale et ces menaces dans le sens d'un allocentrisme. La quête du consentement éclairé grâce à la palette de mesures ici préconisées, postulons-nous, apporte une pierre à cet édifice.

CONCLUSION

En définitive, il appert que la présente contribution naît d'une controverse suscitée par l'obligation vaccinale contre la Covid-19. Dans cet esprit, le développement précédant s'est donné pour tâche de frayer une alternative entre les pro-vaccination⁷⁸ et les contra-vaccination⁷⁹. Rayant d'un trait de plume chacune de ces deux postures à la fois militante et intellectuelle, les lignes de la présente réflexion se sont données pour tâche de saisir de manière objective, si objectivité sur cette question y existe encore, les « bonnes raisons » d'une résistance à la vaccination contre la Covid-19 en essayant d'apporter au mieux une solution. Ce disant, débarrassé de toute idéologie réactionnaire et de tout militantisme passionnel, il ne nous reste plus qu'à avouer que les résistances, ça et là, à l'obligation vaccinale face à la Covid-19 nous paraissent justifiées. Mettre en évidence le « pourquoi » de cette justification nous achemine droit vers l'approche autoritaire adoptée dans le contexte d'une incertitude scientifique, née de la Covid-19 et redoublée des rebonds de la pandémie sous différentes variantes. En effet, sommés d'agir, et au besoin, au plus vite, les États pour la plupart d'entre eux optent pour une démarche vaccinale radicale déviant parfois vers l'autoritarisme. Le résultat patent en a été la soumission de plusieurs citoyens sans leur réelle adhésion.

Cette situation nous a semblé requérir une distinction entre « obligation » et « menace ». Le disant autrement, il s'agit d'un besoin de distinction entre « obligation vaccinale » et « menace vaccinale ». Pour ce faire, nous identifions le fondement philosophique de « l'obligation » dans la volonté du citoyen, et donc comme quelque chose d'intérieur à sa conscience, contrairement à « la menace »

⁷⁸ Lesquels chérissent la vaccination anti-covid comme un veau d'or.

⁷⁹ Ces derniers indexent le contexte vaccinal contre la covid-19 comme une « Épée de Damoclès » suspendue au-dessus de la tête des citoyens.

dont nous identifions le fondement dans une force extérieure à la conscience de l'individu. Une force qui s'abat sur ce dernier comme un marteau sur un clou et dont le marteau reste mu, non point par la « volonté » du clou mais par une force qui lui est extérieure, en l'occurrence celle du menuisier. Pour donner une assise scientifique à cette distinction, nous pouvons ici mobiliser les catégories kantienne de « respect » et de « crainte ». Le respect, comme on le découvre à la lecture de Kant, émerge du for intérieur de l'individu tout en étant mu par sa propre « volonté » tandis que la crainte, sous son écriture, apparaît caractéristique de l'univers des menaces ; celles-ci assujettissant comme tel la conscience de l'individu à un ou des mobiles extérieurs à sa « bonne volonté ». Pour le dire autrement, la différence entre l'obligation (morale), d'un côté, et la menace de l'autre, réside dans le fait que l'obligation (morale), introvertie, conduit au respect alors que la menace, extravertie, conduit à la crainte.

De cette distinction, nous en tirons la conclusion que le respect au sens kantien fonde l'obligation (morale) dans la mesure où l'obligation dispose le sujet de droit à « se sentir lié par... », conformément à l'étymologie du mot obligation qu'est *ligare*, alors que la crainte appelle la menace. Dans cette arène, toute mesure vaccinale qui n'implique pas le respect, au sens d'« [...] un sentiment [...] qui exprime simplement la conscience que j'ai de la *subordination* de ma volonté à une loi sans entremise d'autres influences sur ma sensibilité »⁸⁰, ne peut être regardée que comme une menace. De là vient que l'ensemble des dispositions vaccinales prises par la plupart des États pour amener leurs citoyens à la vaccination traduit à notre sens une menace vaccinale et non l'obligation vaccinale en son sens de citoyens se sentant eux-mêmes liés par ces dispositions.

Par conséquent, dans le sens où l'ensemble de toutes les mesures vaccinales initiées au sommet de beaucoup d'États induisent à des menaces qui nourrissent des résistances frontales, avec à la clé des méfiances émanant d'en bas, une leçon est à retenir : le *Léviathan* n'est plus celui qui manipule bâton et carotte mais celui qui a à charge des citoyens dont la confiance s'impose comme le substrat de l'efficacité de son autorité. Un tel enseignement ravive la flamme étincelante de la boutade de Siyès : « L'autorité vient d'en haut, la confiance vient d'en bas ». Nous en dégageons un enseignement dans ce contexte de crise sanitaire : désormais donc, la Covid-19 et sa trajectoire vaccinale sont les témoins élogieux du besoin nouveau d'un contrat social fondé par un incessant va-et-vient entre la confiance et l'autorité.

⁸⁰ Emmanuel Kant, *op. cit.*, p. 69.

BIBLIOGRAPHIE

1. Boudon, Raymond (2003), *Raison : Bonnes raisons*, Paris : PUF.
2. Boudon, Raymond (1999), *Le sens des valeurs*, Paris : PUF.
3. Boudon, Raymond (1995), *Le juste et le vrai : Étude sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris : Fayard.
4. Brown Gordon, Byanyima Winnie et. al. (2021), « Agir pour vacciner le monde », in *Say*, 5, (3), 108-111.
5. Chauvin, Pierre-Marie et Clement, Annick (dir.) (2021), *Sorbonnavirus. Regards sur la crise du coronavirus*, Paris : Sorbonne Université Presses.
6. Commaille, Jacques (2015), *A quoi nous sert le droit ?*, Paris : Gallimard.
7. Conseil scientifique Covid-19 (29 mars 2021), « Élections régionales et départementales : analyse des enjeux sanitaires ». <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/avis-conseil-scientifique-29032021.pdf>.
8. Edmond, Michel Pierre (2006), *Le philosophe-roi*, Paris : Payot.
9. Ferry, Luc (23 novembre 2021), « Il y a une composante paranoïaque dans les mouvements anti-vaccins ». <https://www.cnews.fr/france/2021-11-23/luc-ferry-il-y-une-composante-paranoiaque-dans-les-mouvements-anti-vaccins-1152504>.
10. Guimier, Lucie (2021), « Les résistances françaises aux vaccinations : continuité et rupture à la lumière de la pandémie de la covid-19 », in *Hérodote*, 183, (4), 227-250.
11. Hirsch, Emmanuel (2021), *Une démocratie endeuillée. Pandémie, premier devoir d'inventaire*, Toulouse : Éditions érès.
12. Hirsch, Emmanuel (dir.) (2020), *Pandémie 2020. Éthique, société, politique*, Paris : Éditions du Cerf.
13. Kant, Emmanuel (2006[1785]), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Trad. Victor Delbos. <https://classiques.uqac.ca/>
14. Kastler, Florian (2021), « La nécessité d'une coordination efficace des actions de R&D en cas de pandémie », in *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance – Maladie (JDSAM)*, 29, (2), 16-19.
15. Kelsen, Hans (1962), *Théorie pure du droit*, Paris : Dalloz.

16. Kelsen, Hans (1932), « La validité du droit international » in *Recueil des Cours de l'Académie de Droit international*, La Haye.
17. L'heuillet, Hélène (2021), « La temporalité à l'épreuve du confinement », in Pierre-Marie Chauvin & Annick Clement (dir.), *Sorbonnavirus. Regards sur la crise du coronavirus*, Paris : Sorbonne Université Presses, 84-92.
18. Mabile, François (dir.) (2020), *Covid-19 : Vers la société internationale du risque*, Paris : L'Harmattan.
19. Marx, Karl (1969), *Œuvres choisies*, t.1, choix de Guterman et Henri Lefèvre, Paris : Gallimard.
20. Mbonda, Ernest-Marie (2018[2015]), « L'obligation : de quel droit et pour quelle fin ? », in François Anoukaha et Alain Didier Olinga (dir.), *L'obligation*, Paris : L'Harmattan, 1-17[441-458]. <https://www.researchgate.net/publication/324088369>
21. Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins et Organisation mondiale de la Santé (26 octobre 2021), *Epidémie de COVID-19 au Togo. Rapport de situation N°593*.
22. Pettit, Philip (2004[1997]), *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris : Gallimard.
23. Programme national de lutte contre le paludisme (Mai 2020), *Rapport annuel 2019, Togo*.
24. Raoult, Didier et Olivia Recasens (2018), *La vérité sur les vaccins. Tout ce que vous devez savoir pour faire le bon choix*, Paris : Michel Lafon.
25. Renaut, Alain & Lauvau, Geoffroy (2021), *Vulnérables. Une philosophie du risque*, Paris : PUF.
26. Renaut, Alain & Lauvau Geoffroy (2020), *La Conflictualisation du monde au XXI^e siècle. Une approche philosophique des violences collectives*, Paris : Odile Jacob.
27. Renaut Alain, Brown Étienne, et. al. (2016), *Inégalités entre globalisation et particularisation*, Paris : PUPS.
28. Renaut, Alain (2015), *L'injustifiable et l'extrême. Manifeste pour une philosophie appliquée*, Paris : Le Pommier.
29. Renaut, Alain (2014), « De l'application en philosophie politique », in André Lacroix (dir.), *Quand la philosophie doit s'appliquer*, Paris : Hermann, 55-77.
30. Rousseau, Jean-Jacques (1966), *Du Contrat social*, Paris : Garnier Flammarion.
31. Salvadori, Françoise et Vignaud, Laurent-Henri (2019), *Antivax : La résistance aux vaccins du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris : Vendemiaire.

32. Weil, Simone (2005[1949]), *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris : Les Éditions Gallimard. https://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

THE INFLUENCE OF EUROPEAN INTELLECTUAL IDEAS UPON IRANIAN PROSE AND NON-FICTION IN THE 60S AND 70S

Vladimir Mitev*

DOI: 10.24198/subbeuropaea.2022.1.06

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

Following the coup d'état of 1953 and the trauma caused by it gradually in the 60s and 70s in Iran a new subjectivity, a new vision for the Iranian subject of modernity emerged. Iranians were called by their intellectuals to overcome the trauma, which was called "occidentosis", a state in which everything that they try to create and produce is "stilborn". They were asked to no longer accept predestination and quietism, developing courage instead, becoming militant and finding their own, authentic way of encountering technologies and the West. This paper systematically demonstrates that the new subjectivity, which can be seen in the Iranian prose and non-fiction in the 60s and 70s is heavily influenced by European intellectual ideas.

Keywords: European intellectual ideas, subjectivity, prose, non-fiction, Iran.

INTRODUCTION

The Iranian pre-revolutionary literary, philosophical and sociological works have played an important part in the process of redefinition of the country's tradition, of the search for a new way to encounter modernity and technology and have motivated the mobilization which led to the series of protests that culminated in the Iranian Revolution of 1979. As part of the Western security system in the region during the monarchical period, Iran and its intellectual elites have been exposed to the intellectual influences that come from Europe and the West. This is why understanding these influences and their impact on Iranian social and political thought could be helpful in understanding

* Vladimir Mitev is a Ph.D. candidate in Iranian literary studies at the University of Sofia. e-mail address: vladimir.sv.mitev@gmail.com

the processes of transformation in the Iranian society under the Shah which eventually led to the cataclysm of the Islamic Revolution.

This publication argues that a number of European and Western intellectual schools, philosophical tendencies and authors have influenced some of the most important writers and thinkers of the pre-revolutionary years - people such as Jalal Al-e Ahmad, Ali Shariati, Simin Daneshvar, Sadegh Chubak and others. In this article I will demonstrate how existentialism, the School of Frankfurt, Gramscian and Fanonian concepts of the intellectual, the literary theory of engaged literature and other European and international intellectual tendencies have spurred a process of redefinition of the Iranian tradition. This has eventually allowed for the Iranian to move from a quietist, obedient and resigned attitude of a consumer of Western goods and technologies towards a proactive, engaged and militant way of encountering modernity and technology. In other words, in the times of monarchical Iran a social transformation takes place, which eventually leads to the appearance of a new subjectivity, which is the result of the impregnation of local tradition with modern European ideas.

The novelty of my work resides in the scale in which I observe European intellectual influence on Iranian engaged writers and intellectuals. I find out that the European intellectual influence has been more vast than usually believed, with a lot of concrete examples and links between Iranian and Western culture. If proven, my thesis could lead to redefinition of the understanding for Iran - a nation, that among its contradictions undeniably has a European cultural layer. Such a publication could be a contribution to a large body of work, which problematizes relations between center and periphery of knowledge, as we see that Iranian culture and intellectual thought has a tendency to grow European ideas on the soil of a land of the Global South.

Literature Review

The social and cultural context of the period 1953-1979 is well presented by Kamran Talattof in his seminal book "The Politics of Writing in Iran: A History of Modern Persian Literature". He speaks about a literary and cultural episode which starts with the American-British coup d'état in 1953, following prime minister Mosaddegh's effort to nationalize the oil industry (which has traumatised the nation, both by way of foreign intervention into its affairs and by way of the persecution of the pro-Mossadegh nationalist and communist Iranians in the next years) and ends with the Islamic Revolution:

"In this episode, literary activists believed that there were two kinds of literature: one that defended the people and was committed to their cause, and another that disregarded serious social and political issues and remained pure literature. They supported the former and engaged in Committed Literature (Adabiyat-e Moteahed) that derived its principles from Marxism or, more precisely, from what they perceived was Marxism. The themes of this literature revolved around equality, justice, and freedom. The figurative expression of these issues and the glorification of heroism and martyrdom were the constitutive elements of the language system in most fiction and poetry. The strident antagonism to religion that had characterized the writings of Persianism disappeared. Writers of Committed Literature, in fact, became somewhat supportive of Islam."

What Talattof writes about is clearly seen not only in the non-fiction works of Al-e Ahmad (e.g. his paramount essay *Occidentosis* or his essay on the role of intellectuals *On the Service and Treason of Intellectuals*), where he gradually start seeing Islam as a potential source of resistance and authenticity in a society going through uprootedness and alienation as its population moves to big cities and people change their way of life. In her novel *Savushun* Al-e Ahmad's wife Simin Daneshvar (the first woman author of an Iranian novel) uses a lot of references to both Islamic and pre-Islamic traditions of the Iranian, as she mixes them with ideas from the second wave of feminism, in order to demonstrate the Iranian cultural face of resistance to British occupation of Southern Iran during World War Two.

According to Ali Mirsepassi in his book *Intellectual Discourse and Politics of Modernization* the works of Al-e Ahmad and Ali Shariati demonstrate "a discourse of authenticity", which is "an effort to articulate a local, Islamic modernity as a blueprint for revolutionary social change"¹. Mirsepassi further claims that: "through these readings, the discourse of authenticity emerges as a dialogic mode of reconciling local cultures with modernity, rather than stubborn determination to avoid modernity at all costs. Their calls for a revitalized and politicized Islam represent attempts to negotiate with the universalizing tendencies of modernity, rather than the gathering storm clouds of a clash of civilizations".

Mirsepassi reminds us that both authors have been very familiar with the Western and European ideas of their time as their biographies suggest. Al-e Ahmad had translated into Persian works by Albert Camus, Sartre, Ionesco,

¹ Ali Mirsepassi, *Intellectual Discourse and the Politics of Modernization: negotiating modernity in Iran*, Cambridge University Press, 2000, p. 96.

while Shariati is claimed to have translated Franz Fanon. Al-e Ahmad had traveled to a number of countries of the world, among which he has a visit to the USA on the invitation of Henry Kissinger, while Shariati has graduated from the Sorbonne and has been deeply influenced by leading Marxian thinkers, sociologists, etc.

Even though both intellectuals are well exposed to Western ideas, according to Mirsepassi, both Al-e Ahmad and Shariati act “in the context of disillusionment with the so-called universalist alternatives in Iran (Marxism and liberalism)”.² Both of them look at encouraging mass grassroots movements which counter “the universalizing and homogenizing tendencies of “Western” modernity”, but their appeal to something, which is “authentically local” continues to have “a distinctly universal character”.³ Mirsepassi observes that the mass movements based on a discourse of authenticity in the 20th century have been a reaction to a top-down rapid modernization, urbanization and destruction of traditional modes of life or “domination of foreign interests”. They have been looking for a cultural resistance and the international public should see them as much more than “resurgence of ancient impulses” or “religious fanaticism”.⁴

Mirsepassi mostly analyses the ideas of Al-e Ahmad and Shariati within the Iranian social and cultural context of the period between 1953 (when the American-British coup against the democratically elected prime minister takes place - a traumatic act for the Iranian society until today) and 1979 (the year of the Islamic Revolution). He points out various European authors and events that have been influential on both authors, but he mostly sees the connection of the German romantic philosophical tradition that includes authors such as Heidegger, Junger and Nietzsche upon the Iranian intellectuals. As I will try to illustrate, the influences are much larger, they include the Frankfurt School, the existentialism-inspired “engaged literature” tendency, Gramscian sociological terms, etc.

Another author - Dustin J. Byrd - focuses on parallels between the Frankfurt School critical theory of religion and Ali Shariati’s redefinition of Shiism. The author claims that Shariati wants to “resurrect the prophetic, emancipatory and liberational core that once animated Islam of the 7th and 8th century”, which by 20th century has become uninspiring, static, non-dialectical

² Ibid, p. 127.

³ Ibid, p. 127.

⁴ Ibid, p. 128.

and even oppressive thus making it incapable of fulfilling its original mission to create conditions for the blossoming of humanity and mankind.⁵ Byrd explains that the Frankfurt School does not abstractly negate religion, but preserves, elevates and fulfills elements from it in its own secular philosophy thus giving them a progressive function. By dividing Shiism into “Black Shiism” (religion of power and status quo) and “Red Shiism” - religion of resistance, mobilization and renewal, Shariati does the same for Shia religious thought. He creates from Shiism an ideology for mobilization of masses, which dialectically counters the quietist, withdrawn and subordinate aspects of Shia Islam. Shariati makes Islam a militant tendency.

Byrd’s analysis rightfully sees the common aspects of both Frankfurt School and Shariati: e.g. their understanding that religion should serve social change. But the analysis should go further in a few directions. On the one hand, there is an engaged attitude which is inevitable for anyone willing to promote change in his society - and it arises from social, historical and psychological conditions which Bird tends to overlook. On the other hand, the joint process of search for authenticity and redefinition of religion as a tool for mobilization and change has to be put in the larger context of the birth of human subjectivity in the 20th century, following proclamation by Nietzsche that “God is dead”, i.e. the absolute systems of knowledge are getting overcome and man starts living in world of insecurity and anxiety where he constantly is faced with his finite existence.

In the period 1953-1979 there were many different ideological currents that express resistance to the authorities and to the dominant cultural norms in Iran, seen as “weststruck” (Gharbzadeh). But importantly, Islam appears to be a territory possibly less subordinate to this tendency of westoxication, while also being the carrier of tradition, which Iranians have had in their cultural genes.

Theoretical Framework and Methodology

What I will try to do in the argumentation part of this publication is to use the methods of desk research and close reading in order to analyse various literary, non-fiction and philosophical texts and prove the intellectual dominance of European thought currents over the authors which have prepared the grounds for the Islamic Revolution. I will borrow notions from Gramsci, Fanon,

⁵ Dustin J. Byrd, “Ali Shariati and Critical Theory: From Black Affirmation to Red Negation” in Dustin J. Byrd and Seyed Javad Miri (ed.), *Ali Shariati and the Future of Social Theory. Religion, Revolution and the Role of the Intellectual*, Brill, Leiden/Boston, 2017, p. 101.

Western Marxism and engaged literature writing to illustrate how a discourse of resistance was formed in Iran in the 60s and 70s. It challenges the hegemonic cultural norms in society which are based on blind imitation of the West, of transposition of Western lifestyle without having the Western social and historical conditions in the peripheral territory which Iran represented. And gradually the discourse of authenticity and resistance becomes dominant thus culminating in the Islamic Revolution.

I will examine primary sources such as the non-fiction essays of Al-e Ahmad and Shariati, at some literary works such as those of Simin Daneshvar, Sadegh Chubak and Gholam-Hossein Sa'edi, as well as a number of canonical texts for the Western European intellectual currents. I will also provide the perspective of critics and experts on European or Iranian social life and intellectual ideas. The way I have analyzed those data is related to the search for a dynamic relationship, in which the Iranian authors accomplish a synthesis of the European modern and the Iranian traditional ideas, thus allowing for renewal and modernization of the Iranian society and social thought. Dialectics, the ideas for negation, unity and mutual contestation within contradictions, cultural hegemony, are part of the tools I apply in order to understand how the Iranian society evolves towards a new subjectivity. I also try to understand better the European subjectivity of the times as it has been the source of inspiration for Iranians.

ARGUMENTATION

Engaged intellectuals

As in any other societies undergoing modernization and departing from its traditional lifeforms, the Iranian society of the 20th century creates a special class of people - the intellectuals (roushanfekran), who start serving as promoters of Europe-inspired enlightenment. The first generation of contemporary writers, among whom the most notable figure is Sadegh Hedayat, fight strongly against superstition, against resignation before destiny, subordination to non-modern authorities (such as clerics) and in general against non-thought, against blind subordination. Over time, however, the intellectual project evolved - the intelligentsia started writing in the language of the common people, went to the villages and did anthropological and folklore research, learned about traditions, looked for ways to engage the crowd and make them part of a wide project for further modernization of society.

"The chief characteristic of the intelligentsia as it developed in Iran was its conscious and stated antagonism to its own class interest. Almost without exception, the majority of poets, writers, artists of the last hundred years have come from the middle and upper-middle classes, and in some cases even from the aristocracy. Although the range of their political and ideological affiliations extends from Marxism to Fascism, the intelligentsia as a social category is unified by one common denominator: the mystical glorification of the masses.

Such ideological euphemisms as tudeh [the masses], khalq [the people], mellat [the nation], ranfbaran or zahmatkeshan [the toilers] were fictional abstractions, imagined to advance specific ideological purposes.

*A preliminary education in modern European ideological literature was the most essential prerequisite for membership in the intelligentsia and, paradoxically, identification down with the masses. Through a metamorphosis of social identity, the intelligentsia saw itself as the seer/knower/redeemer, destined to deliver the masses from the bonds of poverty, ignorance, and tyranny."*⁶

Hamid Dabashi's judgement is suggestive of the engaged attitude of committed Iranian authors of the times between the two revolutions - the Constitutional (1905-1911) and the Islamic (1979). According to the Encyclopaedia Britannica engaged literature is based on *"a basic existentialist tenet: that a person defines himself by consciously engaging in willed action"*. Furthermore, engagement is understood *"as an individual moral challenge that involved the responsibility of adapting freely made choices to socially useful ends, rather than as "taking a position" on particular political or other issues."*

In other words, Iranian intellectuals of the times use literature to establish connection with their people, with the masses, and to guide them towards positive social goals such modernization, emancipation, liberation from economic and cultural oppression, justice, dignity, etc. That is obviously derived from Sartre's view of engaged literature which he outlines in his series of essays, published in English under the title *"Existentialism and Literature"*. Sartre's claim is simple *"word is action"*:

"We are within language as within our body. We feel it spontaneously while going beyond it toward other ends, as we feel our hands and our feet; we perceive it when it is the other who is using it, as we perceive the limbs of others. There is the word which is lived and the word which is met. But in both cases it is in the course of an undertaking,

⁶ Hamid Dabashi, *"The poetics of politics: commitment in modern Persian literature"*, *Iranian Studies*, 18:2-4, 147-188, 1985, p. 155

either of me acting upon others, or the other upon me. The word is a certain particular moment of action and has no meaning outside of it. In certain cases of aphasia the possibilities of acting, of understanding situations, and of having normal relations with the other sex, are lost."

Iranian writers act through reaching out by way of their writing and by way of their existential choices and life to the reader to the common Iranian.

Occidentosis

But whom or what do the Iranian committed writers engage in order to spur change in society? The privileged, Westernized classes of the Shah regime are content with the status quo, which puts them in a dominant position in a society which in the 50s and 60s modernises but according to Al-e Ahmad's account in *Occidentosis* is unable to become a producer of technology and cultural resilience. He sees everything Iranians try to create as "stillborn" as having "no gradient of transformation" and calls that state "occidentosis" - a kind of disease.

If we define occidentosis as the aggregate of events in the life, culture, civilization, and mode of thought of a people having no supporting tradition, no historical continuity, no gradient of transformation, but having only what the machine brings them, it is clear that we are such a people.⁷ (Al-e Ahmad, 1984, p. 34)

It is the result of decades of forced top-down modernization of Iranian society, which has brought in among other things direct import of English and French words and phrases into Persian⁸ – a sign of the strong occidentalist current during monarchy. Therefore, what needs to be engaged is the static aspect of the Iranian society, the one that is stillborn for a number of reasons - inability to connect with spirit of times, lack of knowledge and experience, non-thought, immersion in a stagnant tradition, etc. The key for seizing the spirit of times lies in catching up with technology.

On the other hand, Al-e Ahmad sees the Iranians as occidentotic because of their lack of knowledge and control of "the machine", of the force that divides the world into developed industrial nations and exploited periphery. Iranians

⁷ Jalal Al-e Ahmad - *Occidentosis*, 1984, p. 34

⁸ Sirma Kostadinova - "Own and Foreign in Contemporary Iranian Journalism". In ed. by Prof. Dr. Prof. Madlen Danova, *Compilation of the Fourteenth Conference of Non-Habilitated Lecturers and PhD students of the Faculty of Classical and New Philologies*, University Publishing House "Sv. Kliment Ohridski, Sofia, pp. 208-213.

consider the machine as something supernatural, and that is the clearest form of colonization - they lack the engineering and the technological knowledge to be part of the world economy and the movement of the world spirit. They connect with the machine merely as consumers of its gifts:

“To achieve control of the machine, one must build it”, says Al-e Ahmad and adds immediately:

The machine is a talisman to us occidentotics, who shelter ourselves under its protective shadow and there look upon ourselves as immune to the vicissitudes of the age. We fail to note that this is a talisman that others have hung about our necks, so as to intimidate and exploit us. Let us be curious; let us grow up a little; and, finally, let us open this talisman and get hold of its secret.⁹

In the article **“Al-e Ahmad’s Occidentosis as a project for the modernization of Iran”**¹⁰ (Manas 2020), I recreate Al-e Ahmad’s description of these occidentotic, weststruck Iranians, who are an obstacle to the development of the country:

As Al-e Ahmad points out, the Third world and Iran’s drama is not only that they are in a subordinated economic condition. Iran’s spiritual wealth loses its viability. Iranians have lost their subjectivity vis-a-vis the West. In the words of Al-e Ahmad himself today the Iranians “resemble an alien people, with unfamiliar customs, a culture with no roots in our land and no chance of blossoming here” and all they have “is stillborn”, in politics, culture, and daily life¹¹. He believes that the Iranian cities and urbanization are an example of people’s uprootedness. But the same can be said about the educational system. It produces occidentotic Iranians, people, who are “jack-of-all-trades and master of none”, because even when they have a specialization they cannot support their life needs through it. These occidentotic people “have no character”, neither do they have “authenticity”¹². They have “no security”¹³. “It is not that [the occidentotic] is cosmopolitan, that the world is his home. He is at home nowhere rather than everywhere”, adds Al-e Ahmad. In his view the basic property of these people is to be in fear — “fear of tomorrow, fear of dismissal, fear of anonymity, fear of discovery that the warehouse he has weighing down his head and tries to foist off as a brain is empty”¹⁴.

⁹ Ibid, p. 80.

¹⁰ Vladimir Mitev, *Al-e Ahmad’s fight against occidentosis as a modernisation project of Iran*, Manas, Sofia, 2020.

¹¹ Jalal Al-e Ahmad, *Occidentosis*, 1984, p. 64.

¹² Ibid, p. 95.

¹³ Ibid, p. 95.

¹⁴ Ibid, p. 95.

Curiously, Al-e Ahmad's plea for Iranians "to open the talisman" of the machine and "get hold of its secret", almost directly reproduces an understanding which can be found in the *Dialectics of Enlightenment* - the seminal work by Theodor Adorno and Mark Horkheimer - which deals in its first part with criticism of technology, capitalism and mythological thinking.

*"Myth becomes enlightenment and nature mere objectivity. Human beings purchase the increase in their power with estrangement from that over which it is exerted. Enlightenment stands in the same relationship to things as the dictator to human beings. He knows them to the extent that he can manipulate them. The man of science knows things to the extent that he can make them"*¹⁵

The quote suggests that the ability to transform nature is related to the level of knowing it, of possessing technology to manipulate it. And what is nature for the Iranians? Apparently the tangible thing to which Iranians can refer to as experience is their tradition, their cultural code, to a large extent related to Islam.

Redefinition of Iranian tradition in the context of Western thought

As Al-e Ahmad suggests occidentotic Iranians become neither complete Westerners, because of the different, peripheral social conditions in which these westernized Iranians are formed, nor are truly loyal to their traditions, from which ongoing modernization alienates them. Therefore, a redefinition of the Iranian tradition, its impregnation with the intellectual spirit of times, appears to be a major philosophical project of the intellectuals of the 60s and 70s. As Talattof suggested in these times the attitudes towards Islam evolved positively. Both Al-e Ahmad and Shariati show that, although they are knowledgeable of Western thought, they realise that secular ideologies can't penetrate deeply in the social fabric in Iran. But at the same time they are aware that an obstacle for the spread of the Enlightenment idea of freedom, free thought, and modernity is religion. Both authors embark on the search of a third way or middle ground between opposing and undesired extremities.

Al-e Ahmad criticizes the Shi'a idea for expectation of justice through the return of the last Imam as one based on "ignoring the present reality and living only by hope of the [promised] Day or relegating the solution of all problems of

¹⁵ Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, *Dialectic of enlightenment: philosophical fragments*, Stanford University Press, Stanford, California, 2002, p. 6.

that [promised] Advent"¹⁶. The rejection of predestination and quietism is also characteristic for Shariati, who turns Islam into a religion for mobilization, an ideology of change. Both Al-e Ahmad and Shariati advance the idea of "a return to self" or a "return to the roots" on the basis of an authentic Iranian state, which recovers its real existence from the state of Occidentosis and alienation. In this process the existentialist ideas, especially the ones of Martin Heidegger provide notions for understanding of the process.

*"If the return to the self means a return to who we are, to our existing national culture and religion, we are much better off to become western from head to toe."*¹⁷, says Shariati in a key phrase for understanding his intellectual project for redefinition of the Iranian self. Shariati searches not for a return to the past, but a return to a desired present condition.¹⁸

*"When we say return to one's roots", we are really saying return to one's cultural roots... Some of you may conclude that we Iranians must return to our racial (Aryan) roots. I categorically reject this conclusion. I oppose racism, fascism, and reactionary returns. What is more, Islamic civilization has acted like scissors and has cut us off completely from our pre-Islamic pasts... Consequently, for us to return to our roots means not a rediscovery of pre-Islamic Iran, but a return to our Islamic roots."*¹⁹

It is also interesting how Shariati makes this redefinition of the Iranian self in accordance with a renewed and militant Iranian Shi'a tradition. Having participated in protests of the people of the Third World in Paris during his student years, being aware of the theology of liberation - "a socially engaged" brand of Catholicism, Shariati believes that Iran needs its Luther and Calvin, who are to unleash an Islamic Reformation: *"The Islamic intellectual must first embrace the Islamic Protestantism just as it happened with Christianity in the Middle Ages, to destroy all the degenerating factors, which have been an obstacle in the name of Islam to the process of thinking."*

¹⁶ Jalal Al-e Ahmad, "Dar Khedmat va Khianat Rushanfekran (On the Services and Treasons of Intellectuals)", Tehran: Ravaq, 1980, p. 271 in Farzin Vahdat, *God and Juggernaut: Iran's Intellectuals Encounter with Modernity*, New York: Syracuse University Press, 2002, p. 119.

¹⁷ Behrooz Ghamari-Tabrizi – *Islam and Dissent in Post-Revolutionary Iran: Abdolkarim Soroush, Religious Politics and Democratic Reform*, London-New York: I.B.Taurus, 2008, p. 183.

¹⁸ Mehrzad Boroujerdi – *Iranian Intellectuals and the West: The tormented Triumph of Nativism*, New York: Syracuse University Press, 1996, p. 113.

¹⁹ Ervand Abrahamian – *Radical Islam: The Iranian Mojahedin*. London: I.B.Tauris, 1989, p. 116 in Mehrzad Boroujerdi – *Iranian Intellectuals and the West: The tormented Triumph of Nativism*, New York: Syracuse University Press, 1996, p. 113.

Shariati's distinction between red, authentic, pro-change Shiism and black, inauthentic, pro-status-quo Shiism was already discussed in the literature review. Shariati's concept of the self is interesting because, in its essence, it is a synthesis of two principles - earthly and divine, Western and Islamic. On one hand, according to the thinker, man "possesses His character and shares His spirit... he is responsible for his time, society, faith, culture, history and future". Such views show a modern theory for subjectivity in the Western sense. But on the other hand, in Shariati's view man is a process (set in motion) – from matter to God's spirit. Man has God's attributes as potentiality, but after the Fall he has forgotten his "primal self-divinity" and dwells in the "desolate abode" of nature, alienated from his true "self". This alienation doesn't allow the people to feel at home in nature and turns their bodies into "prisons". In Shariati's view the road to real subjectivity passes through transcending the body, matter and earthly world, of "pollution of existence" and reaching to God.²⁰

Shariati speaks about "the complete man" (*ensan-e kamel*) as one who has passed this theomorphic road and thus makes a connection to Islamic mystical tendencies that have dealt specifically with this notion. But the idea of a primordial truth about man, fallenness and the effort for cleansing of the earthly accumulations of power over being is also Heideggerian. So is the philosophical conceptualisation related to authenticity.

Heidegger believes human beings are "thrown into existence" and in a state of alienation from the truth about themselves because they are living inauthentically and they are subordinated to the norm of a common, anonymous, mediocre subject of being, called *das Mann*. That is a condition which may as well be seen as occidentotic. It is the condition of a man, who is unaware of the divine, higher order rules, of the knowledge that props up real human existence in the contemporary world. It is that state in which many Iranians could have been as they leave their old, traditional way of life and start living in new material conditions which demand of them a new way of life and experience.

Again, according to Heidegger a condition for achieving authenticity is passing through a complex process in which "a call of consciousness" asks us to abandon our state of alienation and to set forth on a journey for discovering and achieving our authentic self. As man becomes aware of his finite existence, of

²⁰ Shariati, Ali – Kavir (*The Desert*), [Collected Works, nr. 13], Tehran: Chapakhsh, 1983, p. 555-556, 560, 566, quoted in Farzin Vahdat – *God and Juggernaut: Iran's Intellectuals Encounter with Modernity*, New York: Syracuse University Press, 2002.

death, as he faces anxiety and tests, he passes through transformation and becomes aware of his own nature, he is authentic for himself. However, that is not sufficient, or may not be. We are authentic not only because we define ourselves alone, but to the extent that our authenticity is recognised by others. That is called intersubjectivity.

Therefore, the project for re-definition of the Iranian tradition and subjectivity by Al-e Ahmad and Shariati is an open-ended project. If we assume that "the call of consciousness" which these authors have felt as they sensed the presumed state of alienation and fallenness of the Iranians of their times, could theoretically lead to "the primordial" truth (aletheia) about the Iranian self, in the best case the reinvigorated Iranian self will still have to strive for earthly goals and play the game of intersubjectivity, respectively dirtying itself with existence and having a grade of inauthenticity. It will just be doing it from a new position. And even though it might look like it is God and truth that is key to "the return to the self", in fact the main driver for those ideas is the challenge created for Iranian society after the 1953 American-British coup.

As Iranians battle with trauma of the interruption of their natural development and repression, the social contradictions in society strengthen significantly, the dissident classes grow in number, urban guerrilla movements appear and much of the 70s passes in the conditions of social unrest. This spirit of rebellion - passive, quietist or outspoken and militant, can be seen in a number of the literary works of that time. And the ideas in these works make a lot of sense when read through European intellectual prism. Just as is the case with existentialism in Western Europe the birth of a new human subjectivity and the dismantling of old traditional, absolutist systems of making sense is related with an intense contradiction between individual man and society.

In his literary work "Cow" by Gholam-Hossein Sa'edi, which is later turned into an important movie, a farmer's cow dies. Unable to cope with grief he starts behaving as a cow, eating grass and mooing. His fellow villagers can't convince him he is not a cow.

A fan of theater of the absurd, Sa'edi recreates in Iranian context an idea, used by Eugen Ionescu in his play *Rhinoceros*, where all the people in a community grow a rhino and start mocking as weird the only man who has remained without a rhino, the only one who is "really normal". The farmer rebels against injustice in a self-deprecating way - left without what defines him as a farmer, he also abandons human society.

In the novel "Tangsir" by Sadegh Chubak, an honest worker from the tribe of Tangsirs is robbed of his savings by the usurers in the city and they also humiliate him verbally. Having nothing left but his harmed dignity he rebels. He leaves his community, starts a life of crime and kills each and everyone of the usurers. The exploited masses who have suffered for decades under the plight of the murdered social parasites turn the rebel into their hero and call him Shir Mohammad (Mohammad the Lion).

His act of rebellion and breaking of law elevates him above the masses as some kind of Nietzsche's superman. Shir Mohammad, a member of the tribe of the Tangsirs, who asks for and receives blessing for his rebellion by a mollah before starting it, is an Iranian traditional man, who is also acting with a modern sense of human subjectivity. He is also a classical case of the rebel in Camus' sense.

"The very moment the slave refuses to obey the humiliating orders of his master, he simultaneously rejects the condition of slavery. The act of rebellion carries him far beyond the point he had reached by simply refusing. He exceeds the bounds that he fixed for his antagonist, and now demands to be treated as an equal. What was at first the man's obstinate resistance now becomes the whole man, who is identified with and summed up in this resistance. The part of himself that he wanted to be respected he proceeds to place above everything else and proclaims it preferable to everything, even to life itself. It becomes for him the supreme good. Having up to now been willing to compromise, the slave suddenly adopts ("because this is how it must be . . .") an attitude of All or Nothing. With rebellion, awareness is born.

But we can see that the knowledge gained is, at the same time, of an "all" that is still rather obscure and of a "nothing" that proclaims the possibility of sacrificing the rebel to this "All." The rebel himself wants to be "all" — to identify himself completely with this good of which he has suddenly become aware and by which he wants to be personally recognized and acknowledged—or "nothing"; in other words, to be completely destroyed by the force that dominates him. As a last resort, he is willing to accept the final defeat, which is death, rather than be deprived of the personal sacrament that he would call, for example, freedom. Better to die on one's feet than to live on one's knees."²¹

In Simin Daneshvar's novel "Savushun" the ideas of the second wave of feminism are interwoven deeply with the Iranian Islamic and pre-Islamic tradition. The novel is set to take place in the beginning of the 40s when Southern Iran is occupied by the British army, but it is often considered an allusion to the

²¹ Albert Camus, *The Rebel: An Essay on Man in Revolt*, Vintage International, 1992, p. 11

1953 coup which creates both trauma and a feeling of betrayal in Iranians with regards to the British. In the novel, it is clearly seen that the references to the martyrdom of Imam Hossein or Siavush - as people who have unjustly lost their life, and have fought for justice, are called to denote the Iranian cultural resistance against strong foreign interference in its affairs and life.

In these three literary examples we see how the ideas for the individual rejection of peer/social pressure, of the rebel and the martyr, are somehow called out to suggest a wakening of human subjectivity, a feeling of negation, a feeling of loss of something precious, but possibly a search for an accommodation and possibly sometimes change. Iranian intellectuals play a key role in the formulation and sharing of common experience and solutions. That specific role of Iranian intellectuals - the so-called *roushanfekran* - remains of a large importance throughout the 20th century. Intellectuals are the agents of modernization and the ideological workers, who allow their fellow countrymen to lead important discussions about the constantly evolving essence of the Iranian self.

Iranian pre-revolutionary concepts for the intellectual put in Western context

In this context parallels between the Gramscian concept of the so-called "organic intellectual", the Sartrean idea for "an engaged writer/intellectual" and the Fanonian concept of a militant intellectual seem to be suggestive of the type of transformation that take place in the Iranian intellectual circles. Gramsci distinguishes between traditional intellectuals, who tend to isolate themselves from the social masses, and the "organic intellectual", who has a dynamic relationship with the proletarian milieu, with the lower classes, and transcends the gap between the "intellectual and popular realms" and linking "theory and practice, the organized and the spontaneous, the political and the social"²²

A participant in the Algerian independence war, Fanon theorises about three types of intellectuals. The first one is "occidentotic", meaning that he has detached from his home society and has internalised the thought of the colonizers. The second one is a former first-type intellectual, who has had his convictions shaken by life and who is looking for reconnection with his country's tradition and social base. The third grade intellectual is the real organic one. He has reconnected with the peasants, with the lower classes and no longer

²² Sohrab Shiravand, *Fanon and Al-e Ahmd Edited*, Academia.edu

perceives them “as backward” or as having static identity/tradition²³. He writes “combat literature”, which becomes “a galvanizer of the people”²⁴

Al-e Ahmad makes a critique of occidentotic intellectuals and their grades of evolution, which is summed up by Sohrab Shiravand:

“First, the intellectuals become orientalized from within when they internalize the West’s view of the East’s “inferiority.” In this enervated condition, the intellectuals become “the pawns, if not the direct agents, of cultural imperialism”²⁵. Second, the self-orientalized intellectuals forget their national identity as Iranians and try to identify themselves as “Westerners.” Al-e Ahmad (1984) explains that “All [the Iranian intellectual’s] preoccupations and Western products are more essential to him than a school, mosque, hospital, or factory. It is for his sake that we have an architecture with no roots in our culture” (p. 96). Third, the Iranian intellectual has become rootless because he has either denied or failed to recognise the importance of cultural differences. This denial or failure occurs because he “has severed his ties with the depths of society, culture, and tradition. He [has] no link between antiquity and modernity, not even a dividing line between old and new”²⁶. Thus, he colludes with Westerners to turn himself into “a thing with notice to the past and no perception of the future” (p. 92).

Al-e Ahmad doesn’t provide an alternative project for the Iranian intellectual and social developments but he touches upon the contours of a possible path forward, which is seen in this quote:

One can be effective in politics, or in the affairs of a society, when you have weighed the degree of acceptability or resistance of that society vis-à-vis your ideas. And in order to achieve this measure, you should have known that society, its traditions, its history, and those factors that are essential in shaping its collective belief, forces that mobilize its masses in the streets, and then its silence and its sitting quietly at home.²⁷

Therefore, for an organic intellectual to spur change in Iran, he must be rooted or embedded in the Iranian culture. It is Shariati who comes closest the Fanonian concept of organic, militant intellectual, as it is Shariati who turns Shia Islam into a militant ideology for social renewal and change. As we mentioned

²³ Franz Fanon., *The Wretched of the Earth*, New York: Grove Press, 2004, p. 13.

²⁴ Ibid, p. 159.

²⁵ Farzin Vahdat, “Return to which Self? Jalal Al-e Ahmad and the Discourse of Modernity”. *Journal of Iranian research and Analysis*, 16, 2000, p. 66.

²⁶ Jalal Al-e Ahmad - *Occidentosis*, 1984, p. 92.

²⁷ Mostafa Zammani - *Farhang-e Jalal Al-e Ahmad*, *The Encyclopaedia of Jalal Al-e Ahmad*, Pasargad Publisher, Tehran, 1984, p. 173.

he defines authentic, Red Shiism as anti-status-quo, militant, as serving social justice, while the inauthentic Black Shiism. What is often not mentioned about Shariati is that the various militant groups that were mixing Marxist and Islamist ideology in the 70s saw him as an intellectual authority. And they were applying in practice the Fanonian idea of liberation from colonialism through revolutionary violence although they were putting it in Islamic terms, by drawing comparison to martyrdom of Imam Hossein, who is martyred in the sacred city Karbala.

Here is how the Iranian philosopher Ramin Jahanbegloo presents the spread of the culture of martyrdom in the 70s:

"In his self-defense broadcast on national television in January 1974, Khosrow Golesorkhi, a Marxist poet, likened himself with Imām Ḥosayn, claimed:

"The life of Mawla Ḥosein is an example of our present days when, risking our life for the dispossessed of our country, we are tried in this court. He [Ḥosein] was in a minority, whereas Yazid had the royal court, the armies, authority, and power. [Ḥosein] resisted and was martyred. Yazid may have occupied a corner of history, but that which was emulated in history was the way of Mawla Ḥosein and his resistance, not the rule of Yazid. The [path] that nations have followed and continue to follow is the way of Mawla Ḥosein. It is in this way that in a Marxist society, real Islam can be justified as a superstructure, and we, too, approve of such an Islam, the Islam of Ḥosein and Mawla 'Ali..."²⁸

...Shariati set the standards of revolutionary praxis within the metaphor of martyrdom where "only blood could distinguish the boundary between truth and falsehood." As such, "Whenever and wherever a liberated person has refused to submit to despotism and its attempts for distorting supreme values, and has preferred death to a dehumanized purposeless existence under a monstrous regime and inhuman social system, it is a response to Hussein's call. Wherever there is a struggle for liberation, Hussein is present on the battlefield."²⁹

CONCLUSIONS

What we see throughout the period 1953-1979 is the evolution of Iranian intellectual thought which recovers from the trauma of West's political and military intervention in Iran and of economic imperialism and cultural

²⁸ Quoted in Negin Nabavi, "The discourse of "authentic culture" in Iran in the 1960s and 1970s" in *Intellectual Trends in Twentieth-Century Iran: A critical survey*, edited by Negin Nabavi, 2003, p. 91-108

²⁹ Ramin Jahanbegloo, "Intellectuals and Society in Iran since 1953" in *Beyond the Islamic Republic*, Degruyter.com, 2017. p. 21.

subordination, including the inability to catch up with the social and technological development of the developed industrial countries. The Iranian intellectuals of that time made a redefinition of the tradition, as they attempted to engage the masses and mobilize them so as to overcome stagnancy and crisis. As resistance rises, as discourse of authenticity and nativism gets formulated and becomes popular, gradually an evolution in Iranian subjectivity takes place. Iranians develop a culture of resistance and martyrdom, become militant, but also put conscious effort in developing the knowledge which is necessary to produce modern technologies, overcome historical traumas and become subjects of world history. Even though this process leads to a continuous discourse of anti-Westernism, it is motivated by plenty of European and Western intellectual ideas. Further research into the relations between center and periphery of knowledge could show how much of a success this redefinition of tradition and new subjectivity is in spurring modernization and change.

BIBLIOGRAPHY

1. Abrahamian, Ervand (1989), *Radical Islam: The Iranian Mojahedin*. London: I.B.Tauris
2. Shariati, Ali (1983), *Kavir (The Desert)*, [Collected Works, nr. 13], Tehran: Chapakhsh
3. Al-e Ahmad, Jalal (1980), *Dar Khedmat va Khianat Rushanfekran (On the Services and Treasons of Intellectuals)*, Tehran: Ravaq
4. Al-e Ahmad, Jalal (1984): *Occidentosis*, <http://www.brygeog.net/uploads/7/9/8/5/7985035/occidentosis.pdf>, accessed 19.04.2022
5. Boroujerdi, Mehrzad (1996) – *Iranian Intellectuals and the West: The tormented Triumph of Nativism*, New York: Syracuse University Press
6. Camus, Albert (1992), *The Rebel: An Essay on Man in Revolt*, Vintage International
7. Dabashi, Hamid (1985), *The poetics of politics: commitment in modern Persian literature*, *Iranian Studies*, 18:2-4, 147-188, DOI: 10.1080/00210868508701656
8. Dustin J. Byrd and Seyed Javad Miri (2017): *Ali Shariati and the Future of Social Theory. Religion. Revolution and the Role of the Intellectual*, Brill, Leiden/Boston

9. Ghamari-Tabrizi, Behrooz (2008), *Islam and Dissent in Post-Revolutionary Iran: Abdolkarim Soroush, Religious Politics and Democratic Reform*, London-New York: I.B.Taurus
10. Hayim, Gordon (1999), *Dictionary of Existentialism*, Greenwood Press
11. Mirsepassi, Ali (2000): *Intellectual Discourse and the Politics of Modernization: negotiating modernity in Iran*, Cambridge University Press
12. Encyclopedia Britannica on litterature engagee:
<https://www.britannica.com/art/litterature-engagee>, accessed 19.04.2022
13. Horkheimer, Max, Adorno, Theodor W. (2002), *Dialectic of enlightenment: philosophical fragments*, Stanford, California, Stanford University Press
14. Jahanbegloo, Ramin (2017), "Intellectuals and Society in Iran since 1953" in ed. Amir Sheikhzadegan, Astrid Meier: *Beyond the Islamic Revolution*, Degruyter.com
15. Kostadinova, S. (2017), "Own and Foreign in Contemporary Iranian Journalism". In ed. by Prof. Dr. Madlen Danova, *Compilation of the Fourteenth Conference of Non-Habilitated Lecturers and PhD students of the Faculty of Classical and New Philologies*, University Publishing House "Sv. Kliment Ohridski, Sofia, pp. 208-213. (Костадинова, С. Свои и чужди в съвременната иранска публицистика. В: Сборник от Четиринадесета конференция на нехабилитираните преподаватели и докторанти от Факултета по класически и нови филологии, съставител проф. д-р Мадлен Данова)
16. Mitev, Vladimir (2020), *Al-e Ahmad's fight against occidentosis as a modernisation project of Iran*, Manas, Sofia
17. Nabavi, Negin (2003), "The Discourse of 'Authentic Culture' in Iran in the 1960s and 1970s", in ed. Negin Nabavi: *Intellectual Trends in Twentieth-Century Iran: A Critical Survey*, Gainesville, University Press of Florida
18. Sartre, Jean-Paul (1977), *Literature and Existentialism*, Open Road Media
19. Shiravand Sohrab: Fanon and Al-e Ahmad edited,
https://www.academia.edu/38383322/Fanon_and_Al_e_Ahmad_Edited, accessed 19.04.2022
20. Talattof, Kamran (2000), *The Politics of Writing in Iran: A History of Modern Persian Literature*, New York, Syracuse University Press
21. Vahdat, Farzin (2002), *God and Juggernaut: Iran's Intellectuals Encounter with Modernity*, New York: Syracuse University Press

22. Vahdat, Farzin (2000). Return to which Self? Jalal Al-e Ahmad and the Discourse of Modernity. *Journal of Iranian research and Analysis*, 16, 55-71. Retrieved from www.cira-jira.com
23. Zammani Nia, Mostafa (1973), *Farhang-e Jalal Al-e Ahmad, The Encyclopaedia of Jalal Al-e Ahmad*, Tehran, Pasargad Publisher

THE ETHNICIZATION OF PEACE BUILDING INSTRUMENTS IN BOSNIA AND HERZEGOVINA

Costel Gabriel Munteanu*

DOI: 10.24199/subbeuropaea.2022.1.07

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

The General Framework Agreement for Peace in Bosnia and Herzegovina was conceived with one main purpose, creating a stable, democratic and safe multi ethnic BiH for all its citizens. In order to understand why this objective was not achieved more than 25 years after its implementation, it is important to analyze two main factors: the instruments used in the peace building process and the way they were implemented. The main purpose of this article is looking at certain instruments of peace building used in BiH, which were inefficiently implemented so it further amplified the ethnic aspects instead of alleviating them. In this case, the peace building instruments that will be analyzed are the governmental structure, the election process and its implementation in post-war BiH, and finally, aspects related to human rights such as refugee return and the development of the civil society.

Keywords: Bosnia and Herzegovina, peace building, instruments, implementation, ethnicization.

GOVERNMENT REFORM IN BOSNIA AND HERZEGOVINA

The Dayton Peace Agreement main objective was to build a multi-ethnic BiH, decentralizing all political powers in order to favor all the ethnic groups in the region, to secure their interests after the unification of Bosnia. The state of Bosnia and Herzegovina is comprised of two different entities: the Federation of BiH, mainly consisting on Croats and Bosniaks and representing 51% of the land;

* Munteanu Costel Gabriel is a MA graduate at the Faculty of European Studies, Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania. Contact: gabrielmnt96@gmail.com.

and the Republika Srpska, consisting on Serb ethnics and occupying 49% of the territory. According to the Bosnian Constitution, both entities are responsible for the administration in aspects not clearly described in the constitution, such as education, agriculture and livestock, health care, and social policies, amongst others. Nevertheless, even though international relations are exclusively managed by a central government, the two different entities can also establish their own foreign agenda. However, the entities need authorization by the federal Parliamentary Assembly to be able to establish agreements with foreign states but also with international organizations. Besides international agreements, another important point in the constitution is taxation and financial responsibilities. According to the Bosnian constitution, the Federation of BiH must financially provide the state with two-thirds of the common financing, and RS contributes with one third, so both entities can create a budget for the common state¹.

The Parliamentary Assembly comprising the House of Representatives (H. Res.) and House of Peoples, is the organism that determines the income and other economic sources of all the Bosnian institutions. Nevertheless, we cannot forget the high grade of autonomy the two entities possess, regarding administration and taxation. When we talk about two entities, we can actually consider them very close to an independent state. The term “entity” is used to avoid considering them fully autonomous, but both have structures very similar to an independent nation. They both have a President, vice President, fully running government with legislative and judiciary powers². Furthermore, the intern administration of each entity varies from one another. For example, the Federation of BiH is more decentralized then RS, as it contains 10 cantons divided into five Bosniak, three Croats and two mixed, with some autonomy regarding economy. Besides, there are 84 municipalities divided into the 10 cantons. However, RS has more centralized structures, comprising 63 municipalities, without cantons to represent an intermediate power between the municipalities and the regional high powers. The National Assembly of RS comprises 83 members elected proportionally. The Council of Peoples is comprised by 28 members divided into eight Bosniak, eight Croats, eight Serbs

¹ Charles Jokay, "Local government in Bosnia and Herzegovina", in Christine Zapotocky (ed.), *Stabilization of local governments. Local governments in Central and Eastern Europe*, Budapest, 2001, pp. 93-95.

²James C. O'Brien, "The Dayton constitution of Bosnia and Herzegovina", in Laurel E. Miller and Louis Aucoin (ed.), *Framing the state in times of transition*, Washington, DC, 2010, pp. 339-342.

and four linked to other ethnicities. Considering that the entire system in BiH is built around ethnicity, there is also some representation for others who do not identify themselves as Croats, Bosniaks or Serbs. The biggest ethnic group besides those three is the Roma group, and the second one is the Yugoslav ethnicity³. To explain the last one, we need to take a look at people who are born from mixed marriages, so they do not identify themselves with a particular ethnic group. There also some people who identify themselves as Yugoslav due to political reasons. Ethnicity recognition is important in the government of the Federation of BiH, due to the fact that all high institutions change their members between Bosniaks and Croats. This includes the president, vice-president, and Prime Minister. The Federation uses a bicameral structure, divided into the 98 members of the H. Res., and the 58 members from the House of People in charge of representing the 10 cantons. The House of People uses a proportional representation to elect its members, which are 17 Croats, 17 Bosniaks, 17 Serbs and 7 members from other ethnic groups. However, there is a debate around the success and efficiency of this system of autonomy and PR. Due to the autonomy of the Croat cantons within the Federation, it is sometimes considered that they can create a government with similar structures to the Republic of Croatia, and with their autonomy over international relations they can separate from the rest of the Federation, due to a possible financial dependence from Croatia. Not all the scholars agree with this statement, but all possible scenarios should be taken into consideration for the future of the entire Bosnian state⁴.

Regarding RS, the conflict of the unification with Serbia has been put under surveillance since the signing of the Dayton Agreements. The Peace Treaty denied the idea of creating a unified Serbia by adding RS. The Treaty decided to separate RS and Serbia by another independent unit from the state of BiH, the region of Brcko. Regarding the whole state of BiH, the interests of all the ethnic groups must be protected, and it is the key to maintaining peace and conciliation⁵.

The presidency, council of ministers and the parliamentary assembly are designed not to favor a specific group. The presidency comprises three people: one is Croat, another one is Bosniak, and the other one is Serbian. The three

³ Charles Jokay, "Local government in Bosnia and Herzegovina", in Christine Zapotocky (ed.), *Stabilization of local governments. Local governments in Central and Eastern Europe*, Budapest, 2001, pp. 96-97.

⁴ Dilek Latif "Peace building after humanitarian intervention: The Case of Bosnia and Herzegovina." PhD Thesis, the Middle East Technical University, Ankara, 2005, pp. 70-72.

⁵ *Ibidem*, p. 73.

members are directly elected by the two entities, the Federation of BiH, and RS. The three members are obliged to cooperate with each other and reach a consensus, in order to adopt any decision. However, one of the members can disagree with a policy if it considers it to be negative to a particular ethnic group. When this situation occurs, the policy or decision will be sent to either the Federation's House of the Peoples or the National Assembly that belongs to RS. If two-thirds of the parliament from the dissenting part votes against the presidency policy, it will be dismissed⁶.

The state Council of Ministers is directly elected by the Presidency, and each ministry comprises a minister and a deputy minister. Together with the Presidency, these comprises the executive power. Regarding the legislative power, it is divided into the H.Res, and the House of Peoples. The House of People is ethnically equally divided, into five Croats, five Serbs, and five Bosniaks. The H. Res, on the other hand, is comprised of 28 members elected from the Federation of BiH, and 14 members directly elected from RS. Therefore, two-thirds of the chambers are elected from the Federation land, and one-third from RS. For any decision to pass, there are established numbers regarding which is the minimum number of members necessary on each chamber. Regarding the House of People, at least nine members are needed to support any decision; and only a majority is needed in the H.Res. However, a majority of two groups cannot impose a policy over the other group without a minimum approval of its deputies. If there is no support, a veto tool can be used to force the redrafting of the questionable policy in a few days, to avoid its suspension on a second voting. The veto is mainly used as a way to protect the interests of a particular ethnic group⁷.

Nevertheless, the complex political system which focuses on the protection of all ethnic groups has several weaknesses, as it does not really contribute to the creation of a strong peace and does not improve stability within the state. The autonomy provided to each ethnicity is also used as a tool for nationalist politicians, abusing the autonomy for their own interests. The nationalist leaders have been in power since 1995, and they do not seem to show interest in improving the State's conditions and structure, following the Dayton Agreements aim at integrating the entities into a more unified state. Nationalist

⁶ Daniel Bochsler, "Non-discriminatory rules and ethnic representation: The election of the Bosnian state presidency", in *Ethnopolitics*, 2012, p. 67.

⁷ Latif, *op. cit.*, p. 74.

leaders are loyal only to the ethnic group that they represent, enlarging the gap with the other ethnicities and dividing the country even more⁸.

There were many efforts by the IC to create a more unified country, though certain laws regarding taxation or administrative policies have encountered a firm opposition from RS. Taking a look at the political movements within the RS, there are a lot of decisions debated by the state which have been boycotted by RS, even questions regarding passports and identification cards have been blocked by this entity. Whereas the Federation works hard to implement the power of a central government and its institutions, RS is the entity more in favor of a complete decentralization of the state⁹. And the fact that they have the possibility of veto is probably going to maintain the status quo. There are many scholars that consider the veto as a flaw within the system of BiH, though there are others who think is something necessary to maintain the balance between the ethnic groups, considering the violent past regarding ethnicity. However, it is clear that the system is separating people by ethnic origins; therefore, the idea of belonging does not lie on citizenship, but on ethnicity. The UN also addresses the problems BiH is facing due to internal conflicts and the efforts of the central authority to create policies aimed at helping the unification of the broken state have been questioned. Apparently, the Dayton Agreements were firstly developed to provide safety, something necessary on the violent atmosphere that BiH was living, and co-existence amongst all ethnic groups and minorities. However, it is not clear if the introduction of a decentralized state was made in order to pursuit a stable future, or if it was introduced only to satisfy the interests of each ethnic group and create a fragile stability that may have a high cost in the future¹⁰.

DEMOCRATIC ELECTIONS

According to DPA, democratic elections in BiH were to be held at the end of 1996 as the latest possible timeframe. The Organization for Security and Cooperation in Europe had a mission in BiH to oversee the elections and insure their legitimacy and fairness. In 1996 the electoral commission was created before the publication of all rules regarding the elections. The whole process was

⁸ *Ibidem*, p. 75.

⁹ Bosnia and Herzegovina: Human Development Report. Millennium Development Goals, 2003, p. 26.

[<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/NHDR%20on%20MDGs%20eng%202003.pdf>], 14.04.2021.

¹⁰ Latif, *op. cit.*, pp.76-77.

described including the counting of the cantons and municipalities. One of the biggest challenges was to assemble the voters' list, due to demographic changes and all the refugees who fled outside the country. However, people who were forced to move during the war or people who willingly changed their residence in the first years of the 1990s, were allowed to vote. One major point of criticism related to these elections, besides the management of displaced people, was the timing of the elections. Many voices have criticized that the elections took place sooner than expected, and more time should have passed in order to strengthen the democratic process and the results obtained¹¹.

1996 ELECTIONS

There were 48 political parties participating in the elections and divided as the following: 27 parties from the Federation of BiH, and 21 parties from RS. For that reason, the political parties have divided the scene into the two main ethnic groups, the Serbs, and a coalition of Bosniak and Croats. However, no Serb political party from the Federation participated in the elections even though there were Serbs living in that area, marking the ethnic division of the recent war. Despite the large number of political parties registered, there were three parties dominating the political scene, specifically the parties that existed before the war: the Muslim Party of Democratic Action (SDA), the Croatian Democratic Union (HDZ), and the Serb Democratic Party (SDS). It was clear that the favorite in RS was the SDS, though there were other Serb parties that opposed it: a Coalition for Peace and Progress, supported by the Serbian government; and the Serbian Radical Party, comprising nationalist extremists, also linked to Serbia. Regarding the Federation of BiH, two parties led the elections: the Party for BiH, which seceded from the SDA; and the Joint List, which was a left-wing coalition led by Croats and Bosniaks. After the elections, a three-bloc parliament was established. The most important three ethnic parties won around 86% of the votes; though, together with other parties, the ethnic driven parties obtained around 95% of the electoral vote. However, it is necessary to analyze the consequences of this polarized parliament, which was ethnically and ideologically divided. Particularly, we need to focus on the victory of the Bosnian bloc, which obtained a seat majority that provided it with an advantage of taking decisions without consulting other ethnic group. Regarding the main organism of the Federation of BiH, the Assembly of the Federation, the Bosnian Party of Democratic Action

¹¹ Mirjana Kasapović, "1996 parliamentary elections in Bosnia and Herzegovina", in *Electoral studies*, 1997, pp. 117-118.

had a majority, with a small opposition of the Croat group. The RS also established multi-party structure, with the Serbian Democratic Party obtaining an absolute majority. The opposition here was the Bosnian minority represented into two different political affiliations: Party for BiH, and the Joint List. However, they only obtained a few seats, and we need to take into consideration the isolation those minorities suffer within the territory of RS. Moreover, the minorities do not have a veto tool, on the contrary to the political system in the Federation and also at State level. The stability obtained in RS is a consequence of the massive ethnic cleansing that took place in the area and– helped to radically change the ethnic landscape. The results of the elections there are just a reflection of the violent events that previously took place. On the other hand, the results in the Federation were more polarized due to the different ethnic groups living in the area and voting in favor of their own ethnic political representatives¹².

2018 ELECTIONS

Regarding the results of the 2018¹³ elections, we can appreciate that the process was highly nationalized and resembling the division of the country. The two main parties from RS, SNSD and SDS, only received support from that entity. Moreover, the parties relevant in the Federation are not important in RS. We can see a similar movement within the cantons, with each canton voting based on ethnical regions. On one hand, we have RS dominated by Serb parties; and on the other hand, the Federation is dominated by Bosniak and Croat parties. The cantons are divided into Bosniak, Croat cantons, and those that are mixed. It is also important to remark that there are other civic parties which are not ethnically driven and have some popularity throughout Bosniak ethnics. Looking at the results of the 2018 elections, we can conclude that BiH is still suffering from the same political problems after more than 20 years since the end. The ethnic cleansing is still very present within society and explains why each group prefers to adhere its own ethnic political group when voting¹⁴. The electoral system allows a fair ethnic partition of the political life, even though the country is dominated by parties only focused on their own interests. The competition when organizing general elections is non-existent, due to the

¹² Kasapović, *op. cit.*, p. 119.

¹³ John Hulsey, Soeren Keil. "Change amidst continuity? Assessing the 2018 regional elections in Bosnia and Herzegovina", *Regional & Federal Studies*, 2020, p. 343.

¹⁴ J. W. Hulsey, "Why did they vote for those guys again?" Challenges and contradictions in the promotion of political moderation in post-war Bosnia and Herzegovina, *Democratization*, 2010, p. 1134.

agreement to maintain an equal number of members based on ethnic groups. There is also competition within regional levels, as several political parties from the same ethnicity compete in that specific place. For that reason, we can agree that competition is ethnically driven in Bosnia. Furthermore, due to the lack of competition on the State's main political stage, the regional governments are sometimes unable to create fundamental policies at state level, as they do not have representation on the high spheres. The political panorama and ethnic composition of political structures do not seem to be open for a change, at least not for another decade. The only way of changing that system would be through the creation at local and general levels of parties that are not ethnically driven so they can win votes from all ethnicities, putting aside the tensions that led to the Bosnian War and that are still very present. The only organizations close enough to that idea are the civic parties, trying to find cross-ethnic collaboration, though they do not enjoy a huge popularity outside the core of Bosniak population. In spite of all the years that have passed since the end of the war, the political atmosphere remains almost the same, represented by groups that strive to gain benefits only for their own ethnic people and do not seem to share a same future vision for Bosnia¹⁵

REFUGEE RETURN

Due to the ethnic cleansing that took place in Bosnia, more than 2 million people were forced to leave the place, (they were about half of the 4.4 million Bosnian population in 1991¹⁶). One million of those displaced people searched for asylum in Europe, North America, and Australia. It is known that half of them encountered a fair solution within their displacement, obtaining asylum and a future residence permit. The other half returned later returned to BiH. The other one million displaced people were driven to other localities within Serbia, particularly to small towns that saw themselves overcrowded with the huge number of refugees. Town facilities like sports centers and school halls were used to contain the displaced people, most of the time, the living conditions were very poor. Ten years after the end of the war, hundreds of thousands still lived in those conditions, without a proper home and sharing facilities with hundreds of people. Regarding those who returned, most of them came back in 1996, just after the end of the war, and around 250.000 of internal displaced went back.

¹⁵ John Hulsey, Soeren Keil. *Change amidst continuity?...*, pp. 344-348.

¹⁶ Carl Dahlman, Gearóid Ó. Tuathail, "Broken Bosnia: The localized geopolitics of displacement and return in two Bosnian places", *Annals of the Association of American Geographers*, 2005, pp. 644-662.

However, in 1997, the biggest number of refugees, who were outside the country, came to their homes¹⁷. This occurred due to the fact that, with the end of the war, numerous countries considered that asylum was no longer required as the security framework had been improved. For that reason, many Bosnians abroad were forced to flee back to Bosnia. Nevertheless, this does not mean that they returned to their homes in 1991, as the repatriation forced them into internal displacement, because their previous homes were completely destroyed or used to host numerous displaced people. The term "ethno-territorialism" is one of the roots of the war. Certain lands were connected to a specific ethnicity, and the Serb forces began a war against BiH to eliminate the ethnicities from certain areas and to take as much territory as possible to the Serb group, calling the resulting territory RS. In order to obtain results, they proceeded with ethnic cleansing through many different means. Consequently, they claimed that the other side also conducted ethnic cleansing. Nevertheless, the DPS, in order to stop the war, maintained the idea of ethno-territorialism with the division of the Federation of BiH, and RS. The military deployed after the Agreements helped the formation of a new structure, and also contributed to the maintenance of the High Representative Office. Once the structures have been created, they offered the displaced people the right to return to their original homes. If they did not have a fully available home, they had to be compensated. It was also stated that political parties should not interfere on the right to return, and those who wished for, were relocated in a different place from their original homes, a place of their own choice, regardless if they were a whole family or a single person. Those who were from a specific ethnicity and moved to an area where the biggest ethnicity was the opposing one (or different one), were called minority returns. However, parties reacted angrily against this law. The fact that some refugees from one ethnic claimed their right to move to a territory of the opposing ethnic, was used by some nationalist politicians to oppose the process of the returned people. There were political groups that did not adapt their territory for the refugees who wanted to move there, although sanctions were not taken against them. Refugees were to be given economical compensation and fair living conditions so they could integrate in their new homes. Basically, the Accords depended on the will of the political leaders to implement everything agreed¹⁸.

¹⁷ Gearóid Ó. Tuathail, Carl Dahlman. "The effort to reverse ethnic cleansing in Bosnia-Herzegovina: The limits of returns", *Eurasian Geography and Economics*, 2004, pp. 439-464.

¹⁸ *Ibidem*, pp. 439-464.

CIVIL SOCIETY

There were certain groups which could influence decisions on the high level due to the development of networked advocacy in order to improve living conditions in Bosnia. Civil societies took an important role trying to lead BiH to success without being helped by the IC. International organizations that were as well involved within the country, understood the importance of the civil society to assure the development of the country. Furthermore, NGOs helped local people and the elderly population through education, medical, and sustainability programs amongst others, and their objectives tried to consolidate the role of civil society within Bosnia¹⁹. The civil society shaped every step in the transition conducted in Bosnia, and it witnessed the interaction between different political leaders, ideological groups, and civilian groups. However, the effects of the civil society and NGOs were completely different depending on the area where their programs were taking place. In urban areas within the Federation of BiH, like Tuzla or Sarajevo, the progress was substantial, and the NGOs' influence was greater than in more rural areas particularly from RS, or small towns from the Federation. Those places were ruled by nationalist leaders and their ironclad agenda against the development of civil society represented a fundamental impediment. According to some network agencies, some rural areas in BiH are dangerous for NGOs to perform their activities due to the angry speeches made by certain nationalist leaders. For example, some Serb leaders considered NGOs as their enemies. Due to the different attitudes against NGOs and civil society through the geographical areas, some international donors withdrew some of their fund and social support as their help has been neglected in towns located particularly in RS. According to some scholars, the work performed by NGOs was not as fair as it seemed, even though they were disguised as civil society. Their proximity to the government made them lose the motivation to help people recover and advance towards conciliation, and only tried to obtain personal favors. However, NGOs' work should not be overlooked, even though they helped maintaining the nationalist status quo, as they are encouraged to continue working as mediators between the government structures and local people, in favor of social benefits and democratic institutions²⁰.

¹⁹ Roberto Belloni, "Civil society and peacebuilding in Bosnia and Herzegovina", in *Journal of peace Research*, no 2, 2001, pp. 163-164.

²⁰ Latif, *op. cit.*, pp. 276-277.

CONCLUSIONS

To sum up, we can observe that despite of articulating comprehensive peace building instruments, the case of BiH illustrates how difficult it is to achieve visible results in multi ethnic societies. The case of peace building in BiH exemplifies that ethnicity was a constant variable in the process of implementation and affected all the given instruments regarding peace building.

BIBLIOGRAPHY

1. Bochsler, Daniel, "Non-discriminatory rules and ethnic representation: The election of the Bosnian state presidency", in *Ethnopolitics*, 2012.
2. Bosnia and Herzegovina: Human Development Report. Millennium Development Goals, 2003, p. 26. [<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/NHDR%20on%20MDGs%20eng%202003.pdf>], 14.04.2021.
3. Dahlman, Carl, and Ó. Tuathail Gearóid. "Broken Bosnia: The localized geopolitics of displacement and return in two Bosnian places", *Annals of the Association of American Geographers*, 2005.
4. Hulsey J. W. "Why did they vote for those guys again?" Challenges and contradictions in the promotion of political moderation in post-war Bosnia and Herzegovina, *Democratization*, 2010.
5. O'Brien, James C. "The Dayton constitution of Bosnia and Herzegovina", in Laurel E. Miller and Louis Aucoin (ed.), *framing the state in times of transition*, Washington, DC, 2010.
6. Hulsey John, and Keil Soeren. "Change amidst continuity? Assessing the 2018 regional elections in Bosnia and Herzegovina", *Regional & Federal Studies*, 2020.
7. Jokay Charles, "Local government in Bosnia and Herzegovina", in Christine Zapotocky (ed.), *Stabilization of local governments. Local governments in Central and Eastern Europe*, Budapest, 2001.
8. Kasapović Mirjana, "1996 parliamentary elections in Bosnia and Herzegovina", in *Electoral studies*, 1997.
9. Latif, Dilek, "Peace building after humanitarian intervention: The Case of Bosnia and Herzegovina." PhD Thesis, the Middle East Technical University, Ankara, 2005.
10. Belloni Roberto, "Civil society and peacebuilding in Bosnia and Herzegovina", in *Journal of peace Research*, no. 2, 2001.

11. Tuathail, Gearóid Ó., and Dahlman Carl. "The effort to reverse ethnic cleansing in Bosnia-Herzegovina: The limits of returns", *Eurasian Geography and Economics*, 2004.

EMERGENCE DES MOUVEMENTS AMBAZONIEN ET DE LA BRIGADE ANTI SARDINARDS (B.A.S) : ENTRE QUÊTE DE SOUVERAINETÉ ANGLOPHONE ET LUTTE POUR LE CHANGEMENT SOCIO-POLITIQUE AU CAMEROUN

EMERGENCE OF THE AMBAZONIAN MOVEMENTS AND THE ANTI SARDINARDS BRIGADE (B.A.S): BETWEEN THE QUEST FOR ANGLOPHONE SOVEREIGNTY AND THE FIGHT FOR SOCIO- POLITICAL CHANGE IN CAMEROON

Azirilou Ndam Nsangou*

DOI: 10.24200/subbeuropaea.2022.1.08

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

Since the fall of 2016, Cameroon has been the scene of a fratricidal and separatist conflict in its English-speaking part known as North-west and South-west (NWSW). This war has to date caused more than 3,000 loss of human lives, 700,000 Cameroonian refugees, and the closure of nearly 80% of schools. This conflict, orchestrated by a group of secessionist fighters known as "Amba-boys", which constitutes the "Ambazonian movement", has made the English-speaking regions the most militarized part of Cameroon. At the same time, a protest movement against the capture of power by the Biya regime has been formed since 2018 within the Cameroonian diaspora: the Anti-Sardinards Brigade (B.A.S). The objective of this work is therefore to understand the logic of action and the protest strategies of these two movements. To achieve this, we used a qualitative research method. It appears that these movements are fighting against a common adversary, namely: the regime in power for 40 years. However, their divergence lies at the ideological level and in their conflicting strategies. The Ambazonian movement advocates, through direct violence, secession in order to promote Anglophone sovereignty.

* PhD student in Sociology at Université du Québec à Montréal (UQAM), Email: azikiloujamile@yahoo.fr

While the B.A.S fights for the socio-political change of the country, through indirect violence.

Keywords: conflict strategy, protest, movement, Anti Sardinards Brigade, ambazonien movement, conflict, secessionist, sociopolitical change

INTRODUCTION

La partie anglophone du Cameroun (le Nord-ouest et le Sud-ouest, NOSO), constitue depuis 2016 l'adresse inaugurale d'un conflit séparatiste qui oppose un groupe de combattants endogènes appelés Amba-boys à l'armée républicaine. Selon un communiqué de l'ONG Human Right, plus de 631 personnes ont trouvé la mort dans cette crise dite anglophone entre janvier et octobre 2021. De 2016 à 2021, le bilan estimatif est, selon l'ONG International Crisis Group (ICG), de plus de 3000 morts. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) estime à 700 000 le nombre de réfugiés et déplacés Camerounais ; tandis que 80% des établissements scolaires ont été fermés, avec près de 860 000 enfants déscolarisés dans les régions anglophones selon l'Unicef. Par ailleurs, à l'occasion de l'élection présidentielle d'octobre 2018, s'est formée dans la diaspora camerounaise, précisément en France, puis dans d'autres pays européens et aux USA, une mobilisation contestataire des exactions du régime Biya connue sous le nom de Brigade Anti Sardinards (BAS).

L'objectif de ce travail est donc de rendre compte des logiques et des stratégies protestataires de ces deux mouvements.

ANALYSE CONCEPTUELLE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Les mouvements sociaux sont un objet d'étude transversale au carrefour de la sociologie, de l'histoire, des sciences politiques et de la psychologie. S'il est certes vrai que ce concept n'est apparu dans le vocabulaire français qu'à la fin du 19^e siècle, il demeure que son existence entant que fait social remonte à bien plus longtemps ; l'histoire de toute société étant celle des luttes de classes entre dominants et dominés. Dans toute société humaine, la violence révolutionnaire devient ainsi un instinct de survie par lequel les acteurs sociaux cherchent à restituer la souveraineté du peuple et à faire triompher son unité, chaque fois que grand devient le malheur des dominés¹. Telle est la logique centrale qui traduit

¹ Sergiu Mișcoiu, « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, 2015, pp. 9-18

l'émergence des différents mouvements sociaux que l'on a pu observer à travers le temps tels que : le mouvement ouvrier, les mouvements anticoloniaux, les mouvements féministes, les mouvements étudiants, l'écologisme, et plus récemment encore le mouvement des Gilets jaunes en France.

Selon Erik Neveu, le mouvement social n'est autre à l'ordinaire, que « *des femmes et des hommes qui agissent, partagent intérêts, émotions, espoirs. C'est encore une occasion privilégiée de mettre en question le monde social tel qu'il tourne, de dire le juste et l'injuste. C'est parfois le levier qui fait bouger la politique et la société, l'événement partagé qui fait mémoire pour une génération* ». ² S'il s'avère que notre monde est de plus en plus traversé par des conflits, la violence, le désordre, les mobilisations des individus à la faveur des revendications multiples et multiformes, il n'est pas moins évident que l'étude des mouvements sociaux reste davantage inondée d'obstacles épistémologiques qui rendent difficile la définition claire et précise du concept. Tant il est vrai que le sens commun assimile facilement ce concept à toute forme de révolte qui naît au sein de la société.

Toute action collective ou n'importe quel trouble de l'organisation sociale ne saurait être qualifié de mouvement social. Le point de démarcation entre cette forme de mobilisation collective et une simple revendication ou conduite de crise politique réside dans la définition claire de son adversaire d'une part. D'autre part, les mouvements sociaux se distinguent des autres formes d'actions collectives par la mise en cause des orientations générales de la société. Ils transcendent les simples logiques incarnées par des groupes d'intérêts et autres instruments de pression politique pour toucher la sphère culturelle de la société. Alain Touraine parle à ce sujet de mouvement sociétal pour traduire « *le conflit d'acteurs pour la gestion sociale d'un enjeu culturel (...)* ». ³

En définissant l'action collective comme toutes « *situations dans lesquelles se manifestent des convergences entre une pluralité d'agents sociaux* » ⁴, la variable d'intention de l'ensemble d'acteurs visant à produire un effet social majeur, ou à atteindre un résultat satisfaisant à travers une action concertée apparaît comme l'ingrédient essentiel de l'analyse des mouvements sociaux. Un tel résultat ne devrait pas être confondu avec l'effet produit par une situation imprévue résultant d'une mobilisation non concertée d'acteurs sociaux. Deux critères permettent à cet effet de cerner une action collective ⁵ : il s'agit d'un « *agir*

² Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2015, p. 3

³Erik Neveu, *Op. Cit* pp. 145-146,

⁴ Ibid, p.6

⁵ Ibidem, p.9

ensemble-intentionnel », marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert, et la logique de « *revendication* », de défense d'un intérêt matériel ou d'une « cause » qui en résulte. Cet *agir-ensemble* donne matière à ce qu'Herbert Blumer qualifie d' « *entreprises collectives* »⁶, qui sont le vecteur d'un nouvel ordre de vie à travers la quête de changements profonds, ou la résistance à des changements. Ce sont ces formes « d'action collective concertée en faveur d'une cause », qu'Erik Neveu appellent mouvements sociaux. Ce qui amène à les définir comme « *un ensemble d'opinions ou de croyances communes à une population qui exprime des préférences pour le changement de certains éléments de la structure sociale et/ou de la distribution des récompenses dans la société* ».⁷

Louis Maheu et David Descent⁸ ont énuméré cinq points caractéristiques des conduites collectives qui sont spécifiques aux mouvements sociaux, ainsi que des dimensions du social pouvant se traduire par l'expression mouvement social. Tout d'abord, le concept de mouvement social requiert une idée de conduite collective conflictuelle qui s'enracine dans des situations d'inégalité et dans les rapports sociaux de domination. En deuxième lieu, le mouvement social se rapporte aux conduites collectives prédominées par des dimensions culturelles et politiques, symboliques de l'action. En troisième point, le mouvement social requiert un aspect conflictuel, et consiste en des conduites plus ou moins violentes ayant une certaine visibilité et présentant une forme organisationnelle plutôt fluide et souvent peu durable et peu centralisée ; et dont les formes de mobilisation, d'organisation et de leadership des conduites collectives s'écartent de celles du parti politique et des formes plus institutionnalisées qui caractérisent les organisations syndicales et du mouvement ouvrier classique. Quatrièmement, le dessein idéologique et principal du mouvement social n'est pas directement la transformation globale de la société par la prise du pouvoir étatique, mais le contrôle démocratique des zones sociales particulières, en ouvrant divers espaces au processus de démocratisation, souvent inédits, et dont le processus politique n'a pu franchir jusque-là. En fin, les mouvements sociaux renferment, en cinquième point, un aspect « pluriclassiste » en cela qu'ils tissent des liens avec plusieurs fractions des classes moyennes.

⁶ Blumer Herbert, "Collective Behaviour", 1946, in LEE (éd.), *New Outline of the Principles of Sociology*, Barnes and Noble, New York

⁷ McCarthy J. et Zald M., « Ressource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n°6, 1997, pp. 1217-1218

⁸ Maheu Louis et Descent Descent, « Les mouvements sociaux : un terrain mouvant ». *Nouvelles pratiques sociales*, 3 (1), 41–51. <https://doi.org/10.7202/301068ar>, 1990, pp.42-43

Les travaux d'Alain Touraine sont sans doute prépondérants dans l'analyse des mouvements sociaux en sciences sociales en général et au sein de la sociologie française en particulier. L'auteur avance l'idée selon laquelle le mouvement sociétal ne se révèle que dans un contexte marqué par « *l'existence d'un type très particulier d'action collective, celui par lequel une catégorie sociale, toujours très particulière, met en cause une forme de domination sociale, à la fois particulière et générale, et en appelle contre elle à des valeurs, à des orientations générales de la société qu'elle partage avec son adversaire pour le priver ainsi de la légitimité* ». ⁹ Dans cette optique, comprendre le mouvement social, reviendrait à s'intéresser à l'existence, au cœur de tout type social, d'un conflit central : « le conflit culturel ». Dans notre société actuelle, marquée par la mondialisation, ce conflit culturel reste aussi central que l'ont été le conflit économique de la société industrielle et le conflit politique qui a dominé les premiers siècles de notre modernité. Il s'agit de la lutte que mène un acteur central à savoir « le Sujet », contre d'une part, « le triomphe du marché et des techniques, et de l'autre, contre les pouvoirs communautaires autoritaires ». ¹⁰ Il existe pour ainsi dire une relation non négligeable entre mouvement social et « Sujet ». Celui-ci se révèle dans toutes sociétés par la présence de valeurs morales promouvant la liberté, le projet de vie, le respect des droits fondamentaux. Ces valeurs morales vont à l'encontre de l'ordre social établi, et s'écartent du simple discours de revendications dont la seule finalité serait la recherche de gains matériels et politiques, c'est-à-dire la modification du rapport coût et avantage.

Le concept de mouvement social se rapproche de la notion de société civile entendue comme « (...) *des actions collectives menées pour la libération des acteurs sociaux et contre le fonctionnement de l'économie dominée par le profit et la volonté politique de domination* ». ¹¹ De la sorte, l'on pourrait remarquer que l'émergence des mouvements sociaux s'inscrit généralement dans des contextes marqués par une domination et une exploitation atroces du peuple par l'élite dirigeante, sur qui pèsent les responsabilités de l'affaiblissement des forces endogènes de modernisation des structures socio-économiques. Le mouvement social reste pour cela toujours « subordonné à une action et à une conscience venues du dehors » : celles des élites qui servent les intérêts particuliers d'un parti, d'une classe donnée, d'un groupe ethnique ou d'un chef suprême, plutôt que ceux du peuple. Qu'en est-il alors des mouvements Ambazonien et de la BAS ?

⁹ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Ed. Fayard, 1997, p. 118

¹⁰ Ibid, pp. 117-118

¹¹ Alain Touraine, *Op. Cit*, p. 126

I. EMERGENCE DU MOUVEMENT AMBAZONIEN

Quand on parle de mouvement ambazonien, l'on fait référence avant tout à une entité territoriale appelée Ambazonie ou République fédérale d'Ambazonie. Selon Arol Ketchiemen, cette appellation a été choisie à celui de « Southern British Cameroons » afin de distinguer cette zone de la région du « Southern Cameroons ». ¹² Les origines lointaines du mouvement ambazonien, fils de la crise anglophone, remontent ainsi à l'époque de l'indépendance, au moment où les élites politiques des territoires français et britannique qui composent l'actuelle République du Cameroun se sont mises d'accord sur la création d'un Etat fédéral en 1961, sans participation véritable et égale des acteurs politiques. Cette initiative a été perçue par les communautés anglophones comme une « assimilation » injuste et forcée dans un Etat à dominante francophone. ¹³ Le partage inéquitable du pays à la base entre les deux puissances coloniales française et anglaise avec une part de lion à la France portait déjà les germes de la marginalisation qui allait plus tard engendrer une crise de revendication.

I.1. Logiques protestataires et fondements du mouvement ambazonien

Tenter de saisir les logiques d'action d'un mouvement revient à analyser le fondement du choix des acteurs, à comprendre les rationalités qui gouvernent leurs actions. Pour saisir les logiques protestataires du mouvement ambazonien, l'on pourrait emprunter à Ted Gurr, la question qui, en 1970, fit office du titre de son célèbre ouvrage : « *Why Men Rebel ?* ». ¹⁴ Ainsi, en la transposant au contexte présent, il reviendrait à se demander : « *Why Anglophone People Rebel ?* ». Cette question nous invite dès lors à rendre compte des « frustrations relatives » susceptibles de traduire les luttes sécessionnistes dans le NOSO. De telles frustrations relatives, entendues comme « misère de position, décalage entre les attentes socialement construites et la perception du présent », s'enracinent dans le sentiment de marginalisation anglophone, caractérisée par « *leur oubli, leur exclusion, leur francophonisation, et au final, leur tribalisation* ». ¹⁵

¹² Arol Ketchiemen, Dictionnaire de l'origine des noms et surnoms des pays africains, Favre, 2014

¹³ « Amnesty International, Une tournure tragique : violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun. *Amnesty international LTD, Peter Benenson house, 1 easton street, 2017, P. 9.*

¹⁴ Ted Gurr, *Why Men Rebel?* Princeton University Press, 1970

¹⁵ Patrice Nganang, *La révolte anglophone : essais de liberté, de prison et d'exil*, Teham Editions, 2018, p. 42.

Le mouvement ambazonien remonte à une date lointaine. En 1985, Gorji-Dinka, dans *La Rébellion d'Ambazonie*, disait : « Dès aujourd'hui, nous nous appellerons Ambazonie ». Cette déclaration peut être considérée comme l'expression inaugurale des vives revendications entreprises par des leaders anglophones à la faveur de la reconnaissance et de la prise en compte d'une identité spécifique anglophone, et dont la finalité était la recomposition de la forme de l'Etat camerounais.¹⁶ Toutefois, il faudrait attendre l'automne 2016 pour assister à la résurgence de ce mouvement, qui, plus que jamais, fait de la quête de souveraineté anglophone le cœur de son combat.¹⁷ C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre le leader de cette révolte, Sisiku Ayuk Tabe, en détention à la prison centrale de Yaoundé : « *Nous restons engagés pour l'indépendance totale ou la résistance pour toujours* ».¹⁸

La « marginalisation anglophone »¹⁹ au Cameroun pourrait donc être appréciée sous plusieurs angles, à la fois socioculturel, politique et économique.

De la « marginalisation socioculturelle »

La marginalisation socioculturelle de la partie anglophone du Cameroun se traduit par une francophonisation du système éducatif local qui connaît une forte représentativité d'enseignants francophones dans les écoles anglophones, bien que la plupart d'élèves et étudiants soient des anglophones. C'est ce que déplorait en décembre 2016, Wilfried Tassang, un enseignant anglophone : « Nos griefs sont liés au fait que le gouvernement forme et nous envoie ici des professeurs francophones pour donner des cours à des enfants anglophones. Et le résultat, c'est qu'ils abrutissent nos élèves, ils les détruisent. Car ces professeurs enseignent dans une langue qui n'est pas vraiment l'anglais et qui n'est pas non plus le français ».

En effet, lors de la Réunification qui s'est tenue en 1972, le pays était marqué par deux systèmes éducatifs distincts : le système anglophone et le système francophone. Progressivement, le système anglophone, émanant de la culture anglo-saxonne, a adopté des éléments du système éducatif francophone dont le fonctionnement posait de sérieux problèmes de compréhension et

¹⁶ Ibid

¹⁷ Voir, Pierre Kamé B., *La crise anglophone au Cameroun*, L'Harmattan, 2018.

¹⁸ « Actu Cameroun : Sisiku Ayuk Tabe, leader de l'Ambazonia emprisonné » <https://actucameroun.com/2020/02/08/sisiku-ayuk-tabe-leader-de-lambazonia-emprisonne-nous-restons-engages-pour-lindependance-totale-ou-la-resistance-pour-toujours/>

¹⁹ Nous avons choisi d'utiliser les guillemets pour garder notre impartialité sur cette question.

d'interprétation aux anglophones.²⁰ De plus, l'absence d'institutions universitaires au Cameroun à l'époque obligeait les élèves anglophones à se rendre à l'université de Yaoundé où tous les cours étaient dispensés en français. Par ailleurs, l'accès aux grandes écoles nationales telles que l'ENAM (École Nationale de l'Administration de de Magistrature), Polytechnique, école de post, école de travaux leur était et/est toujours difficile.²¹ De la sorte, malgré la place de leader qu'occupe la langue anglaise dans la hiérarchie des langues internationales, au Cameroun, elle a progressivement perdu son aura au profit du français. Cette dégradation ne s'est pas faite sans conséquence sur la considération que certains francophones ont eu/ont de ceux qui en font usage comme langue centrale, c'est-à-dire les anglophones du pays. Ainsi, ironiquement, certains francophones utilisent souvent l'expression « tu fais comme un anglophone » ou alors « tu te comportes comme un Bamenda²² », pour qualifier un comportement bizarre chez une personne.

Au plan juridique, le cadre légal camerounais est tout aussi un héritage colonial. Ce dernier lui a conféré deux systèmes légaux distincts, mais coexistant. Il s'agit de la Common Law anglaise et du droit civil français. Les régions anglophones avaient hérité de la Common Law, qui désigne le droit développé par les juges des anciens tribunaux en Angleterre à partir du 12^{ème} siècle. Toutefois, a gouvernement progressivement montré son manque de détermination quant à l'usage de ce droit dans les tribunaux anglophones. Ce qui marginalise davantage les avocats de cette partie du pays.²³

De la « marginalisation politique »

Le Cameroun n'a été dirigé depuis sa réunification que par deux chefs d'Etat, tous issus de la partie francophone : Ahmadou Ahidjo et Paul Biya. Par ailleurs, la majorité des postes ministériels d'envergure sont occupés par des francophones. A une exception près du poste de premier ministre qui semble

²⁰ Kouega Jean Paul, « le problème anglophone au Cameroun: le volet éducation », https://www.academia.edu/32741691/Le_probl%C3%A8me_anglophone_au_Cameroun_Le_volet_%C3%A9ducation_rtf, P.1

²¹ *Ibid*, pp.3-4.

²² Bamenda est la ville la plus peuplée du Cameroun anglophone. A cet effet, les anglophones sont couramment appelés «les bamenda ».

²³ Justice Lucy ASUAGBOR, « La coexistence de droits dans un même espace économique : la perspective camerounaise » 2008 ; <http://www.institut-idef.org/La-coexistence-de-droits-dans-un.html>

dédié aux anglophones. Prenant en compte les logiques tribales et régionales qui prédominent sur le choix électoral au Cameroun, les anglophones n'ont que très peu de chance de parvenir au pouvoir de manière démocratique. De même, l'écrasante majorité des francophone n'éprouve ni le désir, ni la ferme conviction de voir un anglophone arriver à la tête du pays. Cette réalité cachée, même si elle ne se dit pas ouvertement, est sue de tous les anglophones, et fait croire en eux le sentiment d'être condamnés à une domination politique perpétuelle francophone. Leur espoir politique a longtemps porté sur Ni John Fru Ndi, ex président du parti Social Democratic Front (SDF), et ancienne figure centrale de l'opposition. Malheureusement, ce dernier n'est pas parvenu à renverser le régime Biya.

De la « marginalisation économique »

Au plan économique, la réunification du Cameroun a généré des conséquences indésirables sur le développement des régions anglophones. Elle a entraîné une forte centralisation et/ou le démantèlement des structures économiques du Cameroun Occidentale comme le West Cameroon Marketing Board, la Cameroon Bank et Powercam, ainsi que l'abandon d'un certain nombre de projets d'envergure, supposés stimuler le développement de la région à l'instar du port de Limbé, les aéroports de Bamenda et de Tiko ; au profit des investissements dans la partie francophone.²⁴

Au lendemain des indépendances, les régions anglophones avaient déjà amorcé un réel envol vers l'industrialisation et le développement infrastructurel. Elles comptaient près de 700 industries réparties dans les secteurs agroalimentaire et chimique, du textile, de l'aluminium, de l'électricité et de l'eau.²⁵ Cependant, la centralisation de la gouvernance a limité l'autonomie de ces régions, tout en affectant les conditions de vie des populations de ces zones – même s'il faut reconnaître que cette situation n'est pas spécifique aux anglophones, dans la

mesure où la pauvreté touche encore une bonne partie de la population camerounaise – ce qui attise davantage le sentiment de citoyens de seconde zone chez les populations de cette région.

²⁴ « International Crisis Group : Cameroun, la crise anglophone à la croisée des chemins » ; Rapport Afrique N°250, 2 août 2017.

²⁵ Jacques Benjamin, "The Impact of Federal Institutions on West Cameroon's Economic Activity" in Kofele-Kale Ndiva (ed.), *An African Experiment in Nation Building*, 1980, p.191.

Ces sentiments de marginalisation constituent des facteurs structurels qui vont culminer vers la crise anglophone en 2016. Il revient à présent de s'intéresser au mode opératoire du mouvement Ambazonien.

I.2. Dynamiques conflictuelles du mouvement ambazonien

A la lumière de l'approche dite de « *mobilisation des ressources* »²⁶, il convient de remarquer que le mouvement ambazonien fonctionne comme un SMO (social movement organisation). Ce fonctionnement est similaire à celui d'une firme ou une entreprise sur le marché – *tel que décrivaient McCarthy et Zald* –. Cette organisation mobilise des ressources matérielles, morales, organisationnelles, humaines et culturelles ; les investit rationnellement pour la défense des intérêts de la minorité anglophone. Comme ressources matérielles, le mouvement ambazonien s'appuie sur des sources externes de financement et de fourniture d'armes de combat, qui proviennent d'un ensemble d'acteurs que l'on qualifie de « *militants moraux* ». Comme ressources organisationnelles, le mouvement ambazonien est structuré autour d'un Etat « autoproclamé » appelé « Ambazonie ou Ambazonia ». Ainsi, le 1^{er} octobre 2017, ces derniers ont procédé à la proclamation symbolique de l'indépendance de la République fédérale d'Ambazonie (Federal Republic of Ambonia), avec Sisiku Julius Ayuk Tabe comme président de ce gouvernement. Les ressources humaines du mouvement ambazonien sont mobilisées à travers le recrutement et l'intégration des jeunes combattants, en majorité anglophones, au sein de l'armée locale des « *amba boys* ». De la sorte, ce mouvement s'appuie sur une armée endogène appelée « *Ambazonia Defense Force, ADF* », constituée pour l'essentiel des jeunes sans emplois, qui vont accepter de se sacrifier pour la cause anglophone ou pour venger la mémoire d'un proche tombé au combat. Les ressources culturelles de ce mouvement par contre sont constituées de pratiques magico-religieuses et traditionnelles qui renforcent le courage et la détermination des combattant ; leur conférant un sentiment d'invulnérabilité aux tirs de l'ennemi²⁷.

Aussi, dans leur quête de souveraineté, les ambazoniens procèdent par plusieurs stratégies conflictuelles parmi lesquelles : le recours à la magie, les enlèvements et la prise d'otages, les embuscades et attentats, la décapitation des

²⁶ John McCarthy et Zald Mayer., « Ressource Mobilization and Social Movements: a Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n°6, 1997

²⁷ Roxana Mateş, "Cameroun : analyse de la littérature sur la crise sécessionniste anglophone", in Simona Jişa, Sergiu Mişcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 43-59

civiles et militaires entre autres, afin de semer la psychose et la terreur dans les régions concernées.

Du recours au terrorisme

Il est certes vrai qu'il n'existe pas une définition précise du terrorisme en droit international. Toutefois, nous pouvons nous référer à celle proposée par la Convention internationale du 9 décembre 1999 pour la répression du financement du terrorisme. Un acte terroriste est alors défini comme « *tout acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civile ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque, par sa nature ou par son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque* ». ²⁸ L'observation d'un certain nombre d'évènements permet de constater le recours à cette pratique par le mouvement ambazonien.

Tout d'abord, le samedi 24 octobre 2020 à Kumba, une ville située dans la zone anglophone touchée par le conflit, un groupe de combattants sécessionnistes habillés en civil et armés de machettes et d'armes à feu débarquent sur trois motos, se rendent dans une salle de classe du complexe scolaire « *Mother Franciscisca School* », et massacrent les jeunes élèves âgés entre 12 et 14 ans : 6 élèves sont décapités et tués froidement, dont 5 filles et un garçon, tous âgés de neuf à douze ans, et 16 sont gravement blessés. Certains élèves, pris par la peur, vont essayer de s'échapper en sautant du haut du second étage du bâtiment ; ce qui va faire croire le nombre de blessés. Cet évènement est connu sous le nom de « Massacre de Kumba » ou « Massacre d'octobre 2020 à Kumba ».

D'après un communiqué de presse de presse d'Amnesty International publié le 28 juillet 2021, les communautés Mbororos, qui font partie de l'ethnie des Fulanis vivant dans la région du Nord-Ouest, sont les plus grandes victimes des attaques séparatistes. Les informations recueillies auprès de celles-ci indiquent que : 162 Mbororo ont été tués depuis 2017, environ 300 habitations ont été incendiées, 2500 têtes de bétail ont été enlevées, donnant lieu au versement de 270 000 euro de rançon environ.

Le 16 février 2020, l'une des communautés Mbororo a fait l'objet d'une attaque séparatiste causant la mort de quatre membres d'une même famille, âgés de 15 à 80 ans, avec trois blessés dont deux femmes âgées touchées au front, aux

²⁸ Dictionnaire pratique du droit humanitaire, <https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/terrorism/>

jambes et aux cuisses. Environ 30 maisons et une mosquée ont été brûlées, et les biens des victimes pillés.

D'après le rapport du Bureau de la Coordination des affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA), des attaques perpétrées par les combattants séparatistes ont causé la mort de cinq personnes entre le 30 janvier et le 7 juillet 2020. 600 maisons ont été incendiées et au moins 4500 personnes déplacées des villages de Koshin, Fangs et Bu-u dans la région du Nord-Ouest.

Afin d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens, l'armée régulière est contrainte de conflit armé contre se livrer au les combattants séparatistes.

Entre acquisition d'armes à destruction massive, alliance stratégique et conflit indirect

Il convient avant tout de marquer un temps d'arrêt sur la dichotomie que propose Mary Kaldor entre les « nouvelles guerres » et les « anciennes guerres ». ²⁹ En effet, les anciennes guerres, et plus précisément les guerres européennes des 19 et 20^e siècles présentaient un aspect beaucoup plus « constructif ». Elles visaient à cet effet le renforcement de la souveraineté de l'Etat, étaient marquées par des attaques militaires externes de la part d'autres Etats. Elles opposaient donc des armées régulières, qui se livraient aux combats directs pour des raisons géopolitiques et idéologiques bien déterminées, dans un effort de respect des lois humanitaires et des droits de l'homme. Cependant, les « nouvelles guerres » suscitent la déconstruction de l'Etat. Elles impliquent une multitude d'acteurs à la fois étatiques (Etats voyous) et non étatiques comprenant des unités dissidentes des forces de sécurité, des groupes paramilitaires, des chefs de guerre, des gangs, des mercenaires, qui se livrent à des combats indirects au nom d'identité exclusives à savoir l'ethnie, la religion ou la tribu ; en vue de semer la terreur à travers l'annexion du territoire et la prise en otage de personnes civiles, la banalisation des droits de l'homme et le non-respect des principes humanitaires. Ceci étant le résultat de la défaillance de certains Etats et de la société civile, de la dépendance financière et de l'érosion du monopole de la violence légitime, de la circulation illicite d'armes légères dans une économie de plus en plus informelle, de la montée du chômage d'une jeunesse souvent constituée d'anciens militaires, exposée au recrutement terroriste. ³⁰

²⁹ Kaldor Mary, "New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era", Cambridge (R.-U.), Polity Press, 1999.

³⁰ Kaldor Mary, *Op. Cit*, pp. 2-10

Le conflit anglophone présente ainsi critères d'une « nouvelle guerre ». Les Amba-boys massacrent, violent, éventrent et assassinent les citoyens, les prennent en otage, brûlent les plantations industrielles, incendient les hôpitaux et écoles, dans le but de semer la terreur et le chaos dans toute la région, et obliger les populations à se déplacer.³¹

La prise d'otage représente un moyen de mobilisation de financement ou de pression pour ce mouvement. Ainsi, les Amba-boys exigent des sommes importantes au gouvernement ou aux membres de famille des citoyens enlevés en échange de leur vie. Selon le Colonel François PELENE, commandant du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR, l'armée d'élite engagée dans le combat contre les sécessionnistes ambazoniens) : « *La perception que nous avons est que, ce combat identitaire n'existe presque plus. Parce que bien avant, vous aviez des militants, des populations qui se levaient avec des drapeaux, qui disaient « nous voulons notre indépendance ». Mais aujourd'hui, ça n'existe plus. Il n'y a plus de leader véritablement qui prône cela et qui le dit. Maintenant ce sont de bandes criminels armées qui profitent de cette situation là pour terroriser la population, pour arracher de l'argent à la population, par des actions de kidnapping, par des actions de viol* ». ³²

D'un simple groupe de combattants aux armes de fabrication traditionnelle, les Amba-boys sont passés au stade de mercenaires aux armements redoutables. Le rappel d'un certain nombre d'évènements ayant structuré les attaques et contre-attaques dans le cadre de l'émergence de la crise anglophone permet une fois de plus d'éclairer l'analyse de ces stratégies.

- Dans la Nuit du 9 au 10 novembre 2017, un militaire en service au 22^{ème} bataillon d'infanterie motorisée est cruellement tué, égorgé par un groupe de séparatistes. Selon l'ancien Ministre de la communication, Issa Tchiroma Bakary, ce militaire « assurait en même temps que plusieurs de ses camarades, la garde du pont reliant le Cameroun et le Nigéria voisin, à hauteur de la localité d'Akwam, non loin de la ville de Mamfe ». Ce qui faisait déjà un total de quatre éléments des forces de la défense et de sécurité « tombés sous les balles de terroristes se réclamant du mouvement sécessionniste ». ³³

- Le 5 décembre 2017 en journée, une vingtaine d'assaillants lourdement armés, venus en pirogue motorisée, attaquent les éléments des Forces de Défense

³¹ « Crise anglophone : La liste des financiers locaux des sécessionnistes », 237 online.com, l'ouverture sur le Cameroun, <https://www.237online.com/crise-anglophone-la-liste-des-financiers-locaux-des-secessionnistes/>

³² « Cameroun : NOSO, carnet de route 2020 (documentaire) »

³³ "Un nouveau militaire tué en zone Anglophone au Cameroun", <https://www.voaafrique.com/a/un-nouveau-militaire-tue-en-zone-anglophone-au-cameroun/4110815.html>

du 22e Bataillon d'Infanterie Motorisée de Nsanakang à Mamfe. Ces derniers ripostent et parviennent à neutraliser plusieurs assaillants et à mettre le reste de la bande en déroute.

- **Dans la nuit du 5 au 6 décembre 2017**, trois individus qui avaient tenté d'assassiner des gendarmes en service au poste de pesage de Bombé-Bakundu près de la ville de Kumba, ont été maîtrisés alors qu'ils tentaient de s'enfuir face à la riposte des Forces de Défense

- **Dans la nuit du 7 au 8 décembre 2017**, cinq terroristes ont été abattus par les forces de défense qui ripostaient à une attaque menée par près de 200 assaillants contre la caserne de la Gendarmerie de Mamfe³⁴.

- Selon les sources d'Amesty International, au moins quatre policiers ont été tués, entre juin et juillet 2021, dans une embuscade près de la ville de Bali Nyonga, dans la région du Nord-Ouest. Deux gendarmes ont été décapités dans la ville de Babadjou dans la région de l'Ouest par les séparatistes armés.

- Le 12 septembre 2021, une patrouille de l'armée Camerounaise est tombée sur des engins improvisés dans le département du Bui, dans la région du Nord-ouest. Quatre jours après, soit le 16 septembre, dans le département du Ngo Ketundja, situé dans la même région du Nord-ouest, une équipe de l'armée nationale se fait attaquer par des séparatistes « à l'aide d'un engin explosif improvisé (Eei) et d'une lance-roquette antichar (Lrac) », qui ont pu immobiliser les véhicules de l'armée, et ont ouvert le feu sur les forces de défense. Ces deux attaques ont causé la mort de plusieurs civils et d'une dizaine de soldats, ainsi que l'endommagement de trois véhicules de l'armée.

L'acquisition d'armes à destruction massive (ADM) se situe au cœur de la stratégie conflictuelle que déploie le mouvement ambazonien. Le Cameroun représente depuis longtemps un pays d'origine, de transit et de destination du trafic d'armes. Selon le Conseil économique, social et culturel de la Commission de l'Union Africaine (ECOSOCC), environ 120 000 armes légères et de petit calibre sont en circulation illégale au Cameroun, notamment des revolvers, des pistolets, des fusils, des fusils d'assaut et des mitrailleuses. Et pourtant, le gouvernement affirme par la voix de son ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, n'avoir accordé que 3800 autorisations de port de

³⁴ « Actu Cameroun : Crise anglophone : chronologie des derniers événements dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest », <https://actucameroun.com/2017/12/09/cameroun-crise-anglophone-chronologie-derniers-evenements-regions-nord-ouest-sud-ouest/>

munitions de petit calibre.³⁵ Cette situation fait croître l'insécurité et les violences dans le pays, et profite aux sécessionnistes anglophones, qui s'appuient sur un réseau de trafic d'armes pour renforcer leur base militaire afin de semer le chaos dans la zone anglophone. Selon les sources gouvernementales, dans la nuit du 6 au 7 septembre 2018, trois navires nigériens, transportant des armes et des munitions, ont été arraisonnés au large de Limbe, dans le Sud-ouest du pays, par une patrouille de la marine nationale Camerounaise.³⁶ De même, plus de cinquante personnes de nationalité étrangère ont été interpellées.

Une enquête menée par le gouvernement Camerounais a permis d'établir une liste de près de cinquante individus qui seraient impliqués dans le financement de la guerre dans le NOSO. Aussi, l'acheminement des armes sophistiquées en direction des zones anglophones se ferait depuis les Etats-Unis. En Août 2021, trois Camerounais vivant aux USA, les nommés Alambi Walters Muna, Edith Ngang et Tamufoh Nchumuluh St Michael, ont été accusés par le département américain de la justice de complicité, de financement d'armement des terroristes à partir des USA. Les investigations ont finalement confirmé leur implication dans le ravitaillement des sécessionnistes en armement depuis le début du conflit en 2017, à travers le Nigéria. Il s'agit d'environ 39 armes à feu de différentes marques, modèles et calibres ; 45 chargeurs de différentes marques, modèles et calibres ; et au moins 39000 munitions.³⁷

L'évolution de ce conflit est par ailleurs révélateur de l'existence d'alliances stratégiques entre le mouvement séparatiste ambazonien et des groupes de mercenaires extérieurs qui apportent leur énergie au combat sécessionniste dans le NOSO. Dans un communiqué publié le 20 septembre 2021, le porte-parole de l'armée camerounaise, le colonel Cyrille Atonfack Nguemo, soulignait le changement de paradigme dans le conflit contre les séparatistes dans le NOSO. Un changement lié notamment à l'entrée en guerre de forces

³⁵ « ISS Today : Le Cameroun ne peut à lui seul endiguer l'afflux d'armes illicites dans le pays », 26 Août 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-cameroun-ne-peut-a-lui-seul-endiguer-lafflux-darmes-illicites-dans-le-pays>

³⁶ « Cameroun : trois navires nigériens arraisonnés avec des armes à bord », RFI Afrique, 15/09/2018, https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&resrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewjO5Z26p_bzAhUjyYUKHf-IAsQQFnoECCQQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.rfi.fr%2Ffr%2Fafrique%2F20180915-cameroun-trois-navires-nigeriens-araisonnees-armes-bord&usq=AOvVaw3Nlv_L1nZZpBaLcXuxzPHf

³⁷ « CamerounWeb : Trois camerounais inculpés aux USA pour trafic d'armes : voici l'homme derrière ces arrestations »

terroristes externes : « *la montée en puissance de ces groupes terroristes découle en grande partie de leur jonction avec d'autres entités terroristes opérant hors du pays* ». Cette hypothèse a été confirmée à la suite de ce communiqué par le média de propagande d'Ambazonia défense forces : « *le conseil du gouvernement d'Ambazonia a conclu un accord avec le peuple autochtone du Biafra (IPOB) l'année dernière* ». Les leaders de ces deux groupes, Cho Ayaba (leader du Conseil de Gouvernement d'Ambazonie) et Nnamdi Kanu (leader biafrais) ont à cet effet, expliqué dans une vidéo publiée le 9 Avril sur la page facebook Ambazonia défense forces que « *les deux groupes travailleront à la sécurisation de leur frontière commune et assureront un échange ouvert d'armes, de renseignements et de personnel* ». ³⁸

De plus, comme dans toute « *nouvelle guerre* », les affrontements indirects ne se font pas rares dans le cadre de la crise anglophone. En effet, conscients de la supériorité militaire des forces de défense nationales dans un éventuel combat direct, les séparatistes ambazoniens ont opté pour une approche indirecte qui consiste à procéder par des attentats, des embuscades, en gros la lâcheté et la surprise. Ils enterrerent désormais des explosifs et des bouteilles à gaz sur des voies publiques afin de déclencher une explosion lors des passages de véhicules de l'armée ou des civils. Selon un communiqué de presse tenu en janvier 2021 par le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, René Emmanuel Sadi, le convoi du préfet du département de la Momo, dans le Nord-ouest est tombé dans une embuscade tendue par les terroristes sécessionnistes, et quatre éléments des forces de défense nationale et une déléguée départementale de la communication ont trouvé la mort. ³⁹

II. EMERGENCE DE LA BRIGADE ANTI SARDINARDS (BAS)

A l'occasion de l'élection présidentielle d'octobre 2018, s'est formée dans la diaspora camerounaise, précisément en France, puis dans d'autres pays européens et aux USA, une mobilisation contestataire des exactions du régime Biya. Ses partisans – *qui s'auto qualifient de « combattants » ou « résistants »* – dénoncent une « *main-basse* » sur la démocratie au Cameroun, dans un contexte marqué par la dégradation continue des conditions de vie des populations. C'est ce que laissait

³⁸ « BBC News Afrique : Crise anglophone : comment les groupes armés étrangers changent la donne au Cameroun », 23 septembre 2021, <https://www.bbc.com/afrique/region-58672333>

³⁹ « Cameroun : Quatre militaires et une civile tués pas une bombe en zone anglophone », Le Figaro, 06/01/2021, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/cameroun-quatre-militaires-et-une-civile-tues-par-une-bombe-en-zone-anglophone-20210106>

entendre le combattant du groupe Emmanuel Kemta lors de la dernière élection de 2018 : « *le pays souffre, avec un homme au pouvoir depuis trente-six ans* ». ⁴⁰

II.1. Logiques protestataires de la b.A.S

« *Le but de notre combat c'est de faire partir Biya, il faut qu'il parte avec tout son système. Nous nous battons pour que le Cameroun soit meilleur, que chaque citoyen ait le courage de revendiquer ses droits* » : tels sont les mots qui ont marqué l'entame de notre entretien avec l'un des membres de la B.A.S, Aboubakar Nfenfena, le 02 novembre 2021.

S'il est vrai que l'adversaire principal de ce mouvement n'est autre que le président Biya et son bloc gouvernant, il demeure tout aussi évident que les pro-Biya soient perçus comme tel. Au sein de la B.A.S, ces partisans du régime au pouvoir sont qualifiés de « Sardinards ». Cette appellation doit son sens aux scènes de distribution de sandwiches constitués de pain et de sardine en conserves qui structurent généralement les meetings du parti au pouvoir, le RDPC. La « sardine » est aussi la symbolique des dons et cadeaux divers ou avantages que perçoivent certains membres de ce régime. Le nom du mouvement « Brigade Anti-Sardinards » (B.A.S) renvoie donc à une sorte de police ou gendarmerie dont la mission est de traquer les partisans « sardinards » du RDPC dans la diaspora. A la lumière de la théorie de la « valeur ajoutée ou de la tension » ⁴¹, l'émergence de la B.A.S peut être analysée sur quatre points : l'existence des tensions structurelles au Cameroun, des croyances généralisées sur la mal gouvernance, des facteurs précipitants liés à la crise anglophone et autres crises sociales, et la mobilisation pour l'action.

Tout d'abord, pour ce qui est des « tensions structurelles », la crise anglophone a été l'un des facteurs du soulèvement populaire des camerounais de la diaspora. Loin d'être un contre-mouvement social pour la révolte ambazonienne, la B.A.S va dès le départ – sans toutefois défendre l'idéologie séparatiste – être un mouvement de soutien pour la cause anglophone. En effet, le sentiment d'appartenance tribale prime encore sur celui de l'appartenance nationale au Cameroun. Ici, le climat social reste marqué de l'empreinte des conflits ethniques, des discriminations et des formes de marginalisation tribale

⁴⁰ « Cameroun : Quel est ce mouvement de la diaspora qui boycotte les artistes soutenant Paul Biya ? », TVSMonde, le Journal Afrique, 12/11/2018, <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-quel-est-ce-mouvement-de-la-diaspora-qui-boycotte-les-artistes-soutenant-paul-biya>

⁴¹ Neil Smelser, « Collective Behavior and Conflict. Theoretical Issues of Scope and Problems », *The Sociological Quarterly*, printemps 1964.

dont la plupart des populations, et surtout les membres de l'opposition, renvoient la responsabilité au modèle de gouvernement mis en place par le régime Biya. Les tensions interethniques sont de ce point de vue le résultat de la stratégie du « diviser pour mieux régner » mise en place par ce gouvernement perpétuel. Cette perception « collective » du fait social tribal, du sous-développement et de la pauvreté, sonne donc comme des « croyances généralisées », qui se traduisent ironiquement par la rhétorique d'un désir de divorce entre le peuple et le système : au moindre souci, on clame « tout ça à cause de Paul Biya », ou encore « trop c'est trop, Paul Biya doit partir », « il doit laisser », etc. Face à ces croyances généralisées, auxquelles s'ajoute la crise anglophone dans le NOSO depuis 2016, la candidature de Biya à l'élection présidentielle d'octobre 2018 représentait une « goutte d'eau qui fait déborder le vase de la patience de certains citoyens ». La clameur populaire qui va s'en suivre sera « l'élément déclencheur ou le facteur précipitant » du mouvement de la B.A.S.

En effet, après 36 ans au pouvoir, et âgé de 84 ans à l'époque, tous les espoirs d'une transition politique semblaient reposer sur une retraite politique de Biya. Cet espoir va rapidement sombrer dans le cauchemar de la réalité, lorsque ce dernier a été proclamé vainqueur pour son septième mandat d'affilé. Face à cette désillusion provoquée par une dictature qui, soutenue par sa clientèle politique⁴², refuse de partir, la B.A.S va se donner le devoir de le contraindre à la démission. Ce mouvement espère ainsi parvenir à une « révolution totale » au Cameroun ; perçue comme seule alternative pour libérer le pays du joug de la mal gouvernance et de son immobilisme politique⁴³. Dans le même temps, ce mouvement se veut, d'après ses partisans, une stratégie qui vise à déjouer le complot du « gré à gré » : la tentative de passation du pouvoir au sein du même clan en vue d'assurer sa pérennité même après l'ère Biya.

Au lendemain de l'élection d'octobre 2018, la B.A.S s'est ainsi progressivement identifiée, malgré le démenti de certains de ses leaders, à un mouvement de soutien à la candidature de Maurice Kamto, président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) ; celui qu'ils considèrent comme le seul véritable opposant politique Camerounais, tandis que les autres ne sont que des « pions du régime Biya ». Kamto est par ailleurs considéré par

⁴² Sergiu Mișcoiu, Louis-Marie Kakdeu, "Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon", in *Acta Politica*, 2021, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>.

⁴³ Voir Azirilou Ndam Nsangou, « Mirage démocratique et immobilisme politique en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun », *Revue Studia Universitatis Babeș-Bolyai*, 2021

ces derniers comme étant « le président élu du Cameroun ». Ce dernier avait d'ailleurs proclamé sa victoire au lendemain de l'élection, en se fondant sur les procès-verbaux (PV) en sa possession. Il avait par la suite demandé une transition pacifique du pouvoir pour le bien du pays, avant d'être contredit par l'annonce officielle du Conseil Constitutionnel (CC), qui, nonobstant le contentieux post-électoral qui avait nourri l'espoir d'un tournant politique historique, annonçait Biya vainqueur. Ce sera alors la « mobilisation pour l'action » à la faveur du changement socio-politique.

II.2. Lutte pour le changement sociopolitique : stratégies de résistance de la B.A.S

La B.A.S est avant tout marquée par son caractère innovant de la résistance : combattre la dictature de l'extérieur du pays. Tout comme le mouvement ambazonien, la B.A.S présente des critères d'un SMO (système mouvement organization). Elle mobilise à cet effet un ensemble de ressources pour soutenir ses mobilisations contestataires. Tout d'abord, pour ce qui est des ressources organisationnelles, la B.A.S met en œuvre une coordination de la mobilisation soutenue par son capital humain diversifié. Ce mouvement dispose d'une branche ou représentation dans plusieurs pays européens (France, Allemagne, Suisse, Angleterre, Belgique etc.), aux USA, au Canada et en Afrique. Cet éclatement lui offre une certaine flexibilité dans le passage à l'action à des moments opportuns.

Les actions de ce mouvement diasporique actions sont pensées en amont lors des séances de réunion stratégique. Les combattants ou le « peuple de la résistance » de la B.A.S constituent sa ressource humaine. Il s'agit d'une pluralité d'acteurs issus de divers milieux socioprofessionnels. On y retrouve des ingénieurs, des chercheurs, des juristes, des travailleurs qualifiés ou non, des chômeurs et demandeurs d'asile, entre autres, qui mobilisent des ressources matérielles (véhicules, ouvrages, objets de manifestations, etc.), financières (contributions de fonds propres), et culturelles (conférences, motivations, discours, concerts, etc.), pour donner vie au mouvement. Dans cette optique, les actions entreprises par ses acteurs exacerbent le simple cadre du calcul coût/avantage décrit par Olson⁴⁴. Leurs actions ne semblent pas être conditionnées par l'attente d'un intérêt matériel véritable en retour. Dans la mesure où ces acteurs sont eux-mêmes les principaux contribuables du mouvement, et leurs revendications se logent dans le cadre d'une société « postindustrielle » ou d'un

⁴⁴ Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 1970

« post-matérialisme » dont décrivaient respectivement Daniel Bell et Inglehart⁴⁵. La B.A.S se veut donc, du fait de sa lutte pour le changement social et politique du Cameroun, un « nouveau mouvement social ».

Si par mobilisation l'on désigne « *le processus par lequel un groupe mécontent assemble et investit des ressources dans la poursuite de buts propres* »⁴⁶, il nous revient à présent de voir de près les formes d'investissement de ressources protestataires de la B.A.S. Celles-ci peuvent d'ores et déjà se retrouver dans ce que l'on pourrait qualifier de « violence indirecte » : il s'agit justement des manifestations et affrontements plus ou moins violents contre les pro-Biya, des dénonciations des dérives du pouvoir et de la sensibilisation des masses.

« *Diasporalisation* » de la révolte

Le choix de la diaspora comme lieu de la résistance et de la lutte par excellence constitue la première stratégie protestataire de la B.A.S. La portée de cette stratégie repose sur au moins trois raisons.

La première est liée à l'absence avérée de la liberté de manifestation et au non-respect des droits de l'homme au Cameroun. C'est ce que faisait remarquer l'un des combattants les plus connus du mouvement, Calibri Calibro, sur une vidéo publiée le 24 juin 2021 sur le compte Twitter de la B.A.S : « En 2007 et en 2008 lors des émeutes de la faim (à Douala, Cameroun), j'étais présent, nous avons participé. Nous avons été arrêtés ; j'ai été arrêté et conduit à la GMI où j'ai été torturé. En 2012 aussi lors d'une manifestation contre les coupures intempestives de l'électricité, et là c'était au commissariat central où j'ai aussi été torturé. J'ai été arrêté plusieurs fois au Cameroun et enfermé, il a fallu payer pour que je sorte de prison. Fort de ce constat j'ai décidé de venir en France me battre pour faire valoir mes droits et obtenir la nationalité ».

Ainsi, l'existence de l'Etat de droit dans les pays européens et aux Etats-Unis rend possible les mobilisations protestataires des acteurs révolutionnaires africains contre leurs dirigeants. Dans le cas de la B.A.S, l'occasion est saisie pour tenir tête de l'extérieur, à celui qui paraît invulnérable au niveau national. Ce soulèvement a dans le même temps conduit à une sorte de démystification de l'image de « l'homme lion » longtemps incarnée par la personne de Biya ; ouvrant ainsi la voie à d'autres formes de mobilisations contre la mal gouvernance.

La deuxième raison de ce choix stratégique de l'extérieur est que, les pays européens, les USA et le Canada, sont des destinations privilégiées des certains

⁴⁵ Inglehart Ronald, *The silent revolution*, Princeton, 1977

⁴⁶ Anthony Oberschall, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973, p. 28

membres du gouvernement et autres hauts responsables d'entreprises publiques qui, généralement font l'objet d'accusations de détournement de fonds publics. Ils y vont plus souvent pour des vacances, des missions, des visites médicales ou de soins de santé, etc. Pour le peuple de la résistance, c'est dans ces pays dits « développés » que ceux qu'ils considèrent comme les « responsables du sous-développement du Cameroun », viennent dépenser l'argent de l'Etat qu'ils auraient détourné, au détriment du bien-être de l'ensemble des populations. Si l'on s'en tient au cas du président de la République, Paul Biya, il ressort que ce dernier aurait passé, depuis son arrivée au pouvoir, près de quatre ans et demi à l'international, y dépensant plus de 180 millions de dollars. Par ailleurs, « c'est toujours en Occident que la plupart des Sardinards viennent épargner l'argent de l'Etat dans des caisses privées ».

La troisième raison qui justifie la stratégie de la « diasporisation de la résistance » est liée, au regard de l'histoire, au caractère exogène de la plupart des révolutions. C'est ce que nous confie l'un des combattants, Aboubakar Nfenfena : « Dans l'histoire de tous les pays, la révolution part toujours de l'extérieur. La diaspora est la base de toute révolution, et nous devons assumer notre responsabilité ».

Organisation des manifestations semi-violentes

Les manifestations représentent un axe majeur de l'orientation stratégique de la lutte que mène la brigade anti-Sardinards. Les combattants de ce mouvement envahissent les rues de certaines grandes villes européennes à l'instar de Paris et de Genève, dans le but de véhiculer un message aux médias, à la Communauté internationale et aux populations. Ces mobilisations ont généralement lieu à trois occasions : 1) lors du passage ou d'un séjour du leader de l'opposition, Maurice Kamto ; 2) lors d'un séjour à l'étranger du chef de l'Etat, Paul Biya, d'un membre de son gouvernement ou de sa famille, ou de tout autre personnalité influente qualifiée de « Sardinard », ou encore contre les institutions diplomatiques camerounaises dans la diaspora ; 3) suite à la survenue d'un incident ou d'une dérive de pouvoir au niveau nationale (scandale financier, émeute, arrestation arbitraire des partisans de l'opposition, etc.)

Dans le premier cas de figure, les manifestations de la B.A.S sont porteuses du message de soutien au leader de l'opposition Maurice Kamto. C'est tout aussi une occasion pour ce dernier, de réaffirmer sa fidélité et sa détermination dans la lutte pour le changement politique du pays à travers le mot d'ordre : « je ne vous abandonnerai jamais ». Il s'agit donc en gros d'un

moment de communion qui prend l'allure d'une campagne politique à travers laquelle le président du MRC et quelques membres de son parti, adressent un discours au peuple de la résistance, et reçoivent en retour, de ce dernier, la réaffirmation de son allégeance : « Kamto est le président élu du Cameroun ». Bien que le leader du MRC démente l'existence d'une relation étroite entre son parti et la B.A.S, les fortes mobilisations de ces acteurs qui structurent ses meetings en Europe, au Canada, aux USA en témoignent tout le contraire ; tel que le fait remarquer le magazine Jeune Afrique dans son édition du 19 au 25 janvier 2020.

Dans le deuxième cas de figure, les manifestations des combattants de la B.A.S prennent une forme plus ou moins violente, et consistent en des affrontements contre les membres du régime au pouvoir et ses partisans.

La traque des « Sardinards » dans la diaspora

Les premiers Sardinards à subir les assauts de la B.A.S sont des artistes à qui l'on reproche d'avoir soutenu le Rdpc, en participant au concert meeting qui avait été organisé le 6 octobre 2018, dans le cadre de la présidentielle de la même année. Il s'agit notamment de Coco Argentée, dont les manifestations de la B.A.S ont mené à l'annulation du concert prévu pour le 3 novembre 2018 en Allemagne. Il en est de même pour l'artiste K-Tino ; dont le concert initialement prévu le 31 octobre 2018 en France avait été annulé par son promoteur, suite aux menaces de trouble lancées en permanence sur les réseaux sociaux par les combattants de la B.A.S. De la même manière, certains journalistes Camerounais, en séjour en France, ont été victimes des poursuites menées par certains activistes de la B.A.S. C'est le cas d'Ernest Obama et de Parfait Ayissi, respectivement anciens Directeur et journaliste à Vision4, pourchassés et violentés à Paris, tel qu'on pouvait voir sur une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux en 2020.

Attaque, occupation des institutions diplomatiques et menaces contre les proches du pouvoir

La violence des manifestations menées par la B.A.S se traduit aussi à travers la profanation des institutions diplomatiques camerounaises et les agressions verbales et physiques à l'égard des ministres, des membres de leur famille, ainsi que des proches du pouvoir. Dans cette optique, l'ambassade du Cameroun à Bruxelles a fait l'objet, le 6 janvier 2022, d'une occupation qui s'assimilait à une prise d'otage, par les activistes de la B.A.S, qui revendiquaient la libération des prisonniers politiques. Il en est de même pour celle de Paris qui

a été saccagée, le 26 janvier 2019⁴⁷. Par ailleurs, on peut citer la perturbation d'une Messe d'actions de grâce organisée à Paris par les membres de la famille de la ministre Célestine Ketcha Courtes, le 11 octobre 2020 ; l'expulsion de la fille unique du chef de l'Etat, Brenda Biya, de l'hôtel parisien Plaza Athénée, le 14 octobre 2020⁴⁸ ; entre autres évènements.

Toutefois, les affrontements qui retiennent le plus l'attention des médias et de la communauté internationales sont ceux dirigés contre leur adversaire principal : le chef de l'Etat, Paul Biya.

Trouble et perturbation de séjours du Chef de l'Etat dans la diaspora

Les combattants de la B.A.S se sont donné pour mission de rendre cauchemardesques les visites ou séjours en Europe, de celui qu'ils perçoivent comme principal responsable des maux dont souffre le Cameroun. Pour illustrer ce propos, nous pouvons faire un bref rappel de quelques faits marquants.

Entre le 8 et le 12 octobre 2019, à l'occasion de la sixième Conférence de Reconstruction des Ressources du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme tenue à Lyon, le président Paul Biya a été obligé de quitter son Hôtel pour se réfugier dans une caserne, suite aux manifestations agressives et des menaces des activistes de la B.A.S et des Amazones. Le 25 juin 2019, ce fût la « chasse au président » à l'hôtel Intercontinental de Genève en Suisse. C'est cette scène que relate le journaliste camerounais résidant en France, Boris Bertolt, dans un ouvrage paru en 2020⁴⁹ :

« Dès le dimanche 23 juin 2019, les activistes de la diaspora créent un groupe WhatsApp appelé : « Assaut de Genève ». Des débats s'engagent sur la stratégie. Deux camps se forment. Un premier qui soutient qu'il faille attendre la manifestation du samedi 29 juin 2019 et un second qui pense qu'il est important d'improviser quelque chose parce que Paul Biya peut quitter Genève entre temps. (...) L'attaque de l'hôtel Intercontinental est prévue pour le 25 juin 2019 à 10 heures. (...) Selon les informations des responsables de la BAS Suisse, Paul Biya va quitter son hôtel temporairement à 11h 30mn. Il faut donc agir vite. A Genève, ils sont huit : six femmes et deux hommes, parmi lesquels une certaine Christine qui vient d'Arras en France et qui, de passage en Suisse, a décidé de se

⁴⁷ « Jeune Afrique : L'ambassade du Cameroun à Paris saccagée par des manifestants », 27 janvier 2019

⁴⁸ « Actu Cameroun : Brenda Biya traquée par la BAS dans un hôtel à Paris », 15 octobre 2020

⁴⁹ Boris Bertolt, *L'otage. Enquêtes sur une guerre, l'histoire d'une inimitié et de mépris entre Paul Biya et Maurice Kamto*, Independently published, 13 octobre 2020.

joindre à l'opération. (...) Aux alentours de midi ce 25 juin 2019, Hilaire Zoyem passe un dernier coup de fil pour informer les policiers suisses qu'ils se rendent à l'hôtel Intercontinental. Afin de ne pas attirer l'attention, ils empruntent deux voitures de marque Mercedes qui vont les laisser directement devant l'hôtel. Les deux chauffeurs arabes comprennent qu'il s'agit des activistes camerounais et décident de les transporter gratuitement (...) ».

Une fois sorti de l'hôtel, le chef de l'Eta va se faire agresser à l'intérieur de son véhicule avec son épouse. Ces manifestations vont contraindre le chef de l'Etat à écourter son séjour à Genève. Le 17 juillet 2021, un nouvel épisode d'affrontements entre B.A.S et pro-Biya, encore plus violente que la précédente, s'ouvre aux abords du même hôtel, et contraint les forces de l'ordre suisses à intervenir.

Internationalisation de la protestation et éveil de la conscience populaire

La révolution de la B.A.S vise trois volets : « Premièrement nos manifestations touchent la France qui soutient le régime Biya ». En effet, la conception générale des relations Franco-camerounaises par les acteurs du mouvement de la B.A.S, est celle du rapport de soutien de la dictature Rdpiciste par l'ancien colon français. Selon les activistes, n'eut été ce soutien de la France, le régime Biya n'aurait su résister aussi longtemps à ce vent violent du soulèvement populaire qui, depuis la réinstauration du multipartisme dans les années 1990, souffle sur son gouvernement. Ainsi, en se mobilisant à Paris, les combattants de de la B.A.S. tentent d'inviter les autorités françaises à se désavouer des Chefs d'Etats africains aux allures dictatoriales en général, et de Biya en particulier. Dans ce cadre, le 22 février 2020, le président de la République Française, Emmanuel Macron, fût interpellé par Calibri Calibro⁵⁰, l'un des leaders du mouvement qui, s'étant infiltré dans la foule au salon de l'agriculture, a pu se rapprocher du chef de l'Etat, malgré le protocole de sécurité. L'échange improvisé entre les deux hommes⁵¹ va se structurer autour des questions liées au « Massacre de Ngarbuh » dans le NOSO.

De plus, les actions des combattants chercher à influencer les décisions de Yaoundé. En effet, les acteurs sont conscients de l'impact que produit une

⁵⁰ « Journal du Cameroun : " Calibri Calibro" le commandant en chef de la BAS qui embarrasse Yaoundé », 22 février 2020

⁵¹ « En intégralité sur *Cameroonvoice* : Voici la vraie déclaration de Macron à Calibri Calibro », 23 février 2020

mobilisation dans la diaspora, comparativement à ce qui aurait été le cas au niveau local. De la sorte, les mobilisations protestataires dans cette sphère ont pour but d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les dérives du pouvoir dans leur pays, sur les conditions de vie et de traitement des populations. Il s'agit donc d'une stratégie persuasive à l'égard des Nations-Unies (ONU) et d'autres pays développés partenaires du Cameroun, dans l'optique de faire pression sur le pouvoir de Yaoundé, afin d'obtenir gain de cause. Les activistes organisent à cet effet, des campagnes de communication publiques en Europe. Celles-ci rassemblent généralement un grand nombre de personnes, et ne laissent pas indifférents les étrangers qui s'arrêtent pour écouter et s'informer amplement sur la situation du pays. Il se crée par la suite une circulation sociale de l'information qui, de bouche à oreille, prend de plus en plus d'ampleur.

Et enfin, l'un des défis majeurs de la B.A.S est d'éveiller les consciences des Camerounais, de leur inspirer le courage de revendiquer leur droit fondamental. D'après les partisans du mouvement, le peuple Camerounais est « zombifié », pour emprunter l'expression de l'un de ses célèbres combattants connu sous le nom de « Général Valséro », artiste, rappeur politique et engagé ; pour qui : « le peuple a perdu le sens de sa mission, de son devoir, de sa souveraineté. Il est dompté par le régime en place ». Redonner le rêve d'un Cameroun meilleur aux populations, les emmener à prendre conscience de l'enjeu de leur participation politique pour le changement est donc un volet majeur de la révolution diasporique soutenue par la B.A.S. Pour ce faire, ils mobilisent leurs énergies vers la lutte contre la corruption, les détournements de fonds publics qui gangrènent la société. Ils militent également pour la mise en place d'un système électoral consensuel, démocratique, transparent et fiable. La sensibilisation des populations se fait généralement à travers les réseaux sociaux. Ainsi, organiser des directs sur Facebook ou publier des vidéos sur YouTube permet d'atteindre le plus grand nombre de Camerounais et d'attirer leur attention sur l'évolution de la résistance et sur les nouvelles consignes du combat à mener.

CONCLUSION

En définitive, l'on retient que le modèle de gouvernance marqué par une forte centralisation et concentration du pouvoir au Cameroun, a fini par montrer ses limites dans la promotion d'un développement endogène et de la stabilité nationale sur le long terme. La détermination du « gouvernement perpétuel » à confisquer les règnes du pouvoir a progressivement renforcé la conviction d'un

peuple assoiffé de changement, sur le fait que la seule solution ne pouvait venir que d'un soulèvement populaire total. Ainsi, bien que le changement social souhaité, à travers le déclenchement de l'action par les séparatistes ambazoniens depuis 2016, et suivi par les activistes de la Brigade Anti Sardinards demeure à cette date faible, l'on peut tout au moins remarquer une prise de conscience de la part des pouvoirs publics quant à la nécessité d'une prise en compte des revendications des populations, ainsi que leur implication effective dans la co-construction des solutions aux problèmes du pays. A cet effet, un certain nombre d'action ont été initiées. Il s'agit notamment : de la promotion de la décentralisation et du développement local qui a permis la reconnaissance d'un statut spécifique aux régions anglophones ; du renforcement du bilinguisme, de la diversité culturelle et de la cohésion sociale entre autres. Toutefois, il revient au gouvernement de prendre des dispositions nécessaires afin que les textes adoptés puissent cheminer avec les actions concrètes.

BIBLIOGRAPHIE

1. « Actu Cameroun : Crise anglophone : chronologie des derniers évènements dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest », <https://actucameroun.com/2017/12/09/cameroun-crise-anglophone-chronologie-derniers-evenements-regions-nord-ouest-sud-ouest/>
2. « Actu Cameroun : Brenda Biya traquée par la BAS dans un hôtel à Paris », 15 octobre 2020
3. « Actu Cameroun : Sisiku Ayuk Tabe, leader de l'Ambazonia emprisonné », <https://actucameroun.com/2020/02/08/sisiku-ayuk-tabe-leader-de-lambazonia-emprisonne-nous-restons-engages-pour-lindependance-totale-ou-la-resistance-pour-toujours/>
4. « Une tournure tragique : violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun ». *Amnesty international LTD, Peter Benenson house, 1 easton street, 2017*
5. Arol Ketchiemen, Dictionnaire de l'origine des noms et surnoms des pays africains, Favre, 2014
6. Asuagbor, Justice Lucy (2008), « La coexistence de droits dans un même espace économique : la perspective camerounaise », <http://www.institut-idef.org/La-coexistence-de-droits-dans-un.html>
7. « BBC News Afrique : Crise anglophone : comment les groupes armés étrangers changent la donne au Cameroun », 23 septembre 2021, <https://www.bbc.com/afrique/region-58672333>

8. Benjamin, Jacques (2012), « The Impact of Federal Institutions on West Cameroon's Economic Activity », in Kofele-Kale Ndiva (ed.), *An African Experiment in Nation Building*, 1980
9. Blumert, Herbert (1946), "Collective Behaviour", in LEE (éd.), *New Outline of the Principles of Sociology*, Barnes and Noble, New York
10. « Cameroonvoice : voici la vraie déclaration de Macron à Calibri Calibro », 23 février 2020
11. « Cameroun : NOSO, carnet de route 2020 (documentaire) »
12. « Cameroun : trois navires nigériens arraisonnés avec des armes à bord », RFI Afrique, 15/09/2018, https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjO5Z26p_bzAhUjyYUKHf-IAsQQFnoECCQQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.rfi.fr%2Ffr%2Fafrique%2F20180915-cameroun-trois-navires-nigeriens-araisonnees-armes-bord&usq=AOvVaw3Nlv_L1nZZpBaLcXuxzPHf
13. « Cameroun : Quatre militaires et une civile tués pas une bombe en zone anglophone », *Le Figaro*, 06/01/2021, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/cameroun-quatre-militaires-et-une-civile-tues-par-une-bombe-en-zone-anglophone-20210106>
14. « Cameroun : Quel est ce mouvement de la diaspora qui boycotte les artistes soutenant Paul Biya ? », *TVS Monde, le Journal Afrique*, 12/11/2018, <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-quel-est-ce-mouvement-de-la-diaspora-qui-boycotte-les-artistes-soutenant-paul-biya>
15. « CamerounWeb : Trois camerounais inculpés aux USA pour trafic d'armes : voici l'homme derrière ces arrestations »
16. « Crise anglophone : La liste des financiers locaux des sécessionnistes », 237online.com, l'ouverture sur le Cameroun, <https://www.237online.com/crise-anglophone-la-liste-des-financiers-locaux-des-secessionnistes/>
17. « Dictionnaire pratique du droit humanitaire », <https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/terrorisme/>
18. Gurr, Ted (1970), *Why Men Rebel?* Princeton University Press
19. Ingelhart Ronald, *The silent revolution*, Princeton, 1977
20. « International Crisis Group : Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins » ; Rapport Afrique N°250, 2 août 2017.
21. « ISS Today : Le Cameroun ne peut à lui seul endiguer l'afflux d'armes illicites dans le pays », 26 Août 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-cameroun-ne-peut-a-lui-seul-endiguer-lafflux-darmes-illicites-dans-le-pays>

22. Jeune Afrique : « L’ambassade du Cameroun à Paris saccagée par des manifestants », 27 janvier 2019
23. « Journal du Cameroun : Calibri Calibro, le commandant en chef de la BAS qui embarrasse Yaoundé », 22 février 2020
24. Kaldor, Mary (1999), “New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era”, Cambridge (R.-U.), Polity Press.
25. Kamé B, Pierre (2018), *La crise anglophone au Cameroun*, L’Harmattan
26. Kouega, Jean Paul, « le problème anglophone au Cameroun : le volet éducation », https://www.academia.edu/32741691/Le_probl%C3%A8me_anglophone_a_u_Cameroun_Le_volet_%C3%A9ducation_rtf
27. Maheu, Louis et Descent, David (1990), « Les mouvements sociaux : un terrain mouvant ». *Revue Nouvelles pratiques sociales*, 3 (1), 41–51. <https://doi.org/10.7202/301068ar>
28. McCarthy John; Zald Mayer (1977), « Ressource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6.
29. Mateş, Roxana (2021), “Cameroun : analyse de la littérature sur la crise sécessionniste anglophone”, in Simona Jişă, Sergiu Mişcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, pp. 43-59
30. Mişcoiu, Sergiu, (2015), « Etudier les systèmes politiques de l’Afrique francophone », dans Sergiu Mişcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo présidentielisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, pp. 9-18.
31. Mişcoiu, Sergiu; Kakdeu, Louis-Marie (2021), “Authoritarian clientelism: the case of the president’s ‘creatures’ in Cameroon”, in *Acta Politica*, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>
32. Ndam Nsangou, Azirilou (2021), « Mirage démocratique et immobilisme politique en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun », *Revue Studia Universitatis Babeş-Bolyai*
33. Neveu, Erik (2015), *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte
34. Nganang, Patrice (2018), *La révolte anglophone : essais de liberté, de prison et d’exil*, Teham Editions
35. Oberschall, Anthony (1973), *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall
36. Olson, Mancur (1970), *Logique de l’action collective*, PUF, Paris

37. Smelser, Neil (1964), « Collective Behavior and Conflict. Theoretical Issues of Scope and Problems », *The Sociological Quarterly*, printemps
38. Touraine, Alain (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Ed. Fayard
39. "Un nouveau militaire tué en zone Anglophone au Cameroun", <https://www.voafrique.com/a/un-nouveau-militaire-tue-en-zone-anglophone-au-cameroun/4110815.html>

L'INTÉGRATION AFRICAINE FACE AU RÉGIONALISME : ÉTAT DES LIEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES

AFRICAN INTEGRATION IN THE FACE OF REGIONALISM: STATE OF PLAY, CHALLENGES AND PERSPECTIVES

Junior Misi Mungala*

DOI: 10.24201/subbeuropaea.2022.1.09

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

The African continent, long on the fringes of history, after more than half a century of independence, continues to ask questions about its future. After having missed the appointment of development and then that of globalization, the time has come, in this context of integration, since it is not necessary to reinvent the wheel, for Africa to assume and to take off. There is nothing new, the European experiences of integration, enriched by centuries of world domination and nourished by years of planetary conflicts, constitute a boon of theories and doctrines in the light of the current processes of integration. The proximity of cultures, values and history is a major player in the sharing of customs. In order to constitute its own model, the culmination of African integration is the genius of the synthesis resulting from the dialectic between its tradition and Western modernity. This is an effective approach to overcoming regionalism on African soil for integration on a continental scale.

Keywords: integration, regionalism, neocolonialism, pan-Africanism, Eurafrique.

* Junior Misi Mungala, Etudiant de la première année du Master francophone en Etudes Internationales, spécialité Développement Europe Afrique de l'Université de Szeged. misijm@yahoo.fr.

INTRODUCTION

L'évocation de l'intégration n'est nullement aux antipodes des manifestations de la proximité spatiale, culturelle ni historique. S'unir pour faire la force est une idée qui traverse les dimensions nationales en atteignant de ce fait l'humanité toute entière. L'objet de cette planche se circonscrit autour de l'idée d'une intégration du continent africain butée face au régionalisme qui semble repousser à plus tard le processus de socialisation à l'échelle continentale. La présente étude a pour objectif de retracer le parcours méthodologique de l'intégration africaine, de poser des bases pour des questionnements sur la démarche à suivre pour une intégration à l'échelle continentale et d'ouvrir un nouveau paradigme d'approche institutionnelle. Eu égard à ce qui précède, la question qui mérite d'être posée est la suivante : quelles sont les conséquences du régionalisme dans le processus de l'intégration africaine ? Parmi les hypothèses les plus plausibles à cette problématique, celles qui retiennent l'attention sont les suivantes : le régionalisme, bien que favorisé par la convention de Lomé, constitue un obstacle à l'intégration africaine. L'intégration africaine se veut être réalisée à l'échelle continentale et non régionale ni sous régionale. Bien que le régionalisme tire son origine dans les accords entre les Etats membres, l'intégration répond à l'adhésion des États membres et non aux accords entre régions ou sous-régions. Compte tenu de la proximité idéologique, culturelle et politique entre l'Europe et l'Afrique, vu l'histoire coloniale qui a favorisé le mimétisme au sein des institutions africaines et le contexte néocolonial, il y a l'exigence d'une rhétorique de la responsabilité de l'Europe aux problèmes de l'Afrique. Dans cet ordre d'idée, il n'est pas exclu que l'intégration africaine soit inspirée de l'intégration européenne. A travers des méthodes différentes, l'intégration européenne est partie du haut vers le bas, en essayant d'intégrer les Etats individuellement selon son processus d'élargissement tandis que l'intégration africaine est partie du bas vers le haut, s'appuyant sur les communautés économiques régionales (CERs) pour aller vers une intégration totale. La méthode utilisée dans cette investigation est comparative, réflexive et critique. Sans être exhaustive, cette étude s'étale sur trois différents points relatifs à l'étude de l'intégration africaine. D'abord, il est question d'apporter le fondement philosophique et institutionnel de l'intégration africaine. Un départ avec le panafricanisme qui donne naissance à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) qui devient plus tard l'Union africaine (UA). Ensuite, saisir l'intégration sous différentes approches : sociologiques, politique, économique et juridique. Et enfin, il s'agit de mettre en lumière les

contextes de la révisitation de la démarche de l'intégration africaine et en trouver une assise à travers la sécurité juridique et judiciaire. D'entrée de jeu, il est impérieux d'aborder la problématique d'origine idéologique et institutionnelle de l'intégration africaine.

I. APERÇU HISTORIQUE DE L'INTEGRATION AFRICAINE

I.1. Du fondement philosophique de l'intégration africaine : du panafricanisme au post colonialisme

Depuis 1923, Coudenhove Kelergi, avec sa vision d'une Europe unie et inspirée par l'internationalisme wilsonien, révèle la vision d'une fédération paneuropéenne. Dans le souci d'une Europe indépendante, le projet paneuropéen manifeste une double ambition. « *La première consiste à jeter les bases d'une union fédérale européenne, et la seconde à tenter de démontrer, par une argumentation précise et par une lecture cohérente des données historiques, à la fois l'urgence nécessaire et les préalables pratiques de sa mise en œuvre* ».¹ C'est-à-dire, établir le fondement de l'unité européenne d'une part et d'autre part, agencer les circonstances de l'appel à l'unité européenne. Il sied de constater qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Europe est marquée par « *l'anarchie internationale, l'oppression des faibles par les forts, la guerre à l'état latent, le cloisonnement économique, l'intrigue politique* »!² L'instabilité présageait une mort imminente du continent européen. Sur ce fait, la seule alternative était l'unité de l'Europe.

De même que le pan-européanisme est né dans le contexte d'une Europe déchirée et prise entre la concurrence économique américaine et la menace permanente d'une invasion russe, le panafricanisme s'est pointé pour l'éveil des consciences africaines. Le continent africain a connu l'esclavagisme, le colonialisme, la discrimination raciale, etc. Depuis 1900, le mouvement panafricain défend la cause des Africains et lutte pour la création et l'affirmation de l'identité africaine. De Kwame N'krumah, W. E. B du Bois, Frantz Fanon, Amilar Cabral, en passant par Senghor et Cheikh Anta Diop, la pensée africaine tourne autour de la contestation de « *la logique coloniale, de l'élaboration d'un discours identitaire et nationaliste, posant les bases de l'indépendance nationale et de la*

¹ Franck Théry, *Construire l'Europe dans les années vingt. L'action de l'Union paneuropéenne sur la scène franco-allemande, 1924-1932*, Genève, Euryopa études, 1998, p. 16.

² *Ibid.*, p. 16.

restauration de la conscience historique nègre».³ L'essentiel de la lutte du panafricanisme est les indépendances africaines et l'unité africaine. Sous la doctrine d'une société africaine totalitaire et dans la perspective de Kwamé N'krumah, le 25 mai 1963, le sommet d'Addis-Abeba donna naissance à l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Il est ainsi marqué par la fin du colonialisme africain et ouvre l'ère du post-colonialisme.

Qualifié de racisme et de conservatisme, idéalisant le passé africain, le panafricanisme assimilé au communisme trouve des critiques sévères face au post colonialisme. Autour de la pensée post colonialiste, il y a la promotion et le soutien de « *l'affirmation des individus* »⁴ et « *la problématique de la propriété et des droits individuels* »⁵ en allant au-delà des traditions africaines. Relative au communautarisme, la nouvelle vision portée par le post colonialisme apporte un paradigme nouveau dans la pensée africaine. L'individu est placé au centre de la réflexion⁶.

I.2. L'OUA comme outil d'intégration de 1963 à 2002

L'aboutissement de la vision de N'krumah, dans le cadre de l'unité africaine donne naissance à l'OUA (l'Organisation de l'Unité africaine). En parallèle, le pan-européanisme se projette par la coopération multilatérale dans la création en 1951 de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

À la base, l'intégration européenne s'est fondée sur les pensées de Kalergi et Briand en termes de coopération économique d'une part et, d'autre part, par la volonté d'écartier les risques d'une nouvelle guerre en Europe.⁷ Cependant, sans pour autant exclure des visés économiques, l'intégration dans le continent africain aura pour fondement les libertés, la construction d'une identité supranationale africaine et l'édification d'une société

³ Antoine Tine, « Léopold Senghor et Cheikh Anta Diop face au panafricanisme : deux intellectuels, même combat mais conflit des idéologies? », dans *Intellectuels, nationalisme et idéal panafricain, perspective historique*, Dakar, Codesria, 2005, pp. 129-157.

⁴ Charles Romain Mbele, « Panafricanisme ou post colonialisme? La lutte en cours en Afrique ». < https://play.google.com/books/reader?id=H57UCQAAQBAJ&pg=GBS.PA9&hl=en_US >, 02 mars 2022.

⁵ *Idem.*

⁶ Sergiu Mișcoiu « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in: Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 3-9.

⁷ Laszlo Trocsanyi, *Les relations internationales*, Szeged, Iurisperitus Kiado, 2019, p. 192.

totalitaire.⁸ Contrairement à l'Europe dont l'intégration se base sur des échanges commerciaux, dans le cas de l'Afrique, l'intégration se résume à la quête d'une identité.

Une intégration saisie comme socialisation de l'individu⁹ exige un bénéfice de ce dernier dans la bonne gestion de la société. Or le cas de l'Afrique livre un spectacle tout à fait contraire. Dans les années 80, le continent africain a enregistré d'importantes crises politiques et culturelles. Celles-ci ont entraîné la pauvreté, les inégalités sociales, l'insécurité, les défis relatifs à la bonne gouvernance et au respect des droits de l'homme. Ces différentes crises ont ainsi favorisé la composition, au sein de la société, des classes des dominants et des dominés.¹⁰ Du coup, l'intégration africaine est devenue l'apanage du dominant. La mouvance au pouvoir, usant de la dictature, du népotisme et du clientélisme, dans différents pays africains enfonce de plus en plus les populations dans la misère. Comme le dit Didier Lapeyronnie : « *l'intégration est le point de vue du dominant sur le dominé [...].* »¹¹ Et le peuple a ainsi perdu la perspective de la prospérité. Pour tenter de récupérer les espoirs perdus, le traité d'Abuja, en 1996, a essayé de relancer l'intégration sous forme régionale et sous régionale. À travers les CERs, le continent est divisé en huit régions : la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD), L'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), regroupées dans la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine).

Le régionalisme repose sur la coordination des CERs en vue d'une intégration juridique et politique. Cependant, l'OHADA ne vient pas remplacer les droits des CERs africaines mais elle vient juste harmoniser les droits des affaires de ses Etats parties qui en général étaient vétustes. Cette institution va

⁸ Bienvenu Touré Métan, « Panafricanisme et intégration africaine : l'Afrique pour l'Afrique : leurre et leur », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, 2018, pp. 15-35.

⁹ Michel Wieviorka, « L'intégration : un concept en difficulté », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, v. 2, n° 125, 2008, pp. 221-240. < <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm> >, 02 mars 2022.

¹⁰ *Idem*

¹¹ *Idem*

naitre dans le contexte de la crise financière des années 80-90, celui du besoin de rendre compétitives les économies africaines et surtout celui des politiques d'ajustement structurelles initiées par les FMI et la BM. L'OHADA est née à partir de 1980,¹² initiée par les pays de zone Franc afin de lancer une intégration à travers l'harmonisation du droit des affaires. Ne tenant pas compte de l'espace géographique ni économique et ayant actuellement 17 pays, l'OHADA a le mérite de ne pas s'identifier comme une organisation régionale. Elle retient ainsi l'attention de cette étude et sera abordée plus en détail dans les prochaines lignes.

I.3. L'UA comme outil de coopération dès 2002

Après la chute du mur de Berlin et face aux crises de gouvernances politiques en Afrique, l'OUA s'est révélée caduque et inefficace. En 2000, les dirigeants africains vont décider de la création de l'UA. Elle hérite de l'OUA non seulement l'objectif d'œuvrer pour l'intégration africaine, mais aussi des organisations régionales et sous régionales. Malgré cette mutation, à en croire Toure Bienvenu Metan,¹³ au-delà des problèmes internes, l'Afrique est sous une dépendance économique et politique. Avec une économie à majorité extravertie, il est utopique de parler en termes d'intégration africaine. Pour dire mieux, l'UA est loin d'être l'outil de réponse à l'objectif lui assigné. Mais par contre, elle se révèle comme un outil de coopération et d'arrangement entre institutions. Il s'agit des accords entre différentes institutions en dehors d'une vision globale d'intégration, soit une intégration africaine à l'échelle continentale. In fine, le continent africain court le risque de défier la tradition sociologique de l'intégration durkheimienne¹⁴ pour ainsi courir la menace d'une auto désintégration sociale.

Les travaux de Montesquieu et Adam Smith sur l'importance du commerce dans les relations internationales corroborent la théorie libérale relativement à l'inscription humanitaire dans la paix libérale.¹⁵ En se cristallisant,

¹² Alhousseini Mouloul, *Comprendre l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (O.H.A.D.A.)*, Niamey, NIN, 2^e Edition, 1999, p. 7.

¹³ Bienvenu Touré Métan, *op. cit.*

¹⁴ Robert Castel, « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », dans *Revue internationale d'action communautaire*, n° 20, 1988, pp. 67–78. < <https://www.erudit.org/fr/revues/riac/1988-n20-riac02275/1034112ar.pdf> >, 02 mars 2022.

¹⁵ Jacques Fontanel, « Le commerce est-il un facteur de paix ? » dans *Politique étrangère*, no 1, 2014, pp. 55-67, < <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-1-page-55.htm#:~:text=Selon%20les%20th%C3%A8ses%20de%20l,peut%20garantir%20la%20paix%20internationale%20>>, 02 mars 2022.

« l'absence de conflit majeur entre pays capitalistes depuis 1945 a renforcé l'idée que l'existence, dans l'économie de marché, d'institutions internationales visant à régler les contentieux politiques, commerciaux et financiers réduisait les tensions guerrières ». ¹⁶ Ce qui justifie le choix de l'UE à fonder son intégration sur des préalables d'échanges économiques.

Cependant, au niveau de l'UA, l'intégration régionale, insaisissable et ayant une explication ambiguë, ne trouve pas le moyen d'organiser les échanges commerciaux entre États africains. Avant d'échanger, il faudra d'abord produire ce qui doit être échangé. L'Afrique connaît un problème sérieux de manque d'industrialisation. Et donc il faut au préalable une transformation structurelle des économies africaines pour les inscrire dans la logique d'une chaîne de valeur mondiale. Au-delà de cela, les politiques climatiques liées à la protection de l'environnement et au développement durable, empêchent l'Afrique à s'industrialiser et les pays qui détruisent l'environnement, ne contribuent pas par rapport au fond pour le climat pour permettre aux États africains de compenser ce vide lié au manque d'industrialisation et le développement du secteur manufacturier. Il faut voir aujourd'hui le cas du Congo-Kinshasa dont l'ensemble de ses forêts sont des patrimoines mondiaux de l'humanité, un vrai acteur important de la lutte contre le réchauffement climatique mais qui ne reçoit presque rien en termes de compensation « fond » pour le climat et ou crédit Carbone selon le cas. Du coup apparaît le spectre d'un processus de coordination et d'arrangement institutionnel. Alors qu'elle tente de coordonner et d'harmoniser les CERs, le projet faisant l'objet des attentions de la part des analystes et experts internationaux enregistre un bilan mitigé. Il y a à constater « le faible commerce intra régional qui est de l'ordre de 28 % entre les pays de la SADEC ; 18 % entre les pays de la CEDEAO ; de 15 % entre les pays du COMESA ; de 9 % entre les pays de l'UMA ; et de 1.2 % pour les pays de la CEEAC ». ¹⁷ Par ailleurs, « la présence massive depuis quelque temps de la Chine et des États-Unis, l'émergence de la Russie et de l'Inde complique les jeux politiques et économiques sur le théâtre africain ». ¹⁸ L'utopie d'une intégration africaine se résume par le constat d'une Afrique extravertie.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Mohieddine Hadhri, « Les expériences d'intégrations régionales africaines : approche transversale et comparative Sud-Sud », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, 2018, pp. 89-107.

¹⁸ Andras Istvan Türke, *Questions contemporaines. La géopolitique des premières missions de l'Union européenne en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 11.

II. APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE

II.1. Approche sociologique de l'intégration africaine

Sur le plan sociologique, le panafricanisme et le post colonialisme, évoqués précédemment, situent deux dimensions de l'intégration africaine. D'une part il y a une intégration africaine fondée sur l'unité du groupe et d'autre part, une intégration basée sur la transformation de l'individu.

Le panafricanisme comme idéologie à la base de l'intégration africaine s'est construit sur la construction d'une identité africaine, l'authenticité et l'ethnophilosophie. Ici, la société est au centre de l'intégration. Le « *vouloir vivre ensemble* »,¹⁹ au sens durkheimien, « *renvoie en effet à une conception de l'ordre social et des relations entre individus et société, entre État et groupes sociaux, qui est doublement de nature politique* ». ²⁰ C'est-à-dire que le groupe social ou la nation s'approprie les individus dans l'objectif d'assurer sa propre cohésion.²¹ Le modèle d'intégration du groupe exige l'adhésion de l'individu à un certain nombre de valeurs : religieuses, sociales, politiques, etc. Par exemple, l'on peut évoquer le cas d'une intégration des migrants dans une société d'accueil.

L'on retrouve aussi, dans cette intégration le concept d'assimilation²² qui renvoie à la rhétorique du procès de l'histoire : l'identité est construite en fonction de la mémoire du passé. Par exemple, Cheikh Anta Diop, « *préoccupé de présenter l'histoire de l'Afrique noire et de fournir les fondements d'une véritable culture philosophique nègre* »²³, va puiser dans l'Égypte pharaonique jusqu'à rendre racial le nationalisme.

Cependant, à la suite de Max Weber, George Herbert Mead et George Simmil ont développé un courant sociologique qui met l'individu au centre de l'intégration sociale. L'individu est non seulement maître de lui-même, mais aussi il se conforme aux exigences de la société.²⁴ Ici, l'intégration est définie comme un processus de transformation de l'individu. Le sujet n'est pas, mais

¹⁹ Catherine Rhein, Intégration sociale, intégration spatiale, dans *L'Espace géographique*, tome 31, n° 3, 2002, pp. 193-207, < <https://www.cairn.info/publications-de-Catherine-Rhein-8432.htm>.>, 02 mars 2022.

²⁰ Idem.

²¹ Michel Chauvière, « La question du contrôle social chez Robert Castel, Relecture d'un texte de 1987 », dans *Sciences et actions sociales*, Volume 1, n° 6, 2017, pp. 132-143, < <https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2017-1-page-132.htm>.>, 02 mars 2022.

²² Abdelmalek Soyad, Qu'est-ce que l'intégration ? dans *Hommes et migration*, no 1182, 1994, pp. 8-14, < https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1182_1_2341.>, 02 mars 2022.

²³ Antoine Tine, *op. cit.*

²⁴ Michel Wieviorka, *op. cit.*

plutôt, il est un projet d'être. L'intégration est ce contrat social, selon Rousseau ou Hobbes,²⁵ dans le cadre d'une adhésion libre et volontaire de l'individu à la société ou à l'État.

L'approche Post colonialiste comme idéologie de l'intégration africaine fait irruption de la question d'individualisme.²⁶ Cette doctrine prend pour cheval de bataille la lutte « *des droits individuels* ». La vision africaine, dans le cadre du post colonialisme, vise un dépassement du primat de l'identité commune, se traduit par une sorte de rejet de la négritude. En d'autres termes, cette nouvelle vision d'intégration africaine se fonde sur une économie individualiste.

II.2. Approche politique de l'intégration africaine

L'intégration africaine est l'œuvre de 33 premier Etats africains indépendants réunis le 25 mai 1963. Ces derniers ont procédé à la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba. Cinquante ans après, 55 Etats membres de l'UA vont se réunir pour évaluer le chemin parcouru et élaborer un ensemble des projets en terme d'Agenda 2063.

Parmi les objectifs de l'Agenda 2063, Il est dit que d'ici 2020, l'Afrique devrait connaître la disparition de tous les vestiges du colonialisme. Aucun territoire africain ne pourrait encore être sous occupation. Il y aurait la libération de l'Archipel de Chagos, de l'Île comorienne de Mayotte et l'avènement de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. En cela s'ajoute la suppression de toutes formes de discrimination y compris racial et sexuel. Les armes devraient être réduites au silence. D'ici 2030, est prévu l'aboutissement du processus d'intégration à travers l'unité politique, « la libre circulation des personnes, la création d'institutions continentales, l'intégration économique pleine et entière, ainsi que le consensus sur la forme du gouvernement et des institutions au niveau continental ».²⁷ A travers l'aboutissement de ces projets, les investissements entre pays africains hisseront à un niveau sans précédent le continent africain dans le commerce mondial. Pour ne souligner que ces quelques aspects de l'Agenda 2063, parmi tant d'autre existant, il y a lieu de noter que « D'ici 2063, les pays africains seront parmi les plus performants, en termes de mesures de la qualité de vie dans le monde ceci sera réalisé grâce à des stratégies de croissance inclusive, la création d'emplois, l'augmentation de la production agricole; des investissements dans la science, la technologie, la

²⁵ Catherine Rhein, *op. cit.*

²⁶ Charles Romain Mbele, *op. cit.*

²⁷ UA, « L'agenda 2063 l'Afrique que nous voulons », 3^{ème} édition, Addis-Abeba, 2015, p.5.

recherche et l'innovation; l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et la fourniture de services de base tels que la santé, la nutrition, l'éducation, le logement, l'eau et l'assainissement ». ²⁸ L'Afrique connaît ainsi sa prospérité, son intégration et son unité. A l'image d'un continent où règne la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme. Un continent pacifique, sécurisé et exempt de conflit.

Par ailleurs, au regard du calendrier fixé et les prévisions établies, aujourd'hui, nous constatons que le Sahara occidental est considéré par l'ONU comme un « territoire non autonome » ²⁹. A Mayotte ³⁰, on ne cesse de décrier la guerre civile. Et l'archipel des Chagos, ³¹ l'on se demande à quand sera-t-il rendu à l'Ile Maurice. Il y a lieu ici de s'interroger sur la faisabilité du programme de l'Agenda 2063 par rapport au calendrier adopté.

Dans le concept d'Ulrich Beck, le rapport entre Nation et État, à l'origine des relations internationales, se résume en termes de « *nationalisme méthodologique* ». ³² Il revient à dire que l'intégration, dans le contexte des relations internationales, est donc cette inscription de la société dans la Nation et dans l'État pour enfin aboutir, dans une certaine mesure et de façon interchangeable, à un État-nation ou une Nation-Etat. Par exemple, la France, pour Dominique Schnapper, ³³ est un État Nation par excellence, car elle est la société nationale la plus intégrée. Le modèle d'intégration européen, dans le cadre de l'Union européenne, est la création d'une nation européenne sur base d'échanges économiques a abouti à une citoyenneté et à une union monétaire européennes. À défaut d'être un État fédéral, l'UE est une société inscrite dans une nation et constituée d'un ordre juridique propre. Cependant, au niveau de l'UA, l'on cherche encore à stabiliser les institutions sur le plan national, régional et sous régional.

²⁸ *Ibid.* p.3.

²⁹ TV5Monde, la situation au sahara occidental, < <https://information.tv5monde.com/afrique/la-situation-au-sahara-occidental> >, Le 21 Avril 2022.

³⁰ Gaëlle Borgia, Volana Razafimanantsoa, Reportage : Mayotte, l'île de la tension, 13 AVR 2018, mise à jour le 24.12.2021 à 16:21 par TV5Monde, < <https://information.tv5monde.com/info/reportage-mayotte-l-ile-de-la-tension-230713#:~:text=Situ%C3%A9e%20entre%20Madagascar%20et%20le,qui%20acc%C3%A8de%20%C3%A0%20l'ind%C3%A9pendance> >, Le 21 Avril 2022.

³¹ Armand Patou, Le Royaume-Uni va-t-il rendre les Chagos à l'île Maurice ?, du 23 MAI 2019, Mise à jour le 24.12.2021 à 16:07 par TV Monde, < <https://information.tv5monde.com/info/le-royaume-uni-va-t-il-rendre-les-chagos-l-ile-maurice-301943> >, Le 21 Avril 2022.

³² Michel Wieviorka, *op. cit.*

³³ Michel Wieviorka, *op. cit.*

Depuis leurs accessions aux indépendances à nos jours, nombre d'États africains n'ont pas encore défini clairement un modèle d'institutions à adopter. Par exemple, en moins de deux ans, dans quatre États le régime a été renversé par les militaires en Afrique de l'Ouest (le Mali 2020-2021, la Guinée Conakry 2021, Tchad 2021 et Burkina Faso 2022). À l'instar de la CEDAO, les régions de l'UA font face à la personnalisation du pouvoir ayant pour conséquence la mauvaise qualité de la gouvernance et le manque de confiance démocratique nourrie par le clientélisme. Faute d'institution forte et démocratique, les hommes forts et charismatiques entretiennent le pouvoir en Afrique. L'approche de Domnica Gorovei³⁴ établit les périodes de stabilité en Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Togo autour, respectivement, de Blaise Compaoré, Felix Houphouët-Boigny et Eyadema Gnassingbé. Quant à Kokou Lolowou Hetcheli,³⁵ le cas togolais est révélateur des maux qui gangrènent la politique africaine. De la précarité de l'ancrage démocratique en passant par des violences politiques postélectorales aux printemps arabes, sont autant l'ensemble des contestations populaires contre des pouvoirs illégitimes. Il est paradoxal de retrouver en Afrique les chefs des partis populaires perdant les élections. Le problème africain comme le rapporte Emmanuel Banywesize, en prenant l'exemple de la démocratie en RD Congo, en ce qu'il appelle la « *démocratie métisse* »³⁶ relatif à l'expression de Gruzinski, de « la pensée métisse »³⁷ pourrait être à l'origine de ce que Felwine Sarr, appelle du « *prêt-à-porter* »³⁸. Il s'agit, en parlant du développement, d'un ensemble d'approches politique, économique et sociale modelées en dehors du contexte africain. Un modèle qui n'arrive guère à trouver des solutions aux problèmes africains³⁹.

Du point de vue constructiviste, l'intégration comme pour l'UE, suppose le dépassement du niveau national, régional et sous régional pour l'émergence d'un espace continental. La création d'une nouvelle communauté à l'échelle

³⁴ Sergiu Mișcoiu, « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakai et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, 2015 pp. 9-18.; Sergiu Mișcoiu et Louis-Marie Kakdeu, „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 2021, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y> ; 02 mars 2022.

³⁵ *Idem.*

³⁶ *Idem.*

³⁷ *Idem.*

³⁸ Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016, p. 22.

³⁹ Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Buata B. Malela (dir.), *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf, 2018.

continentale. Dans ce cadre, il faut faire référence à l'intégration européenne. Quant à l'intégration africaine, la formulation de **R. Deutsch** soutient une intégration fondée sur les organisations régionales ou institutions politiques communes. Le faible échange commercial entre les régions, sous les yeux de Stanley Hoffman et Andrew Moravcik, apparaît comme le marchandage⁴⁰ ou l'arrangement institutionnel.

III.3. Approche économique de l'intégration africaine

L'ensemble des théories sur l'intégration font remarquer qu'il n'y a pas d'intégration économique dans un contexte de dépendance. Pour Guy Martin, la dépendance économique conduit à une dépendance politique chronique.⁴¹ Guy Lachapelle et Gilbert Gagné ajoutent pour leur part que l'intégration économique exige un certain nombre des valeurs. En se fondant sur la démocratie, Guy Martin, à la suite de Karl W. Deutsch, soutient que la coopération et l'intégration économique sont fonction du degré de confiance réciproque entre les peuples.⁴²

Dans le contexte africain, la préservation de la culture et des modes « *extraverties* » entretient la dépendance du continent d'un côté et de l'autre côté, la démocratisation des États se révèle être en souffrance de modèle. La dépendance économique est aujourd'hui une des tendances que l'Afrique n'arrive pas à renverser. L'exportation des matières premières et l'importation des biens de consommation et d'équipement sont « *l'héritage du schéma économique dessiné par les colons...* ». ⁴³ Étant la source première d'approvisionnement en matière première, pour les industries européennes, le marché africain se constitue d'achat des produits pour exporter et des ventes des produits importés.⁴⁴ Ainsi, la population africaine est présentée comme consommatrice que productrice.

⁴⁰ Richard Yann, « Intégration régionale, régionalisation, régionalisme - Les mots et les choses », < <https://journals.openedition.org/confins/9056?file=1> .>, 02 mars 2022.

⁴¹ Guy Martin, *op. cit.*

⁴² Guy Lachapelle et Gilbert Gagné, « Intégration économique, valeurs et identités : les attitudes matérialistes et postmatérialistes des québécois », dans *Politique et Sociétés*, Vol. 22, no 1, 2003, pp. 27-52, < <https://www.erudit.org/en/journals/ps/1900-v1-n1-ps521/006576ar/abstract/> .>, 02 mars 2022.

⁴³ Publication du Groupe de la Banque africaine de développement, par Olivia Ndong Obiang, « L'Afrique doit réduire sa dépendance des exportations des matières premières et des importations », 05-nov-2015, < <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/lafrique-doit-reduire-sa-dependance-des-exportations-des-matieres-premieres-et-des-importations-4516> .>, 05 mars 2022.

⁴⁴ Guy Martin, *op. cit.*

Afin de favoriser l'intégration économique à travers la confiance entre les peuples, il convient, selon la compréhension de Patrick Quantin, de réinventer la tradition africaine tout en l'actualisant selon les données présentes.⁴⁵ La démocratie comme une manière « *de parvenir à un consensus dans la participation de tous au débat* »⁴⁶ n'est pas une idée nouvelle pour l'Afrique. L'approche d'arborescence que nous soutenons consiste à produire des entrailles de l'archéologie africaine et la modernité européenne un système de gouvernance démocratique propre à l'Afrique. Comme le disait Nelson Mandela : « *Alors notre peuple vivait en paix, sous le groupement démocratique de ses rois [...]. Alors les pays étaient à nous en notre nom et notre droit [...]. Tous les hommes étaient en égaux et c'était là le fondement du gouvernement. Le Conseil [des Anciens] était si totalement démocratique que tous les membres de la tribu pouvaient participer à ses délibérations. Chef et sujet, guerrier et guerrière, tous prenaient part et s'efforçaient d'influencer les décisions* ».⁴⁷ Ainsi, les thèses d'incompatibilité totale entre la démocratie et les cultures africaines sont battues en brèche. Pour notre part, il convient de parler en termes d'arborescence. Car, sous la plume de Bonaventure Mvé Ondo : « *Il est possible d'intégrer dans une seule et même approche conceptuelle de base, et à un niveau hiérarchique adéquat, les cultures traditionnelles et la modernité. Une telle alliance, dans la perspective du développement, permettrait d'ailleurs de redonner du sens à l'intelligence créatrice qui est l'une des clés du succès et de prendre en compte le génie inventif africain* ».⁴⁸ C'est-à-dire concilier l'ensemble des connaissances traditionnelles à la science. Ou encre surmonter les oppositions entre la conception traditionaliste et progressiviste du savoir. L'actualisation de la démocratie africaine sur base du métissage entre la tradition et la modernité. Le concept d'arborescence que nous introduisons dans la démarche de démocratisation des États africains consiste à puiser dans les racines africaines le mode de gestion compatible à la modernité pour donner une réponse efficace à l'intégration. Sur cette base, il s'agit pour nous de rétablir la confiance entre les populations africaine, autours des valeurs de démocratie proprement africaine et ouvrir la voie à des questions liées à l'intégration économique.

⁴⁵ Patrick Quantin, « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », Dans *Pouvoirs*, vol. 2, n° 129, 2009, pp. 65-76, < <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-65.htm> . >, 05 mars 2022.

⁴⁶ *Idem*

⁴⁷ Nelson Mandela cité par Patrick Quantin, *op. cit.*

⁴⁸ Bonaventure Mvé Ondo, « Quelle science pour quel développement en Afrique ? », dans *Hermès*, vol. 3 n° 40, 2004, pp. 210-215. < [Hhttps://www.cairn.info/publications-de-Bonaventure-Mv%C3%A9-20Ondo--105957.htm](https://www.cairn.info/publications-de-Bonaventure-Mv%C3%A9-20Ondo--105957.htm) . >, 09 mars 2022.

Le courant fondé par la méthode des effets frontière détermine l'intégration économique sur base d'évaluation des flux commerciaux à travers les frontières politiques.⁴⁹ C'est-à-dire qu'une réduction des barrières aux échanges intra communauté favorise l'intégration économique.

Selon les prévisions de l'agenda 2063, l'année 2022 devrait connaître la multiplication par deux du commerce intra-africain à travers la Zone de libre – échange continental. Et en cela, j'ajoute également le renforcement de la position commune et l'espace politique de l'Afrique dans les négociations commerciales internationales. Il est visé une agriculture de l'Afrique moderne et productrice soutenue par la science et la technique. La modernité du secteur fera bannir la houe d'ici 2025. Cependant, sur le terrain, non seulement il existe les barrières politiques entre États, mais aussi, il y a des barrières entre régions et/ou sous régions. Par exemple, « *Au sein de la CEDEAO, il y a huit (8) pays sur quinze (15) qui ont formé une union monétaire appelée l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) [...]. D'autre part, les sept autres membres [...] ont leurs propres banques centrales et leurs monnaies nationales respectives* ». ⁵⁰ Or l'intégration économique, pour Laï Kamara et Béatrix d'Hauteville,⁵¹ suppose un degré d'union recherché auquel on ajuste les limitations des prérogatives étatiques afin d'aboutir à une structure unique parachevée.

III.4. Approche juridique de l'intégration africaine

L'analyse de l'intégration juridique va se fonder sur la notion de supranationalité. Ce choix est justifié pour la simple raison que la supranationalité est qualifiée par Christophe Réveillard⁵² comme la nature juridique d'une communauté intégrée. La supranationalité est un principe qui vise à mettre fin à la souveraineté dite absolue des États et à établir les politiques communes à ces derniers sans nécessairement aboutir à un super-État fédéral. « Le sujet supranational est supérieur aux nations et aux formes d'organisations

⁴⁹ Keith Head, Thierry Mayer, « Effet frontière, intégration économique et "forteresse Europe" », dans *Économie & prévision*, vol. 1 n° 152-153, 2002, pp. 71-92 < <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2002-1-page-71.htm> . >, 05 mars 2022

⁵⁰ Daniel Bitty Moro, « Comment la politique monétaire Ouest Africain peut-elle être un véritable outil d'intégration et d'inclusion? », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration, L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, 2018, pp. 109-145.

⁵¹ Laï Kamara et Béatrix d'Hauteville, *op. cit.*

⁵² Christophe Réveillard, « Une source de conflits : le principe de supranationalité et le rôle des nations en Europe », dans *les champs de Mars*, volume 1, n° 2, 1997, pp. 83-104, < <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-ldm-1997-1-page-83.htm?contenu=resume> >, 02 mars 2022.

juridiques qui leur sont propres ». ⁵³ C'est-à-dire, étymologiquement, le mot *supra* du latin désigne la supériorité. Précisément, l'entité supranationale est supérieure par rapport à l'entité nationale. À en croire Christophe Réveillard, ⁵⁴ l'intégration fondée sur la base de mécanisme de supranationalité témoigne la préséance de la volonté commune des États membres. Bien qu'il arrive que les intérêts des États membres soient parfois différents de la volonté d'un Etat à un autre, même dans le domaine de leur souveraineté, l'importance de l'autorité supérieure sur le plan juridique est l'expression de la décision commune. Paul Reuter ⁵⁵ pour sa part, établit trois critères de reconnaissance de la supranationalité. Pour qu'une organisation soit dite supranationale, il faut d'abord une indépendance de l'organisation par rapport aux gouvernements nationaux, en suite un transfert de compétence des États vers celle-ci et en fin sa capacité à établir de manière directe des rapports avec les particuliers ou les populations de ses États. C'est sur la base de ces trois critères qu'une intégration peut être qualifiée de supranationale.

Ainsi, que dire de l'intégration africaine ? Sous la plume de Lai Kamara et de Béatrice d'Hauteville, « *les institutions d'intégrations sont soumises à la règle d'égalité juridique des États, la souveraineté de ceux-ci interdisant toute forme de supranationalité* ». ⁵⁶ C'est-à-dire qu'au niveau de l'intégration africaine, toute adoption des mesures exige la nécessité de l'unanimité. Donc, une mesure bénéfique pour la communauté peut ne pas être adoptée si elle ne satisfait pas un État. Précisément, il est difficile dans le cadre d'intégration engagée par l'UA et ses CER, qu'une planification structurelle au niveau global aboutisse sans engendrer un conflit.

Nous n'allons toutefois pas nous attarder sur les instruments juridiques des CERs et ceux de l'UA pour montrer les difficultés liées à l'adoption des mesures et des règles relatives à l'intégration économique. Néanmoins il y a lieu de souligner qu'il y'a plusieurs règles qui ont été adoptées au sein des CERs africaines et qui sont relatives à la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, voire même des services. Certaines CERs, étant même au niveau de marché commun comme la Communauté d'Afrique de l'Est

⁵³ *Idem*

⁵⁴ *Idem*

⁵⁵ *Idem*

⁵⁶ Lai Kamara et Béatrice d'Hauteville, « Aspect juridique de l'intégration économique en Afrique », dans *Tiers-Monde*, Tome 13, no 51, 1972, pp. 531-539. < https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1972_num_13_51_1869#:~:text=%E2%80%94Le%20droit%20de%20l'int%C3%A9gration,le%20fait%20d'Etats%20souverains >, 02 mars 2022.

(CAE). Notamment l'adhésion de la République démocratique du Congo, du 29 mars 2022, 22 ans après la fondation de l'organisation. Cette adhésion fait de la RDC le 7^{ème} Pays membre d'une organisation qui tire son origine de l'union douanière entre le Kenya et l'Ouganda de depuis 1970.

III. PERCEPTION, SCANSION DE LA CRISE ET PERSPECTIVES

III.1. L'Afrique en proie au néocolonialisme

Si l'Eurafrique est une idéologie de la liaison naturelle entre le continent africain et européen sur le plan politique, économique, social et culturel, l'on n'aurait pas parlé de l'intégration européenne ni africaine de manière séparée, sinon de l'intégration Eurafrique. Cependant, malgré la complémentarité et l'interdépendance, l'Eurafrique se révèle aux yeux de Guy Martin comme une stratégie néocoloniale entretenant la domination de l'Afrique par l'Europe. Les efforts des Africains, à l'instar de Senghor, pour parler du rendez-vous du donner et du recevoir, sont butés face au paroxysme du capitalisme au début du 20^e siècle. L'impérialisme se nourrit de l'inégalité entre le capitalisme industriel et des sociétés traditionnelles. Pour Guy Martin, le contrat entre l'Afrique et l'Europe est qualifié de néocolonial. Ce dernier « *vise, en définitive, à empêcher les États africains de poursuivre une politique indépendante et de réaliser l'intégration africaine* ». ⁵⁷ L'obstacle à l'intégration africaine est d'origine européenne. D'une part à travers son projet du marché commun et d'autre part en se définissant comme modèle du développement, la surenchère européenne s'exalte de la désorientation africaine.

À travers le traité de Rome, l'Afrique est attachée à l'impérialisme. Incapable d'évoluer dans l'indépendance, elle est contrainte de composer avec son gourou politiquement, économiquement et culturellement. L'Afrique est ainsi condamnée à assimiler un modèle de développement au travers d'une dépendance chronique, car celui-ci place le continent constamment à cheval entre la tradition et la modernité. Le maintien du statuquo est l'œuvre du bénéficiaire de la situation. Depuis l'accession des nombreux États africains à l'indépendance, « *les anciens colonisateurs, surtout la France, le Royaume-Uni, la Belgique, tentaient de sauvegarder quelques éléments de leurs influences (économique, culturelle, etc.)* ». ⁵⁸ Autrefois, pendant la guerre froide, la France était le gendarme

⁵⁷ Guy Martin, « L'Afrique face à l'idéologie de l'Eurafrique : néocolonialisme ou panafricanisme ? », dans *Afrique et développement*, vol. 7, no 3, 1982, pp. 5-21, < <https://www.jstor.org/stable/pdf/43657732.pdf> >, 02 mars 2022.

⁵⁸ Andras Istvan Türke, *op. cit.*, p. 13.

de l'Afrique sous les auspices des États-Unis. Cependant, aujourd'hui, depuis la chute du mur de Berlin, les interventions en Afrique sont mutualisées, régionalisées et européennes.

En partant de l'Eurafrrique à la relation Europe Afrique, il est évident que l'Afrique souffre de sept siècles⁵⁹ d'une dépendance permanente envers l'Europe. Par ailleurs, pour Andras Istvan, « le plus grand défi et enjeu du continent africain, en ce 21^e siècle est de trouver une démarche efficace à l'intégration pour donner une réponse efficace à la globalisation ». ⁶⁰ C'est-à-dire que l'Afrique doit acquérir son indépendance politique, économique et culturelle et avoir la capacité de résoudre ses crises internes. Le rapport Afrique Europe doit dorénavant se fonder sur base d'un partenariat et respect mutuel. La démarche efficace de l'intégration africaine est la création d'un modèle africain de développement. Précisément, l'Afrique doit reconstruire sa propre identité pour répondre au Rendez-vous du donner et du recevoir afin d'assurer son influence dans le monde.

III.2. Pour une démarche efficace de l'intégration africaine

Dans la lutte pour des indépendances, la fin de l'apartheid et l'union entre Africains, les 18 siècles de lutte pour l'unanimité africaine se sont constitués autour de l'idée d'unité et de solidarité. Pour faire face aux idéologies des superpuissances, notamment lors de la guerre froide, la lutte s'était orientée vers l'intégration africaine selon les différentes démarches de 1961. D'un côté le panafricanisme maximaliste et de l'autre côté le panafricanisme minimaliste.⁶¹ Nonobstant les chemins empruntés, le post colonialisme s'est avéré disant. Son contexte a fait naître un autre courant d'intégration. Le modèle fondé sur l'harmonisation des politiques et des législations.⁶² C'est-à-dire une intégration normative dans le but d'aboutir à une organisation supranationale. Par exemple les structures comme l'OHADA, l'OCAM, CIPRES, l'UEMOA et CEMAC.

⁵⁹ Guy Martin, *op. cit.*

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ Simao L. Makiadi, « L'intégration régionale en Afrique : un processus déjà ancien...pour quels résultats? », dans *Revue anglaise des sciences sociales*, vol. 6, no 12, 2016, pp. 51-71, < <https://journals.openedition.org/mulemba/738> >, 02 mars 2022.

⁶² Serge François Sobze, « L'harmonisation des processus d'intégration en Afrique noire francophone », dans *Revue de droit uniforme*, Vol. 26, no 1, 2021, pp. 86-118, < <https://academic.oup.com/ulr/article/26/1/86/6312060> >, 02 mars 2022.

Pour les tenants de la théorie classique, « *la politique douanière constitue l'instrument principal d'intégration* ». ⁶³ À la suite de Vine (1950), Lipsey (1957) et Meade (1986), les réflexions de Cooper et Massel (1965) font l'apologie de l'union douanière quant à ses avantages sur le marché. Cette démarche a le mérite de favoriser le développement des échanges d'une part et d'autre part, de déplacer les frontières des échanges entre les pays membres. Le cas de l'UDEAC et la CEDEAO.

La démarche d'intégration de 1980, selon le plan d'action de Lagos, vise une intégration régionale et sous régionale dans le but de créer des entités économiques. ⁶⁴ Il est question d'une intégration dans la perspective d'autosuffisance à l'échelle nationale et continentale.

Pour sa part, Serge François Sobze donne deux différentes approches d'intégration africaine. La première est une approche soft et la deuxième est une approche hard. L'approche soft de souveraineté des États vise à mener une intégration interafricaine avec un abandon partiel de souveraineté. Tandis qu'à travers l'approche hard, l'intégration est intra-africaine et fondée sur une restriction des souverainetés des États. Par exemple, ⁶⁵ sur le plan de la libre circulation des biens, de la préservation de la sécurité publique et de l'ordre public sanitaire, la législation de la CEMAC affecte directement l'ordre public interne de ses États membres.

L'approche de Balassa, quant à elle, propose une intégration économique à cinq étapes ou phases. « *Ces phases sont celles de la zone de libre-échange, de l'union douanière, du marché commun et de l'union économique, et enfin de l'intégration économique totale* ». ⁶⁶ Pour Balassa, ces cinq étapes sont les formes de base que doit prendre une intégration économique. Il est convaincu que le marché commun supranational génère non seulement la demande pour plus d'intégration économique, mais aussi politique.

⁶³ Bruno Békolo-Ebé, « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives », dans *Mondes en développement*, vol. 3-5, no 115-116, 2001, pp. 81-88, < <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-81.htm> >, 02 mars 2022.

⁶⁴ Ochozias A. Gbaguide, « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », dans *Techniques financières et développement*, vol. 2, no 111, 2013, pp. 47-62, < <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2013-2-page-47.htm> >, 02 mars 2022.

⁶⁵ Serge François Sobze, *op. cit.*

⁶⁶ Commission de l'union africaine, État de l'intégration en Afrique, juillet 2011, p. 15., Troisième publication, < https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/12553-wd-sia_french.pdf >, 02 mars 2022.

III.3. L'intégration fondée sur l'harmonisation des politiques et des législations

La démarche d'intégration fondée sur l'harmonisation des politiques et des législations à travers l'articulation des systèmes normatifs et institutionnels cristallise la vision d'une intégration parfaite pour les chefs d'État membre afin de créer un vaste marché intégré et de faire de l'Afrique un pivot de développement. Cette approche a les propriétés de préserver les souverainetés nationales tout en attestant l'existence d'un « *capital législatif important* ». ⁶⁷ Cette approche d'intégration est amorcée, pour Serge François Sobze, par l'UEAC, l'UEMOA et l'OHADA. Ainsi, poursuit-il, sur base des indices d'intégration, l'OHADA est le modèle d'intégration réussi. Bien que d'autres modèles aussi font leurs épreuves, à l'instar d'un côté l'OCAM et la CIPRES dans l'harmonisation du droit de la sécurité sociale, et de l'autre côté l'UEMOA et la CEMAC dans l'harmonisation des législations économiques et monétaires. Au regard de la présente étude, afin d'analyser le commerce intra régional, qui plus est pour Christian Deblock l'indicateur le plus visible de l'intégration, ⁶⁸ une attention particulière est portée sur l'OHADA.

Avec un taux de commerce intra régional en Afrique, enregistré en 2014, ⁶⁹ de 15.7 % pour les exportations et de 14.6 % pour les importations, contre 69 % d'exportation et 67.6 % d'importation pour l'Europe, le défi est de taille pour redresser l'intégration africaine. L'insécurité juridique gangrène le continent africain à travers des motifs divers. La diversité juridique entre les États, l'insuffisance de formation des magistrats, la vétusté et la caducité des législations sont bien des éléments à la base de l'insécurité juridique et judiciaire au sein du continent. Face à cette situation, il est peu probable d'espérer gagner la confiance des investisseurs tant nationaux qu'internationaux. Raison pour laquelle, pour François Sobze, ⁷⁰ l'intégration judiciaire, à la base comme l'instrument pour favoriser l'intégration économique, aboutit toujours à l'intégration politique.

⁶⁷ Serge François Sobze, *op. cit.*

⁶⁸ Christian Deblock, « L'indice d'intégration régionale en Afrique », dans *Revue interventions économiques* (en ligne), Hors-série, transformations 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, < file:///C:/Users/AcerES/Downloads/interventionseconomiques-5633%20(1).pdf >, 02 mars 2022.

⁶⁹ Christian Deblock, *op. cit.*

⁷⁰ Serge François Sobze, *op. cit.*

L'harmonisation, dans la démarche d'intégration engagée par l'OHADA, consiste à réduire les différences et les divergences entre les législations nationales en comblant les lacunes des uns et en gommant les aspérités des autres. Dans les respects des souverainetés des États membres, les normes et les recommandations, de façon rigoureuse et radicale, suivent le principe de la supranationalité et celui de l'application directe du droit de l'OHADA. Cette démarche permet à l'OHADA d'introduire directement la norme sans passer par les parlements nationaux des États membres. Cette méthode s'applique également à l'UEMOA. Il s'agit d'introduire directement la norme dans l'ordre juridique interne des États membres.

« Pour toutes ces raisons, il est aujourd'hui essentiel que l'OHADA puisse jouer un rôle de premier ordre dans la ZLECAF. Leur combinaison ne pourrait qu'accroître les performances économiques, commerciales, juridiques et par conséquent politiques des pays membres, et d'un continent dans son ensemble ». ⁷¹ Aujourd'hui, s'il y a lieu d'insérer dans l'intégration africaine les concepts d'approfondissement et d'élargissement, il convient d'envisager l'élargissement de l'OHADA et l'approfondissement de la ZLECAF. La nouvelle démarche, à notre avis, exige à l'intégration africaine deux impératifs. Le premier est celui de renforcer ou d'approfondir l'intégration en détruisant de plus en plus les barrières douanières, en supprimant des visas et en réalisant la libre circulation des personnes et des biens. Et le second est celui d'étendre progressivement, à l'échelle continentale, l'harmonisation juridique et judiciaire dans la perspective de l'OHADA.

⁷¹ Joseph Issa-Sayegh, « Quelques aspects techniques de l'intégration juridique : l'exemple des actes uniformes de l'OHADA », <

CONCLUSION

Ainsi arrivée à son terme et avant de vérifier nos hypothèses, cette investigation se propose un récapitulatif.

Pour revenir aux propos évoqués précédemment, il a été dit au cours de cette étude que l'intégration tire son fondement idéologique du panafricanisme. À travers l'OUA, l'intégration s'est institutionnalisée. Nonobstant les efforts pour réaliser la cohésion du continent, les idéologies et les institutions de circonstance ont fini par perdre leur repère à la suite de la pression néocolonialiste suivi d'une désagrégation du continent en région et sous-région. Du coup, le rétropédalage de l'intégration est parti de l'échelle continentale à l'échelle régionale et sous régionale. L'approche par arborescence que nous évoquons est à la croisée des chemins entre la modernité et la tradition africaine afin de dégager un modelé proprement africain de démocratie et de développement.

De même que l'union européenne se trouve encore au niveau du marché commun et de l'union économique. Et donc les questions fiscales, la sécurité sociale sont encore de la compétence des Etats. Il faudra donc placer aujourd'hui l'intégration africaine au niveau de la zone de libre-échange continental nonobstant les spécificités de différentes CERs déjà en avance par rapport aux autres, comme l'EAC qui se trouve encore au niveau du marché commun.

Dans le contexte actuel, bien qu'il y a encore du chemin à parcourir, la démarche à suivre est celle de l'approfondissement de la ZLECF et de l'élargissement de l'OHADA. Le scepticisme face à l'intégration régionale et sous régionale n'admet ni ne fait foi à l'idée de son aboutissement à une intégration à l'échelle continentale. Les accords internationaux dans la perspective de l'intégration sont conclus entre États et non entre régions ou sous régions. L'approfondissement de la ZLECAF est l'exigence des échanges plus importants entre États africains. Et l'élargissement de l'OHADA à l'échelle continentale constitue la réponse plausible à la démarche pour l'intégration africaine.

Ainsi, cette notion, sur de l'intégration africaine, attise la curiosité sur la problématique du rapport entre EU et UA qui fera l'objet d'une étude approfondie dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

1. A. Gbaguide, Ochozias, (2013), « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », dans *Techniques financières et développement*, vol. 2, no 111, pp. 47-62, < <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2013-2-page-47.htm> >, 02 mars 2022.
2. Armand Patou, Le Royaume-Uni va-t-il rendre les Chagos à l'île Maurice ?, du 23 MAI 2019, Mise à jour le 24.12.2021 à 16:07 par TV Monde, < <https://information.tv5monde.com/info/le-royaume-uni-va-t-il-rendre-les-chagos-l-ile-maurice-301943> >, Le 21 Avril 2022.
3. Békolo-Ebé, Bruno, (2001), « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives », dans *Mondes en développement*, vol. 3-5, no 115-116, pp. 81-88, < <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-81.htm> >, 02 mars 2022.
4. Bitty Moro, Daniel, (2018), « Comment la politique monétaire Ouest Africain peut-elle être un véritable outil d'intégration et d'inclusion? », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, pp. 109-145.
5. Castel, Robert, (1988), « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », dans *Revue internationale d'action communautaire*, n° 20, pp. 67-78. < <https://www.erudit.org/fr/revues/riac/1988-n20-riac02275/1034112ar.pdf> >, 02 mars 2022.
6. Chauvière, Michel, (2017), « La question du contrôle social chez robert castel, Relecture d'un texte de 1987 », dans *Sciences et actions sociales*, Volume 1, n° 6, pp. 132-143, < <https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2017-1-page-132.htm> >, 02 mars 2022.
7. Deblock, Christian, (2017), « L'indice d'intégration régionale en Afrique », dans *Revue interventions économiques* (en ligne), Hors-série, transformations 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, < [file:///C:/Users/AcerES/Downloads/interventionseconomiques-5633%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/AcerES/Downloads/interventionseconomiques-5633%20(1).pdf) >, 02 mars 2022.
8. « État de l'intégration en Afrique », (2011), *Commission de l'union africaine*, juillet, p. 15., Troisième publication, < https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/12553-wd-sia_french.pdf >, 02 mars 2022.
9. Fontanel, Jacques, (2014), « Le commerce est-il un facteur de paix ? » ; dans *Politique étrangère*, no 1, pp. 55-67, < <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-1-page-55.htm#:~:text=Selon%20les%20th%C3%A8ses%20de%20l,peut%20garantir%20la%20paix%20internationale.> >, 02 mars 2022.

10. Gaëlle Borgia, Volana Razafimanantsoa, Reportage : Mayotte, l'île de la tension, 13 AVR 2018, mise à jour le 24.12.2021 à 16:21 par TV5Monde, <<https://information.tv5monde.com/info/reportage-mayotte-l-ile-de-la-tension-230713#:~:text=Situ%C3%A9e%20entre%20Madagascar%20et%20le,qui%20acc%C3%A8de%20%C3%A0%20l'ind%C3%A9pendance>>, Le 21 Avril 2022.
11. Head, Keith et Mayer, Thierry, (2002), « Effet frontière, intégration économique et 'forteresse Europe », dans *Économie & prévision*, vol. 1 n° 152-153, pp. 71-92 <<https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2002-1-page-71.htm>>, 05 Mars 2022.
12. Hadhri, Mohieddine, (2018), « Les expériences d'intégrations régionales africaines : approche transversale et comparative Sud-Sud », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, pp. 89-107.
13. Issa-Sayegh, Joseph, « Quelques aspects techniques de l'intégration juridique : l'exemple des actes uniformes de l'OHADA », < .
14. Istvan Türke, Andras, (2013), *Questions contemporaines. La géopolitique des premières missions de l'Union européenne en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
15. Jişa, Simona ; Mişcoiu, Sergiu ; Malela, Buata B. (dir.) (2018), *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf.
16. Kamara, Lai et d'Hauteville, Béatrice, (1972), « Aspect juridique de l'intégration économique en Afrique », dans *Tiers-Monde*, Tome 13, no 51, pp. 531-539.
17. L. Makiadi, Simao, (2016), « L'intégration régionale en Afrique : un processus déjà ancien...pour quels résultats ? », dans *Revue anglaise des sciences sociales*, vol. 6, no 12, pp. 51-71, <<https://journals.openedition.org/mulemba/738>>, 02 mars 2022.
18. Lachapelle, Guy et Gagné, Gilbert, 2003, « Intégration économique, valeurs et identités : les attitudes matérialistes et postmatérialistes des québécois », dans *Politique et Sociétés*, Vol. 22, no 1, pp.27-52, <<https://www.erudit.org/en/journals/ps/1900-v1-n1-ps521/006576ar/abstract/>>, 02 mars 2022.
19. Martin, Guy, (1982), « L'Afrique face à l'idéologie de l'Eurafrrique : néocolonialisme ou panafricanisme ? », dans *Afrique et développement*, vol. 7, no 3, pp. 5-21, <<https://www.jstor.org/stable/pdf/43657732.pdf>>, 02 mars 2022.
20. Mbele, Charles Romain, « Panafricanisme ou post colonialisme ? La lutte en cours en Afrique ». <https://play.google.com/books/reader?id=H57UCQAAQBAJ&pg=GBS.PA9&hl=en_US>, 02 mars 2022.

21. Mișcoiu, Sergiu, (2015), « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakai et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, pp. 9-18.
22. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
23. Mișcoiu, Sergiu; Kakdeu, Louis-Marie (2021), „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y> ; 02 mars 2022.
24. Mouloul, Alhousseini, (1999), *Comprendre l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (O.H.A.D.A.)*, Niamey, NIN, 2^e Edition.
25. Mvé Ondo, Bonaventure, (2004), « Quelle science pour quel développement en Afrique ? », dans *Hermès*, vol. 3 n° 40, pp. 210-215. < <https://www.cairn.info/publications-de-Bonaventure-Mv%C3%A9%20Ondo-105957.htm>. >, 09 mars 2022.
26. Ndong Obiang, Olivia, (2015), « L'Afrique doit réduire sa dépendance des exportations des matières premières et des importations », Publication du Groupe de la Banque africaine de développement du 05-nov, < <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/lafrique-doit-reduire-sa-dependance-des-exportations-des-matieres-premieres-et-des-importations-4516>. >, 05 mars 2022.
27. Quantin, Patrick, (2009), « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », Dans *Pouvoirs*, vol. 2, n° 129, pp. 65-76, < <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-65.htm>. >, 05 mars 2022.
28. Réveillard, Christophe, (1997), « Une source de conflits : le principe de supranationalité et le rôle des nations en Europe », dans *les champs de Mars*, volume 1, n° 2, pp. 83-104, < <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-ldm-1997-1-page-83.htm?contenu=resume> >, 02 mars 2022.
29. Rhein, Catherine, (2002), Intégration sociale, intégration spatiale, dans *L'Espace géographique*, tome 31, n° 3, pp. 193-207, < <https://www.cairn.info/publications-de-Catherine-Rhein-8432.htm>.>, 02 mars 2022.
30. Sarr, Felwine, (2016), *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey.
31. Sobze, Serge François, (2021), « L'harmonisation des processus d'intégration en Afrique noire francophone », dans *Revue de droit uniforme*, Vol. 26, no 1, pp. 86-118, < <https://academic.oup.com/ulr/article/26/1/86/6312060> >, 02 mars 2022.

32. Soyad, Abdelmalek, (1994), « Qu'est-ce que l'intégration ? », Dans *Hommes et migration*, no 1182, pp. 8-14, < https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1182_1_2341 >, 02 mars 2022.
33. Théry, Franck, (1998), *Construire l'Europe dans les années vingt. L'action de l'Union paneuropéenne sur la scène franco-allemande, 1924-1932*, Genève, Euryopa études.
34. Tine, Antoine, (2005), « Léopold Senghor et Cheikh Anta Diop face au panafricanisme : deux intellectuels, même combat mais conflit des idéologies ? », dans *Intellectuels, nationalisme et idéal panafricain, perspective historique*, Dakar, Codesria, pp. 129-157.
35. Touré Métan, Bienvenu, (2018), « Panafricanisme et intégration africaine : l'Afrique pour l'Afrique : leurre et lueur », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*, Szeged, CUF, n°10, pp. 15-35.
36. Trocsanyi, Laszlo, (2019), *Les relations internationales*, Szeged, Iurisperitus Kiado.
37. TV5Monde, la situation au sahara occidental, < <https://information.tv5monde.com/afrique/la-situation-au-sahara-occidental> >, Le 21 Avril 2022.
38. UA, « L'agenda 2063 l'Afrique que nous voulons », 3ème édition, Addis-Abeba, 2015
39. Wieviorka, Michel, (2008), « L'intégration : un concept en difficulté », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, v. 2, n°. 125, pp. 221-240. < <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm> >, 02 mars 2022.
40. Yann, Richard, « Intégration régionale, régionalisation, régionalisme - Les mots et les choses », < <https://journals.openedition.org/confins/9056?file=1> >, 02 mars 2022.

**TENTATIVES DE RÉOLUTION DU CONFLIT
CONGOLAIS ACCORDS, ACCALMIE ET
REBONDISSEMENTS**

**ATTEMPTS TO RESOLVE THE CONGOLESE
CONFLICT. AGREEMENTS, APPEASEMENTS AND NEW
OUTBURSTS**

Dominique Kenge Mukinayi*

DOI: 10.24202/subbeuropaea.2022.1.10

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

What are the reasons for the failure of the "peace agreements" signed by the protagonists of the ever-revolving Congolese conflict?

The signing of peace agreements, the presence of foreign forces and the presence of international armed troops have not prevented the armed conflict in the Democratic Republic of Congo (since 1996) from continuing. The application of the texts of the various agreements concluded between the states of the region to put an end to the insecurity that reigns there is slow, which is why they often become inoperative because they are not applied at the appropriate time. A lasting peace in the DRC does not seem to be within reach, especially in the next few years. The deployment of peacekeepers in the country at the beginning of this new millennium seems to be planned for a long-term anchorage in the DRC. In spite of this UN mechanism, the country continues to suffer under the weight of insecurity due to this war that does not say its name. The vicious circle is thus complete: conflict calls for the presence of UN forces, which are unable to curb the insecurity. A long-term presence in the DRC in the heart of Africa seems inescapable.

Keywords : accord de paix, négociation, violence, conflit, résolution, ressources naturelles

* Independent Researcher in Political Science, Ottawa (Canada).

Email: dominique_ke2001@yahoo.ca.

INTRODUCTION

La RDC est en guerre depuis 1996. Sa dimension et sa situation géographique stratégique lui donnent une importance géographique considérable. Ce grand pays par ses ressources naturelles est dans la tourmente depuis deux décennies. En effet, les accords de paix signés, les différents cessez-le-feu ainsi que la présence d'une des plus grandes missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU)¹ ne sont pas parvenus à stabiliser l'ensemble du territoire congolais en y instaurant la paix. Depuis que le nouveau Président de la RDC a accédé au pouvoir en 2019, il s'est assigné comme premier objectif prioritaire la restauration de la paix. Pour ce faire, son attention particulière a été portée à l'amélioration des relations avec les pays voisins, notamment le Rwanda et l'Ouganda², considérés comme essentiels pour la stabilité de la RDC et de la région des Grands Lacs élargie. Ces deux pays ont joué un rôle prépondérant en RDC au cours des deux dernières décennies par leur soutien au gouvernement de Laurent-Désiré Kabila en l'aidant à s'emparer du pouvoir en 1997. Ils ont ensuite été en désaccord total en 1998 avec ce dernier et leur intention était de déstabiliser le gouvernement congolais en apportant leur appui aux groupes de rebelles qui voulaient le renverser. C'est à partir de ce moment-là que les conflits ont perduré jusqu'à ce jour. Pour certains, la négociation s'impose pour restaurer la paix, et pour d'autres, les négociations avec les groupes rebelles étaient impossibles et qu'il fallait résoudre le conflit par les armes.

1. CONFLIT, NÉGOCIATION ET PAIX

Le conflit, la négociation et la paix constituent les trois concepts principaux qui caractérisent la guerre en RDC. Il est évident que le conflit de la RDC est multidimensionnel mais il n'est pas facile de le définir car il a toutes les caractéristiques; tantôt ethnique, interétatique ou intra ethnique. Donc c'est un conflit globalisant. De manière plus large, le conflit est considéré comme une opposition d'intérêts qui n'aboutit pas absolument à l'affrontement armé comme le monde a vécu les quarante années du conflit Est-Ouest où il n'y a eu aucun affrontement entre les deux blocs. Si le conflit est armé, il est considéré souvent comme une guerre. Plusieurs auteurs ont proposé différentes définitions de

¹<https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/repertoire/peacekeeping-missions#reg7>

²Stéphanie Wolters, « La paix dans la région des Grands Lacs : lecture d'une approche régionale », South African Institute of International Affairs, 2020, pp.4-5, <https://www.jstor.org/stable/resrep27020>, consulté le 8 mars 2022.

conflit dépendamment de sa dimension. Dominique Picard et Edmond Marc définissent le conflit (conflit armé) comme étant un antagonisme, une rivalité entre les acteurs en compétition pour atteindre les mêmes biens.³ Pour le sociologue Lewis Coser, le conflit est un affrontement entre acteurs collectifs sur des valeurs, des statuts, des pouvoirs ou sur des ressources rares et dans lequel l'objectif de chaque protagoniste est de neutraliser, d'affaiblir ou d'éliminer ses rivaux⁴. Certes, ces définitions convergent par un dénominateur commun qui est la compétition pour les biens ou les ressources. Elles (définitions) cernent le contour du conflit de la RDC. L'on pourrait donc lui donner une autre terminologie, "guerre des ressources", en raison de la convoitise des pays voisins et d'autres acteurs pour ses ressources naturelles. Johann Galtung, considère que le « conflit engendre l'énergie qui, canalisée de manière constructive peut avoir des effets positifs⁵. Cette approche du conflit est différente des approches d'autres auteurs qui mettent l'emphase seulement sur le côté négatif du concept. En d'autres termes, bien que le conflit soit un phénomène répandu dans les organisations et dans les communautés à travers le monde, ses acteurs peuvent vouloir y mettre fin par la manifestation d'une volonté de coopérer⁶. Ainsi, la coopération entre les acteurs des conflits va aboutir certainement à une négociation pour la paix. D'où, l'apparition de deux termes *négociation* et *paix* souvent évoqués lors de la résolution des conflits. Le mot *négociation* s'applique aux personnes qui ont des intérêts différents et cherchent à les rapprocher pour éviter ou circonscrire un conflit⁷. D'autres auteurs abordent ce concept de négociation avec comme dénominateur commun le règlement des conflits. Pour Roger Launay, «la négociation est un *conflit surmonté* ». Il croit que la négociation est une combinaison des processus conflictuel et coopératif visant à régler un conflit en excluant, provisoirement la force, la violence et le recours à l'autorité, et qui implique la reconnaissance réciproque des parties⁸. L'analyse de ces définitions m'amène à une conclusion : l'usage de la force est une menace mais

³ Dominique Picard, Edmond Marc, « La notion de conflit. » Dans *Les conflits relationnels*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 2015, pp. 7-17.

⁴ Lewis Coser, *The functions of social conflicts*, New-York, Free press, 1956, p. 8.

⁵ Johan Galtung, *Peace by peaceful means, Peace and conflict, Development and Civilization*, International Peace Research Institute, Sage publications, London, Thousands Oaks, New-Delhi, 1996, p. 71.

⁶ Sergiu Mișcoiu, « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo présidentielisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, 2015, pp. 9-18.

⁷ Pierre Goguelin, « Le concept de négociation », *Négociations*, numéro 3, pp. 149 - 170, 2005.

⁸ Launey Roger, *La négociation. Approche psychosociologique*, Paris, EME-ESF, pp.345-353, 1982.

c'est aussi un levier pour la négociation. On négocie pour résoudre le conflit et calmer la crise en cours par le rapprochement des protagonistes en vue d'avoir une paix⁹.

La paix elle-même n'est pas synonyme d'absence de conflits mais « elle est le résultat de la gestion des conflits par d'autres moyens que la violence, à commencer par la négociation »¹⁰. La paix est considérée dans la plupart des situations comme une étape finale de mieux-vivre ensemble par l'absence de guerre ou des conflits violents. Nicole Werly¹¹ définit la paix comme étant "la situation d'un pays qui n'est pas en guerre et désigne les rapports non belliqueux entre citoyens de deux États différents...". Pour la plupart des auteurs, la paix est définie par opposition à la guerre. Il s'agit de la paix négative où il n'y a ni guerre ni conflits violents. Cependant, J.Galtung¹² est en contradiction avec la paix négative qu'il juge trop réductrice et introduit la paix positive qu'il décrit comme "un état de la société dans lequel l'exploitation est entièrement éliminée ou, tout du moins, minimisée et où aucune violence manifeste d'origine structurelle ou individuelle ne vient dénier au peuple l'exercice de ses droits fondamentaux. La paix positive contient donc « les notions d'équité, de justice et de développement¹³. Dans le cadre de cette étude, l'approche de Galtung semble la meilleure dans le conflit de la RDC. La combinaison de deux (la paix négative et la paix positive) est une voie à adopter pour la reconstruction du pays et l'élaboration des structures nécessaires à une meilleure justice sociale afin de favoriser le bien-être et le mieux-être de la population de la RDC touchée par ce conflit.

La persistance du conflit congolais rend nécessaire la responsabilisation des acteurs des conflits, lesquels doivent privilégier la médiation et de la réforme des pays africains aux interventions militaires¹⁴.

⁹ William Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1990, op.cit., p.12.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Nicole Werly, « Paix : Insaisissable définition », Dans *ÉLA. Études de linguistique appliquée*, no 128, 2002, pp. 481- 495.

¹² Johan Galtung, *After violence, reconciliation, reconstruction et résolution*, Éditions Trascend, 1998, 103 p.

¹³ Ibid.

¹⁴ Sergiu Mișcoiu, « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 3-9.

Dans des écrits précédents, nous avons stigmatisé la défaillance de l'État congolais et l'implication des divers acteurs dans la persistance de la guerre¹⁵. Elles me semblent une entrée fertile pour poser la question de recherche. J'ai choisi de questionner ce conflit en revisitant les accords conclus avec les rébellions multiformes (CNDP et le M-23) ainsi que leurs timides résultats qui ne semblent pas conduire à une paix définitive dans les régions du Graben Africain. Qu'est-ce qui expliquerait alors les échecs ou les timides résultats obtenus par les négociations et accords acceptés par le régime de Kinshasa et les factions rebelles au cours des 20 dernières années? La RDC serait-elle devenue un espace d'exploitation des ressources et de prédation qui ne peut être régulé ni par l'ordre local ni par l'ordre international? Je proposerai aussi comme clés de lecture une grille axée sur les facteurs idéationnels, la représentation diluée de la souveraineté étatique et le mauvais voisinage.

Le rapport Mapping des Nations unies (2010) insiste sur l'inefficacité des accords en précisant qu'en dépit des divers accords conclus entre les États de la région pour mettre fin à l'insécurité prévalant dans la région, il s'observe une lenteur quant à l'application effective de ces différents textes qui les rendent souvent inopérants au moment opportun¹⁶. Certains observateurs avertis comme Jacques Deveaux doutent de la possibilité de la RDC de renouer avec la paix durable dans les prochaines années¹⁷. Marc André Lagrange quant à lui affirme que la guerre continue malgré tout le dispositif déployé par les Nations Unies en RDC. Le pays ploie toujours sous le poids de l'insécurité due à la persistance d'une guerre qui ne dit pas son nom, ce qui leur offre tous les arguments de consolider leur présence en RDC, donnant l'impression d'être appelées à s'éterniser au cœur de l'Afrique.

L'AFDL a envahi la RDC en 1996 et le régime de Mobutu est tombé en 1997. Cette invasion viole les droits de l'homme jusqu'à nos jours surtout dans l'est du pays. La mort et les crimes de tous genres sont le menu quotidien des groupes armés nationaux et étrangers. La dignité humaine est bafouée, des millions de Congolais dans l'est du pays subissent toutes sortes d'exactions. Les différents accords qui ont été négociés depuis 1996 n'ont pas pu juguler la

¹⁵ Dominique Kenge Mukinayi et Sergiu Miscoiu, « Rétroactes du conflit congolais et regard sur ses causes », *Studia UBB, Europaea*, LXV, 2, 2020, p. 106.

¹⁶ Nations Unies, République Démocratique du Congo, 1993-2003, Rapport du projet Mapping, « Questions de qualification des conflits armés en RDC », Droits de l'Homme, 2010, 271 p.

¹⁷ Jacques Deveaux, « RDC: les Casques bleus réduisent leur présence », Franceinfo.Afrique, publié le 24 avril 2019, consulté le 10 juin 2021, www.francetvinfo.fr/monde/afrique/republique-democratique-du-congo/rdc-les-casques-bleus-reduisent-leur-presence_3412823.html

violence et même l'accord-cadre signé à Addis-Abeba le 24/02/2013 n'a pas réussi là où les autres accords ont échoué. Cet Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs n'est pas le premier du genre. Il se situe dans le prolongement de nombreux accords antérieurs qui, depuis l'invasion de la RDC par l'AFDL en 1996 et la chute du régime de Mobutu en 1997, visent à restaurer la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région.

L'avènement de l'AFDL s'est effectué dans un climat de guerre, de violence, de violations de droits de l'homme, qu'on n'est pas arrivé à arrêter jusqu'à ce jour. Il a enclenché un processus d'ensauvagement, instaurant une véritable culture de la mort et du crime, avec à la clé la prolifération des groupes armés nationaux et étrangers. Vols, pillages, violences sexuelles, assassinats des masses, déplacement des populations, pauvreté et conditions de vie indécentes et incompatibles avec la dignité humaine, ainsi que de nombreux crimes imprescriptibles émaillent depuis lors le quotidien de plusieurs millions de Congolais, en particulier à l'est du pays. Avec ses six millions de victimes directes et indirectes, la guerre qui sévit et persiste en RDC depuis 1996 est la plus meurtrière après la Seconde Guerre mondiale. Concernant les accords de paix, la RDC a signé un grand nombre d'accords, sous la protection et parfois la pression de la communauté internationale. Il s'agit notamment de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka signé le 30 juillet 1999, l'Accord de paix entre la RDC et le Rwanda signé le 31 juillet 2002 à Pretoria, l'Accord entre la RDC et l'Ouganda signé le 6 septembre 2002 à Luanda, l'Accord global et inclusif sur la transition en RDC signé le 17 décembre 2002 à Sun City ainsi que le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans le Région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi. En plus de différents accords, il y a lieu d'énumérer les deux actes d'engagement conclus en janvier 2008 à Goma par les groupes armés respectivement du Nord Kivu et du Sud Kivu, à l'issue de la Conférence de Goma pour la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu. Finalement dans la dernière décennie deux nouveaux accords ont été signés, notamment l'Accord de paix entre le Gouvernement et le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), signé le 23 mars 2009 à Goma et enfin, l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la Région, signé le 24 Février 2013, à Addis-Abeba.

La charte de l'ONU et l'Acte constitutif de l'Union africaine sont la base des accords en RDC et dans la région des Grands Lacs d'Afrique. Ces accords ont été, pour la plupart, conclus sous l'égide ou en présence de la communauté

internationale¹⁸. De plus l'ONU a mis en place une mission militaire permanente (MONUC devenue MONUSCO) pour rétablir la paix. Tout ce dispositif n'a pas pu donner à la RDC la paix et la stabilité, bien qu'il ait quelque peu amélioré la sécurité dans le pays.

2. ÉCHEC DES ACCORDS ET PERSISTANCE DES CONFLITS

L'échec des accords et la persistance du conflit au Congo-Kinshasa au cours des dix dernières années s'expliqueraient par une série de variables dont les lignes de force s'articulent autour des seigneurs de guerre, poussés par un esprit de lucre et qui trouvent dans les ressources naturelles de la région une source pour alimenter cette guerre ; les élites mafieuses politiques et mafieuses du régime de Kinshasa, préoccupées uniquement par la conservation du pouvoir et un voisinage en partie infesté par acteurs, visibles et invisibles animés par l'esprit de domination et la convoitise. Pour eux, le Congo est un *no man's land* où chaque acteur peut y vaquer sans être inquiété tant qu'il a le quitus de l'autorité de l'entité étatique Congo.

Il y a lieu de mentionner que ce pays regorge de ressources naturelles telles que d'aucuns parlent de « scandale géologique »¹⁹. Nous pouvons penser à juste titre que ces ressources constituent des enjeux pour lesquels différents acteurs intéressés se donnent rendez-vous pour en tirer le meilleur parti. Ces acteurs s'emploieraient à utiliser tous les moyens à leur disposition, aussi bien légaux qu'illégaux, l'essentiel pour eux étant l'enrichissement rapide, quel qu'en soit le prix. Ce pays est considéré comme un espace de commerce international, c'est-à-dire, le réservoir de l'humanité en produits bruts. Les grandes puissances occidentales, au nom de la mondialisation, s'accordent à dire que c'est un territoire international qui n'appartient à aucun peuple quel qu'il soit et il doit servir les intérêts géopolitiques et géostratégiques. Sous cet angle, opérer dans une région où règnerait le désordre apparaîtrait comme une condition idéale parce qu'il favoriserait l'exploitation anarchique ou ordonnée des ressources hors du contrôle de l'État²⁰. Et pour cause : pendant que l'État s'activerait à assurer l'ordre, les acteurs s'organiseraient à torpiller les efforts de l'État en armant divers groupes pour combattre l'État et se battre entre eux, afin de les

¹⁸ Charles-Philippe David, « Les soldats de la paix », Dans *La guerre et la paix*, Éditions Presses de Science Po, 2006, pp 303-304.

¹⁹ Marine Lester, « L'Est de la RD-Congo : Du scandale géologique au scandale politique, économique, humanitaire... », In *Les cahiers d'Outre-mer*, juillet-septembre, 2011.

²⁰ Claude Serfati, Philippe Le Billon, « Mondialisation et conflits des ressources naturelles. » Dans *Écologie et Politique*, no 34, 2007, pp.9-14.

empêcher de s'unir. Il est reconnu que les militaires, les acteurs politiques, les chefs rebelles, les pays de la région, les investisseurs étrangers ainsi que leurs multinationales tireraient profit de l'exploitation des richesses en RD-Congo²¹.

Les grandes puissances fournissent les armes et achètent les produits miniers. Les groupes armés contrôlent et produisent des matières premières grâce aux armes des grandes puissances qu'ils payent avec le prix de vente des produits miniers achetés par ces mêmes grandes puissances. Les grandes puissances nord-américaines, européennes et asiatiques jouent un rôle incontestable en amont du conflit. En fournissant les armes, elles exercent une action décisive en aval car ce sont elles qui achètent les produits miniers et financent donc les groupes armés illégaux qui contrôlent la production²².

Le cas du Canada est encore plus frappant d'après Alain Deneault qui affirme que le Canada s'est montré jusqu'à maintenant d'un soutien sans faille à l'égard de ses sociétés privées, même lorsqu'elles étaient fautives à l'évidence, leur créant une bourse sur mesure, des programmes fiscaux et industriels de développement, un soutien diplomatique à l'étranger qui n'a pas craint les alliances de mauvais goût, sans parler de la présence embarrassante en Afrique, au nom d'intérêts privés, des ex-Premiers ministres²³.

2.1. Les causes

2.1.1. *Seigneurs de guerre*

Au printemps 2004, à peine un an après, le retrait des troupes rwandaises et ougandaises de l'Est de la RDC²⁴, une partie de ces militaires (CNDP) ayant pour chef le général Laurent Nkunda s'est mutinée. Les essais de mixage ou de brassage avec la nouvelle armée congolaise (FARDC) n'ont pas réussi, ce qui a provoqué de nouveaux combats en 2007. Les troupes de Nkunda avec le soutien de Kigali se sont le mieux organisées et étaient les plus déterminées, leur nombre avoisinait 7000 hommes.

Le CNDP s'est développé surtout après ses victoires sur l'armée officielle (FARDC). Une grosse prise d'armes et de munitions a été effectuée quand le

²¹ news.un.org

²²Julien Vandeburie, « Le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : le cas du Congo-Zaïre », dans *Écologie & Politique*, numéro 234, 2007, pp.57 -68.

²³Alain Deneault, « Noir Canada : pillage, corruption et criminalité en Afrique », *Éco société*, Québec, 2008, 352 p.

²⁴<https://www.france24.com/fr/20090226-rd-congo-armee-rwanda-retrait-rebelles-hutu-craintes-represailles-civils>, consulté le 17 novembre 2021.

camp militaire de Rumangabo²⁵ (automne 2008) est tombé entre ses mains. Très organisé, le CNDP a fonctionné sur le modèle d'un État car il prélève divers impôts dîmes sur les productions agricoles, taxes sur le charbon de bois, péages routiers, contributions des commerçants. Il exerce par ailleurs un contrôle sur le poste-frontière entre la RDC et l'Ouganda où il prélève une part des recettes douanières de l'Office des douanes et accises (OFIDA)²⁶.

À partir de 2007 les ambitions du général Laurent Nkunda grandissent, il veut se donner une stature nationale et veut être considéré comme un joueur sur l'échiquier du pays. De plus, il devient le défenseur des Tutsis et son mouvement ratisse large. Ses objectifs se sont élargis depuis 2007, tout comme le rayonnement du CNDP qui recrute désormais largement au-delà du périmètre tutsi pour se donner la stature d'un mouvement national. À l'agenda local, protection des Tutsis et lutte contre les groupes armés Hutus considérés comme des acteurs du génocide de 1994, s'ajoute l'ambition de jouer un rôle sur la scène nationale. Nkunda se construit un personnage ambivalent et inquiétant, la Bible dans une main, une kalachnikov dans l'autre. Tantôt guerrier, tantôt pasteur évangélique, le général se taille un costume de chef militaire et de leader politique aux accents de prophète²⁷. Ce seigneur de guerre serait le cheval de Troie d'un Rwanda qui envisagerait une expansion territoriale à l'Est, à tout le moins la récupération des territoires dont l'accord germano-belge de 1910 l'a amputé. Cette hypothèse n'est jamais énoncée officiellement, mais côté RD-Congo on attribue des intentions expansionnistes au Rwanda qui, de son côté ne se prive pas d'évoquer la spoliation territoriale consécutive au tracé frontalier colonial. Les interventions du Rwanda dans l'Est de la RDC ne sont toutefois justifiées par Kigali qu'en raison de la nécessité de combattre les forces négatives hutues, ces anciens génocidaires qui ont trouvé refuge au Kivu et constituent un fort potentiel d'insécurité.

2.1.2. Les élites du pouvoir

²⁵Localité située au nord de Goma.

²⁶Le Potentiel, « Congo-Kinshasa: Nord-Kivu, Des groupes armés s'affrontent pour les impôts à Bunagana », *Journal* publié le 12 août 2013, <http://www.fr.allafrica.com/stories/201308131185.html>, consulté le 12 janvier 2021.

²⁷ <https://journals.openedition.org/echogeo/pdf/10793>, consulté le 22 décembre 2021

Les autorités de RDC n'ont pas été à la hauteur de rétablir la paix car ils n'ont pas su gérer de manière réaliste la situation au Kivu en raison du manque de sens de responsabilité. Les militaires non plus n'ont pas été à la hauteur, ils n'ont pas pu juguler l'avancée des rebelles. Un rapport d'experts sur les ressources du Congo affirme que la faiblesse de l'armée et celle de l'appareil étatique en général constituent les premiers vrais problèmes actuels du Congo. Tant que le pays ne sera pas en mesure de se défendre lui-même, tous les acteurs externes (pays limitrophes et autres réseaux) voudront toujours y aller se servir à leur guise²⁸. Parlant du degré de corruption des autorités de la RDC, on observe qu'en dépit de cette situation catastrophique, les dirigeants politiques congolais, toutes obédiences confondues, semblent toujours plus préoccupés par le partage du pouvoir et de ses prébendes et peu enclins à privilégier les intérêts vitaux du pays et des populations. Cette situation est exacerbée par les différentes promotions ou gratifications accordées aux seigneurs de guerre des années 1998 à 2003. Beaucoup d'acteurs politiques ont compris qu'il est plus facile d'accéder au pouvoir par la violence que par toute autre voie. Le chaotique cycle électoral organisé en 2011 est venu par ailleurs conforter les uns et les autres dans cette conception. Ce qui risque d'accroître chez beaucoup d'acteurs politiques locaux la tentation de rejoindre des mouvements armés comme le M23 en vue d'une éventuelle négociation ou d'une probable redistribution future du pouvoir. La tentation de rejoindre des groupes armés donnerait alors à ces mouvements une autre connotation et cela arrangerait fortement les pays aujourd'hui cités comme agresseurs ou parrains des rébellions²⁹.

Les groupes au pouvoir adoptent une attitude irresponsable en durcissant le ton dans leurs discours, neutralisant l'opposition interne par la violence. Le budget alloué à l'État est détourné à leur profit. Plusieurs plans de relance économique échouent par leurs comportements prédateurs et ces groupes dirigeants se tournent vers les instances financières internationales pour demander de l'aide. Devant cette situation, la population locale développe une économie informelle pour sa survie. Ainsi, l'incapacité des dirigeants à résoudre les problèmes du pays³⁰ amène à la dégradation de la situation politique. Dans ce contexte, la question est de savoir comment asseoir la cohésion sociale au sein

²⁸Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République Démocratique du Congo, S/2001/357, op.cit.p.32.

²⁹https://www.rtbef.be/lapremiere/article/detail_connexions-conflit-en-rdc-qui-sont-les-responsables?id=7878787, consulté le 12 décembre 2021.

³⁰ <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>

d'une unité politique dans laquelle les membres en tant qu'individus ont souvent le sentiment d'une injustice sociale tant dans la jouissance sociale ou l'accès à des postes de responsabilité qui ouvrent à plus de privilèges³¹.

2.1.3. Le Rwanda

Comme nous l'avons souligné plusieurs fois tout au long de notre travail, l'implication du Rwanda dans les conflits en République Démocratique du Congo n'est pas à démontrer. Plusieurs rapports des Nations Unies l'accusent de soutenir les mouvements rebelles opérant en RD-Congo dans sa partie de l'Est³². Le Gouvernement rwandais continue de violer l'embargo sur les armes ; il fournit directement une aide militaire aux rebelles du M23, facilite le recrutement de combattants pour le compte du Mouvement, incite et facilite la désertion de soldats des forces armées congolaises, fournit au M23 des armes, des munitions et des renseignements, et le conseille sur le plan politique. La chaîne de commandement de facto dont fait partie le général Bosco Ntaganda a à sa tête le général James Kabarebe, Ministre rwandais de la Défense. Après la publication de l'additif à son rapport intérimaire (S/2012/348/Add.1), le Groupe s'est entretenu avec le Gouvernement rwandais et a pris en considération sa réponse écrite, mais il juge qu'aucun élément fondamental des constatations qu'il a faites antérieurement ne mérite d'être modifié³³.

L'aide ougandaise au M23 est la même que celle fournie par le Rwanda. Selon le rapport final des groupes d'experts, de hauts responsables ougandais ont également prêté appui au M23 : renforts militaires en RDC, livraison d'armes, assistance technique, planification commune, conseils d'ordre politique et appui dans les relations extérieures. Des unités des forces armées ougandaises et des forces armées rwandaises ont conjointement porté appui au M23 lors de la série d'attaques que le Mouvement a lancées en juillet 2012 pour s'emparer des principales villes du Rutshuru et bouter les forces armées congolaises hors du camp de Rumangabo. Les deux États, qui ont toujours défendu la cause des rebelles, ont également coopéré pour favoriser la création et l'expansion de la branche politique du M23. Le M23 et ses alliés comptent six personnes faisant l'objet de sanctions internationales, dont certaines résident en Ouganda ou au

³¹ Simona Jiša, Sergiu Mișcoiu, Buata B Malela (dir.), *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf, 2018

³² Roland Pourtier, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », *Revue ÉchoGéo* du 21 janvier 2009, consulté sur le web le 12 juin 2021. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/10793>; DOI: <http://doi.org/10.4000/echogeo.10793>

³³ Rapport d'experts de l'ONU S/2012/843 du 12 octobre 2012.

Rwanda, ou s'y rendent régulièrement³⁴. La sauvagerie du mouvement et de son coordonnateur a été décrite par le rapport d'experts qui souligne que le M23 a cherché à constituer des coalitions avec d'autres groupes armés dans les deux provinces du Kivu ainsi que dans le district d'Ituri et au Kasai Occidental³⁵. Le colonel Sultani Makenga s'est affirmé coordonnateur des groupes armés alliés du Mouvement. En août et septembre, il a donné l'ordre aux Raia Mutomboki de lancer des attaques meurtrières motivées par des considérations d'ordre ethnique, qui se sont soldées par l'incendie de plus de 800 habitations et la mort de centaines de civils issus des communautés hutues congolaises de Masisi, dont les milices avaient refusé de s'allier au M23. L'exploitation et le recrutement d'enfants soldats par des groupes armés, notamment le M23, se sont amplifiés. Plusieurs commandants du M23 connus pour avoir déjà recruté des enfants ont supervisé le recrutement et la formation de centaines de jeunes garçons et de jeunes filles³⁶.

C'est pour essayer de résoudre les conflits en RDC que les différents acteurs ont initié différents types de négociations que nous développons ci-dessous.

3. LES ACCORDS DE PAIX SIGNÉS

3.1. Dialogue Inter-Congolais de Sun City (février à décembre 2002)

La tenue du dialogue Inter-Congolais de Sun City s'est étendue du 25 février au 17 décembre 2002. L'idée initiale de ce dialogue a vu le jour pour essayer de résoudre les conflits armés en RDC entre 1998 à 2002 due à la rupture du chef de l'État congolais Laurent-Désiré Kabila avec ses alliés rwandais pour s'affranchir de leur joug. Une autre raison pour ce dialogue est la mobilisation interne telle que les appels de la population et des chefs religieux au dialogue de tous les protagonistes des conflits armés qui ont reçu l'approbation du président congolais pour la tenue d'une consultation nationale.

De plus plusieurs parrains internationaux ont poussé les autorités congolaises à se réunir pour essayer de résoudre la question congolaise³⁷.

³⁴Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Centre d'Études de Documentation et d'Animation Civique, « Accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo », (signé à Pretoria, République d'Afrique du Sud, le 16 décembre 2002), Éditions du CEDAC, Bukavu, 30 p.

Les différents participants du dialogue inter congolais sont le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le Rassemblement Congolais pour la Partie Démocratie (RCD), le Mouvement de Libération du Congo (MLC), l'Opposition politique non armée, les Forces vives, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Mouvement de Libération (RCD/ML), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/-National (RCD/N), les Mai-Mai ainsi que le bureau de facilitation entièrement aux mains des étrangers³⁸.

Des bailleurs de fonds ont assuré l'organisation de ce dialogue par l'intermédiaire d'une conférence ad hoc. Des observateurs étaient présents (Nations Unies, Union Africaine, Union Européenne, Zambie et l'Afrique du Sud) ainsi qu'un certain nombre d'experts (BERCI, IDPGL, NDI, IFES) qui ne pouvaient pas intervenir dans les débats et/ou les négociations. 367 membres de délégation ont participé au DIC. Un accord global et inclusif est signé le 21 avril 2003 dont le but est de -cesser les hostilités et rechercher une solution pacifique et équitable à la crise que traverse le Pays, -former une armée nationale, -retrait de toutes les troupes étrangères du territoire de la RDC, -désarmer des groupes armés et des milices, -sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC et mettre en place un Gouvernement d'union nationale qui permettra d'organiser des élections libres et démocratiques. Ce gouvernement doit assurer la sécurité des populations et des dirigeants de la transition tant à Kinshasa que sur l'ensemble du territoire national. À cet effet, seront arrêtées des dispositions visant à garantir la sécurité des populations, des Institutions, de leurs animateurs et des principaux cadres dirigeants des parties au présent Accord et ayant des forces combattantes.

L'objectif final de cette rencontre aurait dû être la fin de la guerre comme l'espéraient les participants au dialogue inter congolais. Le résultat sur le terrain n'a pas été à la hauteur des espérances puisqu'après une accalmie partielle jusqu'en 2006 de nouveaux combats ont eu lieu après le second tour des élections.

3.2. Conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu (6 au 23 janvier 2008)

Les coups de théâtre se succèdent à Goma, à l'est de la RD Congo, où la conférence pour la paix, la sécurité et le développement des provinces du Nord

³⁸ Jean-François Ploquin, « Dialogue intercongolais : la société civile au pied du mur », Dans *Politique Africaine*, 2001, numéro 84, pp. 136- 146.

et du Sud-Kivu a commencé formellement dimanche 6 janvier. La société civile boude le Bureau de coordination et certains groupes menacent de se retirer pendant que les participants sont livrés à eux-mêmes. Pour sa part, la population se demande comment on va chercher la paix en excluant les faiseurs de guerre. Cette conférence débute mal, les organisateurs sont obligés de reporter le début des travaux au 8 janvier. Cette conférence de paix destinée à mettre fin aux affrontements dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) s'est ouverte dimanche 6 janvier dans la ville de Goma, en l'absence du président Joseph Kabila et du général rebelle Laurent Nkunda. Le ministre de l'Intérieur Denis Kalume représentant de Kabila a déclaré lors de la session d'ouverture que c'était la première fois dans l'histoire de la RDC que les frères et sœurs de ces deux provinces (du Nord-Kivu et du Sud-Kivu) se réunissent avec pour seul et unique objectif la recherche de la paix, de la sécurité et du développement³⁹. Concernant cette conférence, 600 participants y prennent part sous haute surveillance d'une forte délégation de la Communauté internationale. D'où, toute la pertinence et l'importance de cette conférence qui passe pour le dernier verrou vers une paix durable en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. En effet, le président de la République a circonscrit le cadre de cette conférence, donné les orientations nécessaires aux participants et appelé tout le monde à s'y impliquer correctement, dans un élan de franchise, de sincérité pour débattre des problèmes qui déchirent ces deux provinces. Les objectifs fondamentaux de ces accords consistaient à obtenir un cessez-le-feu total, puis un désengagement progressif des combattants. Une commission technique se chargera de déterminer le calendrier pour appliquer toutes les clauses du document, projet de loi d'amnistie que le gouvernement présentera au Parlement de Kinshasa. Cette amnistie pour fait de guerre et insurrection concerne, au premier chef, le général dissident Laurent Nkunda. Dans la même veine, cet accord prévoit également le retour des réfugiés congolais se trouvant dans les pays voisins, ainsi que le rapatriement des rebelles hutus rwandais. Il est à constater que ces accords (6 au 23 janvier 2008) de la conférence de Goma sont restés lettres mortes et leur début d'exécution n'a jamais abouti. Pour preuve, toutes les négociations qui s'étendent jusqu'à nos jours pour arriver à une paix durable n'ont produit que des résultats timides. Pourtant certaines avancées ont vu le jour sans toutefois donner tous les résultats escomptés. Nous évoquerions le programme AMANI, suivi de STAREC puis de l'ISSSS. Le

³⁹Jean Mpsi, « Kivu, RDC : la paix à tout prix!- La conférence de Goma (6-23 janvier 2008) », Éditions L'Harmattan, 2008, 295 p.

programme AMANI était destiné à la démobilisation et la réinsertion des miliciens appartenant aux groupes armés du Nord et du Sud Kivu. À la fin de ce programme (8 juin 2009) 3,200 ex-combattants étaient démobilisés, chiffre largement inférieur aux 28,375 effectifs déclarés tout au long du processus. Il en est ainsi pour le programme STAREC qui est complémentaire au programme AMANI. Ce programme a été essentiellement conçu pour les régions affectées par les conflits armés, notamment à l'Est de la RDC. Il a été lancé par le Gouvernement congolais, avec l'appui du système des Nations Unies et des partenaires techniques au développement. Son objectif principal était la restauration de l'autorité de l'État dans la partie la plus fragile et la plus exposée aux conflits, c'est-à-dire l'Est de la RDC. Tous ces 3 programmes complémentaires nous montrent que si des avancées sur le terrain ont eu lieu, elles sont loin d'être suffisantes, ce qui explique les affrontements armés et les conflits qui continuent à secouer la RDC jusqu'à ce jour.

3.3. Les accords de paix du 23 mars 2009 avec le CNDP

Les accords de paix du 23 mars 2009 ont porté essentiellement sur la transformation du CNDP, la libération des prisonniers politiques, la promulgation d'une loi d'amnistie couvrant la période allant de juin 2003, la mise en place d'un mécanisme national de réconciliation et des Comités locaux de conciliation, la création d'une police de proximité, l'érection du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en zones sinistrées, la réforme de l'armée et des services de sécurité, le retour des réfugiés et des déplacés internes⁴⁰. La transformation du CNDP voulait dire qu'il s'engageait à fondre sa police et son armée dans celle de l'État, de devenir un parti politique à part entière. Ce premier article a été respecté. En analysant les différents points de l'accord, on pourrait dire que celui-ci a été suivi à 60%. Il y a lieu de constater de ce qui précède que le gouvernement congolais a tenu la plupart de ses engagements (dans l'ordre de 60 %); reconnaissance du CNDP comme parti politique, participation de ce dernier dans la vie politique, reconnaissance des grades de la plupart des militaires et policiers issus du CNDP et leur intégration dans l'armée et la police nationales, promulgation de la loi d'amnistie, mise en place des comités locaux permanents de conciliation. Cependant, les 40% restant concernant le sort des réfugiés, le salaire des policiers et des soldats ainsi que certains points d'ordre général n'ont pas pu être respectés.

⁴⁰République Démocratique du Congo, « Accord de paix entre le gouvernement et le congrès national pour la défense du peuple (CNDP) », Goma, 23 mars 2009.

3.4. Négociations Gouvernement – M23

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et les rebelles du mouvement M23 ont entamé des discussions dimanche à Kampala afin de ramener la paix dans l'Est de la RDC, théâtre de nouveaux combats. Goma, la ville stratégique, capitale de la province du Nord Kivu (Est de la RDC) aux immenses richesses minières était tombée aux mains des rebelles le 20 novembre mais ils ont fini par accepter de s'en retirer le 1er décembre avec l'espoir que les discussions avec le gouvernement permettent à leurs troupes de rentrer dans l'armée de la RDC, mais aussi d'obtenir l'ouverture d'un dialogue politique national dans le pays⁴¹.

Le M23 et le gouvernement sont en pourparlers depuis dimanche 2 décembre sous la médiation de l'Ouganda. Dès l'ouverture, les rebelles ont accusé le gouvernement de violer les droits de l'homme et d'assassiner les opposants ainsi que les populations civiles. Ce qui n'a pas enchanté la délégation gouvernementale. Les pourparlers ne reprennent que le 19 décembre après quelques jours de blocage, les deux parties avaient repris les travaux le mercredi 19 décembre, après l'adoption du règlement intérieur. Les deux parties sont de nouveau en désaccord et les rebelles exigent le cessez-le-feu avant de poursuivre les discussions mais le gouvernement refuse. Le M23, issu du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) réclame l'application des accords du 23 mars 2009. Cette première tentative de dialogue échoue et les travaux ont été entamés le 9 décembre dans la capitale ougandaise sous l'égide du président Yoweri Museveni, président de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs, puis ont été suspendus pour les fêtes le 21 décembre sans qu'ils aient donné des résultats escomptés.

Seul le règlement des débats avait été adopté, l'ordre du jour étant toujours en discussion⁴². Les rebelles ont fait semblant de quitter la ville de Goma alors qu'ils sont restés tout autour de la ville et ont même ouvert le feu sur deux hélicoptères des Nations unies qui les survolaient. Cette attaque a facilité la mise en place d'une force onusienne qui avait été décidée précédemment. Une partie de la population civile et des partis politiques sont contre le dialogue de Kampala et préféreraient que le dialogue ait lieu au pays. Rien en fait n'encourage les

⁴¹Pierre Englebert, Denis Tull, « Contestation, négociation et résistance : L'État congolais au quotidien », Dans *Politique Africaine*, 2013, numéro 129, pp. 5-22.

⁴²<https://www.jeuneafrique.com/150826/politique/le-dialogue-entre-le-gouvernement-congolais-et-le-m23-s-annonce-compliqu/>

belligérants à accepter un accord. Les entretiens traînent. L'ONU intervient et déloge les rebelles de Goma le 31 août 2013. Confrontés à une offensive sans précédent des Casques bleus et de l'armée régulière, les rebelles du M23 (Mouvement du 23-Mars) ont annoncé vendredi qu'ils se retiraient de la ligne de front du nord de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Le chef du M23, Bertrand Bisimwa, annonce qu'il a ordonné à ses forces de se retirer de la ligne de front de Kanyaruchinya pour permettre l'arrêt des combats. Aucun des deux camps n'a publié de bilan des sept jours d'affrontements, mais une source militaire occidentale a fait état de lourdes pertes. Kinshasa, de son côté, a officialisé la mort de 13 civils, frappés par des chutes d'obus. Pourtant les forces de l'ONU ne tranchent pas d'une façon décisive la situation d'un côté ou de l'autre et le conflit en RDC rebondit. La position des uns et des autres concernant les belligérants et leurs parrains est floue. Les accords conclus entre la RDC et le CNDP ne sont pas suffisamment exécutés et l'accord-cadre décidé en 2013 n'est pas non plus respecté.

4. LA SITUATION DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX À CE JOUR

La politique d'impunité en RDC n'a pas favorisé la paix positive. Tous les protagonistes ayant commis des crimes et des atrocités à l'Est de la République Démocratique du Congo, doivent répondre de leurs actes devant une juridiction internationale. Ainsi, les populations de l'Est de la République pourront avoir l'espoir de voir se profiler la fin des crimes et toutes sortes d'atrocités subies dans cette partie du territoire congolais. Il est très important de souligner que c'est depuis 1998 que les autorités de la RDC cherchent à restaurer la paix pour mettre fin à l'insécurité sans y parvenir. Cela est évidemment dû à la liberté dont bénéficient des criminels qui ne sont pas inquiétés et l'insécurité persiste dans ces contrées. Le constat amer est que la mission de paix de l'ONU déployée en République Démocratique du Congo est incapable de ramener la paix malgré le dispositif important de ses troupes. Elle semble s'éterniser sur le territoire congolais malgré les critiques acerbes dont elle est victime. Depuis peu de temps, certains groupes armés de l'Ouganda opèrent en RDC comme le Boko Haram au Nigéria car ils se réclament de la mouvance islamiste des Forces démocratiques alliées (ADF). Ces groupes Ougandais commettent les exactions contre la population congolaise et ont même fait allégeance à l'organisation État islamique.

4.1. Léthargie internationale

Ce conflit sans fin est probablement le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale. S'il est difficile d'estimer avec précision le nombre de morts dont il est responsable, plusieurs millions ont été évoqués dans certaines publications, tandis qu'un nombre tout aussi incalculable de personnes ont subi des violences et des exactions innommables⁴³. Malgré son mandat fondé sur le chapitre VII de la charte des Nations unies relative à la protection des civils, la mission de paix internationale n'est jamais parvenue à assurer la sécurité des populations. Certains massacres ont même eu lieu près de ses bases. L'épicentre du conflit reste situé dans les très riches provinces du nord-est du pays, le Nord-Kivu et l'Ituri, frontalières de l'Ouganda et du Rwanda, qui ont accueilli l'essentiel des réfugiés rwandais en 1994. Il nous revient donc de constater que l'ampleur et l'horreur des crimes commis en RDC rendent incompréhensible le silence complice de la communauté internationale.

Le gouvernement congolais, face à cette instabilité du pays, tente de restaurer la paix en multipliant toutes sortes de stratégies⁴⁴. Depuis l'accession au pouvoir du Président élu, Félix-Antoine Tshisekedi, le volume et l'efficacité des rebelles ont sensiblement diminué. Aujourd'hui, ils ne sont plus capables d'affronter de face l'armée congolaise. Cela est dû à l'instauration de l'état de siège dans la partie orientale du pays. Le Président Tshisekedi qui s'est appuyé sur l'article 85 de la constitution congolaise qui stipule que lorsque des circonstances graves menacent, d'une manière immédiate, l'indépendance ou l'intégrité du territoire national ou qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement régulier des institutions, le Président de la République proclame l'état d'urgence ou l'état de siège, après concertation avec le Premier ministre et les Présidents des deux Chambres, conformément aux articles 144 et 145 de la présente Constitution. Il en informe la nation par un message. Les modalités d'application de l'état d'urgence et de l'état de siège sont déterminées par la loi. Mais les forces armées congolaises ne sont pas réellement opérationnelles, corruption et indiscipline les minent. Ceci est dû à l'intégration des différents groupes armés dans la troupe. De plus, les groupes armés ont changé leur stratégie qui consiste désormais à mener des actions terroristes. Durant ces attaques ils tuent, pillent, violent, volent et incendient les villages pour ensuite

⁴³Charles-Philippe David, Dominique David, « La guerre a-t-elle un avenir? », Dans *Politique étrangère*, 2013, pp.24-26, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2013-3-page-24.htm>

⁴⁴ Andreea Bianca Urs, Sergiu Mișcoiu, „De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC)”, in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanța (ed.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2021, pp. 11-28.

s'enfuir dans le maquis, les forêts denses et les montagnes de l'Est. Comme l'a répété Félix Tshisekedi à la tribune des Nations-Unies au premier jour de 76e session de l'Assemblée générale », « lorsque des États africains sont déstabilisés ou menacés de déstabilisation, notamment par le terrorisme, l'ONU a le devoir de les soutenir activement dans leur combat héroïque pour le bien-être de l'humanité tout entière, au-delà des déclarations de compassion et d'intention, peu suivies d'effets sur terrain⁴⁵.

Il sied de rappeler que la mission de paix des Nations-Unies en RDC (Monusco) dispose pourtant d'un budget annuel conséquent de 1,4 milliard de dollars depuis 2013⁴⁶. En octobre 2010, le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés a publié le Rapport Mapping sur les graves violations des droits de l'Homme ou du droit international humanitaire commises sur le territoire de la RDC entre mars 1993 et juin 2003. Chacun des incidents répertoriés s'appuie sur au moins deux sources indépendantes identifiées dans le rapport. Un incident non corroboré – s'appuyant sur une seule source - aussi grave soit-il, ne fait pas partie du présent rapport. Plus de 1 500 documents relatifs aux violations des droits de l'homme commises durant cette période ont été rassemblés et analysés en vue d'établir une première chronologie par province des principaux incidents violents rapportés⁴⁷.

Ce rapport a permis à la société civile de croire que les mutins et leurs parrains des États voisins allaient être jugés par les tribunaux internationaux pour la violence perpétrée dans l'Est. Mais jusqu'à ce jour rien n'a été initié à ce niveau et le même rapport montre que de nombreuses entreprises internationales ont financé la violence en RDC.

En dépit de la publication du rapport Mapping, peu de médias ont accordé de l'intérêt à ce rapport. Aussi, n'ont-ils pas considéré les appels du prix Nobel de la paix congolais, qui a affirmé devant le parlement européen les violations de droits humains en RD Congo dont il sera question dans cette analyse ne sont pas que des faits du passé. Elles continuent cruellement dans le quotidien des femmes, des hommes et des enfants congolais et poursuit en disant que ce cycle répétitif de violences est occasionné par l'institutionnalisation de l'impunité dans différents pays de la Région⁴⁸. Il est également cautionné par la négligence et l'inactivité de différentes parties prenantes au processus de paix

⁴⁵ Félix Tshisekedi, Déclaration du Président de la RDCongo, 76ème session de l'ONU, 2022, 6 p..

⁴⁶ <https://www.dw.com/fr/monusco/t-19318768>

⁴⁷ https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf

⁴⁸ Déclaration du Prix Nobel de la Paix Docteur Mukwege au Parlement Européen, 2019.

dans le monde. L'inaction est également une acceptation tacite de la perpétuation de ces exactions car fermer les yeux sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité revient à accepter qu'ils se répètent⁴⁹. De très nombreux contrats léonins ont été signés entre les mutins et certaines entreprises. Une bonne partie des contrats était illégale. Ils avaient été signés pendant la guerre par des pouvoirs sans légitimité et selon des termes extrêmement déséquilibrés en contradiction avec tous les principes de l'OCDE⁵⁰

Il est évident que pour se financer pendant la guerre, les rebelles ont bradé les mines. Puis, par derrière, les multinationales rachetaient les contrats en bourse. Ainsi, une petite mine peut valoir 300 à 500 millions de dollars, mais la rébellion l'aura bradée à 50 millions, ce qui pour elle représente déjà une somme colossale⁵¹. On trouve une kalachnikov pour 20 dollars, et il faut compter 5 dollars par jour pour un enfant soldat, donc une concession minière peut permettre de monter une armée de 10000 personnes⁵². On peut donc affirmer que de nombreuses multinationales ont été complices de la propagation de l'horreur en RDC. Le silence complice et cette léthargie de la communauté internationale semblent justifiés par cette complicité. Le refus des parties prenantes de créer un Tribunal Pénal International (TPI) pour juger les responsables des crimes semble aussi bien compris, l'intérêt des multinationales et des États prime. La RDC est accusée comme étant responsable des problèmes de corruption et les Congolais en connaissaient l'ampleur.

4.2. Bilan

Pour restaurer la paix en RDC, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a placé la mission de paix sous le Chapitre VII de la Charte de l'ONU en vue d'assurer s'assurer la protection des personnels, dispositif, installations et matériels des Nations-Unies et de la commission militaire mixte se trouvant dans les mêmes localités, veiller à la sécurité et à la liberté de mouvement de ses personnes, assurer la protection des civils sous la menace imminente de violences physiques. Autrement dit, la MONUSCO avait pour mission de faire en sorte que le combat cesse entre les différents belligérants conformément aux « accords de Lusaka. Elle devrait en outre s'occuper du processus de

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ <https://www.cairn.info/revue-projet-2011-5-page-48.htm>

⁵¹ Rigobert Minani, Jean Merckaert, « Quand mondialisation rime avec prédation », Dans *Revue Projet*, 2011, numéro 324-325, pp.48-52.

⁵² Ibid.

désarmement et de pourchasser les différentes milices et les personnes ou groupes armés responsables des crimes et de rapatrier les membres des groupes armés étrangers. Toujours dans le domaine sécuritaire, la MONUSCO devrait avoir comme priorité d'offrir au Gouvernement congolais un appui au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration des combattants étrangers non soupçonnés des crimes internationaux les plus graves et les aider à retourner à une vie civile pacifique. Elle devra également surveiller l'application de l'embargo sur les armes concernant la RDC. Cette mission s'est élargie à d'autres domaines tels que la réunification de toutes les forces au sein d'une armée intégrée.

En effet, la RDC a été toujours victime de ses assaillants et il convient d'analyser les forces et les faiblesses de cette mission de paix (MONUSCO) en République Démocratique du Congo.

Au niveau de ses forces, point n'est besoin de réfuter les réalisations de la MONUSCO en RDC, en dépit des vives critiques à son endroit. Lors des négociations du dialogue inter congolais, elle a joué un rôle déterminant quant à l'aboutissement heureux de ces négociations. Le Secrétaire général des Nations Unies, Koffi Annan, désigna Moustapha Niassa, du Sénégal, comme Envoyé spécial pour le Dialogue inter congolais qui a abouti à la signature de l'Accord global et inclusif mettant fin au conflit.⁵³ De plus, elle a facilité le dialogue avec les pays voisins impliqués dans les différents conflits avec la République Démocratique du Congo. C'est cet accord qui a permis la fin des hostilités entre les belligérants et a favorisé la réunification du pays et l'avènement d'un gouvernement d'union nationale sous le schéma 1 + 4 (un Président et 4 vice-présidents de la République). Il est à noter que la MONUSCO a accompagné le gouvernement de transition parmi lesquels les leaders des groupes rebelles étaient représentés. Ainsi, cette transition aboutira à l'organisation des premières élections en 2006. La Monusco, dans le cadre de l'Accord d'Addis-Abeba, s'est engagée, à enjoindre aux pays voisins de cesser d'apporter leur appui aux groupes rebelles. Quand le M23 (Mouvement du 23 mars) a envahi la ville de Goma en y faisant beaucoup de morts, la Monusco a joué un rôle d'envergure en facilitant la tenue d'un dialogue entre la RDC, les pays voisins (Rwanda, Ouganda) et le M23 afin de restaurer la paix. Toutes ces œuvres démontrent à suffisance que la MONUSCO a joué un rôle prépondérant pour le retour et la consolidation de la paix sur le territoire congolais.

⁵³ <https://monusco.unmissions.org/historique>

Quant aux faiblesses de la Monusco, il faut reconnaître qu'après 20 ans de présence en RDC, plusieurs observateurs ont émis des critiques qui se sont avérées dans certains cas. Ces observateurs estiment que la Monusco a tout simplement failli à sa mission. La RDC est toujours dans une situation fragile car il y a toujours des groupes rebelles étrangers et locaux qui sèment la terreur, parfois en toute impunité. Le pays étant plongé dans une guerre interminable, on constate par ailleurs que les Casques bleus de la MONUSCO se livrent à des actes des violations des droits humains (viols, prostitution illégale avec des mineurs, exploitation d'enfants). Il ne fait aucun doute que plusieurs plaintes ont été déposées contre les Casques bleus et plusieurs accusations concernant les cas des viols, tentatives des viols, de harcèlement sexuel et d'abus d'autorité leur sont attribuées ainsi qu'au personnel de la Monusco. Les populations congolaises irritées extrêmement par ce comportement accusent ces émissaires de la paix qui se promènent les poches bourrées des dollars. Les enquêtes menées par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU ont révélé que plus ou moins 300 dossiers d'abus sexuels sur mineurs ont été ouverts concernant la période 2004 - 2006 et 140 cas confirmés ont été recensés parmi les Casques bleus.

Ces erreurs à outrance qui violent les droits humains ont fortement sali l'image de la Monusco en RDC bien que ces actes soient l'apanage des groupes rebelles ou même des militaires congolais. Il sied de préciser que la plupart des accusés de ces faits au sein de la MONUSCO restent toujours impunis et échappent à la justice, bénéficiant de la protection de leurs pays d'origine.

Bien que la MONUSCO soit présente depuis 1999, la précarité et l'instabilité sont permanentes en RDC. Évidemment, ce serait une erreur monumentale de croire que la MONUSCO seule résoudrait les problèmes structurels, profonds et complexes à l'origine de la situation. En effet, on ne peut pas occulter le fait que maintes fois des atrocités et massacres ont été perpétrés sous la barbe de la Monusco sans venir au secours des populations nonobstant le mandat offensif dont elle est dotée. Des exemples illustratifs suivants en disent long.

En 2003, par exemple, des populations civiles ont été tuées par des milices dans la ville de Bunia alors que le contingent uruguayen de la Monusco campait à l'aéroport, qui n'est pas à plus de 20 kilomètres de là. De même en 2004, les Casques bleus n'ont pas pu empêcher les rebelles du général Nkunda de commettre quatre jours durant des actes de viol, de pillage et de meurtres dans la ville de Bukavu. En novembre 2008, les forces rebelles du même général Nkunda ont exécuté près de 150 civils dans la ville de Kiwanja pendant

que les troupes de la Monusco étaient stationnées à quelques encablures de là. Suite à l'incapacité du contingent uruguayen de la Monuc de rétablir l'ordre à Bunia, l'opération militaire européenne Artémis juin-août 2003 a été déclenchée à la demande expresse du secrétaire général des Nations unies de l'époque Kofi Annan. On pourrait avoir des doutes sur cette culture de « dissuasion passive » dont font montre les Casques bleus de la Monusco face à certaines situations alors que leur mandat permet des actions offensives. Ce comportement est de nature à croire qu'il y a une complicité au niveau international pour la mise à sac d'un pays potentiellement riche en vue de favoriser l'expansionnisme territorial des pays voisins (Rwanda et Ouganda).

L'intervention de la MONUSCO en RDC dans un premier temps avait pour objectif de créer une paix négative en mettant un terme aux hostilités. La paix négative devait être suivie d'une paix positive pour la mise en place des institutions politiques, économiques et sécuritaires capables de servir la population et régler les conflits de manière pacifique. Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas permis à mettre la RDC sur l'orbite. Bien au contraire, la RDC reste à la traîne en comparaison avec d'autres pays d'Afrique Subsaharienne. Bref, nous pouvons dire que les stratégies et les initiatives de l'ONU pour restaurer la paix en RDC ont produit des résultats mitigés. Nous nous posons des questions de ce que deviendra la RDC d'ici les jours et années à venir lorsque le mandat de la MONUSCO arrivera définitivement à sa fin.

CONCLUSION

Personne n'est jugée en RDC en dépit des témoignages et les rapports sur les massacres perpétrés, notamment pendant les guerres des années 1990. Aucun protagoniste n'a été jugé et le Tribunal pénal international (TPI) n'est pas créé malgré les voix qui se font entendre. La justice sera-t-elle un jour rendue pour les crimes commis en République démocratique du Congo (RDC) depuis les années 1990 ? Depuis plus de deux décennies, de multiples voix s'élèvent pour réclamer la formation d'un tribunal pénal international (TPI), à même de poursuivre les protagonistes des massacres. Plusieurs observateurs estiment que face à l'échec des solutions politiques et sécuritaires, il serait préférable de passer par le recours à tous les mécanismes de la justice transitionnelle. Dr Mukwege affirme que la pacification passe par une enquête pour exhumer les nombreuses fosses communes dans l'Est du pays, collecter et préserver les éléments de preuves d'actes susceptibles de constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide.

Il est important de signaler qu'en 2020, le Président de la RDC, Félix Tshisekedi avait demandé des sanctions internationales contre les groupes armés qui sévissent dans l'Est du pays, afin notamment d'éradiquer leurs sources d'approvisionnement et d'appui. En 2021, devant l'assemblée générale des Nations-Unies, le chef de l'État congolais a plaidé pour que des sanctions sévères soient prises contre tous les réseaux mafieux ou contre les multinationales qui exploitent illégalement les minerais de la RDC et alimentent en échange les groupes armés en armes et munitions, pérennisant ainsi le conflit en RDC et dans la région des Grands Lacs. Depuis le mois de mai 2021, un état de siège est en vigueur au Kivu et en Ituri, régions où sévissent une centaine de groupes armés. Chaque jour presque il y a des morts dans les régions frontalières du Rwanda et de l'Ouganda. L'armée congolaise et les Casques bleus de la MONUSCO n'arrivent pas à contrôler cet état de la situation.

Plusieurs accords ont été signés depuis le début de ces conflits pour parvenir à une paix durable en RDC. Ces accords n'ont produit que de maigres résultats et le pays est toujours dans une situation précaire dans sa partie orientale où les populations sont victimes de toutes sortes des crimes et atrocités. En effet, la situation demeure cependant toujours inquiétante dans l'Est de la RDC. Il y a par-ci et par-là des incidents transfrontaliers sporadiques et l'activisme des groupes armés opérant dans l'Est de la RDC qui continuent d'être la cause de souffrances humaines intolérables. L'impunité dont jouissent les responsables de ces crimes traumatise les populations et affecte négativement les relations entre les pays.

Pour conclure, il nous semble important et urgent tout comme le disent Dr Mukwege prix Nobel de la paix et M. Thomas Fessy, chercheur principal pour la RDC à Human Right Watch (HRW), qu'il faudrait instaurer une justice impartiale et efficiente à même de mettre fin à l'impunité. Cela constitue un préalable indispensable à la pacification du pays. La lutte contre l'impunité est un élément essentiel pour remettre la RDC sur le chemin de la pacification et de la stabilité durable car il n'y aura de paix sans justice. La justice est un principe à la fois éthique et politique qui, reconnue et appliquée comme il se doit sera en mesure d'apporter si ce n'est une solution globale, tout au moins une piste de solution aux crimes et atrocités dont les populations sont victimes. Toutes ces années, il y a eu un manque de volonté politique dans la lutte contre l'impunité, mais l'administration du Président Tshisekedi a promis d'en faire une priorité. Il est donc temps que le Président Tshisekedi passe de la parole aux actes pour la restauration d'une paix durable en République Démocratique du Congo (RDC).

BIBLIOGRAPHIE

1. Coser, Lewis (1956), *The functions of social conflicts*, New-York, Free press, 188 p.
2. David, Charles-Philippe (2020), *Les soldats de la paix*. Dans la guerre et la paix, Éditions : Presses de Science Po., 568 p.
3. David, Charles-Philippe et David Dominique (2013), « La guerre a-t-elle un avenir? », Dans *Politique étrangère*, 234 p. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2013-3-page-24.htm>
4. Deneault, Alain (2008), *Noir Canada : pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Éco société, Québec, 352 p.
5. Deveaux, Jacques (2021), RDC: les Casques bleus réduisent leur présence. France info: Afrique, publié le 24 avril 2019, consulté le 10 juin 2021, www.francetvinfo.fr/monde/afrique/republique-democratique-du-congo/rdc-les-casques-bleus-reduisent-leur-presence_3412823.html
6. Englebert, Pierre et Tull, Denis (2013), *Contestation, négociation et résistance : L'État congolais au quotidien*, Dans *Politique Africaine*, numéro 129, 22 p.
7. Fessy, Thomas (2021), *RD Congo : Les massacres se poursuivent en dépit de l'état de siège*. Human Rights Watch du 15 septembre 2021.
8. Galtung, Johan (1996), *Peace by peaceful means, Peace and conflict, Development and Civilization*, International Peace Research Institute, Sage publications, London, Thousand Oaks, New-Delhi, 292 p.
9. Galtung, Johan (1998), *After violence. Réconciliation, reconstruction et résolution*, Éditions Trascend, 126 p.
10. Goguelin, Pierre (2005), *Le concept de négociation*, Dans *Négociations*, numéro 3, Éditions De Boeck Supérieur, 206 p.
11. Jişa, Simona ; Mişcoiu, Sergiu ; Malela, Buata B. (dir.) (2018), *Littérature et politique en Afrique francophone. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions du Cerf.
12. Kenge Mukinayi, Dominique ; Miscoiu, Sergiu (2020), « Rétroactes du conflit congolais et regard sur ses causes », *Studia UBB, Europaea*, LXV, 2.
13. Lagrange, Marc-André et Vircoulon, Thierry (2016), *Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en République Démocratique du Congo*. Notes de l'IFRI, avril 2016, 23 p.
14. Launey, Roger (1982), *La négociation. Approche psychosociologique*, Paris, EME-ESF, 132 p.

15. Le ster, Marine (2011), *L'Est de la RD-Congo: Du scandale géologique au scandale politique, économique, humanitaire...*, in les cahiers d'Outre-mer, numéro 255 juillet-septembre 2011, Presses universitaires de Bordeaux, 5 p.
16. Minani, Rigobert et Merckaert, Jean (2011), *Quand mondialisation rime avec prédation*, Dans Revue Projet, numéro 324-325, pp.48-52
17. Miscoiu, Sergiu (2012), *Au pouvoir par le peuple. Le populisme saisi par la théorie du discours*, Paris : L'Harmattan.
18. Mișcoiu, Sergiu, (2015), « Etudier les systèmes politiques de l'Afrique francophone », dans Sergiu Mișcoiu, Hygin Kakaï et Kokou Folly Hetcheli (dir.), *Recul démocratique et néo présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Institutul European, pp. 9-18.
19. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
20. Mișcoiu, Sergiu; Kakdeu, Louis-Marie (2021), „Authoritarian clientelism: the case of the president's 'creatures' in Cameroon“, in *Acta Politica*, 56, pp. 639-657, <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00188-y>
21. Mpisi, Jean (2008), *Kivu, RDC : la paix à tout prix!- La conférence de Goma (6-23 janvier 2008)*, Éditions L'Harmattan, 295 p.
22. Nsibula, Roger (2013), *Le conflit de la région des Grands Lacs : Les causes, implications sociales, économiques, politiques et les perspectives*, Note de présentation de CIRGL, mars 2013.
23. Picard, Dominique et Marc, Edmond (2015), *La notion de conflit*. Dans les conflits relationnels, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 128 p.
24. Ploquin, Jean-François (2001), *Dialogue inter congolais : la société civile au pied du mur*. Dans *Politique Africaine*, numéro 84, 202 p.
25. Pourtier, Roland (2009), *Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux*. Revue Écho Géo du 21 janvier 2009, consulté sur le web le 12 juin 2021. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/10793>; DOI: <http://doi.org/10.4000/echogeo.10793>
26. Rapport Mapping des Nations-Unies (2010), *Questions de qualification des conflits armés en RDC*. Droits de l'Homme.
27. République Démocratique du Congo, *Accord de paix entre le gouvernement et le congrès national pour la défense du peuple (CNDP)*. Goma, 23 mars 2009.
28. Serfati, Claude et Le Billon, Philippe (2007), *Mondialisation et conflits des ressources naturelles*. Dans *Écologie et Politique*, no 34, 100 p.

29. Urs, Andreea Bianca ; Mișcoiu, Sergiu (2021), « De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC) », in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanța (ed.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, pp. 11-28.
30. Vandeburie, Julien (2007), *Le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : le cas du Congo-Zaïre*, dans *Écologie & Politique*, numéro 234, 100 p.
31. Werly, Nicole (2002), *Paix : Insaisissable définition* ; Dans ÉLA. Études de linguistique appliquée, no 128, pp.481-485
32. Zartman, William (1990), *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan, op.cit., 272 p.

Autres sources

1. Centre d'Études de Documentation et d'Animation Civique, *Accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo, (signé à Pretoria, République d'Afrique du Sud, le 16 décembre 2002)*, Éditions du CEDAC, Bukavu, 30 pages.

Webographie

1. <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/repertoire/peacekeeping-missions#reg7>
2. <https://www.france24.com/fr/20090226-rd-congo-armee-rwanda-retrait-rebelles-hutu-craintes-represailles-civils>, consulté le 17 novembre 2021.
3. <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>
4. <https://www.jeuneafrique.com/150826/politique/le-dialogue-entre-le-gouvernement-congolais-et-le-m23-s-annonce-compliqu/>
5. <https://www.dw.com/fr/monusco/t-19318768>
6. https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf
7. <https://monusco.unmissions.org/historique>

FACTORS INVOLVED IN OUTBREAK OF CIVIL WAR IN SYRIA – IN MARCH 2011

Mahmood Kheraldeen*

DOI: 10.24203/subbeuropaea.2022.1.11

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

*This article was written as part of my doctoral research on the topic of **Conflict of Loyalties: Relationships between Druze in Israel and Druze in Syria during the Syrian Civil War between 2011-2017.***

In this article I will analyze the factors involved in the outbreak of the civil war in the context of the conflict of loyalties among the Druze population living in Syria. The article will show the political and geopolitical background to the civil war outbreak.

Keywords: *Druze, Civil war, Israel, Syria, Syrian war.*

As many as the reasons for the Syrian War, there was only one outcome, according to the Syrian Observatory for Human Rights. In an investigative article published by the Center in June 2021, half a million people had been killed in this war, there were more than 5.5 million refugees registered in neighboring or other countries, and there were 6.7 million displaced people in more than 130 countries¹. Furthermore, the war, which had continued for more than a decade, left Syria drained and destroyed socially, economically and politically.

Looking broadly at the prevailing economic, social and political situation in Syria following the outbreak of war, one can clearly see a country marching into the abyss. The Syrian regime as well as most countries in the region, including the superpowers failed to appreciate the scale of Syrian civilians' distress and did not expect its political and economic stagnation to lead thousands onto the street and shout of regime change. Additionally, the wave of

* Mahmood Kheraldeen in PhD student in political science at the Faculty of European Studies, Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania. E-mail: Mah290176@gmail.com

¹ France 24. *Half a million dead in the Syrian war in more than a decade* (2021) (03/05/2022)

demonstrations that swept many countries in the Middle East and led young Syrians to break through their fear barrier of Syrian security apparatuses to unify as one against the regime.

In this article I will identify those factors that contributed to the outbreak of war in Syria. The article will also address existing economic, political and social phenomena and circumstances in the Syrian state on the eve of the outbreak of war, including social, economic and political ramifications.

Firstly, countries in the region and the international community did not foresee that 8 March 2011 would be a critical day in the lives of a number of Middle Eastern countries and the superpowers. On that date, after Friday prayers, thousands of Syrians demonstrated and protested in a number of cities, including Baniyas and Aleppo, shouting slogans calling for reforms and freedom. The largest number of protesters was seen in the city of Daraa, who also shouted slogans whose purpose was to achieve freedom and reforms. However, this scene of protests quickly became a violent battle arena between protesters and the Syrian security forces, with two people killed on the first day and three the following day².

At first, protests in Syrian cities were local, limited and without violence, and were not Islamist by nature, but very quickly they became a bloody civil war³.

Zisser stated that the demonstrations that began in Syria in 2011, were part of the wave of demonstrations flooding a number of Middle Eastern Arab states, starting in Tunisia, followed by Egypt, Libya and Yemen. These demonstrations were called the "Arab Spring". Zisser maintained that initially the assessment was that this demonstration would not spread to Syria for a number of reasons.

1. Syrian society is made up of a number of ethnic groups, 40% belong to minorities such as Alawites, Christians, Druze and Kurds, who strove to preserve regime stability because of their fear of radical Islamic factors who were likely to take over⁴.

2. For 20 years Syria had suffered from economic distress and many social problems, although the regime did not think that these problems were likely to lead to a revolt, as happened in Egypt.

² Fouad Ajami, *The Syrian Revolt*. Tel Aviv: Am Oved, 2013, p. 72.

³ Eyal Zisser, "Roots of the War in Syria" in *Maarachot*, special issue, (In Hebrew). 2020, p7.

⁴ Eyal Zisser, *Faces of Syria: Regime, Society and State*, Tel Aviv: Hakibbutz Hameuchad, 2003, p.72.

3. Syria is a country closed to the outside world, and its development was slow and limited. Additionally, the more its regime strengthened, the more intense was its oppression of its people.

4. The Syrian president was a young man when he took over power, in contrast to the presidents of Egypt of Yemen or Libya who were older rulers and has been in power for a long time.⁵

In spite of this, the match of revolt was lit in Syria and surprised the regime and its government.

ECONOMIC SITUATION

From independence in 1946 to the outbreak of the Syrian crisis in 2011, the Syrian economy witnessed ups and downs. In some decades, the economy enjoyed relatively high positive rates, while in others there were drastic falls.

The period of the United Arab Republic between Syria and Egypt established at the end of the 1950s was the preface to later periods in terms of expanding trade and increasing exports. The government produced a series of legislation and laws following the adoption of a socialist economic system, laws needed to develop the Syrian economy and strengthen the influence of the public sector, such as the agrarian reform law, regularizing agricultural relationships, nationalizing companies and factories, foreign exchange regulations. These reforms were completed during the 1960s⁶.

After Hafez al-Assad rose to power in 1970, he implemented a new economic program titled "Economic Pluralism", for the purposes of social welfare⁷. This must be added to funds he received from Arab states after the October 1973 war. The Syrian economy was based on agriculture, industry, and other branches, which led to economic growth during the 1970s and positively affected social li

During this period the state established control over the public sector and important economic chains, including foreign and wholesale trade, established industrial initiatives, completed infrastructure projects, and showed an interest

⁵ Joshua Stacher, *Adaptable Autocrats, Regime Power in Egypt and Syria*, Stanford: Stanford University Press, 2012, pp 33-45.

⁶ Abeer Atera, "Reorganization of Syrian Economy and its implications for entering the world Trade Organization". MA dissertation. Damascus University, Syria (In Arabic), 2007, p. 25.

⁷ Moner El-hamsh, Socio-Economic Perspective on Syrian protest movement, Attitudes and Interpretations. *El-mustaqbal el-arabi magazine*, no. 397, 2012. (In Arabic), p.162

in the agricultural export industry and oil, which from 1969 stood at 590 barrels per day. These economic initiatives were expected to produce results from the early 1980s⁸.

In the 1980s, the Syrian economy began to suffer from a deep crisis as a result of the fall in the price of oil, which led to less workplaces and increased deficit rate in the general budget. Additionally, American sanctions imposed on Syria because of its support of terrorism, led to the state failing to fulfil its obligations to its citizens, which allowed the private sector to take the state's place in many areas such as export and import etc. This led to the growth of a new status of businesspeople and local investors⁹.

At the start of the 1990s with the collapse of socialist economic policy and introduction of an open economic policy and help from Gulf states as a result of Syria's status in relation to the Gulf War had a positive effect on the atmosphere in Syria until the end of the century, which led to solving the economic crisis and increased growth rates.

With the rise of President Bashar al-Assad to power, Syria suffered from renewed economic distress that led to an absence of workplaces for young people at increase of about 16.9% in unemployment rates¹⁰. The president began to work on a new economic program to adapt to the current situation. Two streams appeared at this point, each of which had its own perception of the economic change process. The first is called the development stream. This stream saw a need in retaining the public sector and carrying out reforms by separating ownership and management, so that it would compete effectively with the private sector. In contrast was another stream most of whose members came from the bureaucratic bourgeoisie, who had benefitted from huge state corruptions, and was indifferent to the idea of reforming the public sector which led to a social market policy characterized by relative openness, changing strategic aims of the market management process compared to socialist management. Additionally, the economic program aspired to reintegrate the poor into the development process and improve the level of social services. The program also encouraged large investors to join to achieve partnership between

⁸ Moner El-hamsh, Socio-Economic Perspective on Syrian protest movement, Attitudes and Interpretations. *El-mustaqbal el-arabi magazine*, no. 397, 2012. (In Arabic), p.163

⁹ Peretz Folker, "Syrian economy under the Assad regime", translating to Arabic Abed El-karem Mahfod, London: Ryad elraes, 2012, pp. 118-119

¹⁰ Jamal Parrot, *The last decade in the history of Syria – stagnation and reforms*, Doha: Arab Center for Policy Research, 2012. (In Arabic) p. 31

the government and private sector (ibid). This economic program gave rise to capitalists who signed an agreement with the regime such as the Assad, Makhoulf and other families. This program focused on service branches with fast profits and ignored investments in the fields of agriculture and industry. Hence, this class-controlled Syria's orientation, and this led to a decline in the status of the public sector and damaged the middle classes leading to a growth in poverty rates especially in rural regions¹¹.

SOCIAL SITUATION

Syrian society constitutes a complex mosaic of diverse ethnic groups both in a religious and ethnic sense. The Syrian regime attempted over the years to take on a secular structure and appear as if it protected minorities and balanced society's components to establish its complete control over society. Before the crisis that began in 2011, Syria's population was 25 million people, of whom 70% were Muslim.

Alawites

Alawites make up 11% of Syrian citizens and are concentrated in the western region in the Hamez and Hama regions¹². Alawites have joined the army since the French conquest of Syria to achieve better lives than those who relied on agriculture and industry.

In the early 1990s Alawites began to migrate in their multitudes to cities because of the special relationship they received from the regime especially after the 1970 revolt¹³.

Kurds

Kurds constitute 8% of Syria's population and are concentrated in north-eastern regions bordering on Iraq and Turkey. After the Barzani revolt in Iraq, Kurds began to demand cultural and national rights, and thus the Kurdish problem became more and more complicated following the Baath party's coming to power and its proclamations damaging their fundamental rights such as language and citizenship.

¹¹ Moner El-hamsh, Socio-Economic Perspective on Syrian protest movement, Attitudes and Interpretations. *El-mustaqbal el-arabi magazine*, no. 397, 2012. (In Arabic), p.166

¹² Nabil Marzouk. *Unemployment in Syria – Causes and approaches to treatment*. Symposium, third day No. 14, Science Association. 2001. http://www.mafhoum.com/syr/articles_01/nabil/nabil

¹³ Alghoraba website, *The religious map inside Syria*. 2018. <http://www.alghoraba.com/index.php/2015-12-26-10-56-18/222-2018-04-03-05-48-20>

The Syrian regime, especially during the period of President Hafez al-Assad, as well as that of Bashar al-Assad, oppressed Kurdish society because of its desire to realize their demands for independence and political and cultural rights on the pretext that the region is not connected geographically to Kurdistan.

Druze

Arab ideology and “national unity” were nurtured by Syria after independence in 1946. The first step taken by the government was to annul ethnic representation in parliament. Additionally, the Syrian state allowed a large number of Druze officers to hold key positions in the Syrian army.

After the Ba’ath revolution in 1966, Druze were integrated into political and public life through party institutions and thanks to their relationships with the ruling elite in Damascus.

Today, most the Druze population in Syria lives in the Jabal al-Druze (Mountain of the Druze) region, in which the central city is Suwayda. In addition to Jabal al-Druze, the Druze live in two additional central regions, the Northern Golan Heights, and outskirts of Damascus.

Relations between the Syrian regime and the Druze were stabilized when Hafez al-Assad took power. He saw the Druze and the other minorities as a base for his regime. During his reign, and that of his son’s (Bashar al-Assad) reign until the Civil War, the Druze enjoyed privileges from the regime in distribution of budgets and appointments to military and civil service.

During the Civil War, the Druze in Suwayda did not fight against the regime, but also did not express support of it. However, in 2015, a significant development occurred, which caused a crisis of trust between the Druze and Assad regime: when ISIS forces threatened to conquer Suwayda, inferior government forces in the region, withdrew from the Suwayda region and left the Druze with no significant defense force.

In March 2011, the Arab Spring reached Syria as well. A farmers’ protest in southern Syria, arising from social and economic distress, turned into a broad popular insurrection against Bashar al-Assad’s regime, and soon after into a bloody, indecisive civil war. As time passed, the struggle in Syria gained an ethnic character, and worse – a religious character of holy war – of Islamic groups from Syria itself and volunteers who streamed into the country from the entire Arab and Islamic world, against the Alawite heretic regime ruling Damascus, which is an ally of the Shiite faction in the Middle East, led by Iran and Hezbollah.

Other Minorities

Christians constitute 4.7% of Syrian society, Ishmaelites 1.5% and Turkmen 3%.

President Hafez al-Assad was aware of the sensitivity of the makeup of Syrian society, and therefore, he strove to build loyalties in different ways against future leaders to preserve the regime and its institutions¹⁴. Therefore, he appointed Alawites to the most influential roles in the army while reserving other roles for Sunnis. In addition, he placed most party and ethnic group positions in the hands of the Sunni to placate them and benefit from the strong Sunni basis to strengthen the regime¹⁵. Assad's strategy succeeded in the early years of his rule, although a phenomenon of "Alawitation" quickly spread to influential institutions in the country, which increased the Sunni society's hatred for this class.

When Bashar al-Assad acquired was nominated Syrian president, as his father's heir and in the shadow of a difficult social environment, political stagnation was created together with a situation of security stability in which a political monopoly was created and political liberties were pushed aside in favor of an economic policy matching business people's interests. This negatively affected the poor and made matters worse. And in light of institutions failing to pass on civilians' demands to the Syrian government, streets became the only means of protesting against the tragic reality¹⁶.

Following the Corrective Movement's coup in 1970, the Syrian state entered a new era under the leadership of Hafez al-Assad. Al-Assad maintained that army rule was higher than that of the ruling Baath party, and the center of the party's weight was transferred to the president. Hence, he weakened the party and strengthened the rule of the military. President al-Assad acted to build a system for a regime that would match his aspirations, and in 1973 he created a constitution giving wide authority to the president expressed in his being secretary-general of the party and commander-general of the army and armed

¹⁴ Jozef El-Daher, Ethnicity in Assad's regime in Syria. *Eltawra Eldaaemah*. No. 3, 2013. (In Arabic).

¹⁵ Iyad Elsharege, *The Syrian Revolution and the Sunni-Alawite Struggle*, 2013, (03/05/2022) https://orient-news.net/ar/news_show/6358

¹⁶ Gasan Mofleh, *Syria, Iran and Bashar Al- Assad, Ethnicity in Politics*. World Arab website. 2014 <https://alossaily.wordpress.com/2014/06/04/%D8%A5%D9%8A%D8%B1%D8%A7%D9%86-%D9%88%D8%A8%D8%B4%D8%A7%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D8%B7%D8%A7%D8%A6%D9%81%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%B3%D8%A9>

forces, and thus was permitted to disperse the People's Council and appoint council members. In addition, the president serves as head of the executive authority and chair of the Supreme Judicial Council¹⁷.

President Hafez al-Assad succeeded in creating a hierarchical regime in which the bureaucracy has a role, which led to revoking competition and pluralism. In addition, he built a network of social and military interests rooted in the principle of complete loyalty to him, producing a regime under his complete control.

At the end of the 1990s, the president invested efforts in creating fundamental changes in the security and military establishment, to create an internal environment allowing him to transfer rule to his son Bashar al-Assad. Thus, he acted to prevent opposition and arranged Bashar al-Assad's climb up the ladder of army role to make the preparation process for the role of president easier¹⁸. Moreover, paragraph 83 of the constitution was amended reducing the president's age from 40 to 34 matching Bashar al-Assad's age. In addition, there was a total consensus that Bashar al-Assad would serve in the role of commander of the army and armed forces, secretary-general of the party and chairman of the Progressive and Political National Front, which would allow him to transfer rule to Bashar without any hurdles.

From his earliest days, president Bashar al-Assad was aware of the economic and social difficulties in his country, and therefore he instituted gradual reforms for all state suffering crises. First, he aspired that these reforms would include political openness to create a positive atmosphere within Syria, and he initiated a committee with the participation of national powers to encourage national and political dialogue¹⁹.

To strengthen his rule and calm acting parties, he permitted some of them to join the Progressive National Front and acted to reduce political hurdles and release some prisoners²⁰. These reforms did not last long because the old-guard national leadership objected to political openness and responding to ideas of correction. With the failure of the reforms policy, the regime returned to a

¹⁷ Zoltan Branny, Armies' positions regarding revolutions, *Syaasat Arbiah Magazine*, No, 4, 2013. <https://siyasatarabiya.dohainstitute.org/ar/issue004/Pages/art10.aspx>

¹⁸ Radwan Zyadih, *Regime and Intelligence in Syria*. London: Ryad elrees llkotob, 2013, Pp. 107-111

¹⁹ Radwan Zyadih, *Regime and Intelligence in Syria*. London: Ryad elrees llkotob, 2013, P. 102

²⁰ Bashar Elakede, Political reforms in Syria. *Drassat Eklemiah*, 2009. (In Arabic) - <https://www.iasj.net/iasj/download/3b0164bb907b450b>

policy of oppression, on the pretext that Syrian society was not ready for democratic openness²¹.

He was of the opinion that the absence of fundamental freedoms and lessened importance of transition to democracy, both guaranteed political and economic stability, and prevented social shocks. He also believed that reform was not a burning need, in light of the fact that Syria was exposed to external dangers particularly after the events of September 2001²².

Despite his new way, national powers continued to demand reforms, and as a result a national opposing political union was formed that included the opposition political party holding ideological ideas of the liberal left, which demanded political pluralism under the rule of law. The regime stopped the leaders of this political activity and closed political forums. It also imposed means of restricting and prohibiting travel (abroad) among political activists²³.

President Bashar Al-Assad acted slowly to correct political aspects, in contrast to the economic aspect. Likewise, his attempts at reform clashed with interested parties who delayed the reform process, fearing they threatened their political and economic interests. In addition, the president conducted a policy of repression against the national movement. Shutting down newspapers and forums, splits in the opposition and absence of coordinated plans delayed the reform process, which led to a retreat in the role of the opposition. Furthermore, the presidents' interest in external returns at the cost of internal returns, increased the anger of the middle classes opposing the political regime.

CAUSES OF THE SYRIAN CRISIS

The crisis in Syria commenced as a result of an accumulation of various factors, some political and other economic and social. Mass protests began as a spontaneous reaction to a tense reality because of the stagnation in the political structure and methodical tyranny, with the purpose of bringing about a change in rule from tyrannical rule to a pluralistic state to guarantee justice and equality and realize the right of the minority to active political participation.

²¹ Azmi Bishara, *Development in American Position vis-à-vis the Syrian revolution*. Arab Center for Research, Eldoha, 2013. (In Arabic) <http://www.dohainstitute.org/release/dbc39132-41bd>

²² Azmi Bishara, *Development in American Position vis-à-vis the Syrian revolution*. Arab Center for Research, Eldoha, 2013. (In Arabic) <http://www.dohainstitute.org/release/dbc39132-41bd>

²³ Nageb El-Gadban, *In the direction if change in Syria, why are Syrians angry?* Middle East Online. 2011. <http://www.middle-east-online.com/?id=>

1. Regime Totalitarianism

The regime in Syria had become the sole lot of the president as a result of changes made to the constitution, and thus President Hafez al-Assad succeeded, throughout his rule to rule alone, and he imposed a sole regime in Syria relying on the army and security institutions. He also weakened the middle class by binding it in various security apparatus. This contributed to pushing political life into the margins and led to the spread of corruption and absence of a state of law guaranteeing freedom for all. He also took control of state institutions by combining all political parties, except for the Baath party, into the Progressive National Front.

2. Handing Down Rule

The Syrian nation demanded the annulment of handing down rule and a fundamental change to the political way. President Hafez al-Assad dreamed of bequeathing rule to his son Bassel, but after he was killed, the president acted to hand down rule to his son Bashar by preparing him and giving him wide authority within the regime.

He did this by virtue of those protected by state security and his qualifications and being given broad authority and by devoting state control and mechanisms to solicit and make him president

Syrians hoped the son would be different from his father, but Bashar's appointment to president led to no changes in any areas²⁴.

3. Absence of balance between authorities

The executive authority's control of the legislature and lack of independence of the judicial authority were noticeable factors contributing to deepening the structural crisis of the political regime. This was because the president enjoys wide authorities as chairman of the ruling Baath party, which controls political life in the country. The president rules the executive and legislative authorities, as well as judicial authority he gets from law and the constitution.

4. Institutional Suffocation

Over decades, political life has declined in Syrian society, many sectors of society have been pushed to the margins and have been forbidden from

²⁴ Kamal Abo shawesh, *The January 25th Revolution in Egypt: Causes and Implications for the Palestinian Issue*. Thesis. MA dissertation. Al-Azhar University, Palestine, 2013, p. 105

participating in economic and political life. Likewise, the absence of democracy and freedoms and security penetration into the lives of civilians together with the absence of election laws, were important factors in the creation of a society living under continuing political suffocation.

5. Emergency Laws and Regulations

The Syrian nation demanded cancelling the emergency state that began after the Baath party took over government in March 1963. The president appointed members of the Baath party whom he trusted to important positions without examining their qualifications and turned security apparatus into guards and guardians of state institutions, which led to diminishing management abilities and incentivized corruption and breaking law and regulations.

6. Economic Situation

Economic sectors suffered from administrative illnesses, which led to the withdrawal of the economic sector's functioning and reducing public spending, ending investments in government exports, and transferring this role to the public sector. As a result, poverty and unemployment grew and inflation rates increased mainly in rural regions (El-Taki, 2013). According to 2010 estimates, about 7 million Syrians (34.4%) lived below the poverty line. In addition, buying capability reduced about 28%, and hence Syria is divided into two sections: the first, a minority of people controlling state economic resources, and the second, the majority of the nation, suffering from poverty²⁵.

7. Environmental Factors

The terrible drought in Syria from 2006 to 2011 led to widespread harvest failures, increased food prices and mass migration of families living off agriculture to cities. This migration led to the destruction of fundamental structures which (also) collapsed under the weight of about a million and a half refugees from the Iraq war.

CONCLUSION

This paper presents a literature review analyzing the main geopolitical factors involved in the eruption of the civil war in Syria, in March 2011.

²⁵ Jamal Parrot, *The last decade in the history of Syria – stagnation and reforms*, Doha: Arab Center for Policy Research, 2012. (In Arabic) p. 107

Arab Spring revolt in regions such as Tunisia, Egypt and Yemen influenced the Syrian nation in that it led them to breakdown the fear barrier, go out into the streets and demand reforms from the regime, mainly political and economic reforms to improve the daily lives.

Within two months these protests had turned into a bloody civil war, and Syria became a regional and international battle arena. The price of this war was heavy, millions of citizens lost their homes and thousands of families lost their loved ones on the journey to achieve their freedom. The war left Syria socially, politically and economically exhausted and pulverized.

REFERENCES

1. Abeer, Atera, (2007), *Reorganization of Syrian Economy and its implications for entering the world Trade Organization*, MA dissertation. Damascus University, Syria (In Arabic).
2. Abo Shawesh, Kamal, (2013), *The January 25th Revolution in Egypt: Causes and Implications for the Palestinian Issue*, Thesis. MA dissertation. Al-Azhar University, Palestine.
3. Ajami, Fouad, (2013), *The Syrian Revolt*. Tel Aviv: Am Oved.
4. Alghoraba website, (2018), *The religious map inside Syria*.
<http://www.alghoraba.com/index.php/2015-12-26-10-56-18/222-2018-04-03-05-48-20>.
5. Bishara, Azmi, (2013), *Development in American Position vis-à-vis the Syrian Revolution*. Arab Center for Research, Eldoha (In Arabic),
<http://www.dohainstitute.org/release/dbc39132-41bd>.
6. Branny, Zotan, (2013), *Armies' positions regarding revolutions, Syaasat Arbiah Magazine*, No. 4, <https://siyasatarabiya.dohainstitute.org/ar/issue004/Pages/art10.aspx>.
7. Elakede, Basher (2009). *Political reform in Syria, Drassat Eklemiah* (In Arabic), <https://www.iasj.net/iasj/download/3b0164bb907b450b>.
8. El-Daher, Jozef, (2013), *Ethnicity in Assad's regime in Syria, Eltawra Eldaaemah*, no. 3 (In Arabic). <https://revsoc.me/arab-and-international/ltyfy-wnzmlsd-fy-swry/>.
9. El-Gadban, Nageb, (2011), *In the Direction of Change in Syria, why are Syrians Angry?*, Middle East Online, <http://www.middle-east-online.com/?id=> .

10. El-hamsh, Moner, (2012), " Socio-Economic Perspective on Syrian protest movement, Attitudes and Interpretations", in *El-mustaqbal el-arabi magazine*, no. 397 (In Arabic).
11. Elsharege, Iyad, (2013), *The Syrian Revolution and the Sunni-Alawite Struggle*, (03/05/2022), https://orient-news.net/ar/news_show/6358.
12. France 24, (2021), *Half a million dead in the Syrian war in more than a decade*, (03/05/2022)
13. <https://www.france24.com/ar/%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%AE%D8%A8%D8%A7%D8%B1%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B3%D8%AA%D9%85%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B1%D8%B5%D8%AF>.
14. Marzouk, Nabil, (2001), *Unemployment in Syria- Causes and Approaches to Treatment*, Symposium, third day No. 14, Science Association.2001. http://www.mafhoum.com/syr/articles_01/nabil/nabil.
15. Mofleh, Gasan, (2014), *Syria, Iran and Bashar Al- Assad, Ethnicity in Politics*, World Arab Website, <https://alossaily.wordpress.com/2014/06/04/%D8%A5%D9%8A%D8%B1%D8%A7%D9%86%D9%88%D8%A8%D8%B4%D8%A7%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D8%B7%D8%A7%D8%A6%D9%81%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%B3%D8%A9>.
16. Parrot, Jamal, (2012). *The Last Decade in the History of Syria- Stagnation and Reforms*, Doha: Arab Center for Policy Research (In Arabic).
17. Peretz, Folker, (2012), *Syrian Economy Under the Assad Regime*, translating to Arabic Abed El-karem Mahfod, London: Ryad elraes.
18. Stacher, Joshua, (2012), *Adaptable Autocrats, Regime Power in Egypt and Syria*, Stanford: Stanford University Press.
19. Zisser, Eyal, (2003), *Faces of Syria: Regime, Society and State*. Tel Aviv: Hakibbutz Hameuchad (In Hebrew).
20. Zisser, Eyal, (2020), *Roots of the war in Syria*. Ma'arachot – Ministry of Defense, Tel Aviv, 2020. (In Hebrew)
21. Zyadiah, Radwan, (2013). *Regime and Intelligence in Syria*, London: Ryad elrees llkotob.

DOES WORD-OF-MOUTH'S EFFECT ON PRODUCTS/BRANDS DIFFER BETWEEN COUNTRIES? A COMPARATIVE STUDY OF ENGLAND AND RUSSIA

Adnane Alaoui*
Natalia Sulikashvili**

DOI: 10.24203/subbeuropaea.2022.1.12

Published Online: 2022-06-30

Published Print: 2022-06-30

Abstract

The aim of this paper is to investigate the effect that Word-Of-Mouth (WOM) could have on consumers in different countries, with respect to brand-choice, brand-image, product-category choice, the quantity purchased of a product/brand, and with respect to the likelihood of sharing a product/brand experience depending on a consumer's level of satisfaction with a specific product-category or brand (Satisfied, Dissatisfied, or Delighted). The hypotheses to be investigated were generated from the literature, and then used to define the variables that were later integrated in a Discriminant-Analysis, to help differentiate between the effects that WOM could have on the product/brand-related decisions stated above, in different countries. The effect of WOM on products categories and brands differs from one country to another on several facets, as illustrated here through the case of England and Russia. The findings of this paper advise marketers on whether to standardize their reliance on WOM to support their brands in different countries, or adapt its extent and manner to each specific country. Ability to predict consumers' country of origin, merely by analysing their answers to survey questions, and therefore foresee the differentiated effect of WOM on products and brands in each country.

* Adnane Alaoui is Senior Lecturer at Liverpool John Moores University, UK. E-mail: a.alaouimhamdi@ljmu.ac.uk

** Natalia Sulikashvili is Associate Professor at the Catholic University of Lille, France. E-mail: natalia.sulikashvili@univ-catholille.fr

Keywords: Word-of-Mouth, Cross-Cultural, Consumer Behaviour, Russian consumers, English consumers

Introduction

The understanding of cross-cultural differences is crucial, especially when a company wishes to operate globally. Word-Of-Mouth (WOM) is one of the communications means, whose effectiveness in supporting product categories and brands' success, could be affected by the host country's Culture.

The effect of culture on WOM practices and how it reflects on product/brand success, has gained increased interest in research, as more businesses are operating globally. The main goal of this article is to contribute to this stem of research, by investigating the influence of culture on WOM-practices and effectiveness if any, and how that calls for adapting WOM-strategy to each country's culture. Russia and England were picked to illustrate, as they stand at opposite sides of the cultural dimensions' spectrums. Indeed, the former belongs to a Pyramid-Cluster, while the latter belongs to a Contest-Cluster¹.

The structure of this paper is as follows: First, the literature review covers the relevant work in the field of WOM in the cross-cultural context, which leads to generating the hypotheses to be tested. Second, the methodology adopted is rationalized, and the empirical study is depicted. Third, an interpretation of the findings is conducted to make sense out of the results. Finally, several managerial implications are suggested to marketers, to enable them to consider for differences in WOM practices across countries/cultures.

¹ Wursten Huib, Fadrhonc Tom, *International Marketing and Culture*", ITIM report, [https://www.academia.edu/22416733/International_marketing_and_Culture], 17 December 2019.

Literature Review

Word-Of-Mouth (WOM)

Westbrook defined WOM as “informal communications directed at other consumers about the ownership, usage, or characteristics of particular good or service”². Previous research show that consumers generally view WOM as more trustworthy than corporate led marketing communications.³ Silverman suggests that WOM is more successful than most forms of advertising as the message is tailored to the receiver⁴. Duffy adds that a message conveyed through a credible source is more powerful than using any other communication technique⁵. East et al. from their side, confirm that positive WOM enhances a consumer’s attitude towards a product/brand, whereas negative WOM does the opposite⁶. Therefore, WOM plays a significant role in consumer opinion formation⁷. WOM also has an impact on the distribution and selling process of Products/brands, which explains

² Westbrook, Robert (1987), “Product/Consumption-Based Affective Responses and Post Purchases Processes” in *Journal of Marketing Research*, vol. 24, no. 3, 258-270, [<http://www.jstor.org/stable/3151636?origin=crossref&seq>], 10 September 2019.

³ Cf. Sweeney Jill C, Soutar Geoffrey N, Mazzoli Tim, “Word of Mouth: Measuring the Power of Individual Messages” in *European Journal of Marketing*, vol. 46, no. 1/2, 2012, pp. 237-257; Sicilia Maria, Delgado-Ballester Elena, Palazon Mariola, “The Need to Belong and Self-disclosure in Positive Word-of-mouth Behaviours: The Moderating Effect of Self-brand Connection” in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.15, no. 1, 2015, pp. 60-71.

⁴ Silverman George, *Secret of Word-of-mouth Marketing: How to Trigger Exponential Sales Through Runaway Word of Mouth*, (2nd ed.), New York, AMACOM, 2010, p. 132.

⁵ Duffy Andrew, “Friends and Fellow Travelers: Comparative Influence of Review Sites Friends on Hotel Choice” in *Journal of Hospitality and Tourism Technology*, vol.6, no. 2, 2015, pp. 127-144.

⁶ East Robert, Hammond Kathy, Lomax Wendy, “Measuring the Impact of Positive and Negative Word of Mouth on Brand Purchases Probability” in *International Journal of Research in Marketing*, vol. 25, no. 3, 2008, pp. 215-224.

⁷ Cf. Allsop Dee T, Bryce R, Basset James A, Hoskins, “Word of Mouth Research: Principles and Applications” in *Journal of Advertising Research*, vol. 47, no. 4, 2007, pp. 398-409; Pongjit Chompunuch, Beise-Zee, Rian, “The Effect of Word-of-Mouth Incentivization on Consumer Brand Attitude” in *Journal of Product and Brand Management*, vol. 24, no.7, 2015, pp. 720-735.

why companies rely on it in their marketing⁸ and companies that manage to build an “organic” customer-base (customers formed by WOM) gain customers with a longer life-time value⁹.

WOM and Cross-Cultural Differences

Hofstede states that culture is “the software of the mind” which controls our affective, cognitive and behavioural patterns¹⁰. He established the cultural dimensions theory that allocates a single score to each country based on the following dimensions: Power-Distance (PD), Individualism, Masculinity, Uncertainty-Avoidance (UA), Long-Term Orientation (LTO), and Indulgence. Therefore, this theory has some limits as it pays no attention to sub-cultures within a country¹¹, with the exception of Italy where a difference was made between the north and the south. Notably, for a country as heterogeneous as Russia with different ethnicities, dialects, and religious beliefs, it is difficult to allocate to each dimension one single score to represent the whole Russian population¹².

⁸ Berger Jonah, Schwartz Eric M, “What Drives Immediate and Ongoing Word of Mouth?” in *Journal of Marketing Research*, no. XLVLLL, October 2011, pp. 869-880.

⁹Cf. Villanueva Julian, Shijin Yoo, Dominique M. Hanssens, “The Impact of Marketing-Induced Versus Word-of-Mouth Customer Acquisition on Customer Equity Growth” in *Journal of Marketing Research*, vol. XLV, February, 2008, pp. 48-59; Hauge Wien, Anders Ottar, Olsen Svein, “Evaluation Context’s Role in Driving Positive Word-of-Mouth Intentions” in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.11, no. 6, 2011, pp. 504-513; Becerra Enrique P, Badrinarayanan, Vishag, “The Influence of Brand Trust and Brand Identification on Brand Evangelism” in *Journal of Product and Brand Management*, vol. 22, no. 5/6, 2013, pp. 371-383.

¹⁰ Hofstede Geert (2001), *Culture’s Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.), London, Thousand Oaks CA, Sage Publications, 2011, pp. 134.

¹¹ Kwek Dennis, “Decolonizing and Re-presenting Culture’s Consequences: A Postcolonial Critique of Cross-Cultural Studies”, in Prasad A (Eds.) *Postcolonial Theory and Organisational Analysis: A Critical Engagement*, Palgrave Macmillan, 2003, p. 121-146.

¹² Bezuglova Natalia, *Teoria Kultury*, Vestnik MGUKI, no. 5, 2018, pp. 29-32, [<https://cyberleninka.ru/article/v/model-chetyreh-parametrov-kultury-girta-hofsteda>], 15 January, 2021.

Wursten and Fadrhonc grouped Countries in clusters based on their shared values¹³. Thereby, the Russian culture belongs to the *Pyramid-Cluster* that is characterized by having high cultural index scores on "PD", "UA", and the "LTO", while it has low scores on Individualism and Masculinity. On the other hand, the English culture belongs to the *Contest-Cluster* that is characterized by a high index scores for Individualism and Masculinity, while it has low scores on "PD", "UA", and the "LTO". Given these opposite cultures, according to the cultural indexes, it is expected that WOM effect on product/brand choice, image, etc. in these two countries would potentially differ, and that's what justifies selecting England and Russia to highlight the effect of culture on online shopping for products/brands. For instance, Doran suggests that Chinese consumers as part of a collectivist culture (like the Russians), search for and rely on personal recommendation more than their North American counterpart that are part of a more individualistic culture (like the English)¹⁴. They are also less likely to make individual decisions, and are influenced by reference groups, contrary to American consumers who are more likely to make decisions based on their own experiences.

With respect to e-WOM, Christodoulides et al. found that Chinese consumers, as part of a high "UA" culture, were sensitive to recent e-WOM regardless of their connotation¹⁵. Contrarily, English consumers, as part of a *low* "UA" culture, anchor on negative information. In addition, Dobele et al. argue that various nationalities differ in their emotional responses to and acceptance of *viral*

¹³ Wursten Huib, Fadrhonc Tom, *International Marketing and Culture*, 2012, ITIM report, [https://www.academia.edu/22416733/International_marketing_and_Culture], 17 December, 2019.

¹⁴ Doran, Kathleen Brewer, "Lessons Learned in Cross Cultural Research of Chinese and North American Consumers" in *Journal of Business Research*, vol. 55, no.10, 2002, pp. 823-829.

¹⁵ Christodoulides George, Michaelidou Nina, Argyriou Evmorfia, "Cross-National Differences in E-WOM Influence" in *European Journal of Marketing*, vol. 46, no. 11/12, 2012, pp. 1689-1707.

marketing campaigns¹⁶. For example, what Americans may perceive as a positive viral marketing message, Japanese may find negative and offensive. In the same vein, Tseng and Stern found that Asian consumers favour interpersonal communication, as they find it more credible¹⁷. Schumann et al. add that WOM has more effect on consumer's perception of service quality, in *high* "UA" cultures (Mexican, Russian, German, Polish, or Thai), than in *low* "UA" cultures (Australian, Dutch, Chinese, Indian, or American). They also confirm that WOM has greater effect on customers from *collectivist* cultures (Polish, Mexican, Russian, or Indian) than on customers from *individualist* cultures (American, Dutch, or German)¹⁸.

The examples set up-forth, illustrate how culture could have an effect on WOM practices. In the section below, the research hypotheses to be investigated, are formulated and justified.

Hypotheses Definition

In this section, several hypothesis are defined. The objective of the paper is either to prove that the *Null-Hypothesis* (H_0) of no-difference between English and Russian consumers is true, and therefore accept it, or to prove that the *Alternative-Hypothesis* (H_A) of significant differences between English and Russian consumers is true, and therefore reject (H_0) and accept (H_A).

As Russians score lower on individualism than English people, the former are considered as part of a collectivist culture characterized

¹⁶ Dobele Angela, Lindgreen Adam, Beverland Michael, Vanhamme Joelle, Van Wijk Raymond, "Why Pass on Viral Messages? Because They Connect Emotionally" in *Business Horizons*, vol. 50, no. 4, 2007, pp. 291-304.

¹⁷ Tseng Douglas, L.P Stern, Bruce. L, "Cultural Difference in Information Obtainment for financial Decisions-East Versus West" in *Journal of Euro-Marketing*, vol. 5, no. 1, 1996, pp. 37-48.

¹⁸ Schunamm Jan H, Wangenheim Florian V, Stringfellow Anne, Yang Zhilin, Blazevic Vera, Praxmarer Sandra, Shainesh G.. Komor Marcin, Shannon Randall, M, Jiménez Fernando R, "Cross-Cultural Differences in the Effect of Received Word-of-Mouth Referral in Relation Service" in *Journal of International Marketing*, vol.18, no. 3, 2010, pp. 62-80.

by a high communication context¹⁹. According to Hofstede people from collectivist cultures with low Power-Distance and Uncertainty-Avoidance such as Russian, are more likely to acquire information via implicit interpersonal communication²⁰. They are also more likely to share verbal messages compared to people in individualistic cultures, with low Power-Distance and uncertainty avoidance, such as English consumers. The higher likelihood of Russians to share could be explained by a higher Collectivism in Russia, where people are not supposed to look after their family only, but also after their friends, and neighbours. Even if it may not sound grammatically correct in English, Russians would say "We, with friends" instead of saying "Me, and my friends", which reflects the importance that the group takes over the individual. Therefore, one would anticipate Russians to be more likely to make other people benefit from an experience they had with a product-category or brand, by sharing it with them. Consequently, we can expect that:

H₁- Alternative: The frequency of engaging in WOM activity differs for Russian vs for English consumers.

1) Credibility of WOM vs Alternative Communication Means

In cultures with a High Uncertainty-Avoidance (UA) such as Russia, people think "Deductively", and a higher appreciation is given to experts' opinion, while in cultures with a Low (UA) such as England, statements by practitioners are more appreciated than statements by experts, as the thinking is "Inductive"²¹. Given that the Russian culture has higher (UA) than the English, one would expect that:

¹⁹ Mooij Marieke, Hofstede Geert, "Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings" in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 2011, pp. 181–192.

²⁰ Hofstede, Geert (2001), *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.), London, Thousand Oaks CA, Sage Publications

²¹ Mooij Marieke, Hofstede, Geert, "Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings" in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 2011, pp. 181–192

H₂- Alternative: English consumers perceive WOM to be more *credible* than Russians do.

According to Nielsen's survey in 2017, 60% of Russians and 56% of English people did not trust traditional advertising. The Russian society scores high on long-term orientation, and has pragmatic orientation, where people believe that truth depends on the context²².

As a result, Russians would perceive an advertising as a desperate call to sell non-desired products, and therefore would not trust it. On the other hand, despite the fact that the English society scores low on the long-term orientation, they will also be reluctant to trust an advertising, because they expect quick results (here and now), and could perceive an advertising as a promise for future delivery of a benefit that may never be redeemed. We could therefore expect that:

H₃-Null: The credibility of *traditional advertising* is similar in both England and Russia.

Other sources of information such as the *News* evoke a little more confidence among Russian and English people with 61% and 62% of them respectively confirming that they view it as a credible source of information²³. As Russians score high on Uncertainty Avoidance (UA) that is "95", according to Hofstede, they feel susceptible to ambiguous situation, and find a message from an official source such as the news to be credible and comforting²⁴. The English on the other hand have an intermediate score on (UA), but still show more confidence in messages from official sources such as the news, than from advertising, and the physical isolation of Great-Britain as an

²² Hofstede Geert, *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.): London, Thousand Oaks CA, Sage Publications, 2001, p. 38.

²³ Austin Shaun, Newman Nic, Attitudes to Sponsored and Branded Content, 2016, *Native Advertising* [<http://www.digitalnewsreport.org>], 30 October 2020.

²⁴ Hofstede Geert, *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.), London: Thousand Oaks CA, Sage Publications, 2001, p.46.

island provides some reason for this position, as places that are geographically isolated may become less outward looking, with ethnocentric residents, that are less exposed to people from other cultures and ethnicities²⁵. This could explain the importance of the news as a mean to keep an eye on a foreign threat for this type of societies, and therefore the news stands as a more credible source of information. This case applies to England, since it was physically separated from the rest of Europe about 8000 years ago, after the water submerged the land that used to link it to Europe. This leads to the following hypothesis:

H₄-Null: The credibility of the *News* is similar in England and Russia.

2) WOM's Effect on Consumers' Choices

This section covers hypotheses related to the effect WOM has on consumers' choices, namely on *where* to shop, *what* product categories, brands, or quantities of a product/brand to buy, and on brand-image.

According to Mooij and Hofstede collectivist cultures have a higher level of Power-Distance (PD) and Uncertainty-Avoidance (UA) than individualist cultures, as is the case for the Russian (PD-Index = 93), relatively to the English culture²⁶. This combination of high collectivism on one hand, and high (PD) on the other hand, pushes Russian consumers to seek information about where their aspirational group shops, with the belief that shopping in the same stores would give them a higher status. In addition, as Russians shop for the extended family, they prefer stores that provide a wide variety of

²⁵ Carter Rosie, Hope Not Hate, National Conversation Special: Rosie Carter Discusses her Crucial Research on Attitudes to Immigration, 2018 [Video file, [<https://www.buzzsprout.com/170425/810647-national-conversation-special-rosie-carter-discusses-her-crucial-research-on-attitudes-to-immigration>], 10 February, 2020.

²⁶ Mooij Marieke, Hofstede Geert, "Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings" in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 2011, pp. 181–192.

products for a “One-Stop-Shop”, and any information that helps them locate these types of stores is welcomed²⁷. Moreover, the higher (UA) in Russia seems to increase the effect of WOM on where to shop, as people give/take advice from others about what shops sell better quality products for instance, which becomes crucial in a society where quality lacks standardization.

One could therefore expect that:

H₅-Alternative: WOM has more effect on *where to shop* for Russian than for English consumers.

Concerning WOM’s Effect on what *Product Category* to Buy, Russia and England significantly differ in terms of their *Individualism-Index* (“39” and “89”, respectively), which could result in more pressure on Russian consumers, to conform to consumption habits of the Russian society. Similarly, the fact that Russia scores higher on *uncertainty-Avoidance (UA)* than England (“95” and “35”, respectively), also contributes to putting pressure on Russian consumers to adhere to consumption traditions, as societies with high UA such as Russia, and in an effort to control the unknown, tend to be less tolerant of deviations from an agreed norm of conduct. To illustrate, the high consumption of buckwheat in Russia is partially explained by the fact that Russians actively advise their friends and relatives to purchase it, because of its believed health benefits²⁸. In the same vein, the consumption of offal porridge, green tea, or cabbage is very high in Russia, and Russian consumers actively advise each other to purchase them for their health benefits as well²⁹. As a result, one would expect that:

²⁷ Nielsen, *The Nielsen Global Trust in Advertising Report*, 2013 [available at: <https://www.nielsen.com/id/en/press-room/2013/WORD-OF-MOUTH-RECOMMENDATIONS-REMAIN-THE-MOST-CREDIBLE.html>], 23 November, 2019

²⁸ Rahmanova Karina, *Продукты питания*, 2018 [https://plus.rbc.ru/news/5c0f56f07a8aa97cd4254d25], 4 December, 2021

²⁹ Milevsk Iskander, *Правильное питание. Самые полезные продукты для здоровья россиян*, 2018 [https://meduniver.com/Medical/profilaktika/poleznie_produkty.html MedUniver], 23 November 2019.

H₆-Alternative: WOM has more effect on *Product-Category* choices for Russian than for English consumers.

With respect to WOM's Effect on *Brand-Choice*, cultures with high Power-Distance and Long-Term Orientation tend to have a pragmatic orientation³⁰. The English culture fits less this description than the Russian, for whom status is important and believe that purchasing brand-names would help them climb the status hierarchy. Therefore, they rely on personal networks called "blat" in Russian³¹, to acquire information about brands that would help them gain status. Indeed, taking on-board what this network suggests reinforces the consumer's long-term belonging to it, while ignoring the network's suggestions would loosen the consumer's thighs with it, which is perceived as a high cost, especially that these thighs take a long time to build³². One would then expect that:

H₇-Alternative: WOM has more effect on *Brand-Choice* for Russian than for English consumers.

As to WOM's Effect on the *Quantity to Purchase* of a product/brand, Russian consumers score high on the long-term orientation and can be considered as a culture with a pragmatic mindset, where people believe that truth depends on situation, context and time. Therefore, an inherited phenomena from the Soviet times, is when WOM accelerates the buying process, and people would purchase higher quantities of a product and store it, once they learn through WOM that it is available, fearing a shortage on that item in the future³³. On the other hand, due to saving motives, Russians

³⁰ Mooij Marieke, Hofstede Geert, "Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings" in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 2011, pp. 181-192.

³¹ Ledeneva Alena, *Russia's Economy of Favours: Blat, Networking and Informal Exchange*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998, p. 89.

³² Low George S, Lamb Charles W, "The Measurement and Dimensionality of Brand Associations" in *Journal of Product and Brand Management*, vol.9, no. 6, 2000, pp. 350-368.

³³ Zemtsov Ilya, *Encyclopedia of Societ Life*: New Brunswick (USA) & London (UK), Transaction Publishers, 1990, pp. 79.

would usually purchase in small quantities, which moderates the increase due to the acceleration above. Indeed, according to Levada-Center survey in 2017, 57% of Russians rely on WOM due to an economical drive³⁴. As to English consumers, they don't buy products in big quantities, since the size of their pantries is limited contrasted with that of American houses' pantries for instance, which leave little room for storing goods³⁵. As a result, WOM cannot significantly increase the quantities purchased in England.

One could therefore expect that purchased quantities of a product/brand for both English and Russian consumers, would not to be much affected by WOM, as the former cannot store much due to the limited pantries size, while the latter has historically constrained the quantity purchased due to a limited purchase power. Which leads to the eighth hypothesis, that is:

H₈-Null: WOM affects moderately only, the *Quantity* bought of a product/brand for both Russian and English consumers

Regarding WOM's Effect on *Brand-Image*, it is important to note that the *Masculinity* index of England is higher than that of Russia (66 versus 36, respectively), And since assertiveness is a characteristic of a masculine culture³⁶, WOM would have less influence on the position that brands occupy in English consumers' mind, as they will stick to their preconceived perceptions of brand-images. On the other hand, as Russians are part of a less masculine culture, they are more likely to reach consensus among them, which sets a fertile ground for WOM to have an effect on their perception of brand-images.

The effect of a low *Individualism-Index* on pressuring individuals to adhere to a norm of conduct or thought, could be counterbalanced in some societies by their relatively moderate UA-index, such as in Brazil

³⁴ <http://www.levada.ru/2014/02/17/potrebitelskie-predpochteniya>

³⁵ LaBarbera-Twarog, Emily, *Politics of the Pantry, Housewives, Food and Consumer Protest in Twentieth Century*: New York City, Oxford University Press, 2017, pp. 97.

³⁶ Hofsted, Geert, "Attitudes, Values and Organizational Culture: Disentangling the Concepts" in *Organization Studies*, vol.19, no .3, 1998, pp. 477-493.

("38" and "74", respectively), given that a decrease in the UA-Index of a culture increases its tolerance for differences, as stated above.

But the fact that Russia has both a low Individualism and a high UA Indexes ("39" and "95", respectively) fuels the already high pressure of Collectivism (low Individualism) on Russian consumers to conform to the group's perceptions and believes. We thus expect that:

H₉-Alternative: WOM would have more effect on *Product/Brand Image* on Russian than on English consumers.

3) *Effect of Product/Brand Satisfaction-Level on Likelihood to Share through WOM*

With reference to the likelihood of *sharing* a product/brand experience when *Satisfied* or *Delighted*, and given that Russia is a collectivist culture³⁷, family, and friends are central, and one could therefore assume that Russians are more likely to share information with them. In addition, Russians score higher than English people on the UA-index, and are more pessimistic³⁸, as societies with higher UA-indexes tend to be relatively more pessimistic³⁹. Therefore, one would expect that a satisfying product/brand experience would generate more positive reactions from Russian than from English consumers, as the gap between a positive product/brand experience and what a *pessimistic* person expects, is more pronounced than the gap between a positive product/brand experience and what a *non-pessimistic* person would expect. This leads to the following hypothesis:

³⁷Hofstede Geert, "Attitudes, Values and Organizational Culture: Disentangling the Concepts" in *Organization Studies*, vol.19, no. 3, 1998, pp. 477-493.

³⁸ Hofstede Geert, "Dimensionalizing Cultures: The Hofstede Model in Context" in *Online Readings in Psychology and Culture*, vol.2, no. 1, 2011, pp. 1-26.

³⁹ Schunamm Jan H, Wangenheim Florian V, Stringfellow Anne, Yang Zhilin, Blazevic Vera, Praxmarer Sandra, Shainesh G., Komor Marcin, Shannon Randall M, Jiménez Fernando R, "Cross-Cultural Differences in the Effect of Received Word-of-Mouth Referral in Relation Service" in *Journal of International Marketing*, vol.18, no. 3, 2010, pp. 62-80.

H₁₀-Alternative: When *Satisfied*, Russian consumers are more likely to share a Product/Brand experience, than their English counterparts.

And

H₁₁-Alternative: When *Delighted*, Russians consumers are more likely to share a Product/Brand experience, than their English counterparts.

Vis-à-vis the likelihood of *Sharing* a product/brand Experience if *Dissatisfied*, since prevention of losing face is important in countries that are part of the Pyramidal Cluster, which includes countries with a low level of *Individualism* such as Russia, some Russian consumers are reluctant to admit having a negative product/brand experience⁴⁰, as it may reflect negatively on their status, in the sense that it would tarnish the image they create of their own standards of living, and lifestyle⁴¹. On the other hand, societies with high UA and therefore low Tolerance such as Russia would tend to be relatively pessimistic as stated above, and would be more likely to expect and accept a Non-positive product/brand experience. As a result, when dissatisfied, it's not much of a surprise, and wouldn't generate significant WOM communication for most Russians⁴².

Nevertheless, being part of a culture with a *Low* UA as in England where positive attitudes are more prevalent, people tend to ignore negative experiences, and therefore a dissatisfaction would generate less WOM as well. All the above leads to the following hypothesis:

⁴⁰ Guryeva Elena, "Social Status and its Impact on Consumer Behaviour of Actor in the Market of Tourist Services" in *Социология и Социальные Технологии*, vol.16, no. 4, 2017, pp. 24-32.

⁴¹ Sulikashvili Natalia, *Consommation et consommateurs en Russie soviétique et post-soviétique: une contribution à l'approche des marchés russes*, doctoral thesis ; Hassan, Louise; Shiu, Edward; Parry, Sara (2016), "Addressing the Cross-Country Applicability of the Theory of Planned Behaviour (TPB): A structured Review of Multy-Country TPB Studies" in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.15, no. 1, 2006, pp. 72-86.

⁴² Demidov Alexandre, *GfK, Rossijskij Potrebitel, 2015 Monitoring*

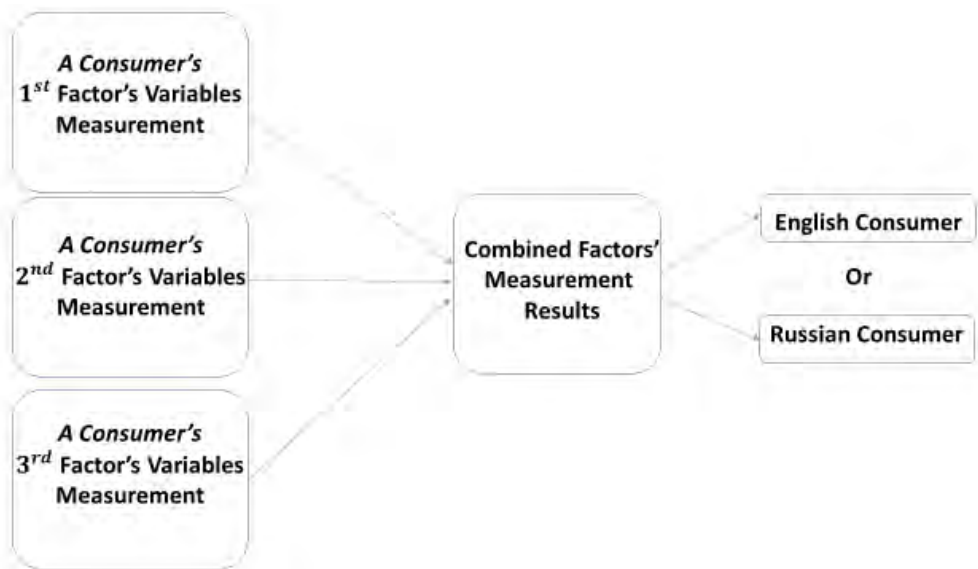
[https://www.gfk.com/fileadmin/user_upload/dyna_content/RU/Documents/Press_Releases/2016/GfK_RussianConsumer_2015_Report.pdf], 3 November 2019.

H₁₂-Null: When *Dissatisfied*. Russian and English consumers are equally likely not to share a Product/Brand experience.

Conceptual Model

The figure below depicts what this article seeks to achieve, that is collecting consumers' answers to questions that fall under three different factors, and merely by analyzing the aggregated answers to these questions, predicting each consumer's country of origin, and classifying them as English or Russian consumers. This is accomplished through the use of Discriminant-Analysis. The results of this study would allow to predict and contrast, the effect that WOM could have on consumers both in Russia and England, with respect to *brand-choice*, to *brand-image*, to *product-category choice*, to the *quantity purchased* of a product/brand, and with respect to the likelihood of *sharing a product/brand experience* depending on the consumer's level of satisfaction with a specific product-category or brand.

Figure 1 Conceptual model



Methodology

The objective of this research is twofold, *descriptive* and *causal*. It is *descriptive* in the sense that it describes WOM practices and its effectiveness among English and Russian consumers, but it is also *causal*, as it shows how WOM practices and effect on consumers (Independent variables), can help predict the latter's country of origin (Dependent variable) for both Russian and English consumers, through a *Discriminant analysis*. Nobre, et. al, (2016) used Discriminant-Analysis in a cross-cultural context to study differences in risk-tolerance, between Brazilian and American consumers of financial products., while, Swerdlow and Cummings used Discriminant-Analysis, to better understand cross-cultural differences between U.S. and Russian lodging employees⁴³. In addition, Discriminant analysis was used by Alaoui and Vianelli, (2018) to investigate differences in online shopping habits between English, Italian, and Chinese consumers⁴⁴. Discriminant-Analysis will enable us to guess a consumer's country of origin, merely by analysing the answers that s/he provides to the survey questions. By doing so, it will be possible to describe and therefore forecast consumers' behaviour, and also foresee what to expect in each country, based on the 12 independent behavioural variables considered in this study.

The *type* of data collected is primary, where respondents were asked questions that reflect each of the twelve hypotheses generated above. These questions are the twelve independent variables considered in this study, and that will be simmered down to the

43 Swerdlow Skip, Theodor Cummings, Toward a Better Cross-Cultural Understanding of U.S. and Russian Lodging Employees: A Discriminant Journal of Tourism Research and Hospitality Analysis Approach, vol, 24/3, 2000, pp. 336-349.

44 Alaoui Adnane, Vianelli Donata, "Does Culture Affect Consumer Behaviour, When Shopping On-Line?" Lopez, F.J.M, Abad, J.C.G and Chevnev, A. (ed.) *Advances in National Brand and Private Label Marketing*, Springer, Switzerland, 2018, pp. 105-113.

following three factors, through *Factor Analysis*: 1) The *frequency* and *likelihood* of *sharing* a product/brand experience via WOM (when satisfied, dissatisfied, or delighted); 2) The *credibility* of different sources of information (WOM, Advertising, and the News); and 3) The likelihood of *Word-of-Mouth's effect* (on *Where, What* and *How Much* to buy of a product/brand). This Factor Analysis gives more structure and visibility to the nature of the independent variables considered in this study. Concerning the measurement scales used, the *likelihood* of *sharing*, as well as the *likelihood* of *Word-of-Mouth's effect* on a variety of consumers' decisions regarding products/brands experience, were measured using a 5-points Likert-scale, where "1" stands for "Very Unlikely", and "5" for "Very Likely". On the other hand, the *credibility* of different sources of information was measured using a "0" to "10" scoring scale, where "0" stands for "Not credible at All", and "10" for "Very Credible".

A *survey* was chosen as a research *approach*, whereby a mixed method was adopted in collecting data by email, and through administering questionnaires face-to-face. The sample studied was demographically balanced between English and Russian respondents, where 200, and 306 respondents were picked in -Russia and in England respectively, using a *probabilistic* method, and more specifically the *simple-random* procedure. This sampling procedure was used, because the phenomena being studied is common, and anybody could relate to it and would have the aptitude to answer the questions being raised. Because of the heterogeneity of the Russian population, we choose to interview people that are in the Moscow area only, because Hofstede's theory has some limits as it rarely pays attention to sub-cultures within a country, as was the case in Russia where only people that

lived in the Moscow area were included in his study (Cray, Mallory 1998; Tayeb 2001; Holden 2002; Kwek 2003)⁴⁵.

Empirical Study

As justified above, a Discriminant analysis was the most appropriate method to use. In general, the discriminant function is as follows:

$$D = b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + b_3X_3 + \dots + b_kX_k$$

Where, D stands for the Discriminant Score, the X_i are independent variables called predictors because they allow us to predict group belonging for each consumer, and the b_i are the discriminant function's coefficients or weights allocated to each variable X_i .

The criterion used by the Discriminant analysis to conduct comparisons in this case, is the "Country of Origin", and the twelve independent variables considered can be found under the three *factors* stated above. Indeed, given the number of independent variables considered, a factor analysis is run to categorize them under a smaller number of mutually exclusive and totally exhaustive factors. To be more specific, the *Extraction* Method used is *Principal Component Analysis*, and the *Rotation* Method used was *Varimax* with *Kaiser Normalization*, which converged in 13 iterations.

⁴⁵Cf. Cray David, Mallory Geoff, *Making Sense of Managing Culture*, London: Thomson, 1998, pp. 245; Holden Nigel, *Cross-cultural Management: A Knowledge Management Perspective*, Harlow, Prentice-Hall, 2002, pp. 321; Tayeb M, *Conducting Research Across Cultures, Overcoming Drawbacks and Obstacles*, *International Journal of Cross Cultural Management*, April 1, 2001, pp. 91-108; Kwek Dennis (2003), "Decolonizing and Re-presenting Culture's Consequences: A Postcolonial Critique of Cross-Cultural Studies", in Prasad A (Eds.) *Postcolonial Theory and Organisational Analysis: A Critical Engagement*, Palgrave Macmillan, 2003, p. 121-146.

Table-I Tests of Equality of Group Means

Variable Name	Variable Definition	England Mean	Russia Mean	F-Value	Sig.
X ₁	Frequency of sharing a product/brand experience via WOM	3.10	2.13	58.380	.000
X ₂	Credibility of WOM as a source of information	7.14	5.96	18.932	.000
X ₃	Credibility of Advertising as a source of information	5.66	5.33	1.658	.199
X ₄	Credibility of the News as a source of information	6.18	5.92	1.034	.310
X ₅	WOM's Effect on Store-Choice	2.87	3.35	6.954	.009
X ₆	WOM's Effect on Product-Category Choice	2.83	3.13	5.574	.019
X ₇	WOM's Effect on Brand-Choice	2.91	3.19	7.232	.021
X ₈	WOM's Effect on the Quantity to Buy of a product/brand	3.06	2.91	1.191	.276
X ₉	WOM's Effect on Product/Brand Image	2.89	3.45	16.759	.000
X ₁₀	Likelihood of Sharing a product/brand experience if <i>Satisfied</i>	3.41	4.01	24.624	.000
X ₁₁	Likelihood of Sharing a product/brand experience if <i>Delighted</i>	3.68	4.23	22.802	.000
X ₁₂	Likelihood of Sharing a product/brand experience if <i>Dissatisfied</i>	3.40	3.38	.025	.875

A one-way analysis of variance test (ANOVA) was run as part of the Discriminant analysis, in order to test the *Null* or *Alternative* Hypotheses (H_0 vs H_A), that the mean of each variable studied for the Russian consumers is, or is not significantly different from that of their English counterpart. These hypotheses tests rely on the F-test. In Table-1 above, the calculated F-values are compared to the theoretical F-values with "1" and "402" degrees of freedom for the numerator and the denominator respectively, and with 5% margin of error, that is $F_{(df_1=1; df_2=402; \alpha=5\%)} = 3.84$. Then, the *Null*-hypotheses (H_0) is rejected (the *Alternative*-Hypothesis accepted) if the latter is smaller than the former. For instance, the frequencies' mean of sharing a product/brand experience (X_1) for a Russian vs for an English consumer, are 2.13 and 3.10 respectively, where "2" stands for once a week and "3" stands for once a month. In this case, the F-test revealed that this difference was significant at $\alpha = 5\%$, because the calculated F-value is 58.38, which is larger than the theoretical value stated above that is 3.84. As a result, the *null*-hypothesis of no differences between Russian and English consumers with respect to the frequency of sharing a product/brand experience is rejected, and the alternative hypothesis is accepted, that is the two cultures differ in the frequency of engaging in Word-of-Mouth activity. More specifically, Russians engage in Word-of-Mouth more frequently than English consumers.

Using a similar procedure, other F-tests were conducted to study the differences between Russian and English consumers with respect to the other variables. Out of the twelve variables studied, eight were significant in discriminating between the two country's consumers namely, X_1 , X_2 , X_5 , X_6 , X_7 , X_9 , X_{10} , and X_{11} (see Table-1 above for details). Therefore, the *Alternative*-hypotheses for H_1 , H_2 , H_5 , H_6 , H_7 , H_9 , H_{10} , and H_{11} were accepted, as their means for Russian and English consumers respectively, differed significantly.

Table-II Unstandardized Discriminant Function's coefficients

Variable Name	Variable Definition	Function Coefficients
X ₁	Frequency of sharing a product/brand experience via WOM	.356
X ₂	Credibility of WOM as a source of information	.144
X ₃	Credibility of Advertising as a source of information	.012
X ₄	Credibility of the News as a source of information	.019
X ₅	WOM's Effect on Store-Choice	.006
X ₆	WOM's Effect on Product-Category Choice	.326
X ₇	WOM's Effect on Brand-Choice	-.360
X ₈	WOM's Effect on the Quantity to Buy of a product/brand	-.024
X ₉	WOM's Effect on Product/Brand Image	.157
X ₁₀	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Satisfied	-.184
X ₁₁	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Delighted	-.149
X ₁₂	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Dissatisfied	.204
	(Constant)	-1.100

Based on the *Unstandardized* coefficients stated in Table-II above, the *discriminant function* (which yields the *D*-score), is defined as follows:

$$D = -1.1 + 0.356 * (\text{Frequency of Sharing}) + 0.144 * (\text{WOM Credibility}) + 0.012 * (\text{Ads-Credibility}) + 0.019 * (\text{News Credibility}) + \dots + \dots$$

This function will best discriminate between Russian and English consumers in the following manner: After replacing the variables in the equation above by each respondent's answer, a discriminant score (*D*) for each respondent was computed, then the discriminant scores' averages for Russian and for English respondents

(called *Centroids*) were calculated (-1.106 and 0.781, respectively; See Table-III below).

Table-III Group Centroids

Country of Origine	Function
England	0.718
Russia	-1.106

Hence, if the discriminant score (*D*-score) is positive after inputting the answers of a specific respondent to each variable into the equation above, then the respondent is classified as English. Otherwise (if the *D*-score is negative), the respondent is classified as Russian. Table- IV below shows the classification results. One can read that the *hit-ratio* was 83.2%, meaning that 83.2% of people in the sample were correctly classified, indicating the high discriminatory power of Word-of-Mouth practices between English and Russian consumers. A “Leave-One-Out” method is used for validation and reveals high robustness of the model, as its accuracy will only decrease by 1.5% to 81.7%, when applied to people outside the sample (See Table- IV).

Table IV Classification Results

			Predicted Group Membership		Total
			England	Russia	
Original ^a Country	Count	England	213	32	245
		Russia	36	123	159
	%	England	86.9	13.1	100.0
		Russia	22.6	77.4	100.0
Cross-validated ^b	Count	England	210	35	245
		Russia	39	120	159
	%	England	85.7	14.3	100.0
		Russia	24.5	75.5	100.0
a. 83.2% of original grouped cases correctly classified.					
b. 81.7% of cross-validated grouped cases correctly classified.					

Keeping in mind that the centroids of the Russian and the English groups are negative and positive respectively (as stated above), a closer look at the unstandardized coefficients of variables with a significant discrimination power in Table-II above, shows that people scoring high on variables X_7 , X_{10} , and X_{11} are most likely to be Russian (as these variables' coefficients are negative), while those scoring high on variables X_1 , X_2 , and X_9 , are most likely to be English (as these variables' coefficients are positive).

Table-V below ranks the independent variables in a decreasing order of their discrimination power between the Russian and English consumers, based on the absolute values of their respective *standardised* coefficients. Note that variables that were not found to be significant in discriminating between Russian and English consumers in the Test of Equality of Means above, are at the bottom of Table-5.

Table V Standardized coefficients

Variable Name	Variable Definition	Function 1
X_1	Frequency of sharing a product/brand experience via WOM	.427
X_{10}	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Satisfied	-.277
X_{11}	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Delighted	-.267
X_2	Credibility of WOM as a source of information	.243
X_9	WOM's Effect on Product/Brand Image	-.229
X_7	WOM's Effect on Brand-Choice	-.168
X_5	WOM's Effect on Store-Choice	-.147
X_6	WOM's Effect on Product-Category Choice	-.132
X_3	Credibility of Advertising as a source of information	.072
X_8	WOM's Effect on the Quantity to Buy of a product/brand	.061
X_4	Credibility of the News as a source of information	.057
X_{12}	Likelihood of Sharing a product/brand experience if Dissatisfied	.009

Interpretation of Findings

Now that data has been analysed and the findings reached, the next part of the paper focuses on giving meaning to these results through a thorough interpretation. This section focuses mainly on explaining the divergences, between English and Russian consumers, with respect to the components of the factors stated above, and does not interpret the similarities.

1st factor: Concerning the 1st factor that comprises variables X_1 , X_{10} , X_{11} , and X_{12} , the latter variable did not reveal a significant difference between the two countries, while all the other variables did:

With reference to X_1 , the results were against the expectations built through the literature review. Indeed, while cultures that are individualistic with low *Power-Distance* (PD) and low *Uncertainty-Avoidance* (UA) such as England tend to be “*Low-Context*” communication cultures that are more verbally oriented⁴⁶, and therefore should communicate verbally via WOM more frequently than in Russia, the study found that the opposite was true., as they scored 2.15 and 3.05 respectively, where “2” stands for communicating via WOM “every 2 weeks”, and “3” stands for “once a month”. As a result, *H₁-Alternative-Hypothesis* was accepted, indicating that Russian and English consumers differed in their respective frequencies of sharing their product/brand experiences via WOM. Likewise, while English consumers should seek more actively WOM recommendation than Russians, given that individualistic cultures of low *Power-Distance* such as England, tend to actively acquire information via friends ⁴⁷(Wursten and Fadrhonc, 2012), the study proves just the opposite. These contradictory results at times, question

⁴⁶ Mooij Marieke, Hofstede Geert, (2011), “Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings” in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 2011, pp. 181–192.

⁴⁷ Wursten Huib, Fadrhonc Tom, *International Marketing and Culture*, 2012, ITIM report, [https://www.academia.edu/22416733/International_marketing_and_Culture], 17 December, 2019.

the validity of previous literature that issued scores for each country based on different cultural dimensions. If a single score was issued for each country, then the assumption is that each country is homogeneous, which is not always the case. While some work in the past accounted for the heterogeneity within the same country, such as differentiating between the North and the South of Italy⁴⁸, other studies⁴⁹ allocated one average to a country as large as Russia, assuming wrongly homogeneity of the Russian population! This lack of vigilance with respect to populations' heterogeneity could be behind some discrepancies observed between certain statements in the literature, and some results above.

As to variable X_{10} , the *Alternative Hypothesis* of H_{10} was accepted, meaning that when *satisfied*, Russians differ from English consumers in their likelihood to share a product/brand experience (Eng = 3.42 vs Rus = 4.07; where "1" stands for "very Unlikely to share", and "5" for "very Likely"). The explanation of this finding is rooted in differences between the two cultures with respect to *Individualism*, and *Uncertainty-Avoidance* that reflects on *Tolerance levels* in each culture, as described above.

With respect to X_{11} , the *Alternative-Hypothesis* of H_{11} was accepted, meaning that Russians again, are more likely to share a product/brand experience when *delighted* than English consumers would, as they each scored 4.24 and 3.70, respectively. The same logic used in the *satisfying* situation above, applies to explaining the differences in the Likelihood of sharing when *delighted*. Moreover, one can note that in both countries, the probability to engage in WOM activity when *delighted* is higher than when "only" satisfied. A further observation is that Russian consumers are more likely to share a

⁴⁸ Wursten Huib, Fadrhonc Tom, *International Marketing and Culture*, 2012, ITIM report, [https://www.academia.edu/22416733/International_marketing_and_Culture], 17 December, 2019.

⁴⁹ Hofstede Geert, *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.): London, Thousand Oaks CA, Sage Publications, 2001, pp. 65.

product/brand experience when *satisfied* than English consumers would when they are *delighted*, as they scored 4.07 and 3.70 respectively! Which raises the question: Is being satisfied in Russia treated as a significant event, given the long communism period that made consumer satisfaction very scarce?

2nd factor: With reference to the 2nd factor that comprises X_2 , X_3 , and X_4 , the latter variable along with X_3 did not reveal a significant difference between the two countries. On the other hand, with respect to X_2 , the *Alternative* Hypothesis of H_2 was accepted, meaning that English consumers perceive WOM to be more credible than their Russian counterparts, as they scored 7.2 and 6.2 respectively, where “10” stands for “Very Credible” and “1” for “Not Credible at All”.

3rd factor: In connection with the 3rd factor that comprises X_5 , X_6 , X_7 , X_8 , and X_9 , only X_8 did not reveal a significant difference between the two countries. With regard to X_5 , the *Alternative*-Hypothesis of H_5 was accepted, meaning that, Russian consumers seem to believe more than English consumers, that WOM has an effect on where they shop, as they scored 3.17 and 2.80 respectively, (where “1” is “Totally Disagreeing” with WOM having an effect on where they shop, and “5” is “Totally Agreeing” with it).

Vis-à-vis the variable X_6 , the fact that H_6 -*Alternative*-Hypothesis was accepted, means that, English consumers seem more likely to be effected by WOM when choosing what product-category to buy, than Russian consumers would, as they scored 3.13 and 2.83 respectively, based on the same scale used to measure variable X_5 above. Further investigation is needed to unveil whether specific product categories are more subject to WOM influence that others? One would suspect that product categories that are more involving, be it financially, socially, or usage wise, would generate more WOM. But, only future studies would confirm this statement.

As to the variable X_7 , the *Alternative-Hypothesis* of H_7 was accepted, meaning that WOM has more effect on Russian consumers' brand-choice, than on their English counterparts, as they scored 3.19 and 2.91 respectively, where "1" is "Totally Disagree" with WOM having an effect on brand-choice, and "5" is "Totally Agreeing" with it. In addition to the explanation provided above within H_7 hypothesis definition, and that emphasised Russians reliance on Networks called "Blat" to guide them in their brand-choice process. Accepting the *Alternative-Hypothesis* of H_7 could also be explained by the fact that societies with a high *Long-Term-Orientation-Index* such as Russia ("81" vs "51" for England), rely heavy on networks as a source of information.

Regarding variable X_9 , the *Alternative-Hypothesis* of H_9 was accepted, meaning that Russian consumers acknowledge a slightly higher effect of WOM on their perception of brand-Image than their English counterparts, as they scored 3.22 and 2.85 respectively, where "1" is "Totally Disagreeing" with WOM having an effect on brand-Image, and "5" is "Totally Agreeing" with it.

Managerial implications

In terms of managerial implications, the results reported in this study have significant implications for marketers aiming to operate in the international market. For instance, since WOM is more credible than Advertising in both Russia and England, marketers should rely more on it when elaborating marketing strategies than at present, in both countries. More specifically, as WOM has more effect on brand-choice in Russia than in England, marketers should emphasis the importance of social status when launching a WOM campaign in Russia, and how people could become members of their aspirational group, merely by making specific brand-choices.

In addition, WOM could be more effective in Russia, as it is a collectivist culture that is characterized by symbolism and indirect verbal expression, whereas in England consumer's argumentation, rhetoric,

and more formal verbal messages through a public-relations campaign should be used, as these are traits of an individualist culture⁵⁰.

Moreover, as WOM has slightly above average effect on the Russians and slightly below average effect on English consumers, with respect to "Store-Choice" and "Brand-Image", marketers should rely on WOM to affect these two dimensions, slightly more in Russia than in England.

On the other hand, the other variables namely, X_3 , X_4 , X_6 , X_8 , and X_{12} , do not have a statistically significant difference between Russia and England, and therefore marketers could rely equally on them in both countries. To be more specific, marketers could rely moderately on WOM to have an effect on consumers' product-category choice and on the quantity purchased of a product/brand, while they could rely relatively more on the News to convey their messages to prospects in both countries. Finally, a special attention should be devoted to unsatisfied customers, as the likelihood the latter would share their dissatisfaction is slightly above average in both countries.

In both countries, WOM could be generated by offering gifts and additional services to consumers, in order to surpass their expectations and delight them, as delighted customers talk about their product/brand experiences more than satisfied customers do. Companies could also gratify actual customers that participate in the prospecting effort and refer new customers to the company. This technic was used in different industries and proved to be successful in generating positive WOM, and in creating a new customer base, such as in the telephone industry by MCI and AT&T in North America, even back in the 90's.

⁵⁰ Cf. Wangenheim Florian, Bayon Tomas, "Satisfaction, Loyalty and Word of Mouth Within the Customer Base of a Utility Provider: Differences Between Stayers, Switchers and Referral Switchers" in *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 3, no. 3, 2006, pp. 211-220; Schunamm Jan H, Wangenheim Florian V, Stringfellow Anne. Yang Zhilin, Blazevic Vera, Praxmarer Sandra, Shainesh G.. Komor Marcin, Shannon Randall M, Jiménez Fernando R, "Cross-Cultural Differences in the Effect of Received Word-of-Mouth Referral in Relation Service" in *Journal of International Marketing*, vol.18, no. 3, 2010, pp. 62-80; Christodoulides George, Michaelidou Nina, Argyriou Evmorfia, "Cross-National Differences in E-WOM Influence" in *European Journal of Marketing*, vol. 46, no. 11/12, 2012, pp. 1689-1707.

One can clearly see from the results above, that the use of WOM strategies/tactics by companies, cannot be standardized to all countries where they operate, but should rather be adapted and tailored to each target market, based on the role and importance WOM plays in each market.

References

1. Alaoui, Adnane; Vianelli, Donata (2018), "Does Culture Affect Consumer Behaviour, When Shopping On-Line?" Lopez, F.J.M, Abad, J.C.G and Chevnev, A. (ed.) *Advances in National Brand and Private Label Marketing*, Springer, Switzerland, 105-113.
2. Allsop Dee T; Bryce R. Basset; James A. Hoskins (2007), "Word of Mouth Research: Principles and Applications" in *Journal of Advertising Research*, vol. 47, no. 4, 398-409.
3. Austin, Shaun; Newman, Nic (2016), Attitudes to Sponsored and Branded Content, *Native Advertising* [<http://www.digitalnewsreport.org>], 30 October 2020
4. Berger, Jonah; Schwartz Eric M. (2011), "What Drives Immediate and Ongoing Word of Mouth?" in *Journal of Marketing Research*, no. XLVLLL, October 2011, 869-880.
5. Bezuglova, Natalia (2018), *Teoria Kultury*, Vestnik MGUKI, no. 5, 29-32, [<https://cyberleninka.ru/article/v/model-chetyreh-parametrov-kultury-girta-hofsteda>], 15 January, 2021
6. Becerra, Enrique P, Badrinarayanan, Vishag (2013), "The Influence of Brand Trust and Brand Identification on Brand Evangelism" in *Journal of Product and Brand Management*, vol. 22, no. 5/6, 371-383
7. Carter, Rosie (2018), Hope Not Hate, National Conversation Special: Rosie Carter Discusses her Crucial Research on Attitudes to Immigration [Video file, [<https://www.buzzsprout.com/170425/810647-national-conversation-special-rosie-carter-discusses-her-crucial-research-on-attitudes-to-immigration>], 10 February, 2020
8. Christodoulides, George; Michaelidou, Nina; Argyriou, Evmorfia (2012), "Cross-National Differences in E-WOM Influence" in *European Journal of Marketing*, vol. 46, no. 11/12, 1689-1707
9. Cray, David; Mallory, Geoff (1998), *Making Sense of Managing Culture*, London: Thomson

10. Demidov, Alexander (2015), *GfK, Rossijskij Potrebitel, 2015 Monitoring* [https://www.gfk.com/fileadmin/user_upload/dyna_content/RU/Documents/Press_Releases/2016/GfK_RussianConsumer_2015_Report.pdf], 3 November 2019
11. Dobele, Angela; Lindgreen, Adam; Beverland, Michael; Vanhamme, Joelle; Van Wijk, Raymond (2007), "Why Pass on Viral Messages? Because They Connect Emotionally" in *Business Horizons*, vol. 50, no. 4, 291-304
12. Doran, Kathleen Brewer (2002), "Lessons Learned in Cross Cultural Research of Chinese and North American Consumers" in *Journal of Business Research*, vol. 55, no.10, 823-829
13. Duffy, Andrew (2015), "Friends and Fellow Travelers: Comparative Influence of Review Sites Friends on Hotel Choice" in *Journal of Hospitality and Tourism Technology*, vol.6, no. 2, 127-144
14. East, Robert; Hammond, Kathy; Lomax, Wendy (2008), "Measuring the Impact of Positive and Negative Word of Mouth on Brand Purchases Probability" in *International Journal of Research in Marketing*, vol. 25, no. 3, 215-224
15. Guryeva, Elena (2017), "Social Status and its Impact on Consumer Behaviour of Actor in the Market of Tourist Services" in *Социология и Социальные Технологии*, vol.16, no. 4, 24-32
16. Hassan, Louise; Shiu, Edward; Parry, Sara (2016), "Addressing the Cross-Country Applicability of the Theory of Planned Behaviour (TPB): A structured Review of Multy-Country TPB Studies" in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.15, no. 1, 72-86
17. Hauge Wien, Anders; Ottar Olsen Svein (2012), "Evaluation Context's Role in Driving Positive Word-of-Mouth Intentions" in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.11, no. 6, 504-513
18. Hofstede, Geert (2001), *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations* (2nd ed.), London, Thousand Oaks CA, Sage Publications
19. Hofstede, Geert (1998), "Attitudes, Values and Organizational Culture: Disentangling the Concepts" in *Organization Studies*, vol.19, no. 3, 477-493
20. Hofstede, Geert (2011), "Dimensionalizing Cultures: The Hofstede Model in Context" in *Online Readings in Psychology and Culture*, vol.2, no. 1, 1-26
21. Holden, Nigel (2002), *Cross-cultural Management: A Knowledge Management Perspective*, Harlow, Prentice-Hall
22. Kwek, Dennis (2003), "Decolonizing and Re-presenting Culture's Consequences: A Postcolonial Critique of Cross-Cultural Studies", in

- Ansheiman, Prasad (ed.), *Postcolonial Theory and Organisational Analysis*, N.Y., Palgrave-Mc Millan, 35-51
23. LaBarbera-Twarog, Emily (2017), *Politics of the Pantry, Housewives, Food and Consumer Protest in Twentieth Century*, New York City, Oxford University Press
24. Ledeneva, Alena (1998), *Russia's Economy of Favours: Blat, Networking and Informal Exchange*, Cambridge, Cambridge University Press
25. Levada Centre survey (2017) [www.seonews.ru], 3 December 2020
26. Low, George, S; Lamb, Charles, W. (2000), "The Measurement and Dimensionality of Brand Associations" in *Journal of Product and Brand Management*, vol.9, no. 6, 350-368
27. Mooij, Marieke; Hofstede, Geert (2011), "Cross Cultural Consumer Behaviour: a Review of Research Findings" in *Journal of International Consumer Marketing*, vol. 23, 181–192
28. Milevski, Iskander (2018), *Правильное питание. Самые полезные продукты для здоровья россиян* [https://meduniver.com/Medical/profilaktika/poleznie_produkty.html MedUniver], 23 November 2019
29. Nielsen, (2013). *The Nielsen Global Trust in Advertising Report* [available at: <https://www.nielsen.com/id/en/press-room/2013/WORD-OF-MOUTH-RECOMMENDATIONS-REMAIN-THE-MOST-CREDIBLE.html>], 23 November, 2019
30. Rahmanova, Karina (2018). *Продукты питания* [<https://plus.rbc.ru/news/5c0f56f07a8aa97cd4254d25>], 4 December, 2021
31. Pongjit, Chompunuch; Beise-Zee, Rian (2015), "The Effect of Word-of-Mouth Incentivization on Consumer Brand Attitude" in *Journal of Product and Brand Management*, vol. 24, no.7, 720-735
32. Sicilia, Maria; Delgado-Ballester, Elena; Palazon, Mariola (2015), "The Need to Belong and Self-disclosure in Positive Word-of-mouth Behaviours: The Moderating Effect of Self-brand Connection" in *Journal of Consumer Behaviour*, vol.15, no. 1, 60-71
33. Silverman, George (2010), *Secret of Word-of-mouth Marketing: How to Trigger Exponential Sales Through Runaway Word of Mouth*, (2nd ed.), New York, AMACOM
34. Schunamm Jan H; Wangenheim Florian V; Stringfellow Anne; Yang Zhilin; Blazevic Vera; Praxmarer Sandra; Shainesh G.. Komor Marcin; Shannon Randall, M; Jiménez Fernando R. (2010), "Cross-Cultural

- Differences in the Effect of Received Word-of-Mouth Referral in Relation Service” in *Journal of International Marketing*, vol.18, no. 3, 62-80.
35. Sweeney Jill C., Soutar Geoffrey N; Mazzol Tim (2012), “Word of Mouth: Measuring the Power of Individual Messages” in *European Journal of Marketing*, vol.46, no. 1/2, 237-257
 36. Sulikashvili, Natalia (2006), *Consommation et consommateurs en Russie soviétique et post-soviétique: une contribution à l’approche des marchés russes*, doctoral thesis.
 37. Tayeb, M, 2001, Conducting Research Across Cultures, Overcoming Drawbacks and Obstacles, *International Journal of Cross Cultural Management*, April 1, pp. 91-108
 38. Tseng, Douglas, L.P; Stern, Bruce. L (1996), “Cultural Difference in Information Obtainment for financial Decisions-East Versus West” in *Journal of Euro-Marketing*, vol. 5, no. 1, 37-48
 39. Villanueva, Julian; Shijin Yoo; Dominique M. Hanssens (2008), “The Impact of Marketing-Induced Versus Word-of-Mouth Customer Acquisition on Customer Equity Growth” in *Journal of Marketing Research*, vol. XLV, February, 48-59
 40. Wangenheim, Florian; Bayon, Tomas (2006), “Satisfaction, Loyalty and Word of Mouth Within the Customer Base of a Utility Provider: Differences Between Stayers, Switchers and Referral Switchers” in *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 3, no. 3, 211-220
 41. Wursten, Huib; Fadrhonc, Tom (2012), *International Marketing and Culture*”, ITIM report, [https://www.academia.edu/22416733/International_marketing_and_Culture], 17 December, 2019
 42. Westbrook, Robert (1987), “Product/Consumption-Based Affective Responses and Post Purchases Processes” in *Journal of Marketing Research*, vol. 24, no. 3, 258-270, [<http://www.jstor.org/stable/3151636?origin=crossref&seq>], 10 September 2019
 43. Zemtsov, Ilya (1990), *Encyclopedia of Societ Life*, New Brunswick (USA) & London (UK), Transaction Publishers

BOOK REVIEW

**RICHARD HAASS, *THE WORLD:
A BRIEF INTRODUCTION*, BUCUREȘTI :
NEMIRA PUBLISHING HOUSE, 2021, PP.474.**

Roxana Mateș*

The book *The World: A Brief Introduction*, written by Richard Haass, an American diplomat and the president of the Council on Foreign Relations, represents a significant and clear contribution for the understanding of the major events which shaped and continue to influence the international relations. The author organized his work in four parts, which concentrate on the essential history, on the main regions of the world, on the globalization period and on the paramount issues of order and chaos.

The author considers that the essential modern world history begins with the 17th century and the Peace of Westphalia, a treaty following which the principle of state sovereignty began to be internationally accepted. However, the violent and destructive history of Europe emphasized the states' lack of respect for the concept of sovereignty and implicitly, their constant predisposition to the option of war. The World War First is particularly highlighted by Haass as a war of negligence or as a war of choice, which could have been prevented. The origin of the World War Second is considered to be the punitive peace which did not provide a recovery solution to Germany after the so-called Great War. Nevertheless, the saving grace after the end of World War Second consisted in the development of a clear vision for peace, according to which the defeated states were also treated with respect. Furthermore, according to the author, the Cold War did not transform into a direct confrontation because there was established a balance of the military powers through NATO and the Warsaw Pact and due to the fact that the nuclear weapons have sustained the traditional and conventional balance of power. In this specific context, Richard Haass

* Roxana Mateș holds a PhD in Political Science at Babes-Bolyai University since October 2021.
Contact: matesroxana94@yahoo.com.

claimed that "there is no exaggeration to say that without the existence of nuclear weapons, perhaps today we would have read about World War III and not the Cold War."¹

Within the first part which describes the essential history, there are also mentioned the dramatic events (such as the Yugoslav Wars or the genocide in Rwanda) which led to the common decision of voting in the UN General Assembly the concept of R2P, namely the responsibility to protect. The other major events which are briefly highlighted as part of the essential history are the September 11 attacks and the financial crisis of 2008.

Based on the regional perspectives illustrated by Haass, Asia-Pacific (for instance, China) represents the most successful part of the world in the post-cold war era. On the other side, the Middle East is presented as the least successful region of the world. Europe, which seemed a region of success, is currently facing a myriad of challenges, such as, the problem of euroscepticism, the phenomenon of populism, Russia's annexation trends and the rise of right-wing nationalist parties. While Latin America is experiencing an era of democratic consolidation, Africa has attained only small democratic accomplishments. In South Asia, the tension between India and Pakistan prevails, while in Central Asia, there is a general level of peace due to the authoritarian political system and in certain situations, the oil-dependent economies. Last but not least, the United States is presented as the main architect of the post-World War II world, trying to avoid future military interventions. As a conclusion for the first part, the author does not agree with the idea that this is the best period in the world's history. He claims that without the fundamental role of the United States in maintaining a general direction of stability and freedom, this period will be most likely characterized by deterioration and by the absence of an effective global leadership.

The second part of the book, *The Regions of the World*, emphasizes the history, the challenges, the geopolitics and the perspectives of the regions chosen by the author in order to be analyzed. First of all, although Europe is generally considered as a successful region due to the North Atlantic Alliance and the European integration project, the author sustains that the best period of the continent is coming to an end. Within the part which describes the geopolitics of the continent, Haass concentrates on the threat represented by Russia, which is

¹ Richard Haass, *The World: A Brief Introduction*, Bucuresti: Nemira Publishing House, 2021, p. 60.

nevertheless illustrated as a great power more in name than in reality. Regarding Europe's and the United States' reaction in relation to Russia's position, the author perceives NATO's enlargement as an error, claiming that the Eastern Europe's security concerns could have been differently tackled. At present, Europe's vision for peace and prosperity is blurred by the rise of right-wing and left-wing populism.

The second analyzed region is represented by East Asia and the Pacific. A significant emphasis has been put on the representative example of the Four Asian Tigers, namely, Hong Kong, Singapore, South Korea and Taiwan. The high levels of economic growth since the 1960's are mainly the result of the region's political stability, the specific work culture and the major investments in the education sector. In addition, according to the author, the achievement of this economic boom was also possible due to the United States' involvement and role in the support of the free trade, an aspect which constituted a development mechanism for many Asian countries. Furthermore, in the attempt to outline the political portrait of South Asia, Haass briefly mentions the problems of the countries from the region. While India has to deal with a growing population and an increasingly marginalized Muslim community, in Pakistan there is a weak civilian leadership, the real power being held by the army. Bangladesh is also facing major climate changes. All in all, South Asia is described as an insecure and uncomfortable region, which also experiences the Indo-Pakistani conflict and dispute over Kashmir.

The interest for the Middle East region mainly consists in the paramount natural resources of the area. The region is the source of more than half of the world's certified oil reserves and of almost half of the world's gas reserves. When he refers to the existence of war in the region, the author specifically mentions the 1980 Iraqi invasion of Iran and the war initiated by G. W. Bush in Irak in 2003. At that time, Richard Haass did not sustain the Bush administration's decision, considering the war as "a war of ill-advised choice." (p. 162) In this context, Haas thinks that changing an old regime with a better and more sustainable one is an utopian achievement which can not be attained easily or promptly. Moreover, the problem with Iran's nuclear program and the Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) is also emphasized in the book as another source for the region's high instability and future level of violence.

Africa is portrayed as a continent whose significant challenge has been the establishment and consolidation of the foundations of good governance.

However, as the author mentions, the countries which have managed to develop a strategy for achieving the goals of development represent the exception rather than the rule. In addition, the future of Africa is described as unstable due to the population growth rate and as lacking the necessary unity and vision for achieving the vital peace.

The last region examined in the book is represented by the Americas. While referring to the United States, the author mentions "the rare luxury" (p. 187) of the country to focus its attention beyond the Western Hemisphere. The United States enjoys this possibility because it represents the only nuclear power in the region and due to the fact that it does not have to tackle other existing threats in the area. In this regard, the Americas are a region where the tradition of the great power rivalries is not so prominent. However, the author admits the existence of an increased level of violence within the countries of the analyzed region. Countries such as, Venezuela, Brazil, Argentina and Mexico, are illustrated as the symbols of fragile democracies, also dominated by an endemic corruption and in certain situation, even drug and organized crime epidemics. On the other side, the neighborhood with Canada is perceived as a gift and as one of the reasons the USA managed to devote its energy in other directions.

The third part of the book analyzes the characteristics and the evolution of the globalization process. In this regard, Haass mentions the inevitable threat of terrorism, highlighting at the same time the possibility of a future use of a radiological dispersal device or dirty bomb. Moreover, the emergence of countries with nuclear weapons is perceived as a destabilizing factor for the world's security and in this specific context, the author develops the case of Iran and the fragility of the JCPOA talks. Although the nuclear weapons represent a value for many governments, the main current challenge remains the one of limiting or reducing the countries' stock of such an arsenal or of preventing the countries without nuclear weapons of developing such a devastating technology.

Emphasizing the major problem of climate change, the author provides the example of Bangladesh, which is recognized as one of the most vulnerable countries to the impact of global warming. Furthermore, regarding the subject of migration, Haass mainly talks about the international efforts to assist the refugees, stressing the importance of the USA as the country with the most immigrants. The internet governance is also portrayed as one of the most

important challenges of the century, this specific technology being explored by the majority of the population (unlike the nuclear weapons, for instance).

Although the level of global health is considered to be characterized by the best indicators in history, this part of the book highlights certain stringent health related issues, such as, the urbanization and the increasing temperature, which created the suitable environment for the outbreak and transmission of diseases. At the same time, the author highlights the possibility of the onset of a pandemic, the antibiotic resistance crisis and the prevalence of the non-contagious diseases, which receive only few cents for every dollar spent on the well-known infectious diseases. Thus, Haass proves to be more concerned about the appearance of an epidemic of non-communicable diseases.

Presenting the trade and the investments current dynamics, the author suggests the essential solution of educating and training the workforce for the novel jobs. The exchange rate, the monetary policy and the development indicators represent the last subjects of the third part of the book. The author compares the dollar with an international currency, this aspect being defined as an incontestable factor of prosperity. Moreover, within this part, there is provided a list of countries by Human Development Index, as well as a series of indicators which suggest the improved literacy rate, the increased life expectancy and technological capacity. Nevertheless, the international community still has to tackle fundamental issues, such as the one of eradicating the extreme poverty and hunger or the one of achieving universal primary education.

The fourth and last part of the book illustrates the oscillation between order and chaos. According to Richard Haass, the respect for the most basic international rules is not universally shared, providing the example of the annexation of Crimea by the Russian Federation or Russia's involvement in the 2016 US elections' results. In this part, there are also mentioned the cases of Taiwan and Kosovo, their example contributing to the conclusion that the sovereignty is in the eye of the beholder. As the main sources of order at present, there are embraced the following: the principles of democracy, the economic interdependence, the global governance and the international law. However, the democratic peace theory is perceived as a concept rather than a reality and the global governance is said to be affected by the UN weaknesses. Thus, the possibility of a future complex war is not at all excluded and in this regard, the author created several scenarios regarding a potential conflict between the following: the USA and China because of the situation with Taiwan; NATO and

Russia; USA and North Korea or Iran and India and Pakistan. As a consequence, the reasons and causes which determined in the past the rulers and nations to initiate wars have not completely disappeared.

The book ends with an overview of the most stringent problems which destabilize the current order. These issues are considered to be the following: Russia's aggressive hyperpatriotism, China's emergence as a global economic power, the emergence of more sources of power (Iran, North Korea), the appearance of the non-state actors, the phenomenon of populism and the lack of a general effective leadership (see the example of the UN Security Council). Since the liberal world order is not a natural state, the near future will show whether the image of the world will become again similar to the one from the previous century or whether the current benefits will be maintained and protected.

SERGIU MIȘCOIU (ED.), *DEMOCRATIC CONSOLIDATION AND EUROPEANIZATION IN ROMANIA*, LONDON: CAMBRIDGE SCHOLAR PUBLISHING, 2021, PP. 169.

Diana Cristina Cosma*

Abstract

The book reviewed is a proof of the complexities of the actual political context. The result of its cross-sectoral analyses are in line with the Eastern European rhetoric, lacking a democratic system. The book swirls through its five chapters around most of the essential elements of a country in transition. It provides an analysis following a horizontal time axis, a vertical developmental axis, and occasionally deplores the future. The first, introductory chapter anchors the books from a theoretical and factual point of view of a transitory process, while the second analyses the installation of democracy in Romania. The third and the fourth chapter deepen the optic, zooming firstly into the regionalization process, and then in the minority regimes in Romania. The last chapter bounce up, offering the image of limited space of maneuver of Romania in what regards its Foreign Policy, caught up in the almost natural, rationally explainable, conditionality of a small country.

Keywords: Eastern European democracy, transition to democracy, democratization process, regionalization of Romania, minority regimes in Romania, bandwagoning Foreign Policy of Romania.

The process of democratization in Romania remains an unaccomplished plan. In the light of the recent global events, democracy has been under attack from several sides. Slowly, the mirage of democracy as a solution to end all evil and erase a memory traumatized by communism in all the ways, fades. In the last years, vicissitudes of all five continents have resurfaced: failed states, ethnic movements, corruption and violent riots in Latin America, the overlapping state and presidency, clientelism, authoritarianism and violent ethnic claims and delineation in Sub-Saharan Africa, the rise of populism in the more experienced democracies such as North America or Western Europe, the crisis of the civil

* Diana Cristina Cosma is a PhD candidate at the Faculty of European Studies at Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca. E-mail: cosmadianacristina@gmail.com

society in a postmodern, post truth era and many others. Countries under the third wave of democratization, lying on a fragile foundation as recalled in the content of the book, cannot obviously be resilient enough when pulled by global forces. "The history of Central and Eastern Europe is largely that of the defeated, of victims, and of outsiders."¹ says Roman Krakovsky.

It is now even more pertinent to reflect on the state of democracy in Romania, since, national and international contexts are becoming more and more complex. Multiple times, in recent years, elements pertaining to what Hungarian President calls *illiberal democracy*, have occurred in Romania, ringing an alarm.

Internally, Romania seems to have moments of progress, rather than a continuous state of progress. Nevertheless, progress in one direction always hands a bill to another. The lack of tandem movement is only one of the causes of the impossible real stable, long-term reform in almost any domain. For example, we could rightfully assert that civil society is recently well organized, with sound names of NGOs having a professional output. Unfortunately, their work is often overlooked, having little impact on final legislation, maintaining a formal, consultative role. Or, Romanian Democracy Index shows turnout in elections rose in the context of the civil protests of 2017-2019, but it was immediately affected and dropped by the Covid-19 pandemic.² Nevertheless, this might be considered a false indicator of a successful democracy, since protests took place as a citizenship manifestation exercised as a form of bursting tensioned society vis-à-vis government abuse of the judicial system.³ Moreover, President Iohannis appointed as Prime Minister a retired army general⁴, which sends a message of rather a rigid dialogue with the citizens, mirroring elements of an autocracy. Examples of guided or rather hampered, distorted

¹Roman Krakovsky, *Illiberal democracies in Central Europe*, Études (4), 2019, URL: https://www.cairn-int.info/article-E_ETU_4259_0009--illiberal-democracies-in-central-europe.htm, accessed on: May 20th, 2022.

² Institute for Democracy and Electoral Assistance, *The State of Democracy in Europe, Overcoming the Impact of the Pandemic*, URL: <https://www.idea.int/gsod/sites/default/files/2021-11/state-of-democracy-in-europe-2021.pdf>, accessed on May 20th, 2022, p. 7.

³ Politico, *Democracy 'in retreat' globally, report warns*, URL: <https://www.politico.eu/article/democracy-in-retreat-globally-report-warns/>, accessed on May 20th, 2022.

⁴ Deutsche Welle, *Nicolae Ciucă, desemnat premier al Guvernului PNL-PSD-UDMR*, URL: <https://www.dw.com/ro/nicolae-ciuc%C4%83-desemnat-premier-al-guvernului-pnl-psd-udmr/a-59900257>, accessed on May 20th, 2022.

communication between the state and the press by the former happened constantly during the picks of the pandemic.⁵ The so called “strategic communication” took the form of the ones specific to autocracies.

In what regards external pressure, Romania finds itself among the group of countries which can hardly compete economically in a capitalist market and sometimes encounters difficulties in asserting itself even at European level. This shortage reflects internally, being instrumentalised as an argument serving a Eurosceptic discourse blaming the economic inequality, and the democratic deficit.⁶

Having in mind all the arguments in favor of the active supervision of democracy in Romania, this book come to reveal, reinterpret and re-contextualize the state of democracy, more precisely to analyze and justify the blockages of this country’s steps forward.

Introduction-The Never Ending Story of Romanian Transition, by Sergiu Mișcoiu and Ciprian Bogdan

The first chapter serves as an introductory, comprehensive substratum establishing the regional context of emerging Central-Eastern democracies. It refers to the important pillars in transition, namely the economy, the political scene and the culture. It seems that the only unvarying, predictable vector over time, was the state of indecision and conditionality. Professor Mișcoiu and Professor Bogdan draw on the potentially genealogical background of the countries ‘setback, as the book’s preoccupation is the third wave of democratization, which seemingly doomed Romania to a Sisyphean drudge work in its timid emancipatory attempts. The abusive seizure of power by the closest inheritors to communism, unhinged the healthy development of pluralism, the creation and the consolidation of yielding political parties. No actual bargaining took place for the first office tenure. Only since 1996, political alternance was exerted and a sort of political competitiveness glimpsed when Emil Constantinescu, the national liberal runner became President. The liberty of

⁵ International Press Institute, *Right to information suffers further in Romania during pandemic*, URL: <https://ipi.media/right-to-information-suffers-further-in-romania-during-pandemic/>, accessed on May 20th, 2022.

⁶ Europa Liberă România, *PSD se înscrie între populiștii suveraniști europeni. De la vorbele din discurs la faptele transpuse în legi*, URL: <https://romania.europalibera.org/a/psd-se-inscrie-in-randul-populistilor-europeni-de-la-vorbele-din-discurs-la-faptele-transpuse-in-legi/29941786.html>, accessed on May 20th, 2022.

the political competition soon became exploited, fought by all means (control of judiciary system, of media, of public institutions etc.) by the increasingly louder politicians seeking power and visibility instead of legitimacy. The same brutal manner of conducting politics persists today. This, and the poor political output lay the basis for the highly insufficient trust of citizenship. There was and still is a hard evolutionary road from the lack of a conscious political organizational culture to the need of handling the demanding, provocative in many ways democratic regime, both for the political class and for the citizens.

The Romanian cultural identity stems from its seemingly rural authentic self. In the face of the diversity allowed by democracy, the outline of the cultural patterns turn fluid and so the progressive urban emancipation slowly creates an identity void. After the long standing communist nationalist discourse, adhering to the saving Western alliances seemed to be our only positive horizon. However, socialist-democrat Liviu Dragnea was not keen on too much openness in 2016, starting to dismiss EU's good intentions towards our country.

In terms of economy, its history of neo-feudal serf and landowners cohabitating with the capitalist industrial production is a perfect example of the high internal contradictions of Romania. The work exploited and hunger subject population sought liberty by all means. Stroke by the newly gained form of independence, perhaps overwhelmed by the responsibility of their liberty, the shock therapy transition was unbearable for the common citizen as it implied hard economical falls for which apparently the citizens were not prepared even if that meant neglected IMF recommendations. The first liberal mandate between was not the most convincing governance. The tangible European horizon forces it to advance in neoliberalism, creating a welcoming environment for the international money and investments influx, and surpassing even the recommendations. The mirage was however paid on the occasion of 2008 financial crisis, reminding once again its status of "dependent variable" on foreign money. This form of slow transition embodies what is called the *new-developmentalism*. Judging by the inequalities existing in Romania at the moment, the efficiency remains debatable.

Romania and its Difficult Road to Democracy, by Ovidiu Vaida

The second chapter of the book offers a thorough analysis of the installation of democracy in Romania. As analysis criteria, the author choses the most relevant three indicators in the Merkel's framework of a democracy

evaluation. The chapter firstly provides a chronology of the politicization process of Romania, since the Unification in 1859, until now, setting forth the emancipatory political initiatives and detailing on how Romania was run out of its rails in its way towards democracy by the communists.

After the immediate change of regime, the horizon was very soon darkened by what the author called *second level communists* of Frontul Salvării Naționale, reluctant to civic participation or political negotiation, de-aligning Romania from the surge of the other CEE countries, who are now one step further. Ion Iliescu seemed to have used all his channels in order to gain the presidential and parliamentary elections, installing at local and county levels mostly his sympathizers. He set the initial norms and pace of any political competitiveness, dictating the entire dynamic. He proved a great capacity to capitalize and to instrumentalize even the human resource, reminding the story of Mineraiada, obviously rejected lustration and severely punished "suspicious" openness. The later PSD, extract of FSN, maintained extensively the same practices.

The author points out to the so-called presidentialisation of Romania. Although a semi-presidential country, Traian Băsescu's tenure was, as well, power oriented, undertaking more prerogatives than normally, speculating unclear legislation, extorting advantages. Moreover, the President leads more or less directly the party, manifesting influence wherever possible, finding it hard to separate from the "team". In fact, power is exploited in any situations, starting with the local feuds of very hard to topple mayors.

Vaida's expertise in political science helps identifying specific political cleavages to Romania: the social democrat rural area versus the liberal urban one and the liberal Transylvania versus the rather social-democrat southern area.

The last indicator is the political culture of Romania. As inferred from the high fragmentation of political parties, dysfunctional cohabitation, the ephemeral coalitions, hate discourse, low political turn, low civic participation and poor legitimacy of the political class, the political culture is lethargic.

From an institutional point of view, the transition is done. However, occasionally they become means of abuses of power of their heads, their authority is constrained or led in such a way that it maximizes the space of maneuver as much as possible.

Vaida concludes that democracy remains feeble, stagnant at the moment.

The Incomplete Regionalization Process in Romania and the Unfulfilled Potential for Enhanced Growth Catalyst Structures-A Critical Analysis, by Mircea Maniu and Horațiu Dan

The third chapter deals with the regionalization in Romania, deriving as rather a constraint from the Europeanization process. *Europe of Regions* itself represents, an adaptation of the EU to the driving force of globalization and competitiveness of the 21st century. Horațiu Dan and Mircea Maniu analyze the developmental structure of regionalization, assessing how the process correlates with European goals and expectations, according to three indicators: the institutions-setting the space of maneuver, the identity-setting the governance convergence point and lastly the local economy- mirroring its success.

One of their main assumptions is that the regionalization process is acts as a softer form of deepening integration following the single market and the monetary unification, comes from above, and it is strategically inserted in the national politics. Romania does not appear as a fertile soil to easily, organically embrace change. Most of the time, steps are taken further only if incited by external factors, and most often have to overcome obstructions by internal factors such as low efficient administration at all levels. This obviously makes the chances of a good regional governance drop. Bringing into discussion *regional identity* may revive ethnic delineation and may touch sensitive historical tensions. Besides, elements as what Francis Fukuyama calls “megalothymia”, specific to historically feudal societies represent dangers of deepening disintegration.

In Romania, the wager for regionalization were the European funding for regional territorial units, hit, not surprisingly by difficulties in absorption and management. Romanian authorities do not seem inclined towards more decentralization, elaborating elusive documents, being reluctant to forms of reformation that can risk their electoral stakes. In another optic, decentralization should ideally foster competition between the regions, pushing for higher quality output.

Nevertheless, the authors bring to readers` attention the example of development of Cluj metropolitan area, which has made considerable advancements both in traditional domains such as health or education, becoming one of the most relevant IT cluster in Romania. Another exception from the daunting “rule” mentioned above is the AVE alliance, initiated by for most thriving western cities of the country: Arad, Timisoara, Cluj-Napoca and Oradea.

The authors conclude that regionalization is insufficient while ignoring the process is highly counterproductive.

The fourth The Romanian Model of Diversity Management-Prospects and Achievements, by Levente Salat

The author tries to provide an analysis of the Romanian model of managing diversity, more precisely national minorities in Romania, assessing them separately in three different groups: the Hungarian minority, the Roma community and the other national minorities grouped collectively. The author raises questions linked to the inconsistency of the actual minority regime used by Romania, referring to the well-conceived and all-encompassing legislation, and its low efficiency as evoked in the minorities' discourse.

An extensive theoretical base on minority regimes is provided, explaining its temporal, gradual, development, equipped with *normative* and *instrumental* elements. These are generally the result of cooperation among experts, gathered in "epistemic communities", benefiting from a "consensual knowledge", situationally mediating the interest between the state and the minority interest.

Highly important when deciphering the minority approach, with the aim of *reading* the minority regimes, are the minority policy paradigms, which could go three ways: integrationist, political accommodationist, constitutional accommodationist.

The author indicates three points of analysis: the success of ethnic mobilization, the linguistic dimension of the Romanian Model of diversity management, and the strategies of minorities claim-making, respectively the majority response.

The interaction takes place in both formal and informal dimensions. When specifically talking about the relations between Romania and the Hungarian minority, it seems that they are quite coherent in action and discourse, both culturally and politically. They are well surveilled by the Hungarian administration. However, occasionally, more "intrusive" identity claims (heraldic or linguistic in nature) are solved at the Court level. In terms of discourse and claim-making capacity, the Hungarian minority plays its card well, strategically formulating demands, scaling accordingly. They allusively made requests of constitutional accommodation, in order to eliminate fears of insecurities. So does Romanian political parties, which allows for what the author calls, rather ethnic parallelism.

The Roma community claims the impact of the Romanian approach remains insufficient to break “vicious circle”, while the NGOs do not trust the pure manner projects implementation. In the absence of a parent state, the “Roma problem” is, just as in the case of Hungarian minority, another socially constructed issue which already lays the premises of a faulty intervention.

The group of smaller communities is treated as a whole. Their main issue concerns representation in Parliament, under the present electoral law. Besides only one seat allocated for minority representation on behalf of all the others, sometimes the numbers of people pertaining to a minority claimed to be represented during the elections surpasses the number of people recorded in the last census. The stakes for this position are high, and conflicts of interests, “ethno business”, occurs frequently.

The strongest contradiction identified resides in the fact that the Romanian approach seems to have undeclared intentions, hindering the real effectiveness of the policies they conceived and of the number of documents and institutions that operate the policies.

Translatio imperii: Romanian Foreign Policy in Transition, by Ruxandra Ivan

This final chapter pertains to Ruxandra Ivan, and looks into a possible impact of transition to democracy over the Romanian Foreign Policy, in terms of content and structure.

The theoretical approaches chosen to examine the desired elements evokes that the transition studies were actually never preoccupied with studying the impact of conversion to democracy on Foreign Policy. Such an endeavor fell upon the Foreign Policy Analysis schools, influenced by the behaviorists. Bridging the International Relations and the Political Science domains, Foreign Policy schools searches for the factors that influence decision-making, leaning its study on the political system, as defined by Easton. The International Relations approaches are split between the liberal institutionalist approach claiming that Foreign policy might be changed as a result of the international arrangements and, on the other hand, the realists always contending the national interest.

The author splits the space of maneuver in an operational space and a psychological space. While the operational area refers to rather the political color or conditionality by external, international areas, the psychological dimension resides in the historical legacies. Apparently, that the Romanians have had this

sort of “Dinicu Golescu complex”, a historical complex of inferiority related to the West, since long time ago. Starting with the cultural aspirations to the Western model in the 19th century, the image of the US as the free world, was the main source of suffering of the oppressed community during communism. While obsessively referring to “Euro-Atlantic integration” as having a firm common identity, it has been proven wrong multiple times. The EU condemned parallel accords between Romania and the US or NATO, for example, influencing decision-making in its Foreign Policy.

In more pragmatic, operational terms, the domestic factors do have an impact, as well. For example, the demonic portrayal of Russia after the fall of communism weighted considerably in turning towards the West. At the same time, the external factors, in the case of Romania, do not fall much apart from the Central Eastern European stereotype countries, as suggested by the realists in IR. Always depending on alliances with stronger actors, these emerging democracies see no other direction but aligning with the strongest. Since Romania got rid of the Soviet Union in 1989, its Foreign Policy was guided by the principles of NATO and the EU. After the official integration, no long-term, coherent, national strategy can be noticed, since the country is highly dependent on the already established route. Even though Romania sought independence, its peripheral condition forces it to stay under the umbrella of one or another. One notable, final remark made by the author, is that, hopefully, this protracted state of unaccomplished democracy is not the actual “end of history” of Francis Fukuyama.

In conclusion, a metaphoric pertinent answer to the question in the title of the book is that Romanian`s democratic consolidation and Europeanization was a one-way journey to an undecided destination, set off on an unknown road.

BIBLIOGRAPHY:

1. Deutsche Welle, *Nicolae Ciucă, desemnat premier al Guvernului PNL-PSD-UDMR*, URL: <https://www.dw.com/ro/nicolae-ciuc%C4%83-desemnat-premier-al-guvernului-pnl-psd-udmr/a-59900257>.
2. Europa Liberă România, *PSD se înscrie între populiștii suveraniști europeni. De la vorbele din discurs la faptele transpuse în legi*, URL: <https://romania.europalibera.org/a/psd-se-inscrie-in-randul-populistilor-europeni-de-la-vorbele-din-discurs-la-faptele-transpuse-in-legi/29941786.html>.

3. Institute for Democracy and Electoral Assistance, *The State of Democracy in Europe, Overcoming the Impact of the Pandemic*, URL: <https://www.idea.int/gsod/sites/default/files/2021-11/state-of-democracy-in-europe-2021.pdf>.
4. International Press Institute, *Right to information suffers further in Romania during pandemic*, URL: <https://ipi.media/right-to-information-suffers-further-in-romania-during-pandemic/>.
5. Krakovsky, Roman, *Illiberal democracies in Central Europe*, *Études* (4), 2019, URL: https://www.cairn-int.info/article-E_ETU_4259_0009--illiberal-democracies-in-central-europe.htm.
6. Politico, *Democracy 'in retreat' globally, report warns*, URL: <https://www.politico.eu/article/democracy-in-retreat-globally-report-warns/>.

**DAVID RUNCIMAN, *HOW DEMOCRACY ENDS*,
BASIC BOOKS, 2018, PP. 256.**

Review by Răzvan-Samir Avram*

As the title suggests, this book is based on the premise that democracy as we know it is a result of a sum of evolutionary processes and is currently in a process of instability due to factors and elements that threaten to slowly but surely erode democracy until it enters into irrelevance and replaces it with totalitarianism.

The book is structured in 4 chapters, each analyzing a distinct cause that erodes the democratic process but also providing a contextualization in order to better understand the historical causes and the foundation of the problem.

The chapter entitled *Coup?* Begins with the probability of riots as historical factors that led to overturns of governments and regimes in the past, in this respect being given as an example the 30s. However, the author believes that future uprisings will not be caused by social or economic factors, offering three arguments: the level of violence has fallen, the high level of wealth and the fact that institutions have learned from the lessons of the past. However, the author identifies as the main cause of future uprisings a certain democratic setback that is beginning to emerge at the institutional level. Specifically, the author speaks of the fact that politicians are beginning to practice an executive aggrandizement that is the practice of a facade democracy. To these are added the rise of populism and the use of conspiracy theories, where there is an increase in support for populism due to the increase of social inequality.

The chapter entitled *Catastrophe* offers 3 possibilities that can bring about the end of civilization: the use of weapons of mass destruction, environmental degradation and the prospects of the slide toward totalitarianism. These scenarios are possible due to the inattention of the politicians who decide to address the real issue while climate change is considered too abstract to be addressed, a similar issue as in the case of weapons of mass destruction. In this regard, the author draws attention to the fact that civilization will be destroyed before democracy.

* Răzvan-Samir Avram is a PhD candidate at the Faculty of European Studies at Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca. E-mail: avramrazvan94@yahoo.com

In the chapter entitled *Technological takeover?* the author analyzes the relationship between state and machine from Hobbes's *Leviathan*. The basic idea of this chapter is that technology can help direct democracy. However, it is noted that technological development comes to support more totalitarian regimes where he offer as an example the universal credit system of China.

The last chapter is intended to offer alternatives in view of the perspective of the political system's malaitness. The first solution called pragmatic authoritarianism, a kind of enlightened despotism, proposing the advantage of totalitarianism as a quick solution of problems, but proposing measures in order to prevent the slide toward dictatorship.

The second solution is called epistocracy defined as the leadership of society by its best specialists in the fields of science in particular. However, the main vulnerability is that education does not prevent anyone from becoming a dictator.

CALL FOR PAPERS

Since 1996, the academic journal *Studia Europaea*, issued by the Faculty of European Studies, has been representing an open arena for promoting research endeavours. The journal is refereed by international specialists and officially acknowledged by the Romanian National University Research Council (CNCSIS). *Studia Europaea* is covered by several prestigious databases, such as European Reference Index for the Humanities (ERIH), ProQuest CSA Worldwide Political Science Abstracts, ProQuest CSA Sociological Abstracts or Central and Eastern European Online Library (CEEOL). Each article is reviewed by two independent academics in a “double-blind” system. Senior as well as junior academics from Europe and from the United States have found in *Studia Europaea* a way of expressing their preoccupations by publishing academic articles that have focused on the European experience and perspectives in various fields of social science.

By launching the Call for Papers, *Studia Europaea* is prepared to receive articles that will be grouped in six sections:

- **“History, International Relations, and Political Science”** - welcomes articles that stress the European perspective of world politics and the analysis of the European political developments.
- **“European Economy and European Information Society”** - invites articles that include analyses and comments concerning the most relevant aspects of the European economy and information technology.
- **“European Community and Business Law”** - brings together articles that refer to the European states and the European Communities and their judicial and institutional organisation, as well as facets of business regulation.

- **“European Culture, Philosophy, and Anthropology”** - will concentrate on the cross-cultural European experience, with an emphasis on relations with other cultural areas, such as Asia or the Americas.
- **“Forum”** - open for the BA and MA students in the fields mentioned above.
- **“Book Review”** - welcomes critical reviews of the latest books related to the fields listed above.

Guidelines for authors

(see <http://www.euro.ubbcluj.ro/studia/guide.htm>)

Papers should be written in English, French, German, Italian or Spanish and should count ten to fifteen pages. A five to eight row abstract, five key-words (both written in English), as well as a ten row bio note about the author(s), including the contact details (at least, the e-mail address) should accompany the paper. For the articles written in languages other than English, the authors should also provide the title of the article in English.

Authors should comply with the following editing requirements:

1. Page setup:

- Paper Size: A4 (metric) paper (29.7 cm X 21 cm)
- Paper Orientation: Portrait
- Margins: Top & Bottom: 4.8 cm, Left & Right: 4 cm
- Header & Footer: 4.5 cm, different on first page and different on odd and even pages

2. Fonts: use Palatino Linotype and follow the sizes specified below:

- 9 pt for Footnotes,
- 10 pt Header & Footer and Table captions
- 11 pt for the Main text
- 11 pt (*italic*) for Abstract

- **12 pt (bold)** for Author(s) name and section titles
- **14 pt (bold), SMALL CAPS, for the Title of the paper**

3. Authors are required to use **footnotes**, as following:

For books: Author(s): First name Last name, *Title*, Place of publication: Publisher, Year, Page.

e.g.: Sergiu Mișcoiu, *Le Front National et ses repercussions sur l'échiquier politique français*, Cluj-Napoca: EFES, 2005, p. 7.

For studies within a volume: Author(s): First name Last name, "The title of the study", in Editor(s): first name last name (ed.), *The title of the volume*, Place of publication: Publisher, Year, Page.

e.g.: Laura Herta Gongola, "Modelul societății informaționale. O abordare sociologică", in Horea Todoran (ed.), *Societatea informațională europeană*, Cluj-Napoca: EFES, 2005, p 57.

For studies in periodicals: Author(s): First name Last name, "The title of the study" in *Title of the periodical*, Number, Volume (optional), Year, Pages.

e.g.: Laura Herta Gongola, "An Interpretation of Romanian-Yugoslav Relations according to Frederick H. Hartmann's Cardinal Principles" in *Studia Europaea* no. 2-3, 2005, pp. 107-120.

For electronic materials: Author(s): First name Last name, *The title of the study* Year (if applicable) [complete web address], Date consulted.

e.g.: E. D. Hirsch, Joseph F. Katt, James Trefil, *The New Dictionary of Cultural Literacy*, 2002 [http://www.bartleby.com/59/17/postindustri.html], 20 January 2005.

4. Authors are required to use **bibliography**, numbered and in alphabetical order, as following:

Bibliography

< For books: Author(s): Last name, First name, (Year), *Title*, Place of publication: Publisher

e.g.: Mişcoiu, Sergiu (2005), *Le Front National et ses repercussions sur l'échiquier politique francais*, Cluj-Napoca: EFES

Johnson, Pierre; Kranzenstein, Rashela (1995), *From the First Empire to the Second*, Boston: Rufus Publ.

< For studies within a volume: Author(s): Last name, First name, (Year), "The title of the study", in Editor(s): last name, first name (ed.), *The title of the volume*, Place of publication: Publisher, Pages

Herta Gongola, Laura (2005), "Modelul societăţii informaţionale. O abordare sociologică", in Todoran, Horea (ed.), *Societatea informaţională europeană*, Cluj-Napoca: EFES, 36-57

Martin, François; Morley, Frank (1983), "Spaces of Belonging" in Horowitz, Stanley; Kocsis, Ibolya (eds.), *Identity, Belonging, and Social Behaviour*, London: Identitas, 78-114

< For studies in periodicals: Author(s): Last name, First name (Year), "The title of the study" in *Title of the periodical*, Number, Volume (optional), Pages

Herta Gongola, Laura (2005), "An Interpretation of Romanian-Yugoslav Relations according to Frederick H. Hartmann's Cardinal Principles" in *Studia Europaea*, no. 2-3, 107-120

Mișcoiu, Sergiu; Tătărâm, Marina (2004), "Sur les avancées timides et les promesses risquées de la révision constitutionnelle roumaine" in *Politeia*, no. 5, 35-45

< For electronic materials: Author(s): Last name, First name (Year) (*if applicable*), *The title of the study* [complete web address], Date consulted

Hirsch, E. D.; Katt, Joseph F.; Trefil, James (2002), *The New Dictionary of Cultural Literacy* [<http://www.bartleby.com/59/17/postindustri.html>], 20 January 2005

Marketing Glossary Dictionary

[<http://www.marketingpower.com/mg-dictionary-view2464.php>], 19 January 2005

Submitted papers should be sent either by regular mail
(accompanied by a CD) to:

Studia Europaea

Faculty of European Studies,

1, Em de Martonne St.,

Cluj-Napoca,

Romania

or by e-mail to the Executive Editor-in-Chief:

Dr. Sergiu Mişcoiu, miscoiu@yahoo.com

The Editorial Staff is looking forward to receiving your papers two times per year: before the **1st of May** and before the **1st of October**. *Studia Europaea* is thankful for the interest you show in this *Call for Papers* and hopes for a future collaboration.